This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

GAI

LES D
PAIS

# LES DÉLICES DES PAYS-BAS, OU DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES XVII. PROVINCES *BELGIQUES.*

Sixieme Édition, revue, corrigée, & considérablement augmentée de Remarques curieuses & intéressantes.

TOME CINQUIEME,

*Contenant la Seigneurie d'Utrecht, la Seigneurie de Frise, la Seigneurie d'Over-Issel, la Seigneurie de Groeningue, partie du Comté de Hollande, & le Comté de Zélande.*

A LIEGE,
Chez J. F. BASSOMPIERRE, Pere, Imprimeur de S. A. & Libraire.

M. DCC. LXIX.
*Avec Approbation & Permission.*

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

NEW YOI
PUBLIC
LIBRAR

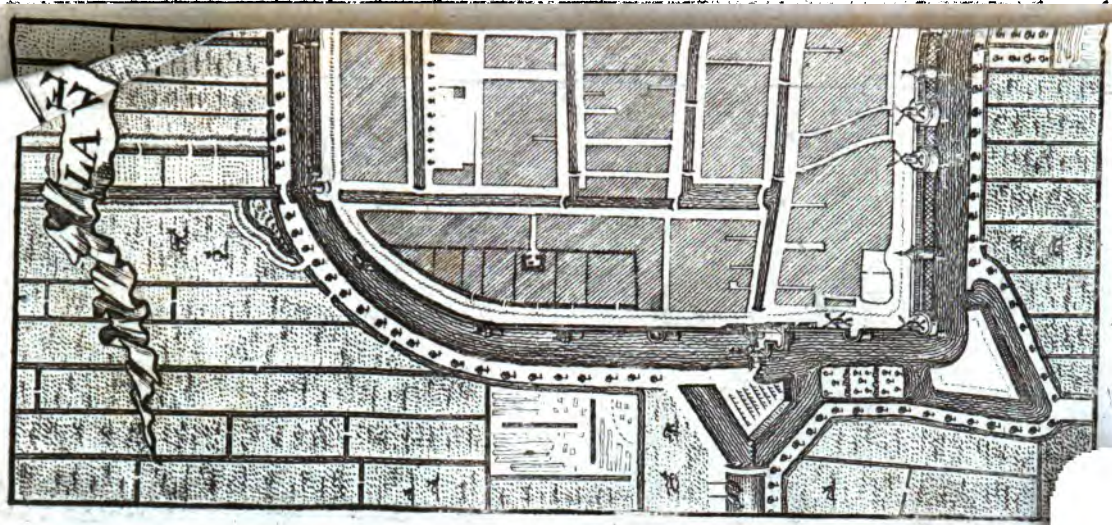

# LES DÉLICES DES PAYS-BAS.

## *LA VILLE DE DELFT.*

*Delphi* ou *Delphium* eſt ſon ancien nom Latin; quelques-uns dérivent ſon nom Flamand du mot de *delven*, qui ſignifie creuſer un canal, à cauſe du Canal de *Schie*, qui traverſe cette Ville, & qui ſe jette enſuite dans la Meuſe.

Godefroi-le-Boſſu, Duc de Lorraine, ayant conquis la Hollande ſur le jeune Comte Thierry, fils de Florent I,

DELFT. Comte de Hollande, fit commencer, vers l'an 1075, l'enceinte de Delft, entre les Villages d'Overſchie & de Riſwyck. Il fit bâtir aux dehors un Château.

Delft eſt à une grande lieue de La Haye, en allant vers Rotterdam, dont elle n'eſt qu'à trois lieues, & un peu plus de Leyde. Ses environs ſont fertiles & agréables; mais le terrein y eſt ſi bas, qu'au moindre vent de Nord-Eſt, il ſeroit inondé, ſi on ne lâchoit les écluſes.

La bierre de Delft eſt très-bonne & recherchée, ainſi que ſon beurre, qu'on tranſporte dans les Pays étrangers, comme le meilleur qu'on puiſſe goûter. L'on parle avec admiration de la belle faïance qu'on y fait, & pour laquelle il y a plus de trente manufactures: elle eſt ſi bien travaillée, ſi bien peinte, & ſi fine, qu'on la prendroit pour de la véritable porcelaine des Indes. La terre dont on ſe ſert pour travailler à cette porcelaine, y eſt apportée des environs de Tournai, en Flandres.

L'air y eſt très-pur & fort ſain, ce qu'on attribue à la pureté des canaux, dont on rafraîchit tous les jours les eaux par le moyen des écluſes de Delfs-have. Le célebre Charles Patin ayant vu cette Ville, diſoit, qu'on l'admireroit davan-

DELFT.

tage, si elle n'étoit pas dans le Pays des belles Villes.

Le Gouvernement consiste en quatre Bourguemestres & sept Echevins, conjointement avec le Conseil de la Ville ou *le Vroedschap*, qui nomme l'Ecoutette pour trois ans, & le continue s'il le juge à propos. L'Assemblée du Dyckgrave, ou Grand-Bailli, & des Conseillers du Delfland, se tient aussi à Delft.

Pendant les troubles du Pays, ceux de Delft prirent le temps auquel il n'y avoit pas beaucoup de Troupes, ni dans la Ville, ni dans le Pays, & se livrerent aux Etats-Généraux. La Ville tient le troisieme rang aux Etats de la Province. On y voit plusieurs belles maisons & grands bâtiments, entre lesquels la Maison-de-Ville se fait admirer; elle est à peu près de la même architecture que celle d'Amsterdam, ayant une façade bien travaillée & un grand & magnifique escalier. Il y a au frontispice l'inscription suivante:

*Hæc Domus odit, amat, punit, conservat, honorat,*
*Nequitiam, Pacem, Crimina, Jura, Probos.*

*C'est-à-dire:* Dans cette Maison l'on hait les Méchants, on aime la Paix, on punit le Crime, on conserve les Droits, on honore la Vertu.

DELFT. Les rues de Delft ſont tirées au cordeau, & arroſées la plupart de quelque canal, entre deux Quais bordés de rangées d'arbres. Il y a trois grands Canaux qui traverſent la Ville d'un bout à l'autre. On voit ſur le premier la Cour du Prince, qui étoit autrefois le Couvent de Ste. Agathe, & l'Hôpital de St. Jerôme, comme auſſi un grand bâtiment qui ſert d'arſenal pour toute la Province. Il eſt rempli de toutes ſortes d'armes, pour armer, en cas de beſoin, ſoixante à quatre-vingt mille hommes.

Près du ſecond Canal il y a la grande Egliſe, ornée d'une belle Tour, qui étoit dédiée autrefois à St. Barthelemi & à St. Hippolyte. C'eſt là qu'on voit le tombeau du fameux Amiral Martin Harperts Tromp, que les Etats-Généraux firent dreſſer pour éterniſer la mémoire de ce grand homme. Sa ſtatue eſt de marbre blanc, couchée ſur ſon tombeau, autour duquel ſont repréſentés des trophées d'armes & le récit des batailles navales qu'il a livrées aux Anglois, avec une Epitaphe. Il fut tué l'an 1663.

Sur le troiſieme Canal eſt l'Egliſe neuve, qui eſt très-magnifique, dédiée à la très-ſainte Vierge & à Ste. Urſule. Elle

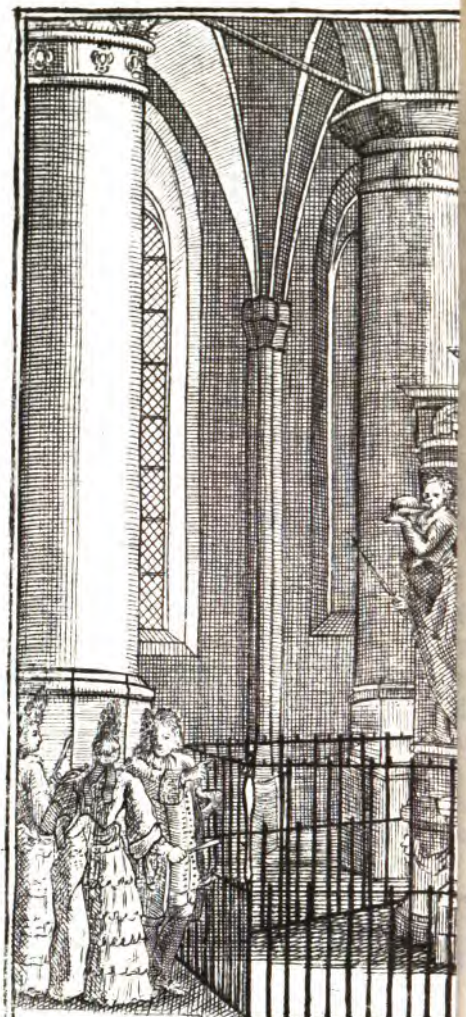

TOMBE DES PRI

DELFT.

à une groſſe Tour, dans laquelle il y a un carillon des plus harmonieux de tout le Pays, compoſé de plus de mille cloches, dont les premieres n'ont que la groſſeur de la tête d'un homme, & les dernieres peuvent égaler les plus groſſes cloches de Hollande. Au même endroit où étoit autrefois le grand Autel, on a dreſſé, l'an 1620, le ſuperbe Mauſolée des Princes d'Orange. La ſtatue du Prince Guillaume, Fondateur de la République de Hollande, paroît au milieu; les piliers ſont quatre colonnes de marbre, où ſont adoſſées quatre figures de bronze, qui repréſentent les quatre Vertus Cardinales. On voit à ſes pieds les ſtatues du Prince Maurice & du Prince Fréderic, ſes deux fils.

Mort de Guillaume I, Prince d'Orange.

C'eſt dans la Ville de Delft que le Prince d'Orange, Guillaume I, périt malheureuſement, par un aſſaſſinat qui fut ordonné & récompenſé par Philippe II, Roi d'Eſpagne. Ce Monarque irrité contre ce Prince, qui lui enlevoit une partie de ſon domaine dans les Pays-Bas, avoit fait publier un Edit ou Ordonnance, datée de Madrid, le 15 Mars 1580, par laquelle il promettoit, *en parole de Roi, & comme Miniſtre de Dieu*, à quicon-

DELFT. que tueroit le Prince d'Orange, vingt-cinq mille écus d'or en argent comptant, ou en fonds de terre, au choix de celui qui exécuteroit cette proscription, lequel seroit en outre ennobli avec tous ses complices, à qui, par le même Edit, il promettoit d'autres récompenses. Il envoya cet Edit au Duc de Parme, alors Gouverneur des Pays-Bas, avec ordre de le faire publier dans toute l'étendue de son Gouvernement. Le Duc de Parme, qui vraisemblablement n'approuvoit pas une pareille violence, différa de le publier jusqu'au mois de Juin suivant; & il assura dans sa Lettre circulaire, qu'il ne le faisoit que sur des ordres pressants & réitérés du Roi, qui s'en étoit expliqué dans deux Lettres consécutives.

Le Prince d'Orange répondit à cette Ordonnance par une invective sanglante contre le Roi d'Espagne, datée du 4 Février 1581, qu'il fit imprimer en Flamand & en François, & qu'il envoya dans toutes les Cours de l'Europe, mais qui ne parut que dix mois après l'Edit de Philippe II.

L'Edit ne laissa pas de produire l'effet que Philippe en attendoit. Un nommé Jaurégui fut le premier assassin qui en-

treprit de gagner la récompenſe promiſe au Meurtrier du Prince d'Orange; mais il manqua ſon coup, & ne lui fit qu'une bleſſure, dont il guérit. Cet accident auroit dû le rendre plus attentif à ſe précautionner contre le péril qui le menaçoit. Mais, ou il négligea trop de prendre ſes précautions, ou en les prenant, il ne put éviter ſa deſtinée : il ne ſe défioit que des Eſpagnols & des Italiens, auxquels il avoit interdit l'entrée de ſa maiſon; & il ne ſongeoit pas à en exclure les Françomtois, Sujets du Roi d'Eſpagne, dont un prit la réſolution de l'aſſaſſiner. DELFT.

L'an 1584, arriva à Delft un jeune homme de vingt-ſept ans, qui donna, en paſſant, au Prince une Lettre, où il avoit pris le nom *François Guion*, ajoutant qu'elle contenoit de grands ſecrets. Le lendemain Guion s'adreſſa à Pierre de Villiers, * Secretaire du Prince, auquel il déclara qu'il étoit de Beſançon, qu'il avoit toujours été bon ſerviteur de la Maiſon d'Orange, qui poſſédoit alors

* Ce Villiers étoit un François, que l'on dit avoir compoſé le Manifeſte que le Prince d'Orange avoit fait publier contre le Roi d'Eſpagne.

DELFT. la Vicomté de Beſançon, & qu'il étoit venu pour rendre un ſervice ſignalé. Il eut d'abord créance, en montrant quantité de blanc-ſignés du Comte de Mansfeld, Gouverneur de Luxembourg, qu'il diſoit avoir eus par le moyen de ſon couſin, Secretaire de ce Comte.

Le Prince d'Orange crut qu'on pourroit faire un bon uſage de ces blanc-ſignés. En ayant communiqué avec Deſpruneaux, Miniſtre du Duc d'Alençon, il fut conclu que Guion accompagneroit Caron, Seigneur de Schoonwal, qui s'en retournoit en France, & que ſes blanc-ſignés ſerviroient de paſſeport au Seigneur de Biron, qui alloit être Gouverneur de Cambray. Tandis que Guion étoit en France, le Duc d'Alençon mourut. Caron n'en trouva pas de plus propre que lui, pour porter cette nouvelle au Prince d'Orange. Guion vint à Delft; & pour mieux couvrir ſon deſſein, il donna ſa Lettre, pour qu'on la remît au Prince, qui fit venir Guion dans ſa chambre, tandis qu'il étoit encore au lit. Il avoua que s'il eût eu alors une dague ou un canif, il en auroit percé le Prince d'Orange. Ses dépêches faites, on lui ordonna de retourner vers

Caron. Il pria qu'on voulût le ſoulager de quelque argent, & le Prince d'Orange lui fit donner douze écus, avec leſquels il acheta un piſtolet d'un Soldat aux Gardes; mais trouvant qu'il faiſoit faute, il en acheta deux autres d'un Sergent, qu'il trouva meilleurs. DELFT.

Le 10 Juillet 1584, il attendit que le Prince deſcendît pour aller dîner. Il lui demanda un paſſeport, mais d'un air ſi déconcerté, que la Princeſſe d'Orange s'en apperçut, & demanda au Prince ce que vouloit cet homme de mauvaiſe mine. Le Prince lui répondit qu'il demandoit un paſſeport, qu'il lui feroit donner. Pendant le dîné, l'Aſſaſſin ſe promena aux environs de l'écurie, derriere l'Hôtel tirant vers les remparts. Le Prince ſortant enſuite de la ſalle, le Meurtrier ſe mit derriere un pilier de la galerie, ayant ſous l'aiſſelle les deux piſtolets qu'il avoit achetés, & tenant de la main droite un papier, comme ſi c'eût été un paſſeport à faire ſigner.

Comme le Prince d'Orange paſſoit, & qu'il avoit le pied ſur le premier degré de l'eſcalier, l'Aſſaſſin lui tira ſi adroitement l'un de ſes piſtolets, que perſonne ne put dire d'où venoit le coup.

DELFT. Le Prince en fut percé du côté gauche au droit, au travers de l'eſtomac & des parties nobles. On le porta dans la ſalle où il avoit dîné, & il y rendit auſſi-tôt l'eſprit. Le Meurtrier eſſaya de s'échapper par les écuries; & il alloit enjamber la muraille pour ſe jetter de haut en bas dans le foſſé, lorſqu'il fut pris par un Laquais & par un Hallebardier. Quelques autres y ſurvinrent, & l'emmenerent à la Cour. On lui donna à entendre qu'il avoit manqué ſon coup, l'Aſſaſſin en témoigna du regret. Il avoua que ſon véritable nom étoit *Baltaſar Girard*, & qu'il étoit de Ville-Franche, en Bourgogne; qu'il y avoit ſix ans qu'il méditoit ce coup; & même que la premiere penſée lui en étoit venue à la Pacification de Gand.

Le 14 Juillet 1584, on lui prononça ſa ſentence, pour en ſubir l'exécution le lendemain. Quoiqu'il eût eu les pieds à demi rôtis ſur la torture, il marchoit intrépidement au lieu du ſupplice, entre deux Bourreaux. Il avoit les cheveux, la barbe & tous les poils de ſon corps raſés, parce que n'ayant jamais crié dans la queſtion, on s'imaginoit qu'il avoit quelque charme. Ayant eu

la main long-temps dans le gaufrier ardent, il la leva, comme pour la montrer. Le Criminel eſſaya enſuite de ſe lever avec tant de force, que les Bourreaux en eurent peur. Cependant on lui preſſa la main meurtriere entre deux fers étincelants, & puis il fut tenaillé en huit endroits de ſon corps, & coupé en quatre quartiers tout vif, en commençant par le bas du ventre. On lui arracha le cœur, qu'on lui jetta au viſage; ſa tête fut fichée ſur la Tour de l'Eſcoutete, & ſes quartiers furent expoſés aux boulevards de la Ville. DELFT.

Le 24 Juillet, on fit la pompe funebre du Prince. Son fils cadet n'ayant que huit mois, & ſon ainé étant entre les mains des Eſpagnols, le puîné, Maurice, conduiſit le deuil, ayant à ſa droite Gerard Truchſes, autrefois Electeur de Cologne; à ſa gauche, le Comte de Hohenlo; & derriere, les Comtes de Naſſau, ſes couſins-germains, ſuivis du Comte de Solms, qui fermoit le deuil. Son corps fut porté à la grande Egliſe de Delft, où étoit ſon tombeau. Ce Prince mourut âgé de 51 ans, 11 mois & 25 jours.

Philippe II donna aux Héritiers du

DELFT. misérable qui l'avoit assassiné, comme un équivalent de la somme qui leur étoit promise par l'Edit de Proscription, les trois Seigneuries de Livremont, d'Hostal & de Dampmartin, situées en Franche-Comté; & en 1590 il ordonna au Duc de Parme de leur faire payer encore la somme de quatre mille florins, en dédommagement du délai que cette récompense avoit souffert.

Delft éprouva les malheurs de la guerre, lorsqu'Albert de Baviere, Comte de Hollande, l'ayant pris après un siege de sept semaines, fit payer aux Bourgeois une amende de dix mille écus.

Du temps des Catholiques, il y a eu dix Couvents, sans compter les Hôpitaux & les Chapelles; des Récollets, reçus l'an 1448; des Carmes, des Alexiens, des Freres vivants en commun, des Clarisses, qui se sont retirées à Mons du temps de la révolte; des Religieuses de Ste. Ursule, de Ste. Anne, de Sainte-Agnès, de Ste. Barbe & de Ste. Agathe, dont le Directeur, Corneille Musius, digne & savant Prêtre, fut cruellement mis à mort à Leyde, l'an 1572, à l'âge de 72 ans, par ordre de Guillaume de Lumay, Colonel au Service

des Etats, qui fut auſſi l'auteur de la mort des Martyrs de Gorcum. DELFT.

La Maiſon des Orphelins entretient ordinairement trois cents pauvres enfants. Les deux Chambres des Compagnies des Indes Orientales & Occidentales qui ſont établies à Delft, ainſi que l'Arſenal de la Province, méritent auſſi l'attention.

Il y a eu près de la Ville une belle Chartreuſe, fondée l'an 1470, par François de Borſſele, Seigneur d'Oſtrevant, ſecond mari de Jacqueline de Baviere, Comteſſe de Hollande. Cent ans après ſon établiſſement, elle a été ruinée par les rebelles; & un de ſes Religieux, nommé Juſte van Schoonhove, natif de Tergouw, fut cruellement mis à mort pour la défenſe de la Foi Catholique, par les gens du Comte de Lumay.

On voyoit encore près de la Ville une belle Prévôté de Religieuſes de l'Ordre de Prémontré, nommée *Koninckx-Velt*, fondée l'an 1255, par Richarde, ſœur de Guillaume II, Roi des Romains & Comte de Hollande; mais elle a été détruite durant les guerres de Religion, de même que tous les autres Couvents.

DELFT. Le Bourg de Delfs-Have, qui eſt le Havre de Delft, eſt un bel endroit, ſitué ſur la Meuſe, entre Rotterdam & Schiedam, à deux lieues de la Ville de Delft, dont il dépend. Albert de Baviere, Comte de Hollande, accorda à ceux de Delft le privilege de tirer un Canal depuis le Village d'Overſchie juſqu'à Delfs-Have; c'eſt par le moyen de ce canal & de ſes grandes écluſes, que les barques vont à Delft, à La Haye & ailleurs, avec tant de régularité, qu'après l'heure ſonnée on n'attendroit pas un ſeul moment pour partir, fût-ce pour un Bourguemeſtre. Les habitants s'adonnent beaucoup à la navigation.

Pierre Hein, Amiral de la Flotte des Etats-Généraux, étoit natif de Delfs-Have; il partit avec pluſieurs vaiſſeaux l'an 1628, &, après avoir déſolé les Côtes d'Eſpagne & de Portugal, il enleva auſſi aux Eſpagnols les Galions qui venoient du Pérou & du Mexique. La priſe conſiſtoit en ſept millions & deux cents mille livres d'argent, trois millions & ſix cents mille de marchandiſes, & quatre millions en canons & autres équipages. On en diſtribua la moitié aux Aſſociés de la Compagnie

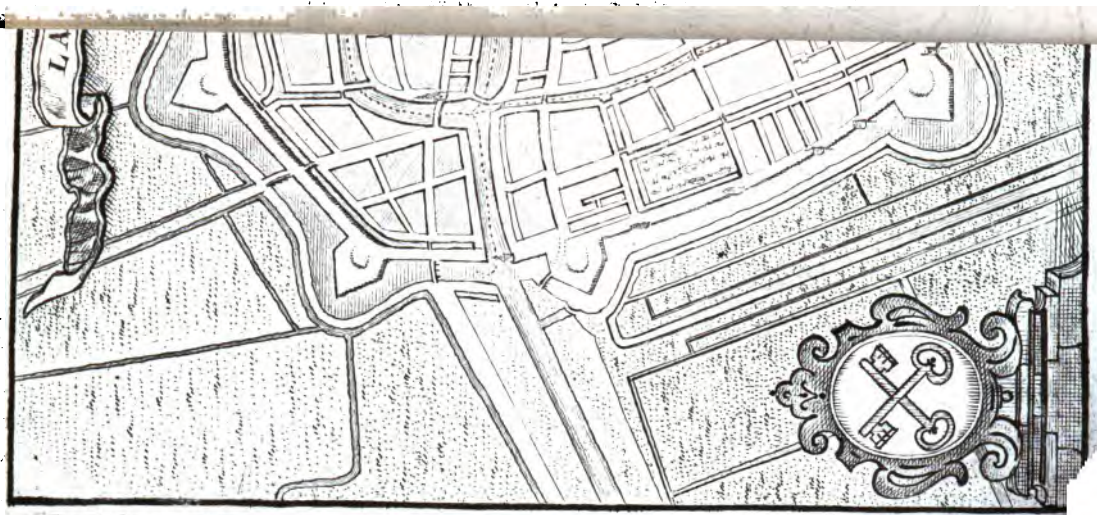

es Indes Occidentales, qui y gagnent cinq cents pour cent; & pour éterniſer la mémoire de cet Amiral, quoiqu'il fût de baſſe naiſſance, on lui a depuis dreſſé un ſuperbe Mauſolée dans le vieux Temple de Delft. *

DELFT.

## *LA VILLE DE LEYDE.*

PTolomée fait mention de cette Ville ſous le nom de *Lugdunum Batavorum;* & Antonin, dans ſon Itinéraire, ſous celui de *Caput Germanorum;* ce qui fait connoître ſon ancienneté. Elle tient le quatrieme rang entre les ſix principales Villes de la Hollande, & c'eſt la Capitale d'un petit Canton de Pays, appellé *Rhynland*, ou Terre du Rhin, qui comprend quarante-neuf Bourgs ou Villages.

Ses rues ſont extrêmement propres, larges & longues, diviſées par de très-beaux canaux; & c'eſt, ſans contredit, la plus grande & la plus belle Ville de la Hollande après Amſterdam, & une des

* Les Armes de Delft ſont d'argent au pal de ſable.

LEYDE. plus agréables de toute l'Europe. Sa ſituation eſt très-avantageuſe, étant preſqu'au centre des autres Villes de Hollande. Delft & La Haye n'en ſont qu'à trois lieues, Harlem & Tergouw à cinq, Utrecht & Dort à ſept, & Amſterdam à huit. On peut aller à cette derniere Ville par quatre voies différentes: 1°. Par le grand Lac de Harlem, qui ſert en même temps pour nettoyer ſes canaux; 2°. par le canal nouvellement fait de Leyde à Harlem; 3°. en chariot ou à cheval, & enfin en bateau de nuit, qui prend ſa route du côté de Leyde par Leyderſdorp.

Son circuit eſt d'une lieue & demie; ſes foſſés ſont bordés de beaux arbres, & l'on voit d'un côté le rempart, & de l'autre des jardins & des prairies. Il y a huit Portes, & l'on y tient tous les deux ans deux Foires franches. Elle eſt ſituée ſur l'ancien lit du Rhin, qui paſſant au travers de la Ville, le diviſe en trente-une Iſles; outre dix-neuf autres, où l'on peut aborder facilement par des ponts très-commodes. Le Rhin rejoignant toutes ſes eaux, ſort de la Ville par la Porte blanche. On y compte juſqu'à cent quarante-cinq Ponts, dont il

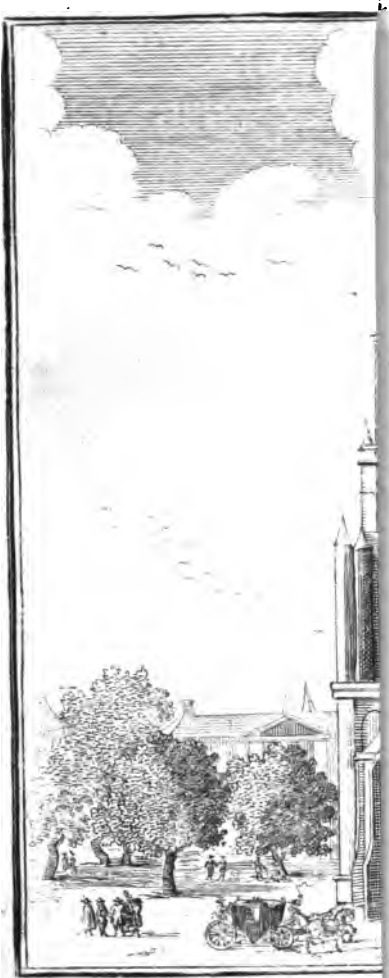

y en a plus de cent qui ſont bâtis de pierre de taille. LEYDE.

L'antiquité de Leyde ſe prouve par un lieu fort élevé, nommé *le Burght*, qui a environ cent cinquante pas de circuit, & qui eut autrefois des Burghgraves ou des Vicomtes iſſus de l'illuſtre famille de Waſſenaer, dont pluſieurs ont été Chevaliers de la Toiſon d'or. Marie de Waſſenaer porta cette Vicomté en mariage, l'an 1546, à Jacques, Comte de Ligne.

En 1651, le Prince de Ligne vendit au Magiſtrat de Leyde toute la juriſdiction & prérogative dont les Seigneurs de Waſſenaer avoient joui ci-devant à raiſon dudit Burght; les quatre Bourguemeſtres régnants y mirent à ce ſujet une Inſcription publique. On croit que le Burght a été bâti par les Saxons. On découvre de là tout le Pays d'alentour; on y monte par des degrés, & il eſt bordé de pluſieurs arbres fruitiers.

La principale Egliſe eſt un des plus beaux édifices qui ſoient en Hollande, dont la voûte eſt d'une grande élévation, ſoutenue par trois rangs de colonnes; elle fut dédiée à St. Pierre dès l'an 1321.

LEYDE. L'Egliſe de St. Pancrace fut conſacrée en 1315. Jean d'Arckel, Evêque d'Utrecht, y fonda, en 1344, un Chapitre de Chanoines, avec un Prévôt & un Doyen. Les commencements de cet édifice étoient très-ſuperbes, mais le deſſein n'en fut pas continué. En 1370, on acheva de bâtir l'Egliſe de Notre-Dame, qui ſert aujourd'hui de Temple aux François & aux Wallons. Joſeph-Juſte Scaliger y a été enterré : ce ſavant homme naquit à Agen, en France, en 1540. Ayant fait ſes études dans l'Univerſité de Paris, les Curateurs de celle de Leyde l'attirerent chez eux, où il profeſſa, pendant ſeize ans, les Langues Grecque & Hébraïque, & la Critique des Auteurs. Il y mourut l'an 1609.

On a bâti encore depuis quelques années un nouveau Temple pour les Réformés, qui eſt d'une figure ronde & dont l'architecture eſt fort eſtimée. Il y avoit autrefois, du temps des Catholiques, pluſieurs Couvents de Religieux & de Religieuſes, une Commanderie de l'Ordre Teutonique, des Récollets admis l'an 1445, des Alexiens, des Religieuſes Dominicaines, fondée l'an 1440; celles de ſainte Barbe, c

Ste. Agnès, de Ste. Cécile, de Ste. Urſule, & de St. Michel, outre les Monaſteres des Religieuſes dites de Rome, d'Abcoude & de Nazareth : mais les Réformés les ont employés à d'autres uſages, & chaſſé les Religieux & les Religieuſes. LEYDE.

En 1389 la Ville fut agrandie du côté du midi. En 1419 elle fut aſſiégée & priſe par le Comte Albert de Baviere, contre lequel elle s'étoit révoltée, tenant le parti de l'Evêque d'Utrecht. Le ſiege de l'an 1574 fut bien plus mémorable ; les Eſpagnols s'étant emparés de Harlem, & ayant été obligés de lever le ſiege d'Alcmaer, vinrent aſſiéger la Ville de Leyde. Le Comte Louis de Naſſau, frere du Prince d'Orange, y accourut avec les Troupes de l'Etat : les Eſpagnols en étant avertis, & ne ſe ſentant pas aſſez forts, abandonnerent alors leur entrepriſe ; mais quelque temps après, s'étant renforcés par de nouvelles Troupes, ils retournerent à Leyde pour en faire le ſiege, ſous le commandement de François Valdez : ce Général ayant pris les dehors de la Place, & ne croyant pas qu'elle pût être priſe par la force, réſolut de l'affamer Siege de Leyde.

EEYDE. par un blocus. On ne ſauroit croire ce que ſouffrirent alors les Bourgeois; ils ſignalerent néanmoins leur conſtance en cette occaſion, en ſoutenant un ſiege de cinq mois, ſans que ni la famine ni la peſte, qui les avoient réduits à une miſere extrême, leur euſſent fait perdre courage. Les femmes même bordoient les remparts & faiſoient tous les devoirs de Soldats, animées par l'exemple d'une femme d'un courage mâle, nommée Kennava. Elle parut avec ſes Compagnes dans toutes les ſorties qu'on faiſoit ſur les Eſpagnols : ce qui ne donna pas moins de courage aux aſſiégés, que d'admiration aux aſſiégeants. Cependant la néceſſité devint ſi grande, que plus de ſix mille perſonnes y moururent, & qu'il n'y reſtoit plus que cent & ſept muids de bled pour nourrir les quatorze mille habitants qui reſterent. Valdez l'ayant appris, fit ſommer de nouveau les habitants de ſe rendre : mais ils répondirent fiérement, qu'ils ne manqueroient pas de vivres, tandis que le bras gauche leur reſteroit, & qu'ils le mangeroient s'il en étoit beſoin, ſe réſervant le bras droit pour défendre leur liberté.

Adrien van de Werf, Bourguemeſtre de la Ville, fit paroître en cette conjoncture une conſtance & un courage admirable. Se voyant excité par quelques habitants à ſe rendre, il leur dit: *Mes amis, puiſque je dois mourir, il ne m'importe que ce ſoit par vous ou par l'ennemi. Mettez mon corps en pieces, & partagez-le entre vous. Je mourrai content, ſi ma mort vous peut être utile.* On fit pendant le ſiege une eſpece de monnoie de papier, dont il ſe trouve encore des pieces chez les curieux, avec ces Inſcriptions; HÆC LIBERTATIS ERGO; PUGNO PRO PATRIA. LEYDE.

Vers le mois d'Octobre, lorſque les aſſiégés étoient ſur le point de ſe rendre, on leur fit ſavoir, par le moyen de quelques pigeons, qu'on vouloit les ſecourir. On les lâchoit vers la Ville avec de petits tuyaux à leurs pattes, qui renfermoient des lettres, & on garde encore aujourd'hui ces pigeons embaumés, dans la Maiſon-de-Ville, pour une mémoire perpétuelle. Enfin, le 3 Octobre, les digues de la Meuſe & de l'Iſſel ayant été percées, Louis Boiſot, Amiral de Zélande, y fit entrer

LEYDE. un ſecours conſidérable, par le m
des bateaux à fond plat. Les aſſiége
épouvantés d'une inondation ſi ſul
& voyant que la Ville étoit ſecou
abandonnerent les Forts qu'ils av
conſtruits pour l'affamer. En mém
de cette délivrance, dont on fait
Fête annuelle le 3 d'Octobre, les
bitants de Leyde repréſentent de
en ſept ans le ſpectacle de ce ſiege

Guillaume, Prince d'Orange, q
qu'il ne fût qu'à demi guéri d'une
ladie dangereuſe dont il avoit été
qué, ſe fit tranſporter en cette Vi
pour remercier les Bourgeois de
généreuſe réſiſtance. Il y fit pluſie
gratifications, tant à l'Amiral Bo
qu'à Janus Douza, Seigneur de N
wyck, qui avoit commandé dans
Ville; il en fit de même aux Officier
aux Soldats. Il accorda pluſieurs be
Privileges à la Ville, dans laquelle

Univerſité de Leyde. fonda, l'an 1575, cette fameuſe U
verſité, qui eſt la premiere de toute
Hollande. Jacques Douza en fut le p
mier Curateur; emploi digne de ſes m
rites, de ſa capacité & de ſon éruditi

Le 8 Février, on commença à y fa
des Actes & à y donner des leçons p

bliques : & tous les ans, au même jour, on fait l'Inſtallation d'un nouveau Recteur, qui fut choiſi autrefois par le Prince d'Orange ; mais maintenant ce choix appartient aux Etats-Généraux. LEYDE.

Outre le Recteur, il y a trois Curateurs de cette Académie, qui ont ſoin de la maintenir dans ſon luſtre, & d'y attirer les plus beaux Eſprits des Pays étrangers. Les Etats-Généraux paient annuellement la ſomme de cinquante-huit mille florins, pour l'entretien des Profeſſeurs, qui y enſeignent la Médecine, les Droits, la Philoſophie, la Théologie Proteſtante, les Mathématiques, le Grec, l'Hébreu, & toutes les autres Langues ſavantes & étrangeres.

On vit ici à meilleur marché que dans la plupart des autres Villes voiſines. Les Etudiants y obſervent une bonne diſcipline, & jouiſſent de pluſieurs Privileges. Il y en a de toutes ſortes de Nations, & pour toutes ſortes de Sciences, principalement des Médecins, dont l'Ecole y fleurit particuliérement. Les Seigneurs Allemands & Bohémiens y viennent étudier en quantité, pour le Droit public. L'Ecole publique de l'Univerſité étoit autrefois un Couvent de Religieu-

LIVRE. ſes : le feu s'y étoit mis malheureuſement l'an 1616; mais on l'a rebâtie & embellie dans la ſuite, telle qu'on la voit à préſent.

On voit au-deſſus de cette Ecole une Tour pour ſervir d'Obſervatoire aux Aſtronomes, & on y trouve tous les inſtruments néceſſaires pour cette ſcience. Il y a une très-belle & très-exquiſe Bibliotheque fournie de quantité de rares & anciens Manuſcrits. Pluſieurs Savans ont eu ſoin de l'enrichir : Scaliger lui laiſſa tous ſes Livres Hébreux; Bonaventure Vulcain & Chrétien Hugenius, tous leurs Manuſcrits; Golius & Warnerus, tous les Livres qu'ils avoient apportés du Levant; outre les Livres du ſavant Iſaac Voſſius, que l'Univerſité a fait acheter en Angleterre, & une belle Sphere automatique.

Le Jardin Botanique, commencé l'an 1593, mérite auſſi la vue des Etrangers, ainſi que la ſalle d'Anatomie, qui ſervoit autrefois de Chœur à l'Egliſe des Béguines. On y voit quantité de ſquélettes grands & petits, tant d'hommes que d'animaux. Il y a au milieu une table, ſur laquelle on diſſeque les corps morts; & il y a pluſieurs baluſtres, qui vont à l'en-

tour en forme d'amphithéâtre, pour placer les ſpectateurs. Entre les choſes de remarque qu'on voit dans cette ſalle, il y a le portrait d'un Payſan de Pruſſe, nommé André Grunheim, qui, à l'âge de 22 ans, avala un fort grand couteau, comme il s'en ſervoit pour enfoncer une groſſe arrête qu'il avoit dans la gorge, & qui l'étouffoit. On fut contraint de lui ouvrir l'eſtomac, pour en tirer le couteau; après quoi il vécut encore huit ans. Cette hiſtoire, qui arriva, dit-on, l'an 1635, eſt circonſtanciée dans une Inſcription que tout le monde peut voir au Théâtre Anatomique.

Vis-à-vis de l'Anatomie, on voit un College que les Etats de Hollande fonderent dès l'an 1591, avec des biens Eccléſiaſtiques confiſqués, pour trente à quarante Etudiants en Théologie, qu'ils nomment *Proponants*, d'où ils tirent leurs plus habiles Miniſtres de la Religion prétendue Réformée.

On n'entreprendra point ici de faire un dénombrement exact de tous les Savants qui ſe ſont diſtingués dans l'Univerſité de Leyde; mais il y en a pluſieurs, dont les travaux ont fait tant d'honneur aux Provinces Belgiques, où

LEYDE. ils étoient nés, que tout ce qui peut contribuer à honorer leur mémoire appartient proprement à cet Ouvrage.

Savants de Leyde. Janus Douza, qui fut le premier curateur de cette Univerſité, lorſqu'elle fut fondée par Guillaume I, Prince d'Orange, naquit à Norwick, le 5 Décembre 1545; ſon vrai nom étoit *Vanderdoes*. Mais les Savants de ce temps-là étoient dans l'uſage de latiniſer leurs noms propres, & ils ont ſu quelquefois les rendre tellement illuſtres, qu'ils ont fait oublier celui qu'ils portoient dans leur Patrie, & qu'ils ne ſont plus connus que ſous celui qu'on leur donnoit dans la République des Lettres. C'eſt ainſi que les deux *Scaliger* ne ſont plus connus par le nom de *Leſcalle*, ni Grotius par celui de *Groot*, ni Douza par celui de *Vanderdoes*. Celui-ci ne fut pas ſeulement un grand homme d'Etat & un bon Guerrier, il étoit en même temps un ſavant du premier ordre. Il publia des Notes ſur les anciens Auteurs, tels que Salluſte, Petrone, Catulle, Plaute, avec des Poéſies Latines, & beaucoup d'autres Ouvrages qui le firent appeller *le Varron* de

la Hollande. Il mourut de la peſte à La Haye, le 12 Octobre 1604, âgé de 59 ans. Il laiſſa quatre fils, qui tous héritérent de la ſcience & de la réputation de leur pere. L'ainé, nommé *Janus* comme lui, fut Poëte, Philoſophe & Mathématicien, quoiqu'il ſoit mort en 1597, à l'âge de 26 ans. Le ſecond, nommé *Georges*, fut ſavant dans les Langues Orientales. Le troiſieme, nommé *François*, publia, en 1600, les Epîtres de *Jules-Céſar Scaliger*, avec un Commentaire ſur le Livre d'Ariſtote, qui a pour titre : *Hiſtoire des Animaux*. Enfin le quatrieme, nommé *Théodore*, ſe fit connoître par des Notes ſavantes ſur la chronologie de *George Logothere*. L'ainé avoit eu la charge de garde de la Bibliotheque de Leyde.

SAVANTS DE LEYDE.

II. Quoique le fameux Juſte-Lipſe ait été Profeſſeur dans l'Univerſité de Louvain, où il a fini ſes jours, il avoit brillé auparavant dans celle de Leyde : il étoit né à Iſque, près de Bruxelles, le 18 Octobre 1547. Il donna, dès ſa jeuneſſe, tant de marques de génie, que le Cardinal de Granvelle le prit pour être un de ſes Secretaires ; & c'eſt par cette raiſon qu'il prenoit le titre de *Conſeil-*

SAVANTS DE LEYDE.

*ler de l'Empereur Charles-Quint.* Il obtint enſuite une Chaire de Profeſſeur en Hiſtoire dans l'Univerſité de Leyde, où il ſe fit Proteſtant. Il eut pour Ecolier, Maurice, Prince d'Orange; il publia en 1689, un Livre contre la tolérance civile, dans lequel il entreprit de prouver qu'il falloit pourſuivre par le fer & par le feu, ceux qui embraſſoient une Religion différente de celle de l'Etat; il ſembloit juſtifier par-là les rigueurs de l'Inquiſition, & les cruautés du Duc d'Albe, qui avoient occaſionné tant de troubles dans les Pays-Bas. Son Livre fit du bruit: on écrivit pour le réfuter; & au-lieu de répondre à ſes Adverſaires, il ſortit de Leyde, ſous prétexte qu'il avoit beſoin d'aller prendre les eaux de Spa, & il ſe rendit à Louvain. Il y fit abjuration du Calviniſme, & rentra dans le ſein de l'Egliſe, qu'il avoit abandonnée. On lui donna bientôt une Chaire de Profeſſeur. Il fit voir par ſes Ouvrages, qu'il avoit une profonde connoiſſance de l'Hiſtoire & des Antiquités Romaines. Il compoſa quelques Ecrits, pour juſtifier la dévotion des Peuples envers la ſainte Vierge; & il fit préſent d'une plume d'argent à

l'Egliſe de Notre-Dame de Halle, à laquelle il légua, par ſon Teſtament, ſa Robe de Docteur. Tous ſes Ouvrages, qui ſeront des preuves immortelles de ſon érudition, ont été recueillis & imprimés en ſix volumes *in-folio*. Il mourut à Louvain le 23 Mars 1606, âgé de 58 ans.

SAVANTS DE LEYDE.

III. La Chaire que Juſte-Lipſe avoit eue à Leyde, fut remplie après lui, par le célebre Paul Mérula, natif de Dort, en Hollande, qui mourut en 1607, âgé de 49 ans, après avoir publié quantité d'Ouvrages qui lui ont acquis une juſte réputation parmi les Savants.

IV. Gerard-Jean Voſſius, dont le vrai nom étoit *Vos*, naquit dans un Village du Palatinat, où ſon pere étoit Miniſtre d'une petite Egliſe Proteſtante; mais ſa famille étoit établie dans les Pays-Bas. Il fut d'abord Directeur du College de Dordrecht, & enſuite Profeſſeur en éloquence & en Chronologie à Leyde, d'où on le tira, en 1643, pour le faire Profeſſeur en Hiſtoire à Amſterdam. Il y mourut en 1649, âgé de 72 ans. Ses Ouvrages ont été recueillis & imprimés dans cette Ville en neuf volumes *in-folio*. Il a écrit ſur les Hiſtoriens &

SAVANTS DE LEYDE.

ſur les Poëtes Grecs & Latins ; ſur l'Hiſtoire du Pélagianiſme, des Inſtitutions ſur la Rhétorique, la Grammaire & la Poéſie. Tous ces Ouvrages ſont très-eſtimés. Il laiſſa cinq fils, qui ſe ſont tous adonnés aux Sciences & aux Belles-Lettres. L'ainé de tous, nommé Denis, qui mourut en 1633, à l'âge de 22 ans, étoit un prodige d'érudition pour ſon âge. On prétend qu'il ſavoit déja huit Langues, outre ſa Langue naturelle ; ſavoir : le Latin, le Grec, l'Hébreu, le Caldéen, l'Arabe, le François, l'Italien & l'Eſpagnol ; & s'il ne les entendoit pas toutes parfaitement, c'étoit beaucoup qu'à cet âge il commençât à les entendre. On croit que ſon application à l'étude avança la fin de ſes jours.

Le ſecond, nommé *François*, mort en 1645, avoit compoſé un Poëme Latin, ſur une victoire navale, remportée par l'Amiral Tromp.

Le troiſieme, nommé *Gerard*, comme ſon Pere, a donné une Edition de *Velleius Paterculus*, avec des Notes pleines d'érudition.

Le quatrieme, nommé *Matthieu*, fut l'Auteur d'une Chronique de Hol-

lande & de Zélande, écrite en Latin, que l'on a imprimée en deux volumes, *in-quarto*, qui eſt très-eſtimée. SAVANTS DE LEYDE.

*Iſaac*, né à Leyde en 1618, eut encore plus de réputation que les quatre autres. On peut dire qu'il n'y a peut-être jamais eu de Famille qui ait été à la fois auſſi nombreuſe & auſſi ſavante que celle-là.

V. Iſaac Voſſius étoit, ſans contredit, un homme d'une érudition très-vaſte, & très-étendue; il l'a bien fait voir dans ſa *Chronologie ſacrée*, dans ſon *Traité des Sybilles*, dans ſon Edition des *Epîtres de ſaint Ignace, Martyr*, & dans les autres Ouvrages qu'il a donnés au Public; mais c'étoit en même temps un homme dominé par une imagination vive & impétueuſe, qui le rendoit peu juſte & peu conſéquent dans ſes principes. Il publioit des Livres pour prouver que la verſion des Septante étoit divinement inſpirée, & il étoit perſuadé que le Texte même de l'Ecriture n'avoit pas été fait par aucune inſpiration divine : il étoit d'ailleurs d'une crédulité imbécille ſur tout ce qui lui paroiſſoit extraordinaire & merveilleux; & c'eſt de lui que Charles II, Roi d'Angleterre, diſoit aſſez

SAVANTS DE LEYDE.

plaisamment, que c'étoit *un Théologien qui croyoit tout hors la Bible.*

Malgré tous ses travers, sa réputation étoit si grande, qu'il fut un des Savants que la Reine Christine fit venir en Suede pour lui apprendre le Grec, & pour former sa bibliotheque, & il demeura auprès d'elle jusqu'à son abdication.

Ce fut aussi à lui que Mr. Colbert écrivit, en 1663, cette fameuse Lettre que le Président Hénaut rapporte toute entiere dans son Abrégé Chronologique, par laquelle ce Ministre lui annonçoit une gratification que le Roi Louis XIV l'avoit chargé de lui faire tenir, quoiqu'il ne fût pas son Sujet, & seulement pour lui faire connoître le zele de ce Monarque pour le progrès des Sciences, dans tous les Pays de l'Europe. Ce Savant, si recherché & si bien payé, fut appellé en Angleterre, où il mourut Chanoine de Windsor, l'an 1688, âgé de 71 ans.

VI. *Daniel Heinsius*, Professeur en Histoire, & Bibliothécaire de l'Université de Leyde, étoit né à Gand, l'an 1580 : il avoit été Disciple de Joseph Scaliger, auquel il succéda ; il s'y rendit célebre par ses Ouvrages, & il mou-

rut

rut le 25 Février 1655, âgé de 75 ans. Il laiſſa un fils, nommé

SAVANTS DE LEYDE.

VII. Nicolas Heinſius, qui a commenté Virgile & quelques autres Auteurs Latins, & qui a donné un volume de Poéſies Latines de ſa façon, qui ont été fort eſtimées.

Antoine Heinſius, qui fut grand Penſionnaire de Hollande, depuis l'an 1690 juſqu'à l'an 1720, étoit fils de Nicolas & petit-fils de Daniel Heinſius. Il ne fit point de Vers Latins comme ſon pere; mais il gouverna la Hollande pendant tout le temps qu'il occupa cette premiere Charge de l'Etat: il fut chéri & favoriſé du Roi Guillaume; il eut toute la confiance du Prince Eugene & de Milord Marleborough: & ces trois hommes réunis, formerent enſemble une eſpece de triumvirat, qui cauſa d'étranges inquiétudes à la France pendant pluſieurs années, juſqu'à lui faire craindre que l'Armée des Alliés ne pénétrât juſques dans l'intérieur du Royaume.

VIII. François Raphelengius, né à Lannoy, près de Lille, le 17 Février 1539, fut Profeſſeur en Langues Orientales dans l'Univerſité de Leyde. Les guerres civiles l'obligerent à paſſer en

SAVANTS DE LEYDE.

Angleterre, où il enſeigna le Grec à Cambridge; il revint delà dans les Pays-Bas, où il épouſa, en 1565, la fille du célebre Imprimeur Chriſtophe Plantin. Il mettoit des Notes & des Préfaces aux Livres que ſon beau-pere imprimoit. Il travailla ſur-tout à la Bible Polyglotte d'Anvers, qui parut en 1571. Plantin avoit une Imprimerie à Leyde, où Raphelengius alla s'établir en 1585; il y fut tellement eſtimé, que l'on ne balança pas à lui donner une Chaire de Profeſſeur en Hébreu & en Arabe, qu'il remplit avec diſtinction juſqu'à ſa mort, qui arriva le 20 Juillet 1597, dans la cinquante-huitieme année de ſon âge.

IX. Jean Meurſius, célebre Profeſſeur en Hiſtoire & en Langue Grecque, dans l'Univerſité de Leyde, étoit né à Loſdun, près de La Haye, en 1579; il fut attiré en Danemarck par Chriſtien IV, & il y mourut en 1651, âgé de 62 ans. On a de lui pluſieurs Ouvrages ſur l'Origine, les Mœurs, les Loix & les Coutumes des Athéniens, qui donnent une parfaite connoiſſance de l'ancienne Grece, & qui ſont très-ſavants & très-eſtimés.

X. Jean-Fréderic Gronovius, né à

Hambourg en 1611, fut Professeur des Belles-Lettres dans l'Université de Leyde, où il mourut en 1672, homme très-savant dans les Antiquités Romaines. SAVANTS DE LEYDE.

XI. Jean Hornebeck, homme très-versé dans la connoissance des Langues, fut Professeur en Théologie dans les Universités d'Utrecht & de Leyde. Il étoit né à Harlem en 1617, & il mourut à Leyde le 1 Septembre 1666, âgé de 49 ans.

XII. Antoine Hulsius, né à Hild, petit Village du Duché de Bergue, étudia d'abord à Wesel, puis à Deventer, où il fit de grands progrès dans l'étude des Langues Orientales, après avoir été Ministre à Bréda pendant vingt-cinq ans: il fut choisi, en 1676, pour enseigner à Leyde la Théologie & les Langues savantes, & il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de capacité. Il mourut en 1685, âgé de 70 ans.

XIII. Jacques Perizonius fut fait Professeur à Leyde en 1693; il y enseigna l'Histoire, la Rhétorique & la Langue Grecque, & donna plusieurs Ouvrages qui montrent l'étendue & la variété de ses connoissances. Il mourut à Leyde le 6 Avril 1715, âgé de 64 ans.

SAVANTS DE LEYDE.

XIV. Jacques Golius, Professeur en Arabe dans l'Université de Leyde, fut un des plus savants hommes de son siecle; il enseignoit en même temps les Mathématiques & les Langues Orientales. Il mourut à Leyde le 28 Septembre 1667, âgé de 71 ans.

XV. Albert Schultens fut pareillement Professeur en Hébreu & en Arabe dans la même Université. Il étoit né à Groeningue, où il fit ses premieres études, jusques en 1706: delà il se rendit à Utrecht, pour y prendre les leçons du célebre Adrien Reland. Il entendoit parfaitement l'Arabe, & il a donné au Public la Traduction d'une Vie de Saladin, écrite en cette Langue. Il mourut à Leyde en 1750.

XVI. Snell de Royen, en Latin *Snellius*, dont le véritable nom étoit *Willebrod*, succéda à son pere dans la Chaire de Professeur en Mathématique, à Leyde, où il étoit né en 1591. Il y mourut le 31 Octobre 1626, à l'âge de 35 ans. Mr. Huygens assure qu'il avoit découvert, avant Descartes, la Loi de la Réfraction. Il entreprit ensuite de mesurer exactement le globe de la Terre, par une suite de triangles, semblable à

celle que Meſſieurs Caſſini & Picart ont employé depuis.

SAVANTS DE LEYDE.

XVII. Fréderic Spanheim, né dans le Haut Palatinat, fut Profeſſeur en Théologie à Leyde, en 1642. Il eut un fils nommé comme lui, Fréderic Spanheim, qui remplit enſuite la même Chaire, & qui ſoutint la réputation de ſon pere.

XVIII. Jacques de Sgraveſande, ami & Diſciple de Newton, dont il a développé le ſyſtême avec beaucoup de juſteſſe & de pénétration, étoit né à Bois-le-Duc en 1688, & il devint Profeſſeur de Philoſophie à Leyde en 1734. Ses Ouvrages n'ont pas peu contribué à répandre le ſyſtême de ſon ami, & par conſéquent à faire abandonner celui de Deſcartes, qui avoit eu tant de zélés Défenſeurs dans le ſiecle précédent. Mr. de Sgraveſande eſt mort le 28 Février 1742.

XIX. Gomarus & Arminius, qui cauſerent tant de troubles dans les Provinces-Unies, par la diverſité de leurs opinions, étoient tous deux Profeſſeurs dans l'Univerſité de Leyde, & l'on peut juger par le nombre & par la qualité de leurs Diſciples, qu'ils s'y étoient acquis une haute réputation de ſcience & de capacité, à laquelle ils joignoient le ta-

SAVANTS DE LEYDE.

lent de convaincre & de perſuader, qualités abſolument néceſſaires pour devenir Chef d'une Secte, & pour en impoſer aux eſprits ſubalternes.

On ne lit preſque plus, ſur-tout en France, les Ouvrages de tous ces Savants que l'on vient de nommer, & que l'on appelle aujourd'hui par mépris, des Savants en *us*. C'étoient cependant des hommes d'un travail infatigable, d'un mérite extraordinaire, qui puiſoient dans les ſources, & qui raiſonnoient profondément ſur les matieres qu'ils ont traitées. Mais comme tout ce qui s'appelle érudition n'eſt plus à la mode, on les loue ſans les lire; & à peine daigne-t-on quelquefois les conſulter. Nous vivons dans le ſiecle des brochures, qui ne peuvent guere produire qu'une ignorance orgueilleuſe, des connoiſſances manquées, ou tout au plus une ſcience légere & ſuperficielle. Le vrai ſavoir eſt compté pour rien : on ne cherche que l'eſprit; on néglige les connoiſſances certaines & profondes, pour courir après un vain éclat qui n'a rien de ſolide, & l'on n'a plus que du vuide ou du faux dans la tête.

On pourroit ſans doute donner une

liſte plus nombreuſe que celle-ci des Savants qui ont brillé par leurs Ecrits dans l'Académie de Leyde. Mais la nature de cet Ouvrage ne permet pas d'entrer dans un ſi grand détail. On ne peut cependant ſe diſpenſer de nommer encore le fameux

SAVANTS DE LEYDE.

XX. Herman Boerhaave, un des plus grands Médecins qui ait paru depuis Hyppocrate. Il fut long-temps Profeſſeur à Leyde, en Médecine, en Chimie & en Botanique; nul n'a pénétré plus avant que lui dans tous les ſecrets de la nature qui ont rapport à ſa Profeſſion. Auſſi heureux dans la pratique qu'il étoit habile dans la ſpéculation, il a fait ſouvent des cures merveilleuſes ſur des malades qui ſembloient déſeſpérés. Il a laiſſé quantité d'Ouvrages, que les Médecins ne ſauroient trop étudier, & dont les principes ſont ſi ſolides, & ſi bien développés, qu'il ſuffiroit preſque de les ſavoir à fond, pour exceller dans un Art ſi utile au genre-humain, quand il eſt exercé par un homme vraiment habile, & ſi dangereux quand il l'eſt par ceux qui ne le ſont pas. Herman Boerhaave devint extrêmement riche, parce que tout le monde avoit recours à lui,

SAVANTS DE LEYDE.

& que de toutes les Contrées de l'Europe, on lui demandoit des consultations. Il en envoyoit jusques dans l'Asie, puisqu'il reçut un jour une Lettre de Turquie, avec cette adresse : *A Monsieur Boerhaave, en Europe.*

On assure qu'il laissa un fonds de quatre millions, monnoie de France, à sa fille unique. Ce grand homme étoit né à Voorhout, près de Leyde, en 1668, & il y mourut le 23 Septembre 1738, âgé de 72 ans.

Au reste, le goût des Sciences, qui regnoit dans l'Université de Leyde, n'a point empêché les habitants de s'adonner au commerce.

La fabrique des draps est plus célebre en cette Ville, qu'en aucune autre de la Hollande. Le grand nombre d'Ouvriers, joint à celui des Etudiants & de tous ceux qui, en leur considération, y viennent demeurer, rendent la Ville très-peuplée. Il y a une belle Halle toute neuve pour les draps, qui sont tant recherchés, qu'on les transporte même jusqu'au Levant. Les bâtiments les plus remarquables sont, la Maison-de-Ville, l'Hôtel du Prince, qui étoit autrefois

un Couvent de Religieuſes; la Halle aux ſoies, qui étoit l'Egliſe de St. Jacques; la Maiſon des Orphelins, &c. LEYDE.

Le Conſeil de la Ville, qu'on appelle *Vroedſchap*, eſt compoſé de quarante perſonnes, qui doivent être natives de la Province, âgées au moins de vingt-huit ans, faiſant profeſſion de la Religion Réformée. Ce Conſeil a droit d'élire les Bourguemeſtres, & il en nomme tous les ans trois à la St. Martin, qui gouvernent la Ville avec un des quatre de l'année précédente. Il nomme auſſi tous les ans, le 25 Juillet, ſeize perſonnes, dont huit ſont choiſies pour être Echevins par les Etats de la Province, qui ſe ſont réſervé ce choix depuis la mort du Roi Guillaume III, Stadhouder de Hollande. Ce même Conſeil nomme pareillement trois Sujets aux Etats de la Province, qui en choiſiſſent un pour remplir la Charge de Grand-Bailli de Leyde, laquelle eſt très-honorable. C'eſt ce Magiſtrat qui adminiſtre la Juſtice civile & criminelle, conjointement avec les Echevins.

Depuis la Porte de Morcht juſqu'à celle d'Amſterdam, il n'y a qu'un rempart gazonné; mais de l'autre côté, il

LEYDE. eſt revêtu de briques, & de pluſieurs baſtions. Tous les jours, à ſix heures du matin, il y a un bateau qui part pour Amſterdam, un autre à neuf heures, & un troiſieme à midi. Il en part un pour Harlem à huit & à onze heures; & un pour Utrecht à midi : il y a huit barques pour la Haye, & autant pour Delft, de même que pour le retour.

Cette Ville donna naiſſance au fameux Jean de Leyde, autrement dit *Bucold*, Tailleur de profeſſion, & Chef des Anabaptiſtes. Après s'être emparé, l'an 1534, de la Ville de Munſter avec ſes adhérents, Jean Matthieu, boulanger, Knipperdollinck & autres, il fut élu Roi, & ſe défendit long-temps contre les Troupes de François, Comte de Waldeck, Evêque de la même Ville. La grande famine que ſouffrirent les Anabaptiſtes pendant ce ſiege, ne put les réſoudre à ſe rendre. Il y eut même une femme, qui, s'imaginant qu'elle alloit imiter l'action de Judith, ſe mit en devoir d'aſſaſſiner l'Evêque; mais elle fut priſe ſur le fait, & punie de la même épée avec laquelle elle vouloit faire le coup. Enfin l'Evêque ſe rendit maître de la Ville, l'an 1535, par ſtrata-

gême, & fit prendre ce fantôme de Roi avec ſes principaux Compagnons, auxquels ayant reproché leur fureur & les maux qu'ils avoient cauſés à Munſter, & ſur-tout aux Egliſes & aux Images des Saints, il les fit mourir par des ſupplices très-rigoureux. Leur Roi, comme auteur principal de tous les déſordres, fut pincé avec des tenailles ardentes, & ſon corps fut mis dans une cage de fer, & pendu au haut de la Tour de l'Egliſe de St. Lambert, où il eſt demeuré expoſé, juſqu'à ce que le temps, qui vient à bout de tout, l'eût réduit en pouſſiere. LEYDE.

Ce Jean de Leyde avoit eu quatorze femmes, dont il en avoit maſſacré une de ſes propres mains, parce qu'elle avoit refuſé d'obéir à ſes ordres. Il avoit la couronne ſur la tête lorſqu'il paſſoit à cheval dans les rues, & deux jeunes hommes marchoient devant lui, l'un avec une épée, l'autre avec le vieux Teſtament; & il en coûtoit la vie à ceux qui ne vouloient pas ſe mettre à genoux devant lui. On garde encore à Leyde la table qui ſervoit d'établi à ce prétendu Roi, lorſqu'il travailloit à ſon métier de Tailleur.

LEYDE. A deux lieues de cette Ville, on voit ſur le bord de la Mer le Village de Catwyck, auprès duquel les eaux du Rhin ſe perdent. Les Romains y avoient bâti autrefois un Château, pour leur ſervir de boulevart contre les Bretons & les Anglois. Après la décadence de leur Empire, les Normands ou Saxons s'en rendirent les maîtres ; mais ces Peuples n'ayant point eu ſoin de réparer cette ancienne Forteresſe, la Mer l'avoit à la fin engloutie de telle ſorte, que la connoiſſance en fut perdue pendant pluſieurs ſiecles. En 1502, la Mer s'étant retirée plus loin que de coutume, on fut ſurpris de voir ces maſures ſi avant. Les Payſans en ôterent pluſieurs pierres, marquées des lettres EX. G. I. qui ſemblent ſignifier *Exercitus Germaniæ Inferioris.* Ces mêmes ruines parurent encore en 1552, & l'on s'apperçut clairement que cette Forteresſe avoit été quarrée. On les vit encore à découvert en 1562, & elles reſterent plus de vingt jours en cet état, pendant leſquels on en tira quantité de pierres, des médailles antiques & des vaſes.

On voit encore à une lieue de Leyde le Village de Reinsbourg, avec les ma-

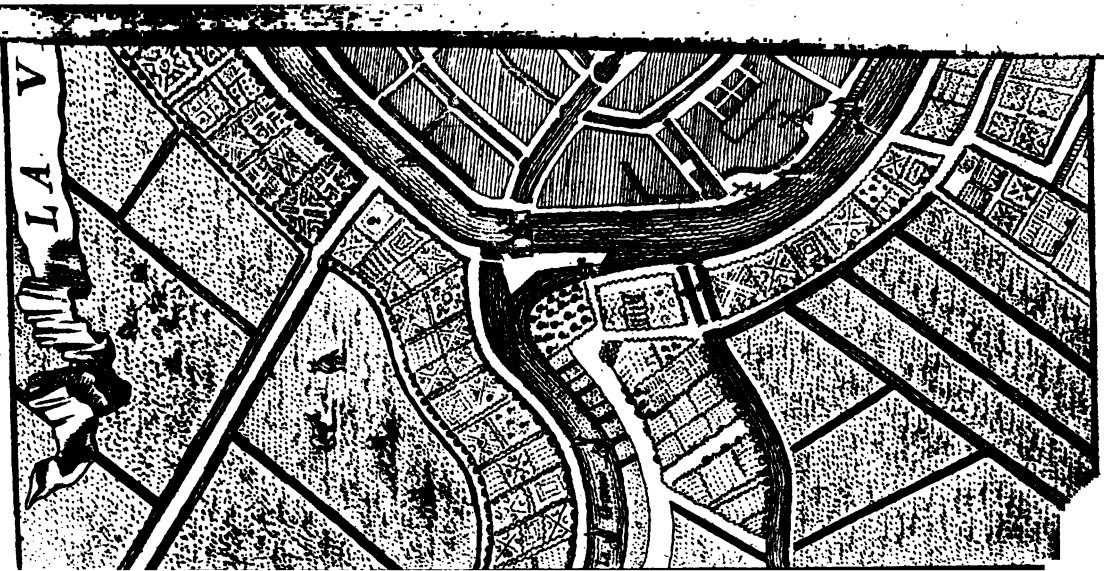
LA V

une belle & fameuse Abbaye de de l'Ordre de St. Benoît, fondée 3, par Petronelle, sœur de l'Em- Lothaire II. On n'y recevoit que fonnes de la premiere qualité, nombre de quarante. Les Com- Hollande y avoient autrefois leur e.

elle Abbaye de Leeuwenhorst ée, de Religieuses de l'Ordre de , étoit située pareillement dans nage de Leyde, au Village de yck. Elle a été fondée par les rs d'Alckemade, l'an 1262; les res Religieuses y vinrent de l'Ab- e Mariendael, près d'Utrecht. *

LEYDE.

## *VILLE DE TERGOUW, ou autrement GOUDA.*

Ette Ville est située à cinq lieues de Leyde, sur cette branche du Rhin on nomme *l'Issel*, qui y reçoit la ri-

* Les Armes de Leyde sont d'argent à deux clefs de gueules passées en sautoir. Elle porte ces clefs, à cause que St. Pierre en étoit autrefois le Patron, & que la principale Eglise lui étoit dédiée.

TER-GOUW. viere de *Gouw*, laquelle donne son nom à la Ville, qu'on nomme en latin *Gouda*. C'est la sixieme & la derniere des grandes Villes qui ont voix aux Etats de Hollande. Florent V, Comte de Hollande, la fit bâtir en 1272, & lui donna des privileges considérables.

La situation de cette Ville est très-avantageuse, à cause de ses écluses & de ses eaux courantes; elle a aussi un Port très-commode sur l'Issel, & on y compte cinq Portes. On ne la pourroit pas assiéger facilement, à cause qu'en lâchant ses écluses, on seroit en état d'inonder un grand terrein de ses environs. D'ailleurs, la largeur & la profondeur de ses fossés pourroient détourner tout ennemi du dessein d'en entreprendre le siege.

Goude ou Tergouw est à trois lieues de Rotterdam, au levant; à neuf d'Amsterdam, & presque au milieu, entre Utrecht & La Haye. Il y a tous les jours des barques prêtes pour transporter les Voyageurs de l'une à l'autre Ville. Le plus grand commerce des Bourgeois de Tergouw consiste en cordages, en fromages très-excellents, & en pipes de tabac.

Elle eut autrefois des Seigneurs par-

ticuliers de la Maiſon de Blois, dont le dernier la remit en 1389 aux Comtes de Hollande, avec la Seigneurie de Schoonhove. Ces Seigneurs y avoient fait bâtir, l'an 1330, un Château que les Bourgeois ont démoli l'an 1581. La guerre s'étant allumée entre Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, & Jacqueline, Comteſſe de Hollande, la Ville de Tergouw, ſéjour ordinaire de cette Princeſſe, en reſſentit de funeſtes effets. Elle y fut aſſiégée par ce Prince en 1434, & il l'obligea de le déclarer ſon héritier par la capitulation. Ce fut en vertu de ce Traité involontaire qu'il hérita du domaine de ſa tante. Quatre ans après, cette Ville fut entiérement conſumée par un incendie, & il en coûta des ſommes conſidérables pour la rétablir. On y voit aujourd'hui une grande Place triangulaire, avec un Hôtel-de-Ville, bâti en 1449. Le Magiſtrat qui s'y aſſemble, eſt compoſé d'un Grand-Bailli, de quatre Bourguemeſtres & de ſept Echevins, qui ſont choiſis par le Conſeil de la Ville, qui eſt compoſé de quarante perſonnes. TERGOUW.

La grande Egliſe, une des plus belles & des plus grandes du Pays, eſt dé-

TER-GOUW. diée à St. Jean; elle eut le malheur d'être brûlée l'an 1552. Ses vitres, artiſtement peintes & émaillées, méritent la curioſité des Etrangers : on les conſerve encore préſentement avec un très-grand ſoin.

Il y avoit autrefois les Couvents des Récollets, des Jérônimites, des Alexiens, des Religieuſes de Ste. Claire & de Ste. Catherine, de l'Ordre de St. François; des Brigittines; quatre Couvents de Chanoineſſes Régulieres de St. Auguſtin, & un Prieuré de Chanoines Réguliers, dit *Emſteyn*, fondé l'an 1444 au Village de Haeſtert, près de cette Ville, où le ſavant Didier-Eraſme de Rotterdam a fait ſa profeſſion. Sous l'Hôtel de cette Ville, qui eſt bien voûté, l'on voit une belle Boucherie, & l'Arſenal eſt ſous la partie antérieure de cet édifice. *

* Les Armes de Tergouw ſont de gueules au pal d'argent accoſté de ſix étoiles à ſix raies d'or.

LA

L'EGL

toute la Hollande, mais auſſi dans les Pays étrangers. Les maiſons y ſont pour la plupart bâties à la moderne, & reſſemblent plutôt à des Palais. L'Hôtel-de-Ville n'a rien de remarquable : les Magiſtrats ont formé le projet d'en bâtir un autre, qui ſera magnifique. Le bâtiment de la Bourſe a été commencé depuis long-temps, & il a été achevé depuis peu. Les deux Maiſons, l'une de la Compagnie des Indes Orientales, l'autre de celle des Indes Occidentales, & les Arſenaux, ſont dignes de la curioſité des Etrangers, comme auſſi les Egliſes, dont il y en a quatre pour les Hollandois, & une pour les François Refugiés. Trois autres ſont pour les Anglois, l'une des Presbytériens, l'autre pour les Epiſcopaux, & la troiſieme pour les Ecoſſois. La grande Egliſe étoit dédiée, avant la révolte, à St. Laurent, & bâtie l'an 1472; ſa tour étoit autrefois penchante, mais un Architecte trouva le moyen de la redreſſer, comme on peut le voir par l'inſcription gravée ſur une plaque d'airain au bas de cette tour. Il y a eu auſſi les Couvents des Dominicains, fondé l'an 1444; des Récollets, fondé

ROTTERDAM.

ROTTERDAM.

dans la même année; des Alexiens, des Religieuſes Carmélites, des Sœurs de Ste. Agnès, du tiers Ordre de St. François; des Hoſpitalieres, des Béguines, & pluſieurs Hôpitaux. L'exercice public de la Religion Catholique Romaine y fut défendu l'an 1572, lorſque le Comte Maximilien de Bouſſu ſe retira de cette Ville avec les Troupes Eſpagnoles; & tous ces Monaſteres ont paſſé à d'autres uſages. Les Juifs y ont une Synagogue aſſez propre.

Le College de l'Amirauté, dit de la Meuſe, réſide à Rotterdam; il eſt le premier en rang des cinq Colleges des Provinces-Unies, & l'Amiral de Hollande monte toujours un vaiſſeau de Rotterdam, lorſqu'il ſe met en Mer. C'eſt pour le ſervice de l'Amirauté & de la Compagnie des Indes, qu'il y a dans cette Ville, du côté de l'Eſt, un grand baſſin, où on bâtit & où on lance à l'eau les vaiſſeaux qu'elles font équiper. La Régence de Rotterdam a fait encore creuſer du côté de l'Oueſt un autre grand canal, & a donné un terrein conſidérable pour y bâtir les vaiſſeaux pour les Marchands particuliers, & pour y placer le bois propre à cet uſage.

ROTTERDAM.

La Régence eſt compoſée de vingt-quatre Conſeillers, avec un Penſionnaire. Ce Conſeil a droit de remplir toutes les places qui viennent à vaquer par la mort de quelqu'un des Membres ; il choiſit auſſi le Magiſtrat, qui conſiſte en un grand Bailli, quatre Bourguemeſtres, dont deux ſont nouveaux, & deux anciens, & ſept Echevins.

L'élection des Bourguemeſtres & des Echevins eſt aſſez ſinguliere; elle ſe fait par le ſcrutin, de la maniere ſuivante. Un Secretaire de la Ville prend cinq feves noires, & y ajoute autant de blanches qu'il en faut pour rendre complet le nombre des Electeurs. Ces feves étant mêlées & miſes dans un bonnet de velours fait à l'antique, chacun des Conſeillers en tire une ſelon ſon rang; & ceux qui ont tiré les cinq feves noires, nomment enſuite quatre perſonnes qu'ils jugent les plus capables pour la charge de Bourguemeſtre. Ayant communiqué leur choix à leurs Collegues, on fait venir les quatre perſonnes nommées, & le Secretaire prend de nouveau le bonnet de velours, & y met deux feves noires & deux blanches; ces deux à qui le ſort fait écheoir

ROTTERDAM.

les feves noires, ſont les deux nouveaux Bourguemeſtres, pour deux années conſécutives. Le choix des Echevins ſe fait enſuite de la même maniere, en y mettant ſix ou huit feves noires.

Outre le Magiſtrat de la Ville, il y a trois autres Tribunaux; le College du Grand-Bailli ou *Dych grave* du Schieland & de ſes Conſeillers, qui ſont tirés en partie de la Nobleſſe, & en partie des Villes de Rotterdam, Tergouw & Schiedam. Ils tiennent leurs aſſemblées à Rotterdam, dans une maiſon qu'on appelle *Land-huys;* & leur principal ſoin eſt d'avoir inſpection ſur les digues, les grands chemins, les canaux, & ſur tout ce qui concerne les environs de cette Ville.

Le ſecond Tribunal eſt celui des Juges du Schieland, qui jugent des affaires criminelles & civiles, qui n'appartiennent pas à la Juſtice particuliere des Villages. Les quatre Bourguemeſtres de Rotterdam ont la plus grande part dans la nomination de ces Juges.

Le troiſieme Tribunal eſt le College des Seigneurs de l'Amirauté de la Meuſe, qui a un Hôtel exprès pour exercer ſa Juriſdiction.

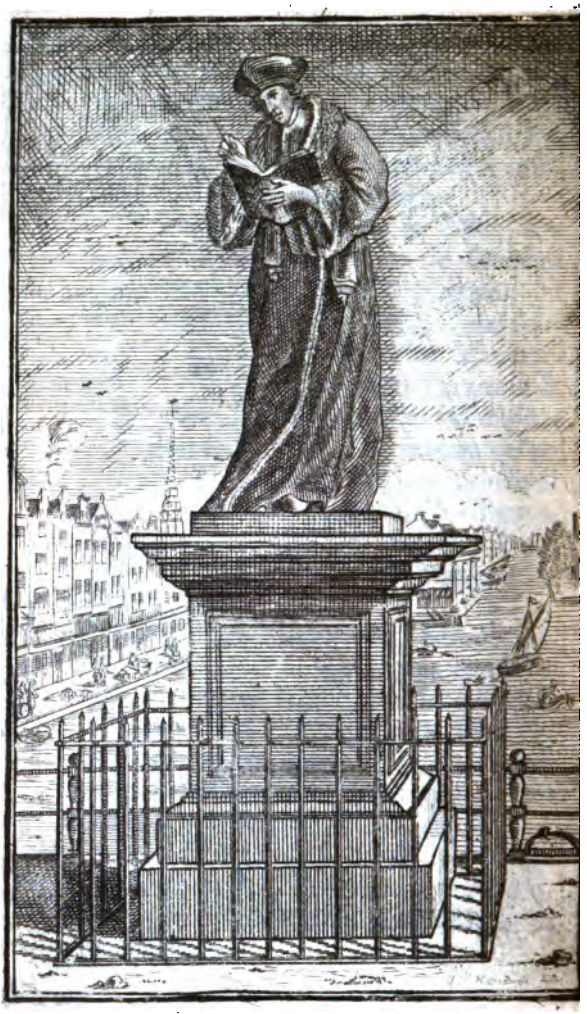

L'Ecole publique porte le nom de *Didier Eraſme*, Reſtaurateur de la Langue Latine, ſi célebre par ſa ſcience & par ſes beaux Ouvrages. Il naquit en cette Ville le 28 Octobre 1467, dans une petite maiſon, au-devant de laquelle on voit encore les Vers ſuivants:

SAVANTS DE ROTTERDAM.

*Ædibus his ortus, mundum decoravit Eraſmus*
*Artibus ingenuis, Relligione, Fide.*

Il fit ſes études avec ſuccès à Utrecht, où il a été Enfant de Chœur au Dôme, & prit enſuite l'habit des Chanoines Réguliers de St. Auguſtin, dans le Monaſtere de Stein, près de Tergouw, d'où Henri de Berghes, Evêque de Cambray, le tira pour le faire ſon Secretaire. Il alla depuis à Paris, afin d'y continuer ſes études; & à l'âge de quarante ans, il prit le bonnet de Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Turin. Pluſieurs Papes & Princes Souverains eſſayerent de l'attirer chez eux par des penſions conſidérables, & tous les Savants faiſoient gloire d'avoir commerce de Lettres avec lui. A l'âge de ſoixante ans, il ſe retira à Bâle en Suiſſe, où il mourut le 12 Juillet 1536,

SAVANTS DE ROTTERDAM.

âgé de près de 70 ans, proteſtant qu'il vouloit vivre & mourir dans la Religion Catholique Romaine. On lui a reproché d'avoir été trop libre dans ſes ſentiments ſur la Religion; ce qui a fait cenſurer ſes Ouvrages. Il eſt enterré dans l'Egliſe Cathédrale de Bâle, où l'on voit ſon Epitaphe.

En 1540, lorſque Philippe II, Roi d'Eſpagne, fit ſon entrée en la Ville de Rotterdam comme Prince Souverain des Pays-Bas, le Magiſtrat fit faire la ſtatue d'Eraſme au naturel, qui fut artiſtement travaillée en bois. Il tenoit une plume de ſa main droite, & de ſa gauche un rouleau qu'il préſenta au Prince, dans lequel on liſoit : SERENISSIMO HISPANIARUM PRINCIPI D. PHILIPPO A BURGUNDIA, DESIDERIUS ERASMUS ROTERODAMUS. Puis on voyoit huit Vers Latins, par leſquels Eraſme le félicitoit ſur ſon arrivée, au nom de toute la Ville. En 1557, le Magiſtrat, pour honorer la mémoire de cet illuſtre Citoyen, lui érigea une ſtatue de pierre; & en 1622, il fit faire celle de bronze que nous voyons aujourd'hui. On ſe ſervit pour la fonte de cette ſtatue, de la matiere du Cru-

cifix de bronze que les Réformés avoient ôté. Cette ſtatue eſt ſur un piédeſtal de marbre, environné d'une baluſtrade de fer; il y eſt en ſon habit de Docteur, avec un Livre à la main. Elle eſt placée ſur le grand Pont de la Meuſe, près de la Bourſe, qu'on appelle maintenant *la Place d'Eraſme.*

SAVANTS DE ROTTERDAM.

Pierre Bayle, qui valoit au moins Eraſme pour l'érudition, & qui le ſurpaſſoit du côté de l'eſprit, fut, pendant quelques années, Profeſſeur en Philoſophie & en Hiſtoire dans la Ville de Rotterdam. Il avoit eu auparavant le même emploi en France dans l'Univerſité de Sedan, & c'eſt là qu'il publia ſes *Penſées ſur la Comete*, qui commencerent ſa réputation.

La révocation de l'Edit de Nantes ayant fait ſupprimer l'Univerſité de Sedan, qui étoit toute Proteſtante, Bayle ſe refugia en Hollande, & il s'établit à Rotterdam, où il eut l'emploi dont on vient de parler.

C'eſt un homme que l'on ne ſauroit trop louer, ni trop blâmer, parce qu'il fut, par ſes talents, au-deſſus de toute louange, & qu'il mérita toutes les cenſures, par le mauvais uſage qu'il en a fait.

SAVANTS DE ROTTERDAM.

Esprit aisé, à qui le travail le plus opiniâtre ne coûtoit rien, & qui s'en faisoit un amusement; Esprit naturel, dont le style n'est jamais affecté, & dont les expressions coulent de source, sans laisser même entrevoir la plus légere empreinte de la recherche & de l'étude; Esprit étendu, qui embrassoit presque toutes les sciences avec une égale facilité; Esprit subtil & profond, qui a porté l'Art du raisonnement jusqu'où il peut aller; Esprit agréable, qui savoit égayer à propos les matieres les plus sérieuses, par l'enjouement d'une plaisanterie fine & délicate. Mais en même temps, Esprit dangereux, qui n'écrivoit que pour ébranler tous les fondements de la certitude, & pour répandre sur tous les objets des connoissances humaines, un pyrrhonisme universel; Esprit d'autant plus pernicieux, qu'il étoit plus capable de séduire; pour qui le vrai & le faux étoient indifférents, qui se plaisoit à les confondre, & qui les montroit si souvent parés des mêmes couleurs, que le commun des Lecteurs a peine à ne s'y pas méprendre; Esprit flottant & indécis, qui n'étoit ni de la Religion Catholique, qu'il avoit

embraſſée dans ſa jeuneſſe, ni de la Religion Proteſtante, dont il a fait profeſſion juſqu'à ſa mort, & qui ne prenoit, diſoit-il, la qualité de Proteſtant, que parce qu'il proteſtoit contre toutes les Religions à la fois. C'eſt ce que l'on prétend qu'il déclara un jour dans une converſation particuliere. Sophiſte artificieux, toujours occupé à faire valoir les objections, à en infirmer les réponſes, ou à les mettre à l'écart; ennemi déclaré de toute eſpece de vérité, qui employoit toutes les reſſources de cette Dialectique, qui lui étoit naturelle, à faire revivre les ſyſtêmes abandonnés des anciens Athées & des anciens Héréſiarques, à leur prêter des armes nouvelles, & à réunir dans notre ſiecle toutes les erreurs des ſiecles paſſés.

SAVANTS DE ROTTERDAM.

Quoiqu'il fût réglé dans ſes mœurs, grave & modeſte dans ſes diſcours, ſobre dans ſes aliments, & qu'il ne parût avoir aucune autre paſſion que celle de compoſer des Livres & de ſe faire un nom dans la République des Lettres, il s'attacha quelquefois, ſur-tout dans ſon Dictionnaire, à raiſonner ſur des aventures galantes, avec des détails

SAVANTS DE ROTTERDAM.

& des circonſtances qui font frémir la pudeur, & qui rappellent à l'eſprit les images cyniques de la plus groſſiere volupté. Il n'ignoroit pas que les cœurs corrompus auxquels il vouloit plaire, lui ſauroient gré de cette licence.

Ses ſentiments & ſes doutes ſur toutes les vérités de la Religion Chrétienne indiſtinctement, qu'il expoſoit à découvert dans ſon *Dictionnaire Critique & Hiſtorique*, attirerent l'attention du Conſiſtoire de Rotterdam, auquel il fut dénoncé par le Miniſtre Jurieu : il ſe défendit avec beaucoup de modération ; mais il refuſa conſtamment de ſe rétracter. On lui ôta ſa Chaire de Profeſſeur, & il ſe trouva réduit à vivre du prix de ſes Ouvrages, qu'il vendoit au Libraire *Leers*, qui le retira chez lui.

Cet homme ſingulier étoit né au Carlat, en Languedoc, le 18 Novembre 1647, & il mourut d'un mal de poitrine, à Rotterdam, le 28 Décembre 1706, âgé de 59 ans.

Les deux freres, Adrien & Pierre de Walembourg, qui firent un meilleur uſage de leur eſprit, étoient nés à Rotterdam, de parents Catholiques, &

d'une famille conſidérable de cette Ville : ils firent une étude particuliere des points de controverſe qui ont été ſi long-temps agités entre l'Egliſe Romaine & les Proteſtants. On a imprimé en deux volumes *in-folio* les divers Traités qu'ils compoſerent enſemble ſur ce ſujet, & l'on peut dire qu'il ne s'eſt rien écrit de plus net, de plus fort & de plus preſſant que les arguments qu'ils emploient pour combattre l'erreur. Le Docteur Arnaud leur a rendu cette juſtice : il diſoit que ce Livre *devoit être entre les mains de tous ceux qui étudient la Théologie.* Leur premier deſſein avoit été de s'établir à Rotterdam, où ils étoient nés, & même d'y bâtir à leurs dépens une Egliſe pour les Catholiques; mais ils furent traverſés par les Proteſtants, qui n'avoient nulle envie de garder chez eux des adverſaires ſi redoutables : ils ſe retirerent en Allemagne. Adrien, qui étoit l'ainé, fut Chanoine de l'Egliſe de Cologne; & en 1661, il fut ſacré Evêque d'Andrinople, pour être Suffragant de l'Archevêque. Son frere Pierre fut pareillement Chanoine de Mayence, & Suffragant de l'Archevêque, avec le titre d'*Evê-*

SAVANTS DE ROTTERDAM.

SAVANTS DE ROTTERDAM.

*que de Myſie.* Adrien mourut le premier, à Cologne, le 11 Septembre 1669, après avoir mis la derniere main au premier volume de leurs *Traités de Controverſe.* Pierre en acheva l'édition, qui parut à Cologne en 1670. Ils conſerverent tous deux juſqu'à la mort une grande affection pour les Catholiques de Hollande, & ils fonderent ſix Bourſes à Cologne pour de jeunes Hollandois que l'on jugeroit capables de faire des études ſolides. Il eſt certain que la lecture de leur Ouvrage a fait rentrer pluſieurs perſonnes dans le ſein de la vraie Egliſe; & ceux qui le liront avec attention, ſeront ſurpris qu'il n'en ait pas converti un plus grand nombre, tant il eſt difficile de réſiſter à la force ſupérieure de leurs raiſonnements. Pierre Walembourg mourut le 21 Décembre 1675. Il paroît une nouvelle édition de cet excellent Livre.*

* Les Armes de Rotterdam ſont de ſinople au pal d'argent, écartelé en chef au premier & troiſieme d'or au Lion léopardé de ſable, au ſecond & au quatrieme d'or au Lion léopardé de gueules.

## *LA VILLE DE GORCUM.*

CEtte Ville eſt ſituée ſur la rive droite de la Meuſe, à quatre lieues au-deſſus de Dort, & à deux de Vianen, ſur les confins de la Gueldre. La riviere de Linghe la traverſe & ſe rend enſuite dans la Meuſe. C'eſt la ſeconde des petites Villes qui députent aux Etats de la Province: ſes bâtiments ſont très-propres & réguliers. On la nommoit ci-devant *Gorichem*, qui eſt le nom qu'on lui donne encore dans les Actes publics: ce n'eſt que par corruption, qu'on l'appelle à préſent *Gorcum*.

Elle eſt la Capitale du Pays d'Arckel, & fut bâtie en 1230, par un Seigneur de ce Pays, lequel y fit faire un beau Château, qui fut détruit l'an 1578, par les Bourgeois. Ils s'étoient rendus au Prince d'Orange dès l'an 1571.

On découvre du haut du clocher de ſon Egliſe principale, qui eſt dédiée à St. Vincent, vingt-deux Villes murées, & un grand nombre de Bourgs & Villages; ce qui ſe conçoit facilement dans un Pays ſi uni. C'eſt dans cette Egliſe

GORCUM. que Jean d'Arckel, Evêque d'Utrecht, & ſon frere Othon, Seigneur d'Arckel, fonderent, l'an 1378, un Chapitre de quatorze Chanoines avec un Doyen: pluſieurs Seigneurs d'Arckel ont eu de belles ſépultures dans cette Egliſe. Il y avoit encore, avant la révolution, la Paroiſſe de St. Martin, un Couvent de Récollets, un de Clariſſes, & un de Religieuſes ſous la regle de St. Auguſtin.

La Régence de cette Ville eſt compoſée de vingt Conſeillers, d'où on tire deux Bourguemeſtres, un Droſſart & ſept Echevins, qui gouvernent la Ville. Ce Magiſtrat ſe change tous les ans, & on ne peut rentrer en charge qu'il ne ſe ſoit écoulé deux ans depuis qu'on en eſt ſorti. C'étoit autrefois le Droſſart ou Grand-Bailli de Gorcum, qui choiſiſſoit les Magiſtrats; mais en 1653, les Etats-Généraux lui ont ôté ce droit & ordonnerent que les Magiſtrats ſe choiſiroient les uns les autres.

* Guillaume de la Marck, Comte de Lu-

* Il avoit été Chanoine-Tréfoncier à Liege: c'étoit un homme cruel & arrogant, qui fut même diſgracié & mis en priſon par les Etats-

Lumay, fit mourir, le 9 Juillet 1572, dix-neuf Prêtres & Religieux, qui, par la prise de Gorcum, étoient tombés entre les mains des Hérétiques, & se signalerent pour la Foi Catholique, près de la Ville de Brille. Leur Chef étoit Nicolas Pieck, Gardien, âgé de 38 ans, avec huit Prêtres & deux Freres de l'Ordre de St. François; Jérôme de Weert, Théodore d'Embden, Nicaise Hesius, Willehadus Danus, Godefroi de Mervel, Antoine de Weert, Antoine de Hornaer, François de Roi, de Bruxelles; Pierre d'Asch, Brabançon, & Corneille de Wyck : trois Curés, Leonard Vechelius, natif de Bois-le-Duc, * & Nicolas Poppelius, Pasteur à Gorcum; Godefroi Dunæus, Docteur en Théologie, † Jean d'Oosterwyck, Chanoine Régulier de l'Ordre de St. Augustin; Adrien GORCUM.

Généraux; il mourut à Liege l'an 1578 de la morsure d'un chien enragé.

* Vechelius subit le martyre le même jour, qui avoit été fixé pour son degré de Licence en Théologie à Louvain, où il avoit demeuré au College du Pape Adrien VI.

† Il avoit été ci-devant Recteur de l'Université de Paris; & il étoit âgé de 90 ans.

GORCUM. Becanus & Jacques Lacops, § Religieux de l'Ordre de Prémontré; André Waltéri, Paſteur à Heynort; & Jean de Colonia, Dominicain, Paſteur à Hornaer.

Ces XXI Eccléſiaſtiques furent cruellement tourmentés, afin qu'ils reniaſſent la préſence réelle du Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, & la Primauté du Pape. Comme ils perſiſtoient dans leur créance, on leur enfonça premiérement des chandelles brûlantes dans les narines & dans la bouche; puis on leur coupa le nez, & finalement ils furent pendus dans une grange, près de la Brille. Ils ſouffrirent tous le martyre avec une conſtance incroyable; cette cruauté du Comte de Lumay déplut même au Prince d'Orange. * Leurs

§ Celui-ci avoit eu, quelque temps auparavant, le malheur de tomber dans l'héréſie & l'apoſtaſie : mais Dieu lui avoit fait la grace de rentrer dans le ſein de l'Egliſe; il étoit natif d'Oudenarde, & Religieux de l'Abbaye de Middelbourg, en Zélande.

* Il y eut parmi eux un Frere Récollet, qui apoſtaſia par crainte de la mort : mais peu de temps après il fut pendu pour avoir volé. Un autre ſavant Eccléſiaſtique, Ponthus Heutherus, qui n'avoit pas eu la même conſtance que nos

Reliques furent transportées depuis en différentes Eglises des Pays-Bas Catholiques, où on a vu arriver par leur intercession plusieurs miracles. Le Pape Clément X les mit au nombre des Saints le 14 Novembre 1675, & en fit célébrer la Fête au jour de leur martyre. Guillaume Estius, célebre Docteur dans l'Université de Douai, a écrit la Vie de ces Martyrs; il étoit natif de Gorcum, & mourut à Douai l'an 1613, étant Prévôt de l'Eglise de St. Pierre, & Chancelier de l'Université, à l'érection de laquelle il avoit beaucoup contribué. Gorcum étoit aussi la Patrie de Jean de Neercassel, Evêque de Castorie, & Vicaire Apostolique dans les Provinces-Unies. * GORCUM.

Martyrs, se mit sous la protection du Prince d'Orange, qui le fit son Secretaire: mais il répara dans la suite cette irrésolution par une vie exemplaire, & mourut Chanoine à St. Trond, l'an 1602.

* Les Armes de Gorcum sont d'or à la porte à 3 tours quarrées de gueules, couvertes toutes trois d'azur; la porte surmontée de deux banderolles de gueules, accompagnée d'un écusson d'argent à deux faces bretessées & contrebretessées de gueules, posées dans la porte.

## *LA VILLE DE SCHIEDAM.*

AU bord de la Meuſe, à une demi-lieue de Delfshave & à une de Rotterdam, on voit la Ville de Schiedam, ſituée ſur le canal de Schie, qui lui a donné le nom, & qui ſe rend un peu plus bas dans la Meuſe. Elle tient le troiſieme rang parmi les petites Villes de la Province; ſon Magiſtrat eſt compoſé d'un Ecoutet, de trois Bourguemeſtres, de ſept Echevins, & d'un *Vroedſchap*, ou Conſeil de vingt-quatre Conſeillers. Elle nomme par tour avec ceux de la Brille, des Députés au Conſeil d'Etat de la Province & au College de l'Amirauté de Rotterdam; & nomme auſſi quelques Conſeillers & Juges au College de Schiellandt, qui réſide à Rotterdam. Son Egliſe principale a été dédiée à St. Jean-Baptiſte, & on y a vu les Couvents des Croiſiers, des Religieuſes du Tiers Ordre de St. François, & des Béguines.

Ste. Ludwine, Vierge, en étoit originaire; elle ſouffrit avec une patience exemplaire, une maladie continuelle de

trente-huit ans, dont elle mourut l'an 1433, âgée de 53 ans. L'Egliſe Romaine célebre ſa Fête le 13 Mai. Les miracles que Dieu a opérés par l'interceſſion de cette Sainte pendant ſa vie, devinrent encore plus fréquents après ſa mort. On lui dreſſa à Schiedam une belle Chapelle, où l'on mit ſes oſſements, qui, dans le temps de la révolte, furent tranſportés à Bruxelles, & placés dans le tréſor de l'Egliſe Collégiale de Ste. Gudule. SCHIEDAM.

L'an 1605, deux vieilles gens, natifs de Schiedam, moururent à Delft, trois heures l'un après l'autre, le mari âgé de 103 ans, & la femme de 99, après avoir paſſé 75 ans en mariage. Le Magiſtrat les fit enterrer aux dépens de la Ville, & toutes les cloches ſonnerent à leur enterrement.

Le Bourg de Vlaerdinghen eſt près de Schiedam: c'étoit autrefois une Ville conſidérable, & la réſidence des anciens Comtes de Hollande; mais les débordements de la Meuſe & les fréquentes guerres l'ont abymée. *

* Schiedam porte d'or au Lion de ſable, à la bande componée d'argent & de gueules.

## *LA VILLE DE SCHOONHOVE.*

LEs beaux jardinages & vergers qu'il y a eu de tout temps aux environs de cette Ville, lui ont donné le nom ; quoique d'autres prétendent que ce nom de *Schoonhaven*, ou *Beau-Port*, lui a été donné, à cauſe de la commodité de ſon Havre. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Leck, qui y eſt aſſez large, à une lieue d'Oudewaeter, & à trois de Rotterdam. C'eſt la quatrième des petites Villes qui ont voix aux Etats de Hollande. Son Magiſtrat eſt compoſé de trois Bourguemeſtres, & de ſept Echevins, qui doivent être élus par vingt-ſept des plus notables Bourgeois, & ne peuvent ſervir que trois ans. Schoonhove eſt renommée, pour la quantité de ſaumons qu'on y prend en Eté, dont on fait un grand débit. L'Egliſe principale a pour Patron St. Barthelemi : on dit qu'il y a eu autrefois un Chapitre de Chanoines. Avant les révolutions, il y avoit cinq Couvents, parmi leſquels étoient les Carmes, fondés l'an 1330 ; les Religieuſes de Ste. Eliſabeth, ſous

la Regle de St. Auguſtin, & celles de Ste. Agnès, de l'Ordre de St. François. SCHOONHOVE.

Guillaume, Comte de Hollande, & Roi des Romains, en conſidération d'Othon, Evêque d'Utrecht, ſon oncle & ſon Tuteur, fit faire, vers l'an 1240, une digue, depuis Schoonhove juſqu'au Village d'Ameronghe, pour la garantir des inondations. Jacqueline, Comteſſe de Hollande, l'aſſiégea l'an 1424, & la preſſa ſi fort, que les Bourgeois furent obligés de ſe rendre; mais ſon Gouverneur, Albert Beyling, s'étant retiré au Château avec cinquante hommes, tous bien réſolus, ſe défendit avec une conſtance extraordinaire. Cependant, ayant été obligé de céder à la force, ils convinrent de ſe rendre, à condition qu'ils auroient tous la vie ſauve, excepté le Commandant, qui fut condamné à mort. Ce vaillant Capitaine obtint un mois de délai, afin qu'il pût mettre ordre à ſes affaires; pour lequel effet on lui permit, ſur ſa parole d'honneur, de ſortir de la priſon. Albert ne manqua pas de ſe rendre à la fin du temps accordé, & ſubit le ſupplice, pendant qu'on auroit dû lui accorder ſa grace.

SCHOONHOVE.

L'an 1575, Gilles de Barlemont, Seigneur de Hierges, vint aſſiéger Schoonhove le 12 Août; la Garniſon commandée par le Colonel la Garde, Calviniſte-François, ſe défendit pendant douze jours d'attaque; lorſqu'il y eut une breche de trois cents pas au corps de la Place, elle capitula, & ſortit avec armes & bagages.

Il y avoit autrefois près de cette Ville, au Village d'Arensberg, un Prieuré de Chanoines Réguliers, de l'Ordre de St. Auguſtin, dit *in den Hem*, fondé l'an 1407. Quatre Religieux de ce Monaſtere ont ſouffert la mort pour la Foi Catholique l'an 1572. *

## *LA VILLE DE LA BRIELE, ou LA BRILLE.*

LA ſituation de cette Ville eſt à l'embouchure de la Meuſe, laquelle y eſt large d'une demi-lieue, & y forme un

* Les Armes de Schoonhove ſont écartelées d'argent à quatre Lions, au 1 & 4 de ſable, au 2 & 3 de gueules lampaſſé d'azur.

très-bon Port. On y a vu quelquefois jusqu'à deux cents gros vaisseaux chargés, qui sont venus mouiller, en attendant le bon vent, pour passer vers le Nord, à cause que c'est l'unique Port qui en puisse contenir un si grand nombre sur cette Côte. On compte que la Brille est à deux lieues de Delft, & à trois de Rotterdam. Elle est jolie & bien peuplée, dans un terroir qui produit de très-bon froment; mais l'air y est grossier. LA BRILLE.

L'Eglise principale est dédiée à saint Pierre; une autre porte le nom de Sainte-Catherine, dans laquelle fut transféré, vers l'an 1330, un Chapitre de huit Chanoines avec un Doyen, fondé ci-devant au Village de Dussen, au Pays d'Altena. Gerard, Seigneur de Voorn, qui avoit procuré cette translation, y fonda encore deux Prébendes. On y voyoit aussi, avant la révolution, un Couvent de Récollets, & un de Clarisses, qui se sont établies ensuite à Cologne, à cause du changement de la Religion. Il y avoit aussi, près de la Ville, le Prieuré de Ruggen, Chanoines Réguliers de l'Ordre de St. Augustin, ruiné l'an 1572, par les Hérétiques.

La Brille a été autrefois du Comté

LA BRILLE. de Zélande, étant la Capitale de l'Isle de Voorn. Elle tient le cinquieme rang entre les petites Villes de la Hollande. Son Magistrat est composé de deux Bourguemestres, de sept Echevins, & d'un *Vroetschap* de Conseillers.

En 1572, les Confédérés des Provinces-Unies y jetterent les premiers fondements de leur République; ce qui arriva plutôt par hazard, que par dessein prémédité. Car ayant été chassés des Pays-Bas par le Duc d'Albe, ils se retirerent en Angleterre; & ayant équipé à la hâte une petite flotte d'environ quarante voiles, sous la conduite de Guillaume de la Marck, Comte de Lumay, & de Guillaume, Seigneur de Trelong, ils firent des courses sur la Côte, & furent appellés, par raillerie, *Gueux de Mer*, ou *Oies de Mer*. Le Duc d'Albe s'étant plaint à Elisabeth, Reine d'Angleterre, de ce que ces révoltés, qu'il nommoit *Pirates*, avoient une retraite dans ses Ports, elle fut obligée de les faire sortir. Ils firent voile vers Enchuyse, où ils prirent trois vaisseaux d'Anvers, richement chargés, avec un autre Biscayen. Comme ils n'eurent pas le vent favorable, ils aborderent par hazard

à l'Isle de Voorn, où la Brille est située, qu'ils attaquerent d'abord, renverserent la porte, escaladerent la muraille, & se rendirent maîtres de la Place le 1 Avril, avant que les habitants fussent en état de se défendre. Ils pillerent toutes les Eglises & tous les Couvents d'alentour, briserent les Images, & renverserent tout ce qui portoit des marques de l'Eglise Romaine. Ils fortifierent d'abord la Ville, & en firent le premier asyle de leur liberté. Ce coup imprévu, qui rompit les desseins du Duc d'Albe, donna en même temps occasion au Prince d'Orange d'exécuter les siens. LA BRILLE.

La Brille a la gloire d'avoir donné naissance au célebre Martin Harpertz Tromp, Amiral de Hollande, qui, après s'être trouvé à cinquante combats, auxquels il avoit commandé ou tenu les premiers rangs, périt malheureusement d'un coup de mousquet, en attaquant la Flotte d'Angleterre, commandée par l'Amiral Black, près de l'Isle de Texel, le 8 Août 1653; & par sa mort, les Hollandois furent entiérement défaits. Les Etats-Généraux le firent enterrer au Temple de Delft, & firent frapper plusieurs médailles pour éterniser la mé-

La Brille. moire d'un si grand homme. Il laissa un fils, nommé Corneille Tromp, qui fut Lieutenant-Amiral-Général de la République, & qui soutint très-bien la gloire & la réputation de son pere; il mourut l'an 1691, à l'âge de 62 ans.

Sur le chemin de la Brille à La Haye, on voit les Bourgs de s'Gravesande & de Hontslardyck. Le premier, qui étoit autrefois le séjour des Comtes de Hollande, est renommé à cause des fromages verds que l'on y fait; l'autre est célebre par la magnifique Maison de campagne que les Princes d'Orange y ont fait bâtir. Elle est maintenant au Roi de Prusse.

La petite Ville de Geervliet est aussi à une lieue & demie de la Brille; elle a eu autrefois un Chapitre de dix Chanoines, que Nicolas de Putten, Seigneur du lieu, y avoit fondé l'an 1300. Ce Chapitre fut transféré dans l'Eglise de Harlem l'an 1560, lorsqu'elle devint Cathédrale.

A deux petites lieues de cette Ville, est situé le Village de Helvoet-sluys, qui a un petit Havre dans son enceinte, où l'on fait entrer les grands vaisseaux qui ont besoin d'être radoubés.

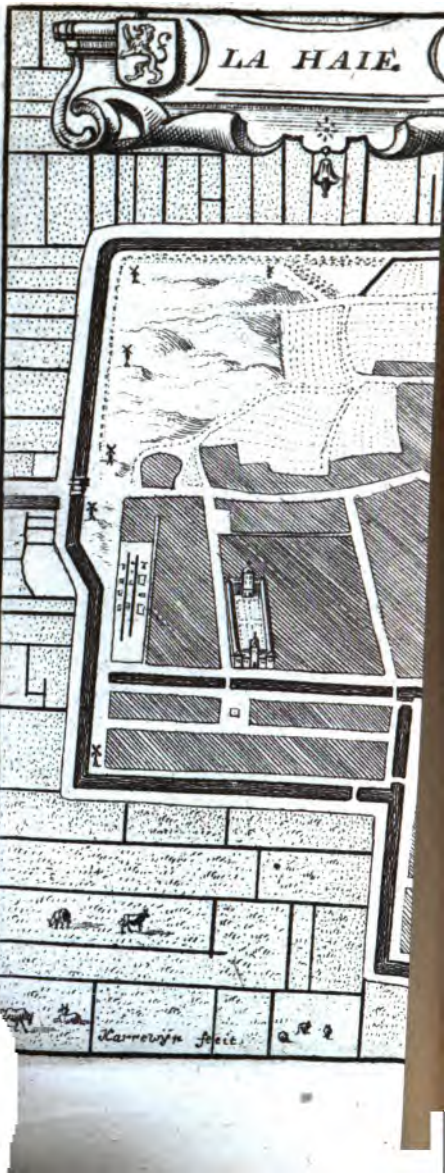
LA HAIE.
Harrewyn fecit.

HAIE.

ſt fort ſûre & fort grande, LA BRIL-
illage & l'Iſle de Goerée. LE.
ordinaire de l'embarque-
uebots & autres vaiſſeaux
erre. Guillaume, Prince
artit de Helvoet-fluys le 11
688, avec ſa Flotte, mon-
oo hommes, pour ſon ex-
Angleterre, lorſqu'il y dé-
oi Jacques II, ſon beau-pere.
15 du mois, jour de ſa naiſ-
Torbay, dans la Province de
n Angleterre, où l'Armée fit
e. *

## LA HAYE.

Haye eſt aujourd'hui la Réſi-
ce des Etats-Généraux des Pro-
Unies, & c'étoit autrefois celle
iens Comtes de Hollande; ce qui
ait donner le nom de *s'Graven-*
, connu dès le XIe. ſiecle, au

* Les Armes de la Brille ſont d'argent au pal
ules, à la bordure componée d'argent & de
ules.

LA HAYE. temps du Comte Florent II; mais ce qui n'étoit autrefois qu'un Hameau, eſt aujourd'hui le plus grand, le plus beau & le plus riche Village non-ſeulement de la Hollande, mais auſſi de toute la Terre. On le dit *Village*, parce qu'elle n'eſt point fermée, & qu'elle ne députe point aux Etats de la Province; & cependant elle paſſe pour la Capitale des Provinces-Unies.

Il y a pluſieurs choſes qui contribuent à ſon embelliſſement. Sa ſituation eſt très-belle, & plus élevée que celle des autres Villes de Hollande; le voiſinage de la Mer, dont elle n'eſt qu'à une demi-lieue; la quantité & la magnificence des bâtiments & de ſes avenues, & la politeſſe des habitants, lui donnent des agréments, que l'on ne rencontre point ailleurs. C'eſt la réſidence de tous les Ambaſſadeurs & Miniſtres des Princes étrangers, qui y ont leurs Hôtels; ce qui y attire une infinité de Nobleſſe & de beau Monde.

La Cour d'aujourd'hui étoit anciennement le Palais des Comtes de Hollande. Guillaume II, Roi des Romains, le fit rebâtir en 1250, avec la Chapelle dédiée à la Ste. Vierge; & le Comte

Albert de Baviere y fonda, l'an 1371, un Chapitre de douze Chanoines avec un Doyen. Cette Egliſe fut brûlée l'an 1642; elle ſervoit, depuis l'an 1584, de Temple aux François Refugiés. LA HAYE.

La grande ſalle, qu'on voit encore dans le même état que le Comte Albert la fit faire, eſt un monument de la magnificence des ſiecles précédents. Le bois d'Irlande, dont la charpente a été conſtruite, paroît, après quatre ſiecles, comme ſi elle n'avoit été faite que depuis quelques années, à cauſe que ce bois ne ſouffre pas la vermine. Ce Prince transféra en ce Palais la Cour de Juſtice de Hollande & de Zélande, qui étoit auparavant à s'Graveſande. Cette ſalle ne ſert préſentement que de paſſage pour aller à divers Colleges, & l'on y trouve tout autour des boutiques de Libraires. Les Curieux & les Etrangers ne manquent pas d'y aller voir une grande quantité de trophées, de pavillons de vaiſſeaux, d'étendarts & de drapeaux pris, en divers temps, par mer & par terre, ſur les ennemis de l'Etat, & en dernier lieu ſur les François, à la bataille de Hochſtet, & à celle de Ramillies.

La Haye eſt ſituée dans un des plus

La Haye. beaux endroits de toute la Hollande, n'étant qu'à une lieue de Delft, à trois de Leyde, & autant de Rotterdam, & à dix d'Amſterdam. L'air y eſt beaucoup meilleur que dans les autres Villes de la Province, & la variété de ſon payſage lui donne un relief que les autres n'ont pas. Son circuit n'eſt guere moindre que de deux heures de chemin. Les rues ſont très-belles; il y en a pluſieurs tirées au cordeau, & même quelques-unes ont plus d'un quart de lieue de longueur : le nombre n'en eſt guere au-deſſous de cent, ſans compter pluſieurs beaux canaux, agréables, utiles & néceſſaires pour la commodité des habitants.

On voit à La Haye ſept Places publiques, dont les plus conſidérables ſont, *le Marché Verd*, qui eſt très-large, grand & ſpacieux, où l'on tient, deux fois par ſemaine, un marché franc. Celle que l'on appelle *la Plaine*, eſt toute couverte de beaux arbres, ſous leſquels on peut être, en Eté, à la fraîcheur au temps de la plus grande chaleur du jour. Celle du *Buytenhof* a pluſieurs maiſons qui l'environnent, & qui reſſemblent plutôt à des Palais, qu'à des maiſons de particuliers.

LA HAYE.

liers. Une autre eſt en forme de triangle, que l'on nomme ſimplement *la Place*; on voit à un bout une belle promenade, qu'on appelle *le Viverberg*, qui eſt ſur un terrein aſſez élevé, en talut, & dont la pente tombe inſenſiblement du côté d'un étang, ou d'un grand baſſin d'eau en forme de quarré, d'environ deux cents pas de longueur ſur cent de largeur. La Place, nommée *le Voorhout*, eſt la plus fréquentée : c'eſt là où ſe raſſemblent les carroſſes.

Il y a trois Egliſes à l'uſage des Réformés Flamands; la grande Egliſe, dédiée à St. Jacques, eſt un aſſez beau vaiſſeau : c'étoit la ſeule Paroiſſe du temps des Catholiques, dont les Curés étoient des Prémontrés de l'Abbaye de Middelbourg en Zélande. On y remarque le tombeau que les Etats-Généraux y ont érigé, pour honorer la mémoire de Jacques Waſſenaer, Amiral de Hollande, mort en combattant, en 1665, contre la Flotte d'Angleterre, ayant fait mettre le feu à ſon vaiſſeau. On y voit les armoiries des Chevaliers de la Toiſon d'or, qu'on y a miſes en 1456, lorſque Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, y a tenu un Chapitre de

LA HAYE. cet Ordre, dans lequel il créa quatre nouveaux Chevaliers. La Tour de cette Egliſe eſt aſſez haute, & c'eſt un ouvrage hexagone.

L'Egliſe qu'on appelle *le Cloître*, a été autrefois celle des Dominicains, dont le Couvent fut fondé l'an 1397, par Marguerite de Cleves, femme d'Albert de Baviere, Comte de Hollande, laquelle y a été enterrée l'an 1412; le Chœur ſert à préſent d'Arſenal à l'Etat.

L'Egliſe neuve eſt un ovale, fort ſpacieux & bien éclairé, bâti en partie l'an 1620, & achevé l'an 1655; il a coûté 441000 florins; ſa voûte n'eſt ſoutenue d'aucun pilier ou colonne. Les Luthériens ont auſſi leur Egliſe, qui eſt très-belle. Les Arminiens ou Remontrants y ont leur Temple: mais quoique leur nombre ſoit aſſez grand, il n'eſt pourtant pas à comparer à celui des autres. Les Allemands & les Anglois prêchent dans une même Egliſe, les uns après les autres: mais leur nombre n'eſt pas conſidérable. Les Catholiques Romains font leur ſervice dans quelques maiſons particulieres, outre les Chapelles de pluſieurs Miniſtres publics des Princes étrangers réſidants à

La Haye, parmi lesquelles les Chapelles des Ambassadeurs d'Espagne & de Portugal sont les plus distinguées. LA HAYE.

Les Juifs y ont aussi deux Synagogues dans deux différentes maisons; celle des Portugais est très-belle, bâtie en 1707; & l'autre, qui est celle des Allemands, qu'on appelle communément *Smaussen*, est un endroit fort sale, & de mauvaise odeur. Les Anabaptistes y ont aussi une maison; mais ils sont en petit nombre: il sont divisés en plusieurs Sectes.

Outre toutes ces Eglises, les Catholiques y ont eu autrefois une Prévôté de Religieuses de l'Ordre de Prémontré, dédiée à Ste. Barbe; & trois autres Couvents de Filles, dits de sainte Elisabeth, de Galilée, & de Ste. Agnès ou Agathe, de l'Ordre de St. François: mais il n'en reste plus aucun vestige.

Il y a encore quantité d'Hôpitaux, parmi lesquels est la Maison dite *la Diaconie des vieilles gens*, où l'on éleve tous les enfants de ceux qui, n'étant pas Bourgeois, viennent à mourir sans laisser du bien. Le nombre de ces enfants est toujours d'environ quatre cents: on les éleve dans la Religion Réformée;

LA HAYE. on leur fait apprendre à lire & à écrire, & le moyen de pouvoir honnêtement gagner leur vie, ſoit filles, ſoit garçons. Quand ils ſont grands, on les marie, on leur donne de l'argent pour commencer, & les garçons ſont reçus Maîtres dans le métier dont ils prétendent faire profeſſion. Les vieilles gens, les pauvres habitants, & ceux qui ne ſauroient ſe procurer les beſoins de la vie, ſont aſſiſtés & ſecourus dans leurs néceſſités aux dépens de cette Maiſon. Elle n'eſt proprement deſtinée que pour les pauvres qui ſont à la mendicité; mais il y en a pluſieurs autres bien rentées: dans quelques-unes, les vieilles gens de l'un & de l'autre ſexe achetent, pour une ſomme modique, leur logement & leur nourriture pour le reſte de leurs jours.

Les enfants orphelins, pauvres ou riches, dont les pere ou mere ſont morts ſans teſtament, ſont élevés dans une autre Maiſon publique; ils y ſont traités ſans diſtinction, avec cette ſeule différence, que, lorſque les riches en ſortent, ils ſont mis en poſſeſſion de leurs biens, dont l'adminiſtration a été pendant leur minorité entre les mains

La Haye. Majeſté Pruſſienne, qui l'a fait changer & embellir, en permet l'entrée à tout le monde de La Haye, qui veut s'y promener en Eté.

Les autres maiſons de La Haye, qui ſont d'une très-riche & très-belle ſtructure, ſont ſur le canal dit *de la Princeſſe*, qui regarde le bois; ſur le canal nommé le *Heere-graft*; ſur la plaine, & ſur le canal que l'on appelle le *Princegraft*. Ce canal eſt digne du nom qu'il porte, étant droit, large, long de plus de cinq cents pas, & bordé de part & d'autre de maiſons, qui ſont toutes comme des Palais, & de rangées de beaux arbres, qui font une vue & une perſpective merveilleuſe. C'eſt ſur ce canal qu'eſt la Maiſon que l'on appelle le *Spinhuys*, où l'on enferme les filles qui menent une vie libertine. Un peu plus bas que le Spinhuys, il y a une Maiſon d'une grandeur prodigieuſe, partagée & diſtinguée en ſoixante autres petites maiſons, pour loger de vieilles femmes. Cette grande Maiſon mérite d'être vue, pour ſa propreté & ſa belle diſpoſition.

„ Les Voyageurs, dit Mr. de Saint-
„ Evremont, ſont charmés de La Haye,

„ après avoir vu les magnificences de Paris & les raretés de l'Italie. D'un „ côté, vous allez à la Mer par un chemin digne de la grandeur des Romains; de l'autre, vous entrez dans „ un bois le plus agréable que j'aie vu „ de ma vie. Dans le même lieu vous „ trouvez assez de maisons pour former une grande & superbe Ville, „ assez de bois & d'allées pour faire „ une solitude délicieuse. Aux heures „ particulieres, on y trouve les plaisirs de la campagne; aux heures publiques, on y voit tout ce que la „ foule des Villes les plus peuplées „ sauroit fournir: les maisons y sont „ plus libres qu'en France au temps „ destiné à la société; plus resserrées „ qu'en Italie, lorsqu'une régularité „ très-exacte fait retirer les Etrangers, „ & remet la famille dans un domestique étroit. LA HAYE.

La Maison qu'on nomme *de la Princesse*, parce qu'elle fut bâtie par Amélie de Solms, veuve du Prince Fréderic-Henri, est à l'autre extrémité de ce bois. Le bâtiment est fort uni par-dehors, & ne consiste qu'en un sallon, qui se termine en dôme, avec un apparte-

La Haye. ment de trois ou quatre pieces de chaque côté, le tout ayant vue sur un jardin très-agréable ; mais on admire particuliérement les peintures de ce sallon, qui représentent les plus belles actions du même Prince Fréderic-Henri. Cette maison appartient présentement au Prince de Nassau-Frise, comme partie de ce qu'il a recueilli de la succession du feu Roi d'Angleterre, Guillaume III. Il vient de l'augmenter considérablement, sans avoir rien changé à ce superbe sallon. Les Etrangers qui vont voir cette agréable solitude, vont aussi à une autre maison d'un Particulier, qui n'est pas loin de là, qu'on appelle *Clingendael.* Le jardin est orné de fort-belles allées & de très-beaux viviers.

Du côté du Nord est le beau Village de Schevelinghe, situé sur le bord de l'Océan, habité seulement par des Pêcheurs & par quelques Cabaretiers. Cependant c'est une des belles & divertissantes promenades des habitants de La Haye, qui s'y rendent par un chemin qu'on a coupé au travers des Dunes, depuis La Haye jusqu'au bord de la Mer ; & qui étant tiré en ligne droite, & bordé de part & d'autre d'une

infinité d'arbres, fait une perſpective, à perte de vue, des plus agréables. En 1570, la Mer emporta 128 maiſons de ce Village, & les vaiſſeaux furent jettés juſques dans les rues. Aujourd'hui les eaux viennent aſſez près de l'Egliſe, au-lieu qu'autrefois elles étoient au milieu du Village. On conſerve dans l'Egliſe le crâne d'une Baleine, qui échoua ſur la Côte l'an 1617; elle avoit cinquante-ſix pieds de longueur. LA HAYE.

A une lieue & demie de La Haye, & à deux de Delft, on remarque le Village de *Loſduynen*, où il y eut autrefois une Abbaye de Filles, de l'Ordre de Cîteaux, laquelle a été fondée l'an 1224, par Florent IV, & ſon épouſe Marguerite, Comteſſe de Hollande. C'eſt dans ce lieu qu'arriva ce monſtrueux accouchement de la Comteſſe Mathilde, femme de Herman, Comte de Henneberg, qui, à l'âge de vingt-quatre ans, mit au monde, d'une ſeule portée, le jour des Rameaux, l'an 1276, trois cents ſoixante-cinq enfants, moitié mâles, moitié femelles. On voit encore l'Hiſtoire dépeinte dans l'Egliſe de ce lieu, comme auſſi le baſſin de cuivre, dans lequel Guy, Suffragant

La Haye. d'Utrecht, baptisa ces enfants, donnant le nom de Jean aux garçons, & celui d'Elisabeth aux filles. Ils moururent tous le même jour avec leur mere, & furent mis dans un même tombeau. Ce fut un châtiment de Dieu sur cette Comtesse, parce que non-seulement elle avoit refusé l'aumône à une femme qui avoit à son col deux petits enfants jumeaux, mais qu'elle lui avoit reproché que ce n'étoit pas le fait d'un seul homme. La pauvre femme outrée de cette injure, souhaita à la Comtesse autant d'enfants qu'il y avoit de jours dans l'année, ce qui ne manqua pas d'arriver. *

* Plusieurs Auteurs rapportent des Histoires semblables. Surius fait mention d'une Dame de Provence, nommée Irmentrude, femme d'Isembard, Comte d'Altorf, qui étant accouchée de douze garçons, en voulut faire jetter onze dans la riviere : il ajoute qu'Isembard ayant rencontré la femme qui les portoit, lui demanda ce qu'elle avoit dans son panier; que la femme répondit que c'étoient de petits chiens qu'elle alloit noyer ; qu'Isembard voulut les voir, & qu'ayant découvert la chose, il prit les enfants, les fit élever, & les présenta tous onze vivants à sa femme, lorsqu'ils furent devenus grands. En mémoire de cela, dit l'Histoire, cette famille prit le nom de Welfe, qui signifie en Allemand un jeune chien, & qu'elle garde encore.

Cette Hiſtoire ſe trouve dans Eraſme, Vives, Guichardin, Camerarius, Pierre d'Oudegerſt, Auteur des Annales de Flandres, & dans pluſieurs autres, qui parlent de cet accouchement, comme d'une choſe véritable & bien avérée. Cependant on a raiſon d'en douter, ou de la traiter de Fable. LA HAYE.

Il y a trois ſortes de Juriſdictions à La Haye; les Nobles & les Officiers ſont ſous l'Etat; les Etrangers & ceux du Barreau, ſous celle de quelques-uns des Colleges de la Cour; tout le reſte des habitants dépend de celle du Magiſtrat. Ce Magiſtrat eſt compoſé d'un Grand-Bailli, dont la Charge étoit autrefois à vie; de trois Bourguemeſtres qui changent chaque année; de ſept Echevins, & d'un Conſeil de douze perſonnes, ſans compter un Penſionnaire, un Secretaire & un Tréſorier.

La premiere Charge de la Hollande

---

Jean Pic de la Mirandole a écrit, qu'une femme de ſon Pays mit vingt enfants au monde en deux couches, neuf dans l'une, & onze dans l'autre. Albert-le-Grand parle d'une Allemande qui accoucha de 150 enfants; il ne ſeroit pas difficile d'alléguer quantité d'autres exemples de cette nature.

La Haye. qui donne le plus d'autorité, ſur-tout dans les Charges militaires, eſt celle de Stadhouder ou de Gouverneur-Général, laquelle a été donnée, depuis ſon établiſſement, aux Princes d'Orange.

La ſeconde Charge, qui donne le plus de crédit dans tous les Conſeils des Etats-Généraux, eſt celle de Grand-Penſionnaire ou d'Avocat-Général de Hollande. Le devoir de ce Magiſtrat eſt de faire aſſembler les Etats, d'y faire la propoſition des affaires, de recevoir les Remontrances, Mémoires & Requêtes, tant des Ambaſſadeurs & des Envoyés que des particuliers, de rapporter le réſultat en pleine aſſemblée, de déclarer la délibération des Etats, de demander l'avis des Villes, & de faire obſerver ce qui a été arrêté. Par conſéquent, le Penſionnaire eſt proprement le premier Miniſtre des Etats de Hollande; & quoiqu'en cette qualité il cede le pas aux Députés des moindres Villes, c'eſt lui pourtant qui a le plus de crédit & d'autorité, parce qu'il eſt perpétuel, & qu'il entre dans toutes les Aſſemblées. Auſſi cet emploi a toujours été exercé par les perſonnes les plus capables de toute la République.

## *Grands-Pensionnaires de Hollande.*

I. Adrien Vander Goes, établi en 1540, & mort en 1560.

II. Jacques Van den Eynde, établi en 1560, mourut prisonnier d'Etat à Bruxelles l'an 1569.

III. Paul Buys, établi l'an 1572, quitta sa Charge l'an 1584.

IV. Jean Olden-Barneveld, d'Amersfort, Pensionnaire de Rotterdam, fut Grand-Pensionnaire de Hollande depuis le 6 Mars 1586. Il eut le malheur d'être enveloppé dans les factions des Arminiens, & fut décapité à La Haye le 13 Mai 1619.

V. André de Witt, Pensionnaire de Dort, s'acquitta de cet emploi depuis l'an 1618, lorsque Jean Barneveld fut arrêté, jusqu'à l'an 1620, qu'il devint Conseiller au Conseil de Hollande.

VI. Antoine Duyck, Conseiller ordinaire du haut Conseil, fut déclaré Pensionnaire le 22 Janvier 1621, & mourut l'an 1629.

VII. Adrien de Pauw, Seigneur de Heemstede, Pensionnaire d'Amsterdam,

GRANDS-PENSIONNAIRES DE HOLLANDE.

Conseiller & ensuite Président des Comptes de Hollande, devint Grand-Pensionnaire le 12 Avril 1631, & s'en démit l'an 1636.

VIII. Jacques Catz, natif de Brouwershaven en Zélande, auparavant Pensionnaire de Dort, fut déclaré Grand-Pensionnaire le 4 Juin 1636; il quitta cette Charge le 27 Septembre 1651, & mourut l'an 1660, après s'être acquis un nom immortel par les belles Poésies qu'il a composées.

IX. Adrien de Pauw reprit sa Charge l'an 1651, & mourut le 21 Février 1653.

X. Jean de Witt, Pensionnaire de Dort, succéda le 30 Juillet 1653. Il quitta sa Charge le 4 Août 1672, & prit au grand Conseil la place qu'il s'y étoit réservée : mais il n'en jouit pas, ayant été massacré par la Populace de La Haye, le 20 Août suivant.

XI. Gaspar Fagel, Pensionnaire de Harlem, & puis Greffier des Etats-Généraux, fut nommé Grand-Pensionnaire le 20 Août 1672, & mourut le 15 Décembre 1688.

XII. Michel Ten Hove, Pensionnaire de Harlem, fut déclaré Grand-

Pensionnaire le 11 Février 1689, & mourut le 15 Janvier 1690.

GRANDS-PENSIONNAIRES DE HOLLANDE.

XIII. Antoine Heinsius, Pensionnaire de Delft, remplit cette Charge depuis l'an 1690; il mourut le 3 Août 1720.

XIV. Isaac Van Hoornbeeck, Pensionnaire de Rotterdam, fut élu Grand-Pensionnaire le 12 Septembre 1720: les Etats-Généraux en séparerent la Charge de garde du grand Sceau, qu'ils donnerent à Théodore-Guillaume, Baron de Wassenaer, Seigneur de Starrenbergh: mais celui-ci étant venu à mourir le 7 Août 1723, les deux Charges furent réunies en la personne du Sr. Hoornbeeck, qui mourut le 17 Juin 1727.

XV. Simon Van Slinghelant, Grand-Tréforier des Etats-Généraux, succéda l'an 1727, & mourut en 1736.

XVI. Antoine Vanderheim, aussi Tréforier des Etats, qui lui succéda, mourut à Bois-le-Duc, le 16 Juillet 1756, âgé de 52 ans.

XVII. Jacques-Gilles Kioud, Greffier des Etats-Généraux, & Ambassadeur au Congrès de Bréda, prit possession de la Charge de Grand-Pensionnaire le 24 Septembre 1746, & la quitta en 1749.

GRANDS-PENSIONNAIRES DE HOLLANDE.

XVIII. Il eut pour Succeſſeur Monſieur Steyn, Bourguemeſtre de Harlem, qui fut élu avec l'agrément du Prince Stadhouder, le 19 Juillet 1749.

Les Etats particuliers de la Province de la Hollande s'aſſemblent ordinairement quatre fois l'année; ſavoir, aux mois de Février, de Juin, de Septembre & de Novembre. L'aſſemblée eſt compoſée des Députés de dix-neuf Villes, qui ſont, Dort, Harlem, Delft, Leyde, Amſterdam, Tergouw, Rotterdam, Gorcum, Schiedam, Schonhove, la Brille, Alcmaer, Horn, Enchuyſe, Edam & Purmerent. Amſterdam y a quatre Députés; les autres Villes n'en ont qu'un.

Les principales Familles nobles de la Province ſont, Boetzlaer, Waſſenaer, Vanderduyn, Bentinck, Hompeſch, Naſſau, &c. Le Grand-Penſionnaire y prend ſéance après le dernier Député des petites Villes; mais il n'a que la voix conſultative.

Le College de Leurs Nobles Puiſſances, les Seigneurs Députés des Etats de Hollande, qu'on appelle *Gecommitteerde Raaden*, réſide à La Haye. Ces Sei-

Seigneurs ont à leur tête un Préſident, qui eſt Membre du Corps des Nobles; les autres ſont tous Députés des ſeules Villes de la Hollande Méridionale. La raiſon eſt que ceux de la Nort-Hollande ont leur College de Conſeillers-Députés à Hoorn ſéparément. Ainſi le College de La Haye eſt compoſé d'un Préſident & de neuf autres Membres, dont chacune des huit premieres Villes de la Zud-Hollande; ſavoir, Dort, Harlem, Delft, Leyde, Amſterdam, Goude, Rotterdam & Gorcum, ont toujours un Député, qui ſe change d'ordinaire de trois en trois ans; & les trois Villes ſuivantes, Schiedam, Schoonhove & la Brille, n'ont qu'un ſeul Député, lequel eſt changé tous les deux ans. LA HAYE.

Le Haut-Conſeil, ou la Haute-Cour de Juſtice, eſt celle où tous les procès civils, qui ont été jugés par la Cour de Juſtice, viennent par appel en dernier reſſort, ſauf la réviſion; en quel cas on y appelle auſſi certain nombre de Penſionnaires des Villes. Ce Tribunal eſt compoſé d'un Préſident, qui eſt alternativement Hollandois & Zélandois, & de neuf Conſeillers, ſix pour la Hollande, & trois pour la Zélande; parce

La Haye. que cette Cour de Juſtice ſupérieure eſt ordonnée pour les deux Provinces, qui, du temps des Ducs de Bourgogne, & ſous la Maiſon d'Autriche, ne faiſoient qu'un ſeul Gouvernement. Le Préſident, en 1740, étoit Mr. Corneille de Bynkershoeck, Zélandois, célebre par ſon érudition & par ſes écrits.

La Cour de Juſtice de Hollande eſt compoſée d'un Préſident, & de onze Conſeillers; ſavoir, huit de Hollande, & trois de Zélande. Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, avoit établi, l'an 1428, quelques Conſeillers d'épée & de robe, pour adminiſtrer la Juſtice: mais, en 1520, l'Empereur Charles-Quint établit à La Haye un Conſeil Provincial pour les Provinces de Hollande & de Zélande, compoſé du Gouverneur ou Stadhouder, d'un Préſident, de douze Conſeillers, neuf Hollandois & trois Zélandois, entre leſquels il y eut un Juriſconſulte Eccléſiaſtique, un Fiſcal, un Greffier & quelques Secretaires. On appelle de ce Tribunal au précédent, c'eſt-à-dire, au Haut-Conſeil.

## *Présidents du Conseil de Hollande.*

I. Baudouin Van Swieten, 1428.

II. N. de Bugnicourt, 1430.

III. Goswin de Wilde, 1440, depuis prisonnier & privé de sa Charge.

IV. Guillaume, frere du Comte d'Egmont, Sire d'Yselsteyn, 1448.

V. Guillaume d'Alckemade, Chevalier, 1462.

VI. Jean de Halewyn, Seigneur de Sweveghem, fit les fonctions de Président l'an 1475. Il fut dépossé, parce qu'il étoit étranger.

VII. Nicolas Everardi, natif de Middelbourg, Docteur en Droits dans l'Université de Louvain, devint Président du Conseil de Hollande l'an 1516; douze ans après, il passa à la Présidence du Grand-Conseil de Malines, où il mourut en 1532.

VIII. Gerard Van Assendelft, auparavant Conseiller à La Haye, fut fait Président en 1516, lorsqu'Everardi passa au Grand-Conseil, & mourut l'an 1558.

IX. Corneille Suys, Seigneur de Riswyck, fut établi en 1559. Il se retira

PRÉSID. DU CONSEIL DE HOLLANDE.

à Utrecht avec tout le Conſeil, (excepté un ſeul) pendant les troubles en 1572, juſqu'en 1576. Il revint à La Haye après la Pacification de Gand, & mourut l'an 1580.

X. Jean de Treſlong fut nommé Préſident par le Prince d'Orange, & par les Etats-Généraux, juſqu'en 1582, lorſqu'il fut fait le premier Préſident du haut Conſeil à La Haye, & il mourut l'an 1583.

XI. Arnoud Nicolaï, fils du ſuſdit Nicolas Everardi, fut le dernier Préſident Catholique, & fut établi en 1582. Il paſſa à l'état de Préſident du haut Conſeil en 1584, & mourut l'an 1592.

XII. Adrien vander Myle, natif de Dordrecht, fut fait Préſident de la part des Etats en 1584, & occupa ce poſte juſqu'au 26 Juin 1591, jour de ſa mort.

XIII. Gerard de Wyngarde, Seigneur de Brenthuyſen & Soetermeer, devint Préſident en 1591, & mourut le 6 Mai 1598.

XIV. Pierre Hinojoſſa, Zélandois, Seigneur de Wena, auparavant Conſeiller de La Haye, devint Préſident le 26 Mai 1607, & mourut le 4 Mai 1616.

PRÉSID. DU CONSEIL DE HOLLANDE.

XV. Nicolas Cromholt devint Préſident le 1 Janvier 1620, & mourut le 22 Mars 1641.

XVI. Jean Oem de Wyngaerde fut nommé Préſident le 2 Mai 1642, & mourut en 1653.

XVII. Jean Dedel fut reçu Préſident le 18 Octobre 1653, & mourut le 22 Mars 1665.

XVIII. Adrien Paauw, Chevalier, Seigneur de Bennebroeck, devint Préſident le 21 Juillet 1670, & mourut le 12 Janvier 1697.

XIX. N. Sluyskens devint Préſident le 22 Mai 1697, & mourut le 11 Octobre 1710.

XX. Adrien Hinojoſſa, Zélandois, devint Préſident le 18 Septembre 1713.

XXI. Adrien Pierre Hinojoſſa, étoit Préſident l'an 1735, & mourut le 28 Décembre 1741.

XXII. Jean de Mauregnault, Conſeiller de cette Cour, devint Préſident au mois d'Août 1742.

La Chambre des Comptes des Domaines des anciens Comtes de Hollande, & des Revenus modernes, eſt compoſée de deux Maîtres de Comptes,

LA HAYE. d'un Avocat Fiſcal, d'un Tréſorier, d'un Auditeur & d'un Greffier. Autrefois elle avoit auſſi un Préſident, & un plus grand nombre de Maîtres & Auditeurs.

La Chambre d'Audience des Comptes des Revenus communs de la Province de Hollande a un Préſident, qui y eſt député de la part des Nobles de Hollande, tenant ſa Charge pour ſa vie; il eſt aſſiſté par deux Députés des Villes, qui ſe changent tous les trois ans, avec deux Secretaires & deux Commiſſaires.

Le College des Foreſtiers & Voyers de Hollande & de Weſt-Friſe a juriſdiction ſur les excès qui ſe commettent à l'égard des bois & de la chaſſe; il eſt compoſé d'un Lieutenant-Forêtier de Hollande & de Weſt-Friſe, de pluſieurs Maîtres des bois & forêts, d'un Tréſorier, d'un Secretaire, d'un Avocat-Fiſcal & d'un Procureur du Seigneur Forêtier. Il y a auſſi un Subſtitut Forêtier.

Le College de la Société à La Haye eſt compoſé de pluſieurs Membres tirés des quatre autres Colleges; ſavoir, du Haut-Conſeil, de la Cour de Juſtice, de la Chambre des Comptes des

Domaines des Comtes de Hollande, & du Magiſtrat de La Haye : il a la direction des Finances & autres affaires communes. Parmi ces quatre Colleges, les Membres ſont chargés en différentes années ſelon les conſtitutions des Colleges, dont ces Seigneurs ſont commis. LA HAYE.

Le Conſeil d'Etat des Provinces-Unies a la direction des Finances de la généralité ; il expédie toutes les Ordonnances à la charge du Comptoir du Receveur de la Généralité, & forme tous les ans l'état de guerre des Provinces-Unies, lequel on porte enſuite à l'Aſſemblée de Leurs Hautes Puiſſances. C'eſt pardevant le même College que viennent par appel toutes les affaires litigieuſes, concernant les fraudes du revenu commun, tant de la Généralité, que des Pays conquis, &c.

La Chambre des Comptes de la Généralité, eſt pour enrégiſtrer toutes les Ordonnances de la Généralité ; outre cela, après la reddition des comptes du Receveur-Général, l'on y reçoit & l'on y garde ces mêmes Ordonnances acquittées.

La Chambre de la Monnoie de la

LA HAYE. Généralité a le soin de toutes les affaires de la Monnoie & de ses dépendances dans l'étendue des Provinces-Unies. Il a vue & inspection sur le négoce des Jouailliers, Orfevres, Essayeurs, Affineurs, Changeurs, & autres semblables, &c. Il fait observer les Coutumes, Ordonnances & Réglements faits à ce sujet; prend connoissance des contraventions, dont il ordonne la restitution au profit de ceux qui peuvent avoir souffert quelque dommage. Et même, en cas de dispute sur l'aloi, essai, poids, & tout ce qui en dépend, il décide par Arrêt définitif, &c. Il s'assemble à la Cour joignant le Haut-Conseil, du côté de l'oueſt, & consiste en trois Conseillers & Maîtres-Généraux de la Monnoie.

Le Conseil & la Cour Féodale de Brabant & du Pays d'Outremeuse, du partage de L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-Unies, réside aussi à La Haye. Il y a été établi à la place du Conseil de Brabant à Bruxelles, & se regle selon les mêmes instructions, tant au criminel qu'au civil; & tous les procès des Villes & du plat-Pays, en appel & réformation, s'y jugent en der-

nier reſſort. On y reçoit encore hommage des vaſſaux, & on y termine les affaires des Fiefs ou les cauſes F'éodales. Leurs Hautes Puiſſances envoient encore à ce College tous les procès en appel, qui leur viennent du Conſeil de Flandres, réſidant à Middelbourg en Zélande, pour les faire examiner & expédier par ſentence en leur nom. Pour les affaires de Maeſtricht, l'Etat commet tous les ans deux Seigneurs Députés de ſa part, qui, conjointement avec ceux qui y ſont commis de la part du Prince & de la Ville de Liege, décident & jugent en dernier reſſort de toutes les appellations de la Juſtice particuliere de Maeſtricht. Ce Conſeil de Brabant eſt compoſé maintenant de neuf Conſeillers, dont le plus ancien occupe le poſte de Préſident & Lieutenant des Fiefs de ce Pays, qui relevoient autrefois des Ducs de Brabant. LA HAYE.

Le Haut-Conſeil de guerre des Provinces-Unies fait ſa réſidence à La Haye, excepté le temps de guerre, lorſqu'il ſuit les Troupes qui ſont en campagne. Il juge de toutes les cauſes qui concernent les Officiers de la milice de l'Etat. Il y a un Préſident, un Fiſcal & un

La Haye. Greffier. Les autres Aſſeſſeurs ſont nommés par le Préſident, autant de fois qu'il veut aſſembler un Conſeil de guerre des hauts Officiers, & Capitaines de Cavalerie & d'Infanterie, qui ſe trouvent pour lors en garniſon à La Haye.

En 1608, on choiſit La Haye pour le lieu des Conférences pour la Paix; on s'aſſembla dans la ſalle du côté de la Cour, que l'on a appellé depuis *la Chambre de Treves*, dans laquelle les Ambaſſadeurs de tous les Souverains tiennent encore à préſent leurs Conférences. L'Archiduc Albert y envoya de ſa part le Marquis Spinola, le Préſident Richardot, Jean de Mancididor, Secretaire du Roi d'Eſpagne; Louis Verreycken, Audiencier, & le Pere Jean de Neyen, Commiſſaire-Général des Récollets, dont le dernier avoit fait les ouvertures de la Paix. Les Députés des Etats furent, Guillaume-Louis, Comte de Naſſau, Stadhouder de Friſe; Walrave, Comte de Brederode; Jean Barnevelt, & autres repréſentants les Provinces-Unies. Le Prince Maurice, accompagné du Prince Frédéric-Henri, ſon frere, furent au-devant d'eux. Les Etats y furent reconnus comme Peu-

ples libres & indépendants. Mais à la XXVI^e. Conférence, le Congrès fut rompu sur l'exercice de la Religion Catholique dans les Provinces-Unies, que les Députés d'Espagne & des Archiducs demandoient, & sur la navigation des Indes, qu'ils ne vouloient pas accorder. On proposa ensuite de faire une Treve pour douze ans, qui fut conclue peu après à Anvers, par la médiation des Ambassadeurs de France & d'Angleterre. LA HAYE.

Ce fut aussi à La Haye, que la fureur de la Populace massacra, le 20 Août 1672, de la maniere la plus cruelle, les deux freres, Corneille & Jean de Witt, l'un Grand-Bailli du Pays de Putten, & ancien Bourguemestre de Dort; & l'autre, Grand-Pensionnaire de Hollande. Le Grand-Bailli fut accusé d'avoir voulu corrompre un Chirurgien, afin d'assassiner le Prince d'Orange. Il fut arrêté à Dort & mené à La Haye, où on lui fit son procès : la Cour de Hollande le déclara, par sentence, déchu de toutes ses Charges & Dignités, & le bannit des Terres de Hollande & de West-Frise. Son frere arriva avec son carrosse, dans le dessein de retirer le Grand-Bailli de la prison; mais la Popu- Massacre des deux freres de Witt.

A Haye. lace voyant le Chirurgien élargi, qui avoit été ſon accuſateur, & que le Bailli étoit banni de la Province de Hollande, s'imagina qu'il devoit être coupable du crime dont on l'accuſoit, & qu'ainſi il méritoit la mort. Deux Bourgeois monterent à la chambre du Priſonnier pour le faire ſortir; mais à peine Jean de Witt étoit-il deſcendu, qu'il fut attaqué, & qu'on lui tira un coup de mouſquet dans la tête. Le Bailli ne fut pas mieux traité, car il fut d'abord miſérablement maſſacré. On traîna leurs corps au lieu où l'on exécute les malfaicteurs, & on les pendit par les pieds à la potence; le ſoir on fit une anatomie de leurs membres; on leur coupa le nez, les oreilles, les pieds & les mains, & on tira leurs entrailles. Les membres qu'on leur avoit coupés, furent vendus, un doigt quinze ſols, une oreille vingt-cinq, ainſi des autres. Cette cruelle mort fut la récompenſe de leurs fideles ſervices. *

La Ville de La Haye a été la Patrie ou le ſéjour de quelques Hommes illuſtres dans la République des Lettres.

* Les Armes de La Haye ſont d'or à une cigogne au naturel.

SAVANTS DE LA HAYE.

I. Le fameux Huygens, grand Aſtronome, & célebre Mathématicien, y naquit le 14 Avril 1629. Il étoit fils de Conſtantin Huygens, Seigneur de Zulichem, Auteur de quelques Poéſies Latines, qui fut ſucceſſivement Secretaire de trois Princes d'Orange. Il s'adonna particuliérement à l'Aſtronomie, & il fit dans le ciel des découvertes nouvelles, ſur-tout à l'égard de la Planete de Saturne, dont il découvrit l'anneau, & un Satellite. Il compoſa un Ouvrage pour prouver que toutes les Planetes ſont habitées, comme la Terre, par des animaux raiſonnables, mais d'une autre eſpece que la nôtre. Ce Livre ne fut imprimé qu'après ſa mort; & l'on a cru fauſſement que c'étoit d'après les conjectures de Mr. Huygens, que Mr. de Fontenelle compoſa ſes Dialogues ingénieux ſur la *pluralité des Mondes*. Mais le Traité de Mr. Huygens n'a paru qu'en 1698, trois ans après ſa mort, & les Dialogues de Mr. de Fontenelle ſur le même ſujet, étoient imprimés dès l'an 1686, douze ans avant que le Livre de Mr. Huygens fût connu. Il a fait quantité d'autres Ouvrages, qui ont été recueillis & imprimés

SAVANTS DE LA HAYE.

en Hollande : la ſolution de divers problêmes de la plus ſublime Géométrie, propoſés dans les Journaux de Leipſick, augmenta ſa réputation, qui étoit déja très-grande. Mr. Huygens en donna l'explication en même temps que Mr. de Leibnitz en Allemagne, Mr. Bernouilli en Suiſſe, & le Marquis de l'Hôpital en France; & l'opinion publique l'a toujours mis au rang des plus grands Géometres de l'Europe.

II. Henri Baſnage de Beuval ſe chargea de continuer, après Bayle, *les Nouvelles de la République des Lettres*, ſous le titre d'*Hiſtoire des Ouvrages des Savants :* Livre curieux & recherché, quoique moins agréable & moins original que celui de Bayle. Il étoit fils d'un célebre Avocat au Parlement de Rouen, où il naquit en 1657. Il mourut à La Haye en 1710, âgé de 53 ans.

III. Jacques Baſnage, ſon frere, connu par une *Hiſtoire des Juifs*, une *Hiſtoire de la Bible*, une *Hiſtoire de l'Égliſe*, & les *Annales des Provinces-Unies*, fut Miniſtre de l'Egliſe Françoiſe à La Haye, en 1710. Il y mourut le 22 Septembre 1723.

IV. Jacques Saurin, né à Niſmes en

Savants de La Haye.

Languedoc, en 1677, fils d'un habile Avocat de cette Ville, & Miniſtre de l'Egliſe des François Proteſtants réfugiés à La Haye, a été le plus grand Prédicateur qu'il y ait eu dans la Secte des Calviniſtes : on accouroit en foule à ſes Sermons, & l'on en ſortoit toujours avec la même ſatisfaction ; le concours de ſes auditeurs étoit ſi grand, que l'Egliſe avoit peine à les contenir. Son auditoire étoit compoſé de tout ce qu'il y avoit de plus grand & de plus éclairé ; il en fait lui-même la deſcription dans un de ſes Sermons, en ces termes : *Quand on jette les yeux ſur cet auditoire, on y trouve des Princes, des Magiſtrats, des Généraux, des Beaux-Eſprits, des Savants ; à peine dans le reſte de l'Europe, auroit-on ramaſſé, dans un ſi court eſpace, tant de Têtes vénérables.* Il parloit ainſi pendant la guerre de la ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne, lorſque La Haye étoit remplie, dans le temps du quartier-d'hyver, de Princes & de Seigneurs, qui ſervoient dans l'Armée des Alliés.

Auſſi peut-on dire que ſes Sermons ne ſont pas faits pour le Peuple. Il y traite ſouvent les queſtions les plus abſ-

SAVANTS DE LA HAYE.

traites de la Philoſophie moderne, ſur la nature de l'ame, ſur ſa diſtinction d'avec le corps, ſur le lien inconnu qui les unit, ſur les différents ſyſtêmes des incrédules, & ſur d'autres ſujets de cette nature, qui ſurpaſſent de beaucoup la capacité du vulgaire.

Il ſe met plus à ſa portée, quand il vient à la Morale & à la pratique des Vertus Chrétiennes; & l'on ne peut nier qu'il n'y ait dans ſes diſcours certains traits de génie, développés avec une force & une éloquence qui s'éleve quelquefois juſqu'au ſublime.

Les Sermons de Jacques Saurin ont été imprimés en douze volumes, dont les cinq ou ſix premiers ont paru pendant ſa vie, depuis 1707 juſqu'en 1725; le reſte n'a paru qu'après ſa mort: on s'apperçoit qu'il avoit étudié avec ſoin l'Ecriture-Sainte. Il explique d'abord le ſens propre & littéral d'un paſſage, & il en fait enſuite des applications ſouvent heureuſes, & quelquefois trop recherchées. Il traite auſſi divers points de controverſe à l'avantage des Calviniſtes, &, à ſa Morale près, on peut dire qu'il y a beaucoup d'endroits dans ſes Sermons qui ne ſont rien moins qu'ortho-

...ierre
...n de Delft.

16.
Delft.

orillant Orateur mourut 30 Décembre 1730, âgé

SAVANTS DE LA HAYE.

## *EAU DE RISWYCK.*

à Haye & Delft, il y a un illage, qu'on appelle Ris- eux par la paix qu'on y a con- 97, entre les Alliés, qui furent r Léopold I; Charles II, Roi ; Guillaume III, Roi d'An- es Etats-Généraux des Provin- s, & tous les Electeurs, Princes d'Allemagne d'une part; & IV, Roi de France, qui avoit seul tête à tant de Puissances On tint les Conférences dans ison de Guillaume III, Roi d'An- e, nommée la Maison de Neu- , à cause qu'un Duc de ce nom mis la premiere pierre, lorsque ric-Henri, Prince d'Orange, la fit ; elle est à la portée du mousquet illage.

out l'édifice consiste en trois pavil- , joints par des galeries sur une mê-

RISWYCK. me ligne. Celui du milieu a deux fois plus de largeur que les deux autres, & communique à tous les deux par une galerie de chaque côté : l'architecture en général eſt aſſez belle; on traverſe un petit bois en y entrant, qui en dérobe la vue, juſqu'à ce qu'on en ſoit fort près; & les appartements de derriere donnent ſur un jardin fort ſpacieux.

Ce lieu fut jugé d'autant plus propre pour les Conférences, qu'il ſe trouvoit à peu près à mi-chemin de La Haye, où réſidoient les Plénipotentiaires des Alliés, & de Delft, où étoient ceux du Roi de France. D'ailleurs, la diſpoſition du bâtiment étoit telle qu'on la pouvoit ſouhaiter, pour éviter tous les inconvénients & conteſtations qui naiſſent ordinairement pour la préſéance dans ces ſortes de rencontres. La principale entrée du petit bois fut deſtinée au ſeul Médiateur, auſſi-bien que celle de la Maiſon. On fit exprès deux autres entrées à droite & à gauche, qui conduiſoient à deux pavillons, d'où on ſe pouvoit rendre, par les galeries, à celui du milieu. Les Miniſtres des Alliés avoient celui de la droite, à cauſe des Plénipotentiaires de l'Empereur, & les

François avoient la gauche. Le Médiateur occupoit les appartements du milieu du côté du jardin, & pouvoit communiquer à ceux des Alliés & des François, qui étoient sur le devant, mais séparés par une grande salle, où demeuroient les Officiers de leur suite. Les avenues & les portes du Château étoient gardées par des Troupes de l'Etat, mais qui recevoient l'ordre du Médiateur. RISWYCK.

On commença dans cette Maison les Conférences pour la Paix générale, le 9 Mai 1697, après une guerre de neuf ans. Le Baron de Lillienroot, Ambassadeur Plénipotentiaire du Roi de Suede, fit la fonction de Médiateur, & la Paix se conclut, entre l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande & la France, le 20 Septembre suivant; & celle entre l'Empereur & la France, le 30 Octobre.

Les Ambassadeurs *d'Espagne* furent, Dom Francisco Bernardo de Quiros, & le Comte de Tirimont; de *l'Empereur*, le Comte de Caunitz, le Comte de Straatman, & le Baron de Seilern; *d'Angleterre*, le Comte de Pembroke, le Vicomte de Villiers, & Milord Lexington; de *France*, Mr. de Harlay, le Comte de Crecy, & Mr. de Callieres;

RISWYCK. *de Hollande*, Mrs. Boreel, Dyckvelt, & de Haren. Tous les autres Princes & Etats de l'Empire y eurent pareillement leurs Plénipotentiaires ou leurs Envoyés.

## *LA VILLE DE LEERDAM.*

A Deux lieues de Gorcum, on voit cette petite Ville, ſituée ſur la riviere de Linghe, d'où quelques-uns l'ont nommée *Lingherdam*; elle eſt d'une figure preſque quarrée, & porte le titre de Comté, que Maximilien, Roi des Romains, donna à Fréderic d'Egmont avec celui de Comte de Buren. C'eſt un fief de la noble & ancienne Maiſon d'Arckel, dont le Comte d'Egmont avoit épouſé, en 1410, Marie, l'unique héritiere. De la Maiſon d'Egmont, Leerdam paſſa dans celle de Naſſau, en la perſonne du Prince Philippe, grand oncle du feu Roi d'Angleterre, Guillaume III; & depuis l'an 1732, elle eſt au Prince d'Orange, Stadhouder de Friſe.

L'an 1574, elle fut priſe par les Eſ-

pagnols, ſous le commandement du Général Chiapin Vitelli, après que la Garniſon des Etats ſe fut bien défendue durant pluſieurs jours, & que tous les remparts de la Ville euſſent été abattus. LEERDAM.

Leerdam ſe glorifie d'avoir donné naiſſance à Corneille Janſenius, VII^e. Evêque d'Ypres, qui naquit dans ſes environs, au petit Village d'Accoy, l'an 1585. Il fit ſes Humanités à Utrecht, & ſa Philoſophie au College du Faucon, à Louvain, où il fut le premier en la promotion de la Faculté des Arts, l'an 1604. Il reçut le bonnet de Docteur en Théologie en 1617, & rendit de grands ſervices à cette Univerſité, qui l'envoya deux fois en Eſpagne vers le Roi. Le fameux Livre de *Mars Gallicus*, qu'il publia contre la France, fut une des principales raiſons pour leſquelles Sa Majeſté le nomma à l'Evêché d'Ypres, le 28 d'Octobre, l'an 1635. Outre pluſieurs ſavants Ouvrages, il a compoſé un Livre ſur la Grace, intitulé *Auguſtinus*, imprimé après ſa mort, lequel a fait beaucoup de bruit dans le monde. Le Pape Urbain VIII le condamna le 6 Mars 1642, & Innocent X en fit tirer les cinq fameuſes Propoſi-

LEERDAM.

tions, qui furent condamnées l'an 1653, contre lesquelles Alexandre VII dressa aussi un Formulaire l'an 1657; & Clément XI fit la Bulle *Vineam Domini Sabaoth* l'an 1705.

Cet Evêque mourut de la peste le 6 Mai 1638, & fut enterré dans la Cathédrale d'Ypres, où on lui dressa un Epitaphe, lequel fut ôté le 26 Mars 1672, à cause qu'on lui donnoit des louanges outrées au sujet de son Livre, que le Pape avoit déja condamné. On a donné le nom de *Jansénistes*, à ses Sectateurs. *

## *LA VILLE D'ASPEREN.*

A Un quart de lieue de Leerdam, on voit cette petite Ville, située sur la riviere de Linghe, avec un Château, qui étoit du domaine de l'ancienne Maison d'Arckel. Le long siege qu'elle sou-

* Les Armes de Leerdam sont d'or à la porte à deux tours de gueules couvertes d'azur, à l'échelle d'argent brochant sur la porte & appuyée contre la tour senestre en barre.

tint l'an 1517 contre les Gueldrois, sous la conduite de Charles d'Egmont, dernier Duc de Gueldres, la rendit remarquable. Ce Prince s'en rendit enfin le maître : mais la longue résistance l'avoit tellement aigri, qu'il fit tout passer au fil de l'épée, sans épargner ni âge ni sexe. ASPEREN.

Il y a eu autrefois dans cette Ville deux Couvents, l'un de Croisiers, fondé l'an 1314; l'autre de Religieuses de l'Ordre de St. Dominique, fondé l'an 1488.

## *LA VILLE DE WOERDEN.*

GOdefroi de Rhenen, Evêque d'Utrecht, fit bâtir cette petite Ville vers l'an 1160, pour tenir en bride les Bourgeois d'Utrecht, & pour maintenir son autorité. Elle fut ensuite l'objet de plusieurs guerres entre les Evêques d'Utrecht & les Comtes de Hollande. Utrecht en est éloignée de trois lieues, & Leyde de six. Le Rhin la traverse &

* Les Armes d'Asperen sont d'argent à deux fasces bretessées de gueules.

WOER-DEN. forme un petit Pays, qu'on appelle le Rhin-Landt. Il y a eu un Château, qu'on eſtimoit imprenable autrefois; mais il commençoit déja à tomber en ruine, lorſque les François ayant pris la Ville, en 1672, le démolirent entiérement. Les Etats-Généraux en ont ſi bien rétabli les fortifications dans la ſuite, en y ajoutant pluſieurs ouvrages, qu'on la regarde maintenant comme une Place importante.

Cette Ville a toujours eu des Seigneurs particuliers juſqu'en 1296, lorſque Herman de Worden en fut dépouillé, ayant été convaincu d'avoir eu part au meurtre de Florent V, Comte de Hollande, commis par Gerard, Seigneur de Velſen. Philippe II, Roi d'Eſpagne, la vendit enſuite à Eric, Duc de Brunſwick, d'où elle eſt parvenue, l'an 1581, au domaine des Etats-Généraux.

En 1672, les François s'étant rendus maîtres de Woerden, les Hollandois vinrent l'aſſiéger, commandés par le Prince d'Orange & le Comte de Zuyleſtein, ſon oncle naturel, Général de l'Infanterie Hollandoiſe. Le Comte de la Marck, Colonel du Régiment de Picar-

die, commandoit dans la Ville, laquelle commençoit à être preſſée, lorſque le Duc de Luxembourg, commandant l'Armée de France, y accourut, le 12 d'Octobre, avec neuf mille hommes. Il paſſa par des marais & par un chemin preſqu'inacceſſible, à cauſe des coupures & des inondations; malgré cela il força leurs retranchements, & mit les ennemis en déroute. Les Hollandois y perdirent deux mille hommes, tués ou bleſſés; & entre les premiers fut le Comte de Zuyleſtein; & les François environ mille hommes. WOERDEN.

On voit entre cette Ville & celle de Leyde deux Villages, qui reſſemblent à de petites Villes, *Bodegravé* & *Swammerdam*. Les François étant venus attaquer ces poſtes en 1672, les Troupes Hollandoiſes qui les gardoient, prirent lâchement la fuite, & les ennemis pillerent & brûlerent ces deux beaux Villages, & commirent de très-grands déſordres.

C'eſt un Pays qui, en temps de paix, eſt extrêmement abondant; l'arpent de terre en prairie y vaut pour lors douze à quatorze cents livres; en terre labourable dix-huit cents à deux mille livres;

WOERDEN. en jardins potagers & vergers deux mille cinq cents, & même trois mille livres. Ce prix baiſſe en temps de guerre, par rapport au deux-centieme denier dont ils ſont chargés. *

## *LA VILLE DE HEUSDEN.*

IL n'a jamais été décidé, ſi cette Ville dépend du Duché de Brabant ou bien du Comté de Hollande. Elle eſt ſituée ſur les limites de l'un & de l'autre, preſqu'au milieu, & à trois lieues de Worcum & de Bois-le-Duc, ſujette autrefois à cet Evêché. On y a vu un beau Château, & elle eſt fortifiée de quelques baſtions & de pluſieurs autres ouvrages. Sa ſituation eſt naturellement forte, entre des marais, & près de la vieille Meuſe, dont les eaux coulent autour de plus de la moitié de ſon enceinte. Mais ce voiſinage y cauſe ſouvent des dommages conſidérables, par les inondations, comme il arriva en

* Les Armes de Woerden ſont d'or à deux faſces de gueules.

Décembre 1740. Il y a outre cela un Fort dans l'Iſle de Hemert ſur le Wahal, qui la défend de ce côté-là. Toutes ces fortifications la rendent preſqu'imprenable, & en ont fait lever, en 1589, le ſiege aux Eſpagnols, après qu'ils l'eurent aſſiégée pendant pluſieurs mois. Elle a un Droſſard, dont la juriſdiction s'étend ſur pluſieurs Villages, même fort près de la Ville de Bois-le-Duc. HEUSDEN.

Heuſden fait partie de l'ancien Comté de Teiſterbant; ſes Seigneurs deſcendoient des anciens Comtes de Cleves, auxquels ils étoient obligés de faire hommage, à l'exception du Château, qui eſt un fief de Brabant. Le plus ancien Seigneur de Heuſden fut Robert, fils du Comte de Cleves, qui mourut l'an 857. Jean IX, dernier Seigneur, étant mort en 1234 ſans poſtérité, Jean III, Duc de Brabant, acheta les droits qu'avoit eu le Comte de Cleves, du Comte de Hainaut & de Jean, Comte de Saffembourg, qui avoit épouſé Sophie de Heuſden, ſœur du défunt, & il devint ainſi paiſible poſſeſſeur de la Terre de Heuſden. L'an 1257, Jeanne, Ducheſſe de Brabant, fille de Jean III, la céda à Guillaume-le-Bon, Comte

HEUSDEN. de Hollande & de Hainaut, d'où elle repaſſa, avec les autres Provinces des Pays-Bas, à la Maiſon d'Autriche. Le Prince Maurice la conquit l'an 1588 pour les Etats, auxquels elle eſt reſtée depuis.

Le 24 Juillet 1680, la foudre tomba ſur le magaſin à poudre de cette Ville, qui fit ſauter tout le Château avec ſes environs, & écraſa un grand nombre de perſonnes. La Ville en fut fort endommagée; par bonheur, la plupart des pierres furent jettées du côté du midi, au-delà du rempart, qui en fut tellement comblé, qu'on ne pouvoit y marcher qu'à grande peine; le coup fut d'autant plus épouvantable, qu'il y avoit dans ce magaſin 70000 livres de poudre & quelques milliers de grenades.

Du temps des Catholiques, il y avoit dans cette Ville un Chapitre de cinq Chanoines dans l'Egliſe de Ste. Catherine, fondé l'an 1338, par Mathilde de Heesbeen, veuve de Herberne de Raede. On voyoit près de la Ville l'Abbaye de Mariencroon, Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1382, par Albert de Baviere, Comte

de Hollande; ce Monaſtere ayant perdu beaucoup de ſes biens par l'inondation arrivée l'an 1421, fut changé en Prieuré d'hommes du même Ordre. HEUSDEN.

On a vu auſſi dans ſon voiſinage une belle Abbaye de Religieux de l'Ordre de Prémontré, dite *Bernen*, fondée l'an 1134, par Folcolde, Comte de Teiſterbant, & Seigneur de Heuſden, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait en paſſant la Meuſe à la nage & à cheval, avec un péril évident de la vie. Ce Monaſtere ayant été détruit vers l'an 1570, les Religieux ſe retirerent à Bois-le-Duc, d'où ayant été chaſſés pareillement à la priſe de cette Ville, ils ſe ſont établis avec leur Abbé à Vilvorde près de Bruxelles. *

## *LA VILLE DE WORCUM.*

A Cinq lieues au-deſſous de Dort, on voit la petite Ville de Worcum, ſituée ſur les confins du Brabant, autre-

* Les Armes de Heuſden ſont d'or à la roue de ſix rais de gueules.

WORCUM. fois, pour le ſpirituel, ſous le Dioceſe de Bois-le-Duc. Elle fut entourée de murailles l'an 1460, & fortifiée dans la ſuite. Cette Ville a appartenu aux Comtes de Hornes, avec la Seigneurie d'Altena, dont elle eſt la principale; mais Philippe de Montmorency, Comte de Hornes, ayant été décapité à Bruxelles en 1568, ſans laiſſer poſtérité, ſa veuve, Walburge de Nieuwenaer, la vendit pour 90000 florins aux Etats-Généraux. On doit la diſtinguer d'un autre Worcum, qui eſt en Friſe.

Celle-ci eſt dans la Province de Hollande, vis-à-vis de Gorcum, qui eſt de l'autre côté de la Meuſe, dont elle n'eſt qu'à une demi-lieue. Ce voiſinage y a fait de triſtes ravages parmi les hommes & le bétail, par les inondations ſurvenues en Décembre 1740. L'air y eſt beaucoup meilleur qu'au cœur de la Hollande, les eaux y ſont plus belles & plus ſaines, mais il ne s'y fait que peu de trafic. L'Egliſe Paroiſſiale a eu pour Patron St. Willebrod; & il y a eu un Couvent de Croiſiers, & un de Dominicaines.

Le Château de Louveſtein eſt un peu au-deſſous de Worcum; il eſt très-an-

cien, situé dans la pointe de l'Isle de Bommel, au confluent de la Meuse & du Wahal. C'est dans ce Château qu'on enferme ordinairement ceux qui sont criminels d'Etat. Le célebre Hugues Grotius y fut mis avec d'autres, en 1619, & condamné à une prison perpétuelle, pour avoir eu trop de liaison avec Jean Olden-Barnevelt, qui avoit été décapité la même année, & pour avoir trop favorisé le parti des Arminiens, qui avoient été condamnés dans le Synode tenu à Dort l'an 1618. Marie Reygersberg, son épouse, ayant obtenu la permission de lui faire porter les Livres dont il auroit besoin, elle en fit remplir un coffre, dans lequel Grotius se mit; si bien que ses propres Gardes croyant remporter des Livres, le porterent hors du Château. Il se sauva d'abord en Brabant, & delà en France, où il fut Ambassadeur de la Reine de Suede, auprès du Roi Louis XIII, l'espace d'onze années. Ce grand homme, si connu par ses beaux Ouvrages, mourut à Rostock, au Duché de Mecklenbourg, l'an 1645, à l'âge de soixante-& deux ans, sans qu'on puisse assurer de quelle Religion il a été; son corps

WORCUM.

WORCUM. fut transporté & inhumé à Delft, sa Patrie. *

## *LA FORTERESSE DE WILLEMSTADT.*

GUillaume I, Prince d'Orange, a donné son nom à cette Forteresse, lorsqu'il la fit bâtir, l'an 1583, pour les Etats-Généraux, qui lui en donnerent la Seigneurie, laquelle passa, l'an 1732, au Prince d'Orange, Stadhouder de Frise. Elle est située sur le *Hollants-diep*, en sortant du grand lac, que la Meuse a formé derriere la Ville de Dort, en allant vers Gertrudenberg. Willemstadt est à quatre lieues de Dort & à cinq de Bréda, dans le Polder de Ruygen-Hill, que le Prince d'Orange avoit fait dessécher l'an 1564. Elle a le Brabant du côté du Midi, & au Nord la Zélande, qui semble lui communiquer la grossiéreté de son air, qui est extrêmement mal-sain.

Il

* Les Armes de la Ville de Worcum sont d'or à deux fasces de gueules.

Il n'y a qu'environ cent maiſons. C'eſt un Gouvernement, & un des Boulevarts de la Hollande, garni de ſept baſtions & d'un double foſſé; le Fort voiſin de Blaak lui ſert de défenſe. Son Port eſt très-bon; l'entrée en eſt néanmoins fort périlleuſe aux vaiſſeaux en certaines ſaiſons de l'année. WILLEMSTADT.

On voit dans le voiſinage la petite Ville de Clundert, qu'on nommoit autrefois *Nieuwervaert*, à quatre lieues de Bréda; elle appartient auſſi au Prince d'Orange.

A une lieue & demie de Willemſtadt, & à trois de Gertruidenberg, il y a le Village de *Moerdyck*, où ſe fait ordinairement le trajet par eau du Brabant en Hollande. Le Prince Jean-Guillaume de Naſſau, Stadhouder de Friſe, s'en retournant en Hollande, y fut malheureuſement noyé l'an 1711, tombant dans l'eau par la portiere de ſon carroſſe, qui n'étoit pas fermée, & dans lequel il s'étoit retiré à cauſe de la pluie. Ce qui arriva lorſque voulant mettre ordre au bruit que firent ſes gens ſur le devant du ponton, il pouſſa rudement la portiere, & tomba dans l'eau ſans qu'on le pût aſſiſter. Le Colonel Ginckel,

WILLEM-STADT.

qui étoit à ſon côté dans le carroſſe, ayant ſauté après lui pour le ſauver, ſe noya pareillement. *

## *LA VILLE DE NAERDEN.*

IL y a entre l'Amſtellandt, la Province d'Utrecht & la Zuyderzée, un petit Pays nommé *Goyland*, qui comprend les Villes de Naerden, Muyden & Weſop, avec ſeize Villages. Naerden eſt à trois lieues d'Amſterdam, & à quatre d'Utrecht. Gudule, Abbeſſe d'Altena, l'a fait bâtir, & l'Empereur Othon lui en donna la Seigneurie l'an 996. L'Egliſe Paroiſſiale a été dédiée à St. Vit, & fut bâtie l'an 1440; il y avoit auſſi un Couvent de Religieuſes de St. François, & près de la Ville un Prieuré de Chanoines Réguliers, dédié pareillement à St. Vit, & fondé l'an 1400.

* Willemſtadt porte coupé le chef de ſable au Lion d'or, tenant entre ſes pattes l'écuſſon de Grimbergue, qui eſt de ſinople à trois macles d'argent au chef d'or chargé de trois pals de gueules au franc canton de Brabant; la pointe d'argent à trois ſautoirs alefés de gueules.

Cette Ville a été brûlée, pillée, & enfin ſubmergée par la petite mer, ſur le bord de laquelle elle eſt ſituée. Quand la mer eſt fort baſſe, & que certains vents ſoufflent, on y découvre encore des maſures & des arbres, ce qui fait connoître que la Ville a été plus avancée qu'elle n'eſt à préſent. Elle fut rebâtie l'an 1355, par Guillaume, Duc de Baviere, qui lui accorda pluſieurs privileges. NAERDEN.

Elle eſt très-importante, à cauſe qu'elle eſt à la tête des canaux de la Province de Hollande, dont on la regarde comme la clef, & particuliérement de la Ville d'Amſterdam. C'eſt pour cela qu'on y voit des fortifications des plus belles & des plus régulieres, avec de doubles foſſés.

David de Bourgogne, Evêque d'Utrecht, ayant remporté une victoire complette ſur les Hollandois, en 1481, ſurprit Naerden, par le moyen de quelques ſoldats déguiſés en femmes, qui y entroient comme pour aller au marché; mais, peu de temps après, ayant été battu à ſon tour par les Hollandois, ceux-ci la reprirent. Cinq ans après, elle a eu le malheur d'être réduite en cendres, par un embraſement.

NAERDEN. L'an 1572, Fréderic de Tolede, fils du Duc d'Albe, la reprit ſur le Prince d'Orange; & pour punir les habitants de leur révolte, il leur commanda de s'aſſembler ſur la grande Place, & leur ayant donné quelque temps pour ſe diſpoſer à la mort, il les fit maſſacrer tous, ſans épargner ni âge ni ſexe, malgré la parole donnée aux Bourgeois. Il n'y en eut que très-peu auxquels on fit grace de la vie, entre leſquels étoit Lambert Hortenſius, en conſidération de ſa ſcience. Toutes les maiſons furent brûlées, & les murailles raſées; on y laiſſa même les cadavres expoſés trois ſemaines ſans les enterrer. Les Villes de Malines & de Zutphen ayant eu le même ſort, cela aigrit tellement les eſprits des Peuples contre les Eſpagnols, qu'il y eut une révolte générale. Leyde & Alcmaer ayant été aſſiégées au même temps, par Fréderic de Tolede, les Bourgeois s'y défendirent ſi courageuſement, qu'ils l'obligerent à lever le ſiege. *

L'an 1672, les François la prirent, & le Prince d'Orange la reprit au com-

* Les Armes de Naerden ſont d'or, à l'aigle à deux têtes de ſable.

mencement de l'Hyver de l'an 1673, après ſix jours de tranchée ouverte. NARDEN.

## *LA VILLE DE VIANE.*

QUelques Auteurs ſoutiennent que c'eſt l'ancien *Fanum Dianæ*, dont Ptolomée fait mention. Elle eſt ſur la riviere de Leck, aux confins de la Province d'Utrecht, preſqu'au milieu, entre Nimegue & Rotterdam, & à deux lieues d'Utrecht; ſa figure eſt quarrée. Son Egliſe eſt dédiée à la très-ſainte Vierge; ce ne fut autrefois qu'une Chapelle, dépendante, juſqu'en 1345, du Village voiſin de Haegeſteyn.

Viane doit ſes commencements à Swedere, Comte de Culembourg, qui en fit une Ville l'an 1190. Elle paſſa delà dans la Maiſon de Brederode par le mariage de Walrave de Brederode, conclu l'an 1418, avec Eléonore, fille unique & héritiere de Henri de Culembourg, Seigneur de Viane. Son Château eſt aſſez joli pour l'architecture, pour ſes tableaux & ſes ameublements, & pour ſa belle ſituation & ſes allées.

VIANE. Le Comte Henri de Brederode tint autrefois, dans ce Château, une assemblée avec la plupart des Seigneurs du Pays, lorsque les Peuples commençoient à se révolter contre leur Souverain. Ce Comte étoit un des Chefs de la rebellion, & c'est à son sujet qu'ils reçurent ce fameux nom de *Gueux;* il embrassa la nouvelle Religion de Calvin, & plusieurs habitants de Viane suivirent son exemple : mais voyant depuis que les choses n'alloient pas à son gré, il se retira avec toute sa famille en Allemagne, où il mourut de déplaisir, l'an 1568. Cette illustre famille fut éteinte l'an 1670, par la mort de Wolfart, dernier Baron de Brederode.

Ce Seigneur avoit institué son héritiere universelle sa sœur, Sophie-Théodore de Brederode, qui épousa Albert, Comte de Donha, duquel elle eut plusieurs enfants. Mais aucun d'eux ne laissa postérité, & tous leurs biens échurent à leur sœur Amélie de Donha, qui les porta en dot à Simon, Comte de la Lippe, qu'elle avoit épousé l'an 1666. Ils ont laissé une nombreuse postérité, dont l'ainé étoit Fréderic-Adolphe, Comte de la Lippe, Seigneur Souve-

rain de Viane & d'Ameyde, Burggrave héréditaire d'Utrecht, &c. Mais depuis peu d'années la Souveraineté a été vendue aux Etats de la Province d'Hollande. VIANE.

Les Seigneurs de Viane l'avoient poſſédé de tout temps en Souveraineté, & comme indépendante du Comté de Hollande, quoique le Roi Philippe II, en qualité de Comte de Hollande, leur ait conteſté ce droit. La cauſe fut agitée au grand Conſeil de Malines, mais jamais décidée, à cauſe des troubles du Pays qui ſurvinrent. Ils mettoient un Grand-Bailli, qui exerçoit la Juriſdiction ſouveraine en leur nom ſur la Ville de Viane & ſur quelques Villages qui en dépendent. Elle ſert encore d'aſyle aux Marchands, dont les affaires ont mal réuſſi, & qui étant perſécutés par leurs Créanciers, s'y peuvent retirer en ſûreté ſous la ſauvegarde du Seigneur. Toutes les denrées y ſont à meilleur marché qu'ailleurs, à cauſe qu'il y a moins de tailles à payer.

Au reſte, Viane eut le même ſort que pluſieurs autres Villes de la Hollande, que Louis XIV prit en 1672; mais il fut obligé de l'abandonner deux ans

VIANE. après, ayant démoli le peu de fortifications qu'il y avoit. *

## *LA VILLE D'OUDEWAETER.*

ENtre Schoonhove & Woerden, à une lieue de chacune, on voit la petite Ville d'Oudewaeter, en Latin *Aquæ Veteres*. Elle eſt ſur le petit Iſſel, aux confins de la Province d'Utrecht; petite, mais très-agréable, à cauſe de ſa ſituation. Henri de Viane, Evêque d'Utrecht, lui donna, en 1254, les privileges de Ville. Son Egliſe eſt dédiée à St. Willebrod: il y a une Commanderie de l'Ordre de Malthe qui ſubſiſte encore, & on la donne à quelque Gentilhomme de la Province d'Utrecht. Autrefois il y eut auſſi un Couvent de Religieuſes du tiers Ordre de St. François, un de Freres Alexiens, & un de Sœurs-Noires.

En 1575, cette Ville fut priſe d'aſſaut, pillée & brûlée par les Eſpagnols,

* Les Armes de Viane ſont d'argent à trois doubles rocs de ſable.

commandés par Gilles de Barlaimont, Seigneur de Hierges, pour ſe venger de l'affront qu'ils avoient reçu devant Leyde, dont ils avoient été obligés de lever le ſiege. OUDE-WAETER.

Jacques Arminius, Chef de la Secte des Arminiens ou Remontrants, naquit à Oudewaeter, l'an 1560. Etant devenu Profeſſeur en Théologie à Leyde, il commença à publier une nouvelle Doctrine, à laquelle François Gommarus, (natif de Bruges) autre Profeſſeur dans l'Univerſité de Leyde, s'oppoſa fortement. Ses Diſciples furent nommés Gommariſtes ou contre-Remontrants. Arminius ne laiſſa pas de ſoutenir ſes ſentiments par divers ouvrages; & quoiqu'il fût mort en 1609, ſes partiſans ne laiſſerent pas de ſuivre & d'enſeigner ſa Doctrine. Ils furent condamnés par le fameux Synode de Dort, & les principaux d'entr'eux furent arrêtés; ce qui cauſa de grandes brouilleries dans l'Etat. Mais, après tous ces malheurs, les Arminiens ont agi avec tant d'opiniâtreté, que la mort, l'exil & les défenſes n'ont pu empêcher leurs aſſemblées; auſſi ſouffre-t-on à préſent leur Religion dans toute la Hollande.

OUDE-WAETER. Oudewaeter fut auſſi la Patrie de deux ſavants Profeſſeurs, Corneille Valerius, mort à Louvain l'an 1578, & Rodolphe Snellius, mort à Leyde l'an 1613.

Aux environs de cette petite Ville, on recueille une ſi grande quantité de chanvre, que les Hollandois en font preſque tous les cordages & tous les filets dont ils ſe ſervent pour la pêche.*

## *LA NORT-HOLLANDE.*

LA Hollande Septentrionale eſt preſque toute entourée d'eau; elle eſt attachée au reſte de la Province par une langue de terre qui s'étend depuis Beverwyck, ſur la Zuyderzée, juſqu'à Wyck, ſur l'Océan. Cette Contrée, qui n'a que vingt lieues de circuit, mérite bien que les Etrangers ſe donnent la peine d'y aller, pour voir ſes belles Villes & ſes agréables Villages.

* Les Armes d'Oudewaeter ſont d'argent au Château de trois tours accollées & crenelées de gueules, ſurmonté d'un lion naiſſant de même, la porte hériſſée de ſable.

A quelques lieues d'Alcmaer, sur le rivage de la Mer du Nord, il y a le *Hont-Bosch*, où l'on a fait ces admirables digues qui sont d'une hauteur surprenante & d'un travail prodigieux, pour tenir en bride l'impétuosité de l'Océan, qui est plus violent en cet endroit qu'en aucun autre. L'industrie des habitants y a fait une double levée, afin que l'une supplée au défaut de l'autre, si elle venoit à être rompue par la violence des flots de la Mer; pour donner le loisir aux habitants de réparer les ruines de la premiere, & pour garantir le Pays du déluge, dont il est continuellement menacé. Environ l'an 1732, une certaine sorte de vers, qui se mirent à ronger les pilotis, y causa aussi beaucoup de dommage & d'appréhension. NORT-HOLLANDE.

On appelle aussi ce Pays *Waeterlandt* ou *Pays d'eau;* d'où l'on peut juger qu'il y en a extrêmement, puisque ce nom lui convient même par préférence au reste de la Hollande, qui en est si remplie. Aussi souffre-t-elle souvent des dommages bien considérables par l'impétuosité de la Mer, qui perce quelquefois ses digues, comme il arriva l'an 1686, & particuliérement le 14 Dé-

NORT-HOLLANDE.

cembre de l'an 1717. On trouva alors, par une ſupputation générale, imprimée à Amſterdam, que les Etats-Généraux ont eu 11797 de leurs Sujets noyés; des beſtiaux, maiſons & terres ſubmergées ſans nombre.

Ce Pays eſt entouré de l'Océan & de l'Iſle de Texel au Nord; de la Zuyderzée au Midi; de l'Ye, juſqu'à Sardam, & d'une langue de terre du côté de Harlem; par conſéquent c'eſt une preſqu'Iſle. Les habitants ſont grands Marîniers, & font un gros trafic ſur Mer. Ils ont la meilleure part dans la pêche du hareng, & leur commerce ordinaire eſt ſur la Suede, Norwege, Livonie, Pruſſe, Poméranie, Dantzick, Hambourg, &c.

Ses principales Villes ſont, Alcmaer, Horn, Enckhuyſe, Edam, Monickendam, Medenblic & Purmerent. Les Iſles du Texel, de Vieringen, d'Eyerlant, de Vlielant, & de Schelling en dépendent auſſi. C'eſt ce même Pays que les Etats appellent dans leurs titres *Weſt-Friſe*, à cauſe qu'il a la Friſe au Levant.

## *LA VILLE D'ALCMAER.*

CEtte Ville eſt une des plus agréables de la Hollande, tant pour la belle ſtructure de ſes bâtiments, que pour la netteté de ſes rues. Elle eſt ſituée au Pays dit *Kennemerlant*, près du *Schermeer*, un des plus grands Lacs de la Hollande, par où les bateaux doivent paſſer pour ſe rendre à l'Ye, & delà à Amſterdam. Une grande partie de ce lac a été deſſéchée depuis pluſieurs années, tant par des moulins à eau, que par des foſſés qu'on y a creuſées pour détourner l'eau; ce ſont maintenant d'agréables prairies. La mer n'eſt éloignée que d'une lieue de cette Ville, Horn de deux lieues, & Amſterdam de cinq.

Alcmaer tient le ſixieme rang entre les petites Villes qui envoient leurs Députés aux Etats de la Province. Son Magiſtrat eſt compoſé de quatre Bourguemeſtres, d'un Ecoutete, d'un Grand-Officier, & de ſept Echevins, qui ſont tous tirés du *Vroedſchap*, ou du large

ALCMAER. Conſeil, compoſé de vingt-quatre Conſeillers. C'eſt toujours un Membre de ce Conſeil qui occupe la premiere place dans le Conſeil des Députés, communément appellés *Gecommiteerde Raeden*, qui réſide à Horn. La Ville d'Alcmaer a droit auſſi de nommer à ſon tour, un Député aux Etats-Généraux, au Conſeil d'Etat, & aux autres Colleges de la Généralité, & en a toujours un au College de l'Amirauté à Enchuyſe.

Les guerres qu'elle a eues autrefois avec les Friſons, rendent témoignage de ſon antiquité; ſes richeſſes ſecondent ſa beauté, & le commerce enrichit ſes habitants. On tient qu'elle fut bâtie vers l'an 720, par Adgile, fils de Radbode, Roi de Friſe, & qu'elle s'eſt accrue des ruines de l'ancienne Ville de *Verone* ou *Vroongeiſt*, ſituée dans ſes environs, laquelle étoit très-grande & très-puiſſante. Mais à cauſe des ſoulevements continuels de ſes habitants, elle fut entiérement détruite l'an 1303, par ordre de Jean d'Aveſnes, Comte de Hollande & de Hainaut, qui fit défenſe aux habitants de ne la plus rebâtir; comme le marque le Chronogramme de ce temps, ECCE CADIT MATER

FRISIÆ. On nomme encore les environs de ce lieu *Vroonland.* ALCMAER.

Alcmaer a eu trois agrandiſſements, en 1254, en 1527, & principalement en 1575, lorſque le Lac de Voormer fut compris dans l'enceinte de la Ville; il a été comblé dans la ſuite & couvert de bâtiments en 1612: on y a fait auſſi de beaux remparts. Les Friſons l'ont ſaccagée deux fois, ſous Thierry, Comte de Hollande, vers l'an 1157, & ſous Florent III, ſon fils, vers l'an 1189.

Thierry II, Comte de Hollande, donna la Seigneurie d'Alcmaer, avec les droits de douane, à l'Abbaye d'Egmont. Guillaume, Roi des Romains, & Comte de Hollande, y avoit fait bâtir un Château, nommé *Thorenburg.* Il y a eu encore deux autres Châteaux, nommés *Nieuburg, & Middelburg*, conſtruits contre les courſes des Friſons; mais ils furent tous trois détruits l'an 1517, par les Gueldrois, qui, ſous les ordres de Martin van Roſſem, leur Général, la prirent, brûlerent & pillerent huit jours de ſuite.

Florent V fit faire, vers l'an 1260, une digue, depuis Alcmaer juſqu'aux

ALCMAER. extrémités de la Nort-Hollande, tant pour la sûreté des Bourgeois, que pour arrêter les courses des Frisons. Il y a eu autrefois deux Eglises Paroissiales, qui ont eu pour Patrons St. Laurent & St. Matthieu. La premiere avoit une Tour si haute, qu'elle pouvoit servir de phare aux vaisseaux qui étoient en pleine mer : mais elle tomba l'an 1468, & ces deux Eglises, qui étoient assez voisines, furent tellement endommagées par cette chûte, qu'on fut obligé de les démolir l'an 1470, & de bâtir une nouvelle Eglise, qui fut dédiée à St. Laurent & à St. Matthieu.

On y a vu aussi cinq Couvents, un de Dominicains, un de Clarisses, deux de Sœurs du Tiers Ordre de St. François, & un de Récollets, bâti en 1448, & ruiné par les Calvinistes en 1572, lorsque le Pere Daniel Arendonc, Gardien de ce Couvent, fut pendu aussi par ces insolents, à Enchuyse, le 14 Juin, avec cinq de ses Religieux, à cause qu'ils persistoient dans la Foi Catholique. Il y a eu près de la Ville un Couvent de Carmes, bâti l'an 1467, dans un lieu dit *Swaenenburg*.

Les Espagnols, sous Fréderic de Tolede,

lede, fils du Duc d'Albe, étant venus assiéger Alcmaer, après la prise de Harlem, l'an 1573, furent contraints d'en lever le siege le 10 Octobre, après trois mois d'attaque, tant à cause de l'infection de l'air, que par la vigoureuse résistance de 1300 habitants, qui avoient pris les armes, outre huit cents soldats, commandés par Jacques Cabilleau; les femmes même se signalerent à cette défense. Thierry de Sonoy, Gouverneur de la Nort-Hollande, fit ouvrir les écluses, & percer les digues; ce qui contribua le plus à faire retirer les Espagnols. ALCMAER.

On trouve dans les Registres de cette Ville, qu'on y a fait, en 1637, une vente publique au profit de la Chambre des Orphelins, d'environ 120 tulippes, avec leurs caïeux, au prix de 90000 florins: plusieurs de ces fleurs avoient des noms particuliers; l'Amiral d'Enchuyse fut vendu 5200 florins, le Viceroi 4203 florins; & deux autres, nommées Brabançonnes, 3800 florins.

A une lieue & demie d'Alcmaer, & à deux de Beverwick, on voit le Bourg d'EGMONT, où il y avoit autrefois une belle & célebre Abbaye de l'Ordre de Egmont.

EGMONT. St. Benoît, fondée par Thierry I, Comte de Hollande, & rétablie par ſon fils Thierry II, qui y mit des Religieux, au-lieu des Religieuſes qui y étoient auparavant, & qui avoient été diſperſées par les guerres. Cette Abbaye étant devenue très-opulente dans la ſuite des temps, a été annexée, l'an 1561, au nouvel Evêché de Harlem, pour ſervir de dot à l'Evêque; mais peu de temps après, les Calviniſtes l'ont réduite en cendres.

L'Egliſe Paroiſſiale de ce Bourg, dédiée à Ste. Catherine, étoit en même temps Collégiale, y ayant un Chapitre de ſix Chanoines avec un Doyen, fondé l'an 1452, par Jean, Seigneur d'Egmont.

C'eſt de ce Bourg d'Egmont que l'illuſtre & ancienne Famille des Comtes d'Egmont a pris ſon nom, laquelle y avoit auſſi un Château magnifique. Elle eſt trop célebre, pour n'en pas faire mention. On tient qu'elle tire ſon origine des anciens Rois de Friſe: elle étoit déja en grande réputation au XII^e. ſiecle; & dans le XV^e., elle eut des Ducs Souverains de Gueldres. Il y avoit une ſeconde Branche de cette illuſtre Famille,

en la perſonne de Jean d'Egmont, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, que l'Empereur, Maximilien I, fit Comte d'Egmont & Prince de l'Empire, & qui mourut en 1516. Jean ſon fils fut Chambellan de Charles-Quint, & mourut en 1528, au Milanois, dans une bataille où il commandoit l'Infanterie de ce Prince. Il laiſſa deux fils, dont le premier mourut en bas âge; l'autre fut le célebre Lamoral, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, Chevalier de la Toiſon d'or, & Gouverneur des Comtés de Flandres & d'Artois, tant renommé dans l'Hiſtoire des Pays-Bas par ſon courage, ſa généroſité & par ſon malheur. EGMONT.

Le Duc d'Albe n'ayant aucun égard aux grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Empereur Charles-Quint, & au Roi Philippe II, lui fit trancher la tête à Bruxelles, à l'âge de 46 ans, comme auſſi à Philippe de Montmorenci, Comte de Hornes. Les principaux chefs de ſon accuſation étoient qu'il avoit voulu ôter au Roi d'Eſpagne la Souveraineté des Pays-Bas, pour la partager avec le Prince d'Orange & quelques autres Seigneurs, & qu'il avoit favoriſé le parti des Rebelles. Il mourut en bon Catholique, Supplice du Comte d'Egmont.

EGMONT. & reçut la ſentence de mort avec beaucoup de fermeté, diſant ſeulement que cette fin ne répondoit pas à ſes ſervices paſſés. Il écrivit pendant la nuit deux Lettres, l'une à ſa femme Sabine, Ducheſſe Palatine de Baviere, ſœur de l'Electeur, qu'il avoit épouſée à Spire en préſence de l'Empereur, & l'autre au Roi Philippe II. Elles étoient fort touchantes, & il les donna à Martin Rithove, Evêque d'Ypres, qu'on lui avoit envoyé pour entendre ſa confeſſion, & pour l'aſſiſter à la mort.

Le 5 Juin 1568, veille de la Pentecôte, on dreſſa ſur la grande Place à Bruxelles, devant la Maiſon du Roi, un échafaud, autour duquel le Duc d'Albe avoit fait ranger vingt-cinq Compagnies Eſpagnoles, commandées par Julien Romero; il y en avoit deux ſur les bailles de la Cour, & une autre patrouilloit par la Ville, pour empêcher qu'il n'y arrivât du déſordre, à cauſe que le Comte d'Egmont étoit extrêmement aimé, tant de la Nobleſſe que du Peuple. Vers les onze heures du matin, ce Comte deſcendit de la Maiſon du Roi, accompagné de l'Evêque d'Ypres & du Général Romero. Puis ſe tournant vers

celui-ci, il demanda s'il n'y avoit pas de pardon à eſpérer, lequel répondit en hauſſant les épaules. Le Comte tira lui-même ſa robe, & ſe mit à genoux ſur un carreau de velours, devant l'Evêque, qui lui préſenta le Crucifix à baiſer, & lui donna la derniere abſolution; s'étant levé enſuite, il ſe couvrit lui-même les yeux. Le Bourreau qui s'étoit tenu caché, monta auſſi-tôt ſur l'échafaud & lui trancha la tête. Un Envoyé de France, témoin de cette exécution, manda à ſa Cour, en parlant du Comte d'Egmont, qu'il avoit vu tomber une tête qui avoit fait trembler deux fois la France, à la bataille de St. Quentin, l'an 1557, & à celle de Gravelines, en 1558. EGMONT.

Il laiſſa onze enfants, trois fils & huit filles. L'ainé, Philippe, Comte d'Egmont, Chevalier de la Toiſon d'or, & Général de la Cavalerie d'Eſpagne, épouſa Marie de Hornes, & fut tué en France à la bataille d'Ivry, contre les Huguenots, le 14 Mars 1590. Sa famille a continué à rendre ſes ſervices au Roi d'Eſpagne, qui l'honora toujours du Collier de l'Ordre de la Toiſon d'or, & de la Grandeſſe de la premiere Claſſe;

EGMONT. jusqu'à ce que la ligne masculine fut éteinte en la personne du Comte Procope-François, Général de la Cavalerie Espagnole, mort en Espagne le 15 Septembre 1707.

Marie-Claire-Angelique, née Comtesse d'Egmont, fille de Philippe, sœur & unique héritiere de Louis-Ernest, & de Procope-François, Comtes d'Egmont, épousa Dom Nicolas Pignatelli, Duc de Biſaccia, Comte de St. Jean, Général de l'Artillerie aux Pays-Bas, & des Armes au Royaume de Naples, neveu du Pape Innocent XII. Elle mourut à Bruxelles le 4 Mai 1714.

Procope-Marie d'Egmont-Pignatelli, Prince de Gavre, fils du précédent, succéda, par la mort de ses deux oncles, au Comté d'Egmont, à charge d'en porter le nom & les armes. Ce Prince est né à Bruxelles le 24 Novembre 1703. Il épousa, l'an 1717, Henriette-Julienne de Duras, fille du Maréchal de ce nom, dont il y a postérité.

## *LA VILLE DE HORN.*

CEtte Ville, après Alcmaer, tient le ſecond rang parmi les Villes de la Nort-Hollande, & ſes Députés ont la ſeptieme place à l'Aſſemblée des Etats de la Province. C'étoit autrefois une Ville libre & Impériale, maintenant encore conſidérable par ſon Port, le meilleur du Golfe de la Zuyderzée. Elle eſt à ſix lieues d'Amſterdam, & à trois d'Enchuyſe, en allant vers Alcmaer, dont elle eſt à quatre lieues.

Avant l'an 1390, ce n'étoit qu'un Hameau, qui fut entouré de murailles en 1426, augmenté en 1508, & l'on y commença, en 1577, à conſtruire le Port. On y tient tous les ans, au mois de Mai, une Foire pour les beurres & les fromages : il y a un grand commerce en bœufs & autre bétail; mais la mortalité des bêtes à cornes, qui ſurvint l'an 1713 parmi toute la Hollande, y a fait un ravage pour la valeur de pluſieurs millions.

La grande Egliſe de St. Jean-Baptiſte

HORN. & St. Cyriaque, fut bâtie l'an 1369. La riche Prévôté de Weſt-Friſe avoit juriſdiction ſur ſoixante Villages; elle fut annexée, l'an 1561, à l'Evêché de Harlem. Outre cela on y voyoit les Couvents des Religieux de St. Antoine, de Ste. Agnès, Religieuſes de St. François, dont on a fait, l'an 1568, le College de l'Amirauté; le Cloître de Ste. Gertrude, à préſent le Lombard; le Cloître de Ste. Catherine, à préſent la Monnoie; le Cloître des Clariſſes, changé en une Maiſon d'Orphelins, & le Cloître de Ste. Cécile, où ſont maintenant les Ecoles Latines. Il y eut auſſi des Croiſiers dès l'an 1461, qui étoient auparavant Religieux du Tiers Ordre de St. François; & près de la Ville un beau Prieuré de Chanoines Réguliers, dit *Nieuw-licht*, & un Couvent de Religieuſes dit *Bethléem*, de l'Ordre de St. Auguſtin, dont il reſte maintenant à peine les ruines.

Le Conſeil de la Ville de Horn & de la Weſt-Friſe fut établi l'an 1575: il eſt compoſé de vingt perſonnes, qui aſſiſtent à toutes les délibérations importantes qui regardent la Ville & l'Etat. Ce Conſeil a droit de nommer un

Député aux Etats-Généraux, un au Conseil d'Etat, & un à la Chambre des Comptes à La Haye ; mais ce n'est que par tour entre les Villes de Horn, d'Alcmaer & d'Enchuyse. Ce sont cent des plus notables Bourgeois, qui s'assemblent tous les ans, le Vendredi-Saint, dans la grande Eglise, où, par le moyen du scrutin, neuf d'entr'eux élisent trois nouveaux Bourguemestres, lesquels, avec un de l'année précédente, qu'on appelle le *Premier*, gouvernent la Ville pour l'année courante. Ces mêmes neuf Electeurs nomment aussi vingt-une personnes pour être Echevins, dont les quatre Bourguemestres & le Grand-Bailli de Horn en choisissent sept pour la Magistrature. HORN.

Cette Ville a eu beaucoup de part aux deux célebres factions qui s'éleverent pendant le XV^e. siecle en Hollande, l'une des *Quenemaers* & des *Oosterlings*, l'autre des *Houckins* ou *Cabillautins*. Les Quenemaers ayant causé autrefois beaucoup de maux, les habitants de Horn se délivrerent enfin, l'an 1416, de ces dangereux ennemis, & les mirent en fuite, après un combat opiniâtre. En 1441, ceux de Horn se rendi-

HORN. rent, avec le ſecours de ceux d'Enchuyſe, maîtres de la Flotte des Ooſterlins, & terminerent par-là cette guerre inteſtine. En 1481, une autre faction des Houckins s'empara de la Ville.

L'an 1528, elle fut ſurpriſe & eſcaladée par les Gueldrois, ſous le commandement de Martin van Roſſem, Général de Charles d'Egmont, dernier Duc de Gueldres, qui la pillerent & ſaccagerent. En 1557, la Mer ayant rompu les digues qui la tenoient en bride, la remplit d'une ſi grande quantité d'eau, que ſa ruine ſembloit inévitable; mais comme la tempête ceſſa, on trouva moyen de réparer les digues, & les eaux ſe retirerent peu à peu. De pareils dangers lui ſont arrivés encore dans la ſuite; & les habitants appréhendent bien ſouvent, qu'un jour la Mer n'engloutiſſe tout ce Pays.

Horn a donné la naiſſance à Guillaume Schouten, ce fameux Pilote, qui découvrit, en 1616, un détroit de la Mer au-delà de celui de Magellan, lequel porte aujourd'hui ſon nom.

## *LA VILLE D'ENCHUYSE.*

LEs deux tiers de cette Ville ſont environnés de la Mer, qui en a fait une preſqu'Iſle; elle approche fort de la figure d'un croiſſant qui remplit ſon rond, & dont une des pointes avance fort dans la Zuyderzée. Son Port étoit autrefois très-commode; Albert de Baviere, Comte de Hollande, voulant paſſer dans la Friſe avec ſon armée, l'an 1394, y aſſembla juſqu'à trois mille bateaux. L'Empereur Charles-Quint, & ſon fils, le Roi Philippe II, s'y ſont embarqués pour l'Eſpagne, & ſe ſervirent des vaiſſeaux & des Matelots d'Enchuyſe, qui, dans ce temps-là, étoient des plus expérimentés en la Marine. Mais la Mer a jetté dans ſon Port une ſi grande quantité de ſables, que les gros vaiſſeaux ont de la peine préſentement à en ſortir. Elle ne laiſſe pas cependant d'être aſſez agréable, embellie par de beaux canaux, tant pour la commodité des habitants, que pour la facilité du commerce, quoiqu'il n'y ſoit plus ſi grand qu'il l'étoit autrefois.

ENCHUYSE.

On y bâtit grand nombre de vaiſſeaux pour les Indes, & il en part tous les ans pluſieurs Flottes pour la Mer Baltique. Avant l'an 1355, ce n'étoit qu'un Bourg, qui fut entouré de murailles par Guillaume, Comte de Hollande, après avoir été brûlé, l'an 1292, par Jean, Seigneur d'Arckel, & Nicolas, Seigneur de Putten. L'an 1426, les Quenamaers s'en rendirent les maîtres : mais l'année ſuivante les Troupes de Jacqueline de Baviere, Comteſſe de Hollande, y étant entrées à l'improviſte, couperent la tête à cent des principaux chefs, qu'ils trouverent aſſemblés dans un feſtin.

En 1514, une partie du rempart & des maiſons furent renverſées par une inondation. En 1517, les Gueldrois faillirent à la ſurprendre à la faveur des eaux, qui ſe retirerent au moment qu'ils ſe préparoient à faire leur deſcente. Ce fut la premiere de toutes les Villes de la Nort-Hollande qui ſe révolta contre ſon Souverain, après que les Gueux de Mer ſe furent emparés de la Brille. Enchuyſe fut agrandie l'an 1591, mais avec peu de ſuccès, à cauſe du voiſinage de la Ville de Horn, dont elle eſt

à trois lieues, à six d'Alcmaer, à huit d'Amsterdam, & à quatre de la plus prochaine Côte de la Frise. On y fait un grand commerce en harengs & autres poissons salés. ENCHUYSE.

Il y a deux Eglises, l'une dédiée à St. Pancrace, & l'autre à St. Gommaire, qui étoit le Patron de la Ville; & comme les Reliques de ce Saint reposent à Liere en Brabant, ceux d'Enchuyse y venoient tous les ans pour les honorer, avant que la Hollande eût changé de domination & de Religion. On a fait de l'Eglise de St. Gommaire l'Hôtel de l'Amirauté; l'autre est remarquable par sa hauteur, avec une belle Tour. Il est extraordinaire qu'on ait pu donner des fondements solides à un édifice si élevé, dans une terre si basse & si marécageuse. Il y avoit un Couvent d'Augustins, fondé l'an 1458, qui sert maintenant de Maison aux Orphelins; un Cloître de Religieuses de Ste. Ursule, qui a été occupé ensuite par les mêmes Orphelins; un de Clarisses, dont on a fait l'Hôpital pour les Vieillards; un de Ste. Cécile, qui est devenu ensuite la Maison des pestiférés; un de Ste. Agnès, & un Béguinage.

ENCHUYSE.

Les trois Villes d'Enchuyſe, de Horn, & de Medemblic ont également & ſucceſſivement, le droit de battre monnoie, chacune ayant ce privilege tour-à-tour, pendant ſept années conſécutives. Enchuyſe tient le huitieme rang entre les petites Villes qui députent à l'Aſſemblée des Etats-Généraux. Son Magiſtrat eſt compoſé d'un Grand-Officier, qu'on change tous les trois ans; de quatre Bourguemeſtres, de ſept Echevins & de vingt Conſeillers, hors deſquels les Bourguemeſtres doivent être choiſis; l'élection ſe fait le premier jour de l'an.

Cette Ville ſe fait gloire d'avoir donné naiſſance à Ruard Tapperus, célebre Docteur en Théologie, & Chancelier de l'Univerſité de Louvain, qui a aſſiſté, de la part du Roi Catholique, au Concile de Trente; il mourut à Bruxelles en 1559, à l'âge de 71 ans, étant Conſeiller du Conſeil d'Etat. *

* Les Armes d'Enchuyſe ſont d'azur à trois harengs couronnés d'argent l'un ſur l'autre, poſés en face, & ſurmontés chacun d'une étoile d'or rangée en pal.

## *LA VILLE D'ÉDAM.*

ON paſſe de Horn à Edam par un petit trajet de Mer, qui n'a que deux lieues en cet endroit. C'eſt une petite Ville, à trois lieues d'Amſterdam, bâtie en triangle ſur la riviere de l'Ye, dans un des plus fertiles Cantons de toute la Hollande. On y fait les meilleurs fromages à l'écorce rouge, qui ſont eſtimés & tranſportés par tout le monde. On conſtruit à Edam beaucoup de Vaiſſeaux Marchands pour le commerce, comme auſſi pluſieurs vaiſſeaux de guerre pour le ſervice de l'Etat.

Edam tient le neuvieme rang entre les petites Villes de la Hollande, où elle a ſon Député dans l'Aſſemblée des Etats-Généraux; elle en envoie auſſi un à l'Amirauté d'Amſterdam, un au Conſeil qu'on appelle *Gecommitteerde Raedt* à Horn, & tous les vingt-un ans un à la Chambre des Comptes de la Généralité. Le Magiſtrat conſiſte en un Ecoutete, quatre Bourguemeſtres, ſept Echevins & un Conſeil de trente-un Conſeillers; quand il arrive que quel-

EDAM. qu'un de ces derniers vient à mourir, sa place ne se remplit que lorsqu'il n'en a que vingt qui restent. Les Bourguemestres & les Echevins se changent comme à Horn, le jour du Vendredi Saint. Il y avoit deux Eglises Paroissiales, l'une dédiée à la Ste. Vierge, & l'autre à St. Nicolas : comme aussi un Couvent de Récollets.

On dit qu'en 1430., plusieurs filles d'Edam s'étant embarquées sur un bateau pour aller vers Purmerent, traire leurs vaches, trouverent une femme marine, que les eaux d'une inondation avoient laissée à demi-ensevelie dans la fange. Ces filles l'en tirerent, & l'ayant nettoyée, elles l'embarquerent avec elles, & l'emmenerent à Edam, où elle apprit à filer, à se nourrir & à s'habiller à la mode du Pays, quoiqu'il lui restât toujours une forte inclination à retourner à son premier élément. Pour lui apprendre à parler, on la mena à Harlem, où elle vécut quelques années, sans qu'on pût lui donner l'usage de la parole. On rapporte qu'elle avoit conçu quelque connoissance de la Divinité, & qu'elle faisoit la révérence toutes les fois qu'elle passoit devant un Crucifix.

Il

EDAM.

Il eſt à remarquer, que dans ce même ſiecle, on avoit vu paroître pluſieurs hommes ou monſtres marins. Entr'autres on en prit un ſur les Côtes de la Norwege, qui avoit la croſſe, la mitre & tous les autres ornements pontificaux d'un Evêque. Il ne fit que ſoupirer depuis qu'il fut pris, & mourut bientôt après. On ne rapporte ces faits, que parce qu'ils furent publiés dans toute l'Europe; car on a bien des raiſons de les regarder comme fabuleux. *

## *LA VILLE DE MONIKENDAM.*

CEtte petite Ville eſt proche d'Edam, ſur la riviere de Monick, qui veut dire *Moine*. Elle a la dixieme voix entre les petites Villes de la Province. Sa ſituation eſt dans le Waeterlant, ſur le bord de Zuyderzée, qui y forme un petit Port, à deux lieues d'Amſterdam en paſſant vers Horn.

* Les Armes d'Edam ſont de gueules au beuf paſſant d'argent, ſurmonté de trois étoiles rangées d'or en chef.

MONIKENDAM.

Son Magiſtrat conſiſte en un Ecoutete & vingt-un Conſeillers, du nombre deſquels ſont quatre Bourguemeſtres, ſept Echevins & deux Secretaires.

Elle a été réduite en cendres l'an 1515, à la réſerve de l'Egliſe, qui eſt dédiée à St. Nicolas, & d'un Couvent de Carmes. Depuis qu'elle eſt aux Etats-Généraux, les Eſpagnols l'ont une fois ſurpriſe : mais peu de temps après, ils la pillerent & l'abandonnerent. Les habitants eurent beaucoup de part à la bataille navale, que les Etats gagnerent l'an 1573, près de Horn, ſur la Flotte d'Eſpagne, commandée par l'Amiral Comte de Bouſſu. On y garde encore, dans la Maiſon-de-Ville, le collier de l'Ordre de la Toiſon d'or, qui fut ôté à cet Amiral par Corneille Dirczen de Monikendam, Amiral de la Flotte Hollandoiſe. *

* Monikendam porte des Armes parlantes ; car comme ſon nom ſignifie un Moine, elle porte d'argent au Moine Franciſcain de carnation habillé de ſable à long capuchon, tenant de la dextre une maſſue de ſinople poſée en barre ſur ſon épaule, ſur un terre de même.

## *LA VILLE DE MEDEMBLIC.*

AVant qu'Enchuyſe & Horn fuſſent bâties, Medemblic étoit la Capitale du Pays; c'eſt une Ville ancienne, mais de médiocre grandeur. On tient qu'elle tire ſon nom d'un fleuve appellé *Medemlach*, dont on ne voit plus de veſtiges, & il y a lieu de croire que ce fleuve a été abſorbé par les inondations. On aſſure que Radbode, fameux Roi des Friſons, qui vivoit vers l'an 734, ſous Pepin & Charles Martel, Maires du Palais des Rois de France, y faiſoit ſon ſéjour dans un vieux Château ſitué près du Havre.

Il paroît par les Lettres de Godebalde, Evêque d'Utrecht, que l'Egliſe de St. Boniface à Medemblic, fut donnée, en 1118, aux Chanoines d'Utrecht : il y avoit auſſi autrefois un Béguinage.

Les Quenemaers, faction puiſſante, la prirent en 1426; & les Gueldrois l'ayant priſe d'aſſaut en 1517, la réduiſirent en cendres, & il n'en reſta que

MEDEMBLIC. le Château, que les ennemis n'avoient pu prendre; elle ne ſe rétablit enſuite que pour éprouver encore une fois la fureur des flammes en 1547.

Le principal commerce des habitants eſt en bois, qu'ils vont chercher dans la Norwege & en d'autres endroits du Nord. Ce ſont auſſi ceux de Medemblic qui navigerent pour la premiere fois en Guinée, l'an 1593, & revinrent richement chargés à Amſterdam. Au reſte, ſon Territoire eſt abondant en paturages, d'où l'on débite un grand nombre de bétail.

On y a élevé des digues fort hautes pour arrêter la violence des flots de la Zuyderzée ou Mer du Midi. La terre s'y trouve beaucoup plus baſſe que l'eau; & quand la tempête eſt extraordinaire, l'eau eſt auſſi haute que la digue, & quelquefois ſur le point de ſubmerger tout le Pays. Le remede que les habitants y apportent, eſt de jetter quantité de voiles ſur la digue, & d'arrêter par cette invention merveilleuſe, la furie des flots de la Mer, qui, ſans cela, feroit périr un million d'ames. Il eſt étonnant que la vie de tant de Peuples, qui ſeroient ſubmergés, ſi les eaux dé-

bordoient, ne ſoit à couvert que par la force des voiles qu'on y tend. * MEDEMBLIC.

## *LA VILLE DE PURMERENT.*

EN 1429 ce n'étoit qu'un Bourg, ſitué ſur le ruiſſeau du même nom, & il ne fut ceint d'un rempart que longtemps après. On y voit un Château bâti l'an 1410, par Jean Eggard, Seigneur de Purmerent, d'où cette Seigneurie paſſa, avec cinq Villages qui en dépendent, à la Maiſon d'Egmont, qui en porte encore le titre; mais l'an 1590, elle fut vendue aux Etats-Généraux, qui l'annexerent à leur domaine. L'Egliſe Paroiſſiale porte le nom de St. Nicolas & de Ste. Catherine.

Le Gouvernement conſiſte en dix-huit Conſeillers, un Grand-Bailli, trois Bourguemeſtres, dont le Bailli peut en être un, & ſept Echevins. Elle envoie tous les trois ans par tour, avec la Ville de Schoonhove, un Député à l'Ami-

* Les Armes de Medemblic ſont de ſable au pal d'or.

PURME-REND. rauté, un autre au Conſeil appellé *Gecommitteerde Raedt*, de la Nort-Hollande à Horne, & pourvoit à quelques autres moindres Charges.

Elle eſt à deux lieues de la Côte de la Zuyderzée, à une lieue de Monikendam, à deux d'Edam, & à trois d'Amſterdam, & la dix-huitieme & derniere Ville qui a voix à l'Aſſemblée des Etats de Hollande. C'eſt une choſe ſurprenante qu'une ſi petite Ville ait ſa voix dans l'Aſſemblée des Etats, tout de même que la puiſſante Ville d'Amſterdam, qui paie une partie ſi conſidérable dans les Charges de la Province. On penſe que ce fut un effet de la politique du Prince Guillaume d'Orange, qui, au commencement de la République, y fit recevoir toutes les Villes qui ſe préſenterent, & fit donner voix délibérative aux petites auſſi-bien qu'aux grandes, afin de balancer par-là leur crédit, & d'affoiblir celui des Nobles, dans l'eſpérance qu'il lui ſeroit plus aiſé de gagner les petites Villes, & de s'aſſurer de leurs voix.

Il y a eu autrefois près de Purmerent un grand lac, que l'induſtrie des habitants a deſſéché. L'étenduë de cette Terre, qu'on appelle *le Beemſter*, a près

de huit lieues de circuit, & contient 7500 arpents de bonne terre; auſſi le bétail de ce Pays-là, & ſur-tout les moutons, ſurpaſſe en grandeur celui de toutes les autres Provinces des Pays-Bas.* PURMERENT.

## *L'ISLE DE TESSEL.*

A Dix-huit lieues d'Amſterdam, dans la Nort-Hollande, à l'embouchure de la Zuyderzée, on voit la fameuſe Iſle du Texel ou Teſſel, une des plus connues de la Mer, à cauſe du grand abord des navires qui y viennent & qui en ſortent. Elle a ſur la Côte Méridionale une bonne Citadelle, qui ſert à la défenſe d'Amſterdam contre les Flottes ennemies, & un Port très-bon & très-vaſte. C'eſt là où s'aſſemblent ordinairement les vaiſſeaux, afin d'attendre le vent pour partir en compagnie pour l'Angleterre, la Méditerranée, les Côtes d'Afrique & les Indes Orientales.

Outre le Bourg de Teſſel, il y a ſix beaux Villages, partagés en pluſieurs

* Les Armes de Purmerent ſont de ſable à trois crochets d'argent.

TESSEL. Hameaux. Le terroir eſt très-bon, & ſes pâturages ſont excellents; il s'y fait auſſi des fromages d'une bonté & façon particuliere: elle eſt environnée des Dunes, qui la parent des coups de la Mer; ſes digues ſont très-fortes & d'une hauteur prodigieuſe.

Ce fut près de cette Iſle que Martin Harpertz Tromp, ce fameux Amiral de Hollande, attaqua la Flotte d'Angleterre, commandée par l'Amiral Black, & fut tué d'un coup de mouſquet dans ce combat naval, le 8 Août 1653.

L'an 1673, il s'y donna encore une bataille entre les Flottes de France & d'Angleterre, commandées par le Prince Robert, Palatin de Baviere, Vice-Amiral d'Angleterre, & par le Comte d'Eſtrées, Vice-Amiral de France, & celle de Hollande, ſous les Amiraux Michel de Ruyter & Corneille Tromp, ſans qu'aucun parti s'attribuât la victoire.

## *LE BOURG DE SARDAM.*

PArmi pluſieurs Villages & Bourgs de ce Pays, qui pour leur grandeur, la beauté des bâtiments, & les richeſſes

itants, passeroient ailleurs pour
es, on distingue *Sardam*, qui
la Nort-Hollande, à l'opposite
t d'Amsterdam. La propreté,
érie en Hollande, est portée à
ible dans cet endroit.

SARDAM.

billement des habitants est ex-
ent simple, & n'est pas changé
quoique les modes Françoises
puis quelques années tant pré-
s les Provinces-Unies. Ils por-
linairement deux ou trois cami-
ne sur l'autre, toutes avec des
d'argent, attachés si près qu'ils
ent. Par-dessus toutes ces vestes,
une casaque ou pourpoint noir,
qui les serre extrêmement par le bas, ce qui fait que toutes les camisolles remontent. Les femmes portent aussi une petite garniture d'or & d'argent sur elles : car elles ont de grands pendants d'oreilles d'or, une aiguille de pareil métal qui leur attache le bonnet; des chaînes en guise de perles; de grosses bagues; & à tout cela, la matiere n'est point épargnée.

Les Sardamois ne sont point fâchés de ce qu'on les nomme Payſans : malgré cela ils négocient & figurent à la

SARDAM. Bourſe d'Amſterdam, avec les plus gros Négociants. Ils ont intérêt dans toutes les Banques & Compagnies érigées en Hollande pour l'avantage du commerce. On ne s'y applique point à l'agriculture : mais le principal trafic qu'on y fait, conſiſte en planches, ſommiers, poutres, mats de navires, &c. On y bâtit même pluſieurs gros vaiſſeaux pour le ſervice des Compagnies des Indes. On aſſure que les moulins à vent de Sardam, toujours employés à ſcier du bois, ſurpaſſent le nombre de huit-cents: ce qui a fait dire à quelques Voyageurs, que le fameux Aventurier, Dom Quichotte, y auroit pu ſignaler ſon courage.

Au reſte, les Sardamois ſe piquent d'une ſincérité extrême dans tout leur négoce, ce qui les rend ennemis jurés de la tromperie & du menſonge. Il y a ſix Egliſes; deux pour les Réformés, deux pour les Mennoniſtes, (c'eſt une ſorte d'Anabaptiſtes;) une pour les Luthériens, & enfin une maiſon particuliere pour le ſervice des Catholiques-Romains.

# LE COMTÉ DE ZÉLANDE.

LA Zélande eſt la ſeconde des VII Provinces-Unies des Pays-Bas; elle conſiſte en quinze ou ſeize petites Iſles, dont les principales ſont Walcheren, Duveland, Noort-Beveland, Zuyd-Beveland, Tertolem, Schouwen, Goerée, Voorn, &c. Son nom vient du mot Flamand *Zee-lant*, qui veut dire Terre-maritime. St. Willebrod & St. Boniface, Evêques d'Utrecht, y ont établi la Foi Chrétienne dans le VII^e. ſiecle.

Cette Province eſt bornée par la Hollande au Nord, par la Flandre au Midi, par le Brabant au Levant, & par l'Océan au Couchant. Il y a de bons pâturages, où l'on nourrit le bétail en ſi grande quantité, qu'on en fournit même aux autres Provinces. Le bled

COMTÉ DE ZÉLANDE.

n'y eſt pas abondant à cauſe des eaux ; elle ne manque cependant de rien par ſon commerce de Mer, qui s'étend par tout le monde, & qui augmente tous les jours. Son étendue n'eſt que de quarante lieues; les Villes principales ſont Middelbourg, Fleſſingue, Ter-Vere, Ter-Tolem & Ziriczée.

Elle a eu huit Villes murées & cent deux Villages, ſans pluſieurs autres qui ont été engloutis par diverſes inondations, & ſur-tout par celles qui arriverent pendant les années 1304 & 1309. On croit auſſi qu'elle a été autrefois contiguë à la Flandre, & que les inondations l'en ont ſéparée ; ce qui paroît par la grande quantité de bancs de ſable qu'il y a entre-deux, & par la petite diſtance de l'une à l'autre Province.

La Zélande ſe gouverne ſur le même pied que la Hollande. L'Aſſemblée des Etats de la Province fut autrefois compoſée des Députés de la Nobleſſe & des ſix Villes principales. Mais comme toutes les anciennes Familles nobles y ſont éteintes, Guillaume, Prince d'Orange, mort Roi d'Angleterre, compoſoit ſeul l'Ordre de la Nobleſſe, ſous le nom de premier Noble de la Zé-

lande. Son Député avoit la premiere place dans cette Assemblée, au Conseil d'Etat & à la Chambre des Comptes; mais depuis sa mort, il n'y a que les Villes qui gouvernent par leurs Bourguemestres & Députés. COMTÉ DE ZÉLANDE.

On partage ordinairement la Zélande en deux parties, qui sont l'Occidentale en deçà de l'Escaut, & l'Orientale au-delà de l'Escaut. La premiere s'étend le plus vers la Flandre, & comprend les Isles de Walcheren, de Noord & Zuyd-Beveland, & de Wolversdyck. L'Orientale, qui est la moindre, & la plus avancée vers la Hollande, contient les Isles de Schouwen, Duveland & Ter-Tolen. Toutes ces Isles étant situées dans un terrein fort bas, seroient dans un péril continuel d'être submergées, si elles n'étoient défendues contre l'impétuosité des flots par des dunes ou de hautes digues, entrelacées de joncs & de charpente, qu'on remplit de pierres.

Le Comté de Zélande faisoit anciennement partie de la Flandre & de la Frise. Charles-le-Simple, Roi de France, en étoit possesseur en 913, & en cette année il en fit présent, ainsi que

COMTÉ DE ZÉLANDE.

d'une partie du Comté de Hollande, au Comte Thierry I. Quelques-uns prétendent néanmoins, qu'il y a eu des Comtes particuliers en Zélande avant le X^e. siecle, qui se disoient Comtes de l'Isle de Walcheren, la principale de ce Pays : mais on sait par l'Histoire, que dans les siecles passés le nom de *Comte* se donnoit aussi aux Gouverneurs.

Quoique le Comté de Zélande ait appartenu de tout temps aux Comtes de Hollande, cependant les Comtes de Flandres y avoient retenu quelque droit de supériorité, & s'en firent rendre hommage, comme d'un Fief relevant de la Flandre. Ce fut le sujet de plusieurs guerres entre les Comtes de Hollande & de Flandres.

Ce différend fut terminé l'an 1322, par un Traité de Paix entre Louis de Nevers, Comte de Flandres, & Guillaume III, Comte de Hainaut & de Hollande; en vertu duquel le Comte de Flandres, renonça particuliérement à tout ce qu'il prétendoit sur la Zélande, & le Comte de Hainaut renonça de son côté à ses prétentions sur le Comté d'Alost, le Pays de Waes, &c.

Depuis ce temps-là il n'en a plus été

queſtion, parce que ces Provinces vinrent ſous la domination d'un même Souverain, le Duc de Bourgogne. Il en fut encore moins queſtion dans la ſuite du temps, parce que la Zélande s'eſt confédérée avec les autres Provinces-Unies, leſquelles ont été reconnues libres & Souveraines par l'Article I de la Paix de Munſter, l'an 1648. COMTÉ DE ZÉLANDE.

Les Etats de Zélande s'aſſemblent à Middelbourg, & ſont compoſés maintenant des Députés des ſix Villes principales, qui ont voix & ſéance ſelon l'ordre ſuivant : Middelbourg, Ziriczée, Goes, Tholen, Vliſſingue & Vere. Ils ont pour leur Miniſtre principal un Conſeiller-Penſionnaire, qui fait la propoſition des affaires, & les met enſuite en exécution, ſelon la réſolution des Députés ; outre celui-là, un Secretaire d'Etat, un Receveur-Général, & pluſieurs Receveurs en quartier.

Ils ont de plus quatre Députés de leur Province réſidants à La Haye, leſquels ont ſéance aux Aſſemblées des Etats-Généraux ; deux au Conſeil d'Etat ; deux à la Chambre des Comptes à La Haye ; trois Conſeillers au Conſeil-Suprême ou la Haute-Cour, ainſi que trois Con-

COMTÉ DE ZÉLANDE.

seillers Zélandois à la Cour de Justice; & pour chacun des trois Colleges de l'Amirauté, qu'on nomme de la Meuse, d'Amsterdam & de la Nort-Hollande, ils commettent leur Député.

Quoique les causes civiles qui regardent la Zélande, doivent être jugées à La Haye, il y a cependant un Conseil de Flandres, qui réside à Middelbourg. Il est composé de neuf Conseillers, avec un Président, un Avocat Fiscal, un Receveur des Exploits & un Greffier.

Il y a une Cour Féodale pour la Zélande, dont un Receveur-Général réside à Middelbourg, pour ce qui regarde la Partie Occidentale de l'Escaut; l'autre Receveur, qui est pour la Partie Orientale, réside à Ziriczée. Chaque College a ses hommes de Fief & son Greffier.

La Chambre des Comptes pour le Comté de Zélande, réside aussi à Middelbourg, étant composée de six Maîtres des Comptes; savoir, un pour chaque Ville de cette Province, d'un Secretaire & d'un Greffier.

Le Conseil de l'Amirauté de la Zélande, résidant à Middelbourg, n'est

pas

pas moins considérable. Il consiste en neuf Conseillers, six pour les Villes de la Zélande, & deux pour la Hollande; un Receveur-Général, un Avocat Fiscal, un Secretaire, un Greffier, &c. Ce College a sous ses ordres les Officiers de Marine, un Lieutenant-Amiral, un Vice-Amiral, Contre-Amiral, & plusieurs Capitaines de vaisseaux. Les Zélandois se sont distingués durant les guerres passées, nommément contre les Espagnols, dans plusieurs batailles navales, & ils se distinguent encore aujourd'hui par leur commerce sur mer. Ils ont chez eux, comme en Hollande, deux Compagnies célebres, l'une pour les Indes Orientales & l'autre pour les Indes Occidentales, qui ont chacune plusieurs Directeurs & Députés, sans compter les Auditeurs des Comptes, Teneurs de Registres, Contrôleurs, Ouvriers, &c. outre une Chambre de Commerce, & une Compagnie d'assurance. COMTÉ DE ZÉLANDE.

Outre les six Villes principales cidessus nommées, il y en a encore quelques moindres, qui n'ont pas de voix aux Etats de la Zélande : comme Arnmuiden, Brouwershaven, Saint-Mar-

Comté de Zélande.

tenſdyck, Cortgene, Weſt-Cappelle & Domburg. *

## *LA VILLE DE MIDDELBOURG*

CEtte Ville, ſituée au milieu de l'Iſle de Walcheren (ce qui lui a fait donner le nom Latin de *Mediobrugum*,) eſt la Capitale de la Zélande. On l'a nommée auſſi quelquefois *Mettelliburgum*. C'eſt une des plus célebres Villes marchandes, non-ſeulement des Provinces-Unies, mais auſſi de toute l'Europe. Sa figure eſt ronde; ſon circuit d'environ une lieue; ſa ſituation très-agréable, ſur un beau canal, qui lui ſert de Havre, par lequel elle communique à la pleine Mer, qui n'en eſt qu'à une lieue. Cet avantage fait, que les plus gros vaiſſeaux y abordent ſi commodément, & en ſi grand nombre, que ſon commerce ne doit céder à celui d'aucune Ville de Hollan-

* Les Armes de la Province de Zélande ſont coupées, ondées, le chef d'or au Lion naiſſant de gueules, & la pointe faſcée & ondée de ſable & d'azur.

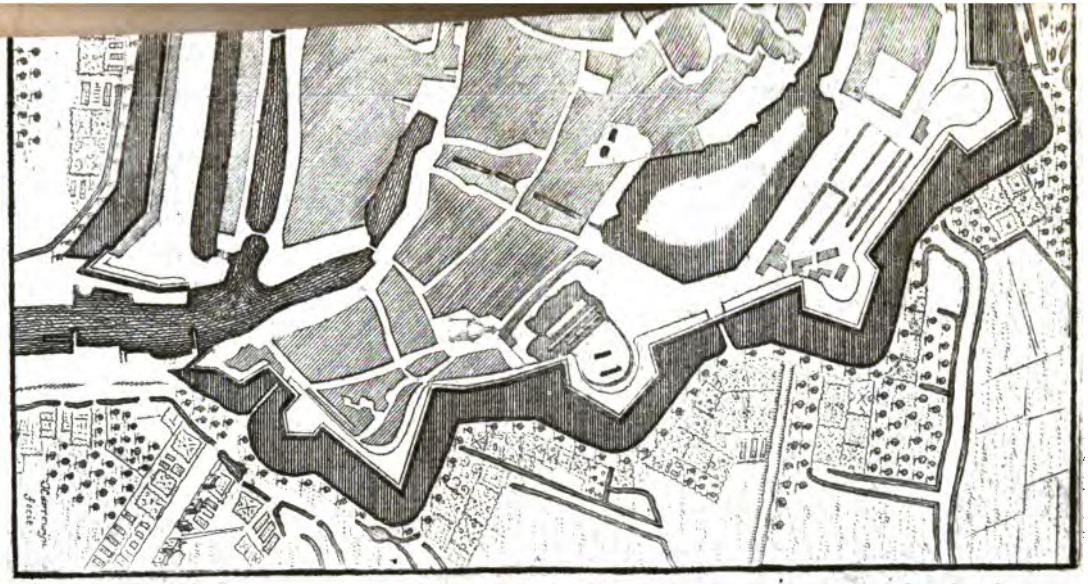

LA MAISON DE VILL

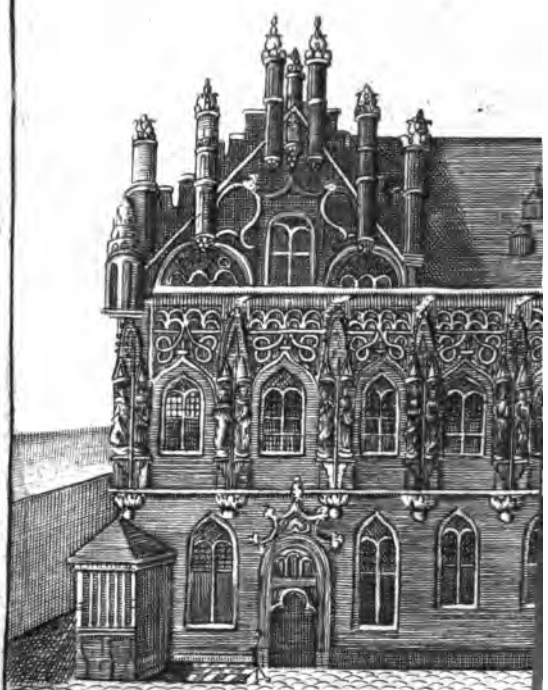

Il y a huit Portes, & vers le Port pointes ou boulevarts, garnis de tité de pieces de canon, pour en dre l'entrée. MIDDEL-BOURG.

VILL Hôtel-de-Ville eſt ſitué ſur une & grande Place. C'eſt un bâtiment quable par ſa ſtructure gothique, a été conſidérablement augmenté belli depuis peu d'années. Le fron- eſt orné de vingt-cinq ſtatues nciens Comtes & Comteſſes de de ; & l'on y voit une belle Tour. Magiſtrat de cette Ville y tient nces, étant compoſé du Grand-, Receveur-Général de la Zélande, illi de la Ville & de celui des Eaux, ux Bourguemeſtres Régents, onze vins, douze Conſeillers, deux Pen- aires, douze Electeurs, & de quan- d'Officiaux ſubalternes. Pluſieurs s moindres Colleges s'y aſſemblent illement.

es Bourgeois y montent la garde, ont partagés en quatre Régiments, cun de ſix Compagnies : on les diſ- gue ſelon les quatre couleurs diffé- es de leurs drapeaux.

l y a une autre grande Place ronde, entour de laquelle il y a pluſieurs

MIDDELBOURG. Allées d'arbres, & quantité de bâtiments magnifiques, qu'on nomme encore aujourd'hui *l'Abbaye*. La raiſon eſt, qu'autrefois il y eut en cet endroit une belle & magnifique Abbaye de Religieux de l'Ordre de Prémontré, dite de N. Dame, fondée l'an 1121, par Godebald Evêque d'Utrecht, & augmentée de revenus conſidérables, l'an 1256, par Guillaume, Roi des Romains & Comte de Zélande, lequel y fut enterré auſſi avec la Reine Iſabelle ſon épouſe. Il ſubſiſte encore beaucoup des bâtiments de cette Abbaye, ainſi qu'une belle Tour, qui a une horloge & un carillon harmonieux : quoique la foudre l'ait brûlé l'an 1712, on l'a remis auſſi-tôt en tout ſon luſtre.

C'eſt ſur le terrein de cette Abbaye que ſont bâtis les Hôtels, où l'on tient les Aſſemblées des Etats de Zélande, & des autres Colleges. La Chambre des Etats eſt ornée de belles tapiſſeries, qui repréſentent les victoires que les Zélandois ont remportées ſur mer. L'Amirauté, la Chambre des Comptes, la Cour Féodale, le Conſeil de Flandres, les Etats de l'Iſle de Walcheren, avec ſon College de vingt-quatre Commiſ-

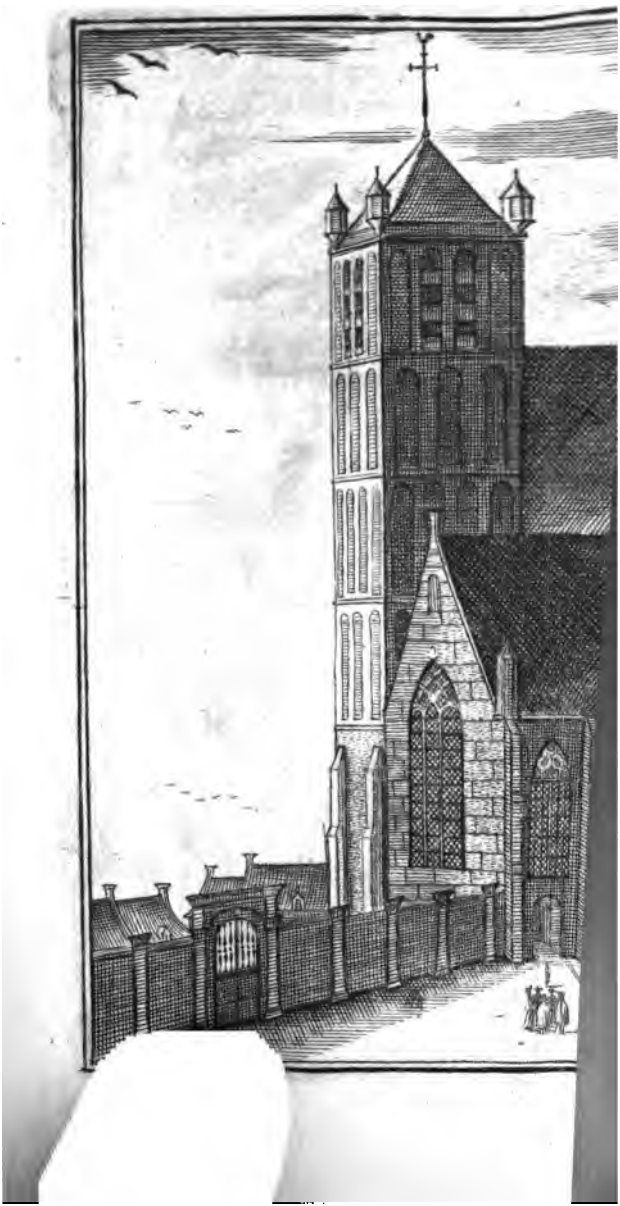

entretien des digues, & lonnoie, y ont tous leurs rées, où ils s'assemblent. ons des deux Compagnies les Arsenaux, l'Hôtel de le Poids de la Ville, sont tres bâtiments qui méritent Etrangers, comme aussi plues belles Places publiques. formés y ont six Eglises, pour ils entretiennent douze Minisle de St. Pierre, la plus ansut autrefois Cathédrale, & le l'Evêque de Middelbourg. On re deux belles tombes de marCorneille & Jean Evertzen, Amiraux de Zélande; le preut tué le 11 Juin 1666; & le sele 4 Août suivant, en deux diftes batailles contre les Anglois. Etats de Zélande leur firent ériger Mausolées.

MIDDELBOURG.

Dans l'Eglise neuve on admire les ues: les autres sont de *Choorkerck*, étoit l'Eglise de l'Abbaye des Prémtrés, où l'Archiduc Philippe-le-l tint, l'an 1505, un Chapitre de n Ordre de la Toison d'or, & y créa x nouveaux Chevaliers,) *d'Ooster-*

MIDDELBOURG.

*kerck*, qui eſt bâtie en forme de dôme; de *Gaſthuys-kerck*, où eſt l'Hôpital; de *Viſmarckt-kerck*: il y a outre cela une Egliſe Françoiſe avec trois Miniſtres, & une pour les Anglois. Les Luthériens y ont bâti une nouvelle Egliſe. Les Catholiques y ont auſſi une Chapelle domeſtique.

Les Etats y établirent, en 1611, une Ecole illuſtre, qui a maintenant trois Profeſſeurs, l'un en Théologie, l'autre en l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & le troiſieme en Philoſophie, outre trois Lecteurs, un en Droit, un en Anatomie & Chirurgie, un Régent & trois Maîtres des Humanités.

Du temps des Catholiques il y eut un Evêché à Middelbourg, érigé l'an 1559, par le Pape Paul IV, aux inſtances du Roi Philippe II. Il comprenoit toute la Zélande, laquelle avoit été autrefois ſous la juriſdiction de l'Evêque d'Utrecht. La vieille Egliſe de St. Pierre, où il y avoit eu, dès l'an 1311, un Chapitre de quatorze Chanoines avec un Doyen, fondé par le Comte Guillaume III, fut deſtinée pour être la Cathédrale. L'Abbaye des Prémontrés à Middelbourg fut donnée pour

dot au nouvel Evêque. Le Dioceſe fut partagé en quatre Doyennés, & comprenoit trente-trois Monaſteres. MIDDELBOURG.

*Evêques de Middelbourg.*

I. Nicolas à Caſtro, dit Vander Borcht, de Louvain, Chanoine d'Utrecht, fut ſacré à Malines par le Cardinal de Granvelle, le 26 Décembre 1561. Il mourut à Middelbourg pendant le ſiege, l'an 1574.

II. Jean Van Streyen, Zélandois, quoiqu'il fût ſacré l'an 1581, ne put pas réſider dans ce Dioceſe. Il fut Préſident du College établi par le Roi Philippe II à Louvain, où il mourut l'an 1594.

III. Charles-Philippe de Rodoan, Doyen de Gand, & Abbé Commandataire d'Eenhaeme, fut ſacré l'an 1600: mais ne voyant aucune apparence d'entrer en poſſeſſion de l'Evêché de Middelbourg, il obtint celui de Bruges deux ans après.

Les Hollandois mirent le blocus devant la Ville de Middelbourg dès l'an 1572; &, malgré la belle & vigoureuſe réſiſtance du Général Chriſtophe de

MIDDELBOURG.

Mondragon, & de ſa Garniſon Eſpagnole, ils furent obligés de ſe rendre à des conditions honorables, le 18 Février 1574, & il fut ſtipulé auſſi que le fameux Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde, Favori du Prince d'Orange, qui étoit priſonnier parmi les Eſpagnols, ſeroit remis en liberté. On dit que Philippe II dépenſa bien ſept millions en divers armements, pour conſerver cette Place. Le Vice-Amiral de Glimes, Dom Sanche d'Avila, & Dom Julien Romero, Généraux Eſpagnols, qui avoient tenté d'y introduire avec leurs vaiſſeaux un ſecours de Troupes & de vivres, furent battus par les Zélandois. Ceux de Vliſſingue, qui avoient embraſſé, peu de temps auparavant, le parti des Etats, ont eu la plus grande part à la priſe de Middelbourg. Louis Boiſot, Amiral de Zélande, le Vice-Amiral Worſt, & les Capitaines Jean Joſſe de Moor, les harcelerent tellement, que la plupart des Vaiſſeaux Eſpagnols furent coulés à fond ou pris ou diſperſés. Dom Louis Requeſens, pour lors Gouverneur du Pays, qui ſe trouvoit ſur la rive de l'Eſcaut, fut préſent à la déroute de pluſieurs Vaiſſeaux Eſpagnols.

La Capitulation portoit, que la Garniſon ſeroit conduite en Flándres, & que les Eccléſiaſtiques ſe retireroient avec leurs meubles & ornements d'Egliſes, où bon leur ſembleroit. Il y avoit eu juſqu'alors des Religieux Prémontrés, des Auguſtins, Récollets, Bogards, Alexiens, &c. & une Commanderie de l'Ordre Teutonique. Il reſte maintenant de ces anciennes fondations pieuſes, un Hôpital pour les Malades, une Maiſon pour les Inſenſés, une pour les Vieillards, deux pour les Orphelins, & une Maiſon de correction. MIDDELBOURG.

Le ſavant M. de la Rue, Maître des Comptes en la Chambre de Zélande, à Middelbourg, a publié, l'an 1741, les Eloges des Savants Ecrivains Zélandois, comme auſſi des autres Hommes illuſtres par leurs Charges, Nobleſſe, & par leurs exploits militaires, nommément dans les batailles navales.

## *LA VILLE DE ZIRICZÉE.*

CEtte Ville tient le ſecond rang parmi celles qui ont ſéance aux Etats de Zélande. C'eſt la Capitale de l'Iſle de Schouwen, en latin *Scaldia*, à cauſe qu'elle eſt ſituée à l'embouchure orientale de l'Eſcaut. Un petit canal, nommé *Dyck-waeter*, la ſépare de l'Iſle de Duvelant. Celle de Schouwen n'a plus que ſept lieues de tour; mais autrefois elle étoit beaucoup plus grande, avant que la Mer en eût englouti une partie.

Ziriczée eſt ſituée à ſix lieues ou environ de Middelbourg & de Berg-op-zoom. On la tient pour la plus ancienne de la Zélande : elle a été bâtie vers l'an 860, par certain *Ziringus*; mais ceci paroît fabuleux. On y a vu ci-devant des reſtes d'un Palais, où les anciens Souverains du Pays ont ſouvent demeuré.

La commodité du Port, jointe à l'induſtrie des habitants, principalement adonnés à la pêche & au commerce, la

rendent maintenant beaucoup plus célebre qu'elle n'étoit autrefois. Le débit du sel & de toute sorte de poissons de Mer, qu'on fournit aux Brabançons, y est très-considérable. ZIRICZÉE.

L'Hôtel-de-Ville est bien bâti. Son Magistrat est composé d'un Grand-Bailli, de deux Bourguemestres Régents, treize Echevins, vingt-quatre Conseillers, quatre Tréforiers, deux Pensionnaires, & autant de Secretaires; outre un Receveur-Général des Domaines de la Partie Orientale de l'Escaut, résidant à Ziriczée, & le College du Dyckgrave de l'Isle de Schouwen. Il y a des Ecoles Latines, & quelques Hôpitaux.

L'Eglise principale porte le nom de St. Lievin. On y admire une belle tombe de marbre, que le Chevalier John de Conyers, Anglois, y a fait ériger pour lui & ses descendants.

Albert de Baviere, Comte de Hollande, y fonda, l'an 1378, un Chapitre de vingt-quatre Chanoines. Il y a eu autrefois six beaux Monasteres; un Prieuré de l'Ordre de Cîteaux, fondé l'an 1470, pour des Religieux de l'Abbaye de St. Sauveur à Anvers; des Domini-

Ziriczée. cains, fondés vers l'an 1260; des Récollets, reçus l'an 1482; des Auguſtins; des Religieuſes de l'Hôpital; un beau Monaſtere de Chartreux, fondés en 1420, par Jean Livin & ſon épouſe, Dame de Zyl; & un Béguinage. Maintenant, outre la grande Egliſe, il y a celle de l'Hôpital, & une pour les François. Les Luthériens, Mennoniſtes & les Catholiques y font auſſi leurs ſervices.

Les Flamands attaquerent inutilement cette Ville l'an 1303, ſous le Comte Guy de Dampierre; ils y furent battus l'année ſuivante par les Hollandois, ſoutenus par une Flotte Françoiſe, commandée par Roger de Lauria, Amiral de Philippe-le-Bel; les Flamands furent pour la plupart tués, & leur Comte y fut fait priſonnier.

L'an 1576, elle fut priſe par Dom Louis de Requeſens, Gouverneur-Général du Pays, après un ſiege de ſept mois, ſoutenu par Arend van Dorp qui y commandoit. Les Eſpagnols conduits par Chiapin Vitelli, Marquis de Cetone, & par Chriſtophe de Mondragon qui avoit défendu la Ville de Middelbourg, y firent alors une action, qui a peu de ſemblables dans l'Hiſtoire. La nuit du

28 Septembre 1575, ils passerent à pied le canal, ayant souvent l'eau jusqu'aux épaules, & les ennemis en flanc pour leur en disputer le passage, lesquels furent repoussés. Louis de Boisôt, Amiral de Zélande, y perdit la vie. ZIRICZÉE.

Ils forcerent ensuite la petite Ville de Bommené, dans l'Isle de Schouwen, où le Sieur de Neuville, Capitaine François & Gouverneur de la Place, fut tué sur la breche. Gabriel Peralta & Isidore Pacheco, Officiers Espagnols, d'une grande renommée, y furent aussi tués. Mais dans la même année, après la mort du Commandeur de Requesens, les Espagnols de la garnison s'étant mutinés faute de paiement, l'abandonnerent & se retirerent en Brabant. Les Etats s'en emparerent de nouveau, & l'ont mise en très-bon état de défense.

Le savant Pierre Peckius, Docteur en Droits dans l'Université de Louvain & Conseiller au Parlement de Malines, étoit natif de cette Ville. Il mourut en 1589, laissant son fils Pierre Peckius, héritier de sa science & de ses biens; lequel ayant été Conseiller du Conseil-Privé à Bruxelles, devint, en 1616, Chancelier de Brabant, & mourut en

ZIRICZÉE. 1625, après avoir été Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne à la Cour de l'Empereur, à celle de France, & vers les Etats-Généraux.

## *LA VILLE DE TER-GOES.*

CEtte Ville eſt ſituée dans l'Iſle de Zuyd-Beveland, la plus grande des Iſles de la Zélande. Elle a neuf lieues d'étendue, & comprend encore trente-un Villages & quantité de Poldres; quoiqu'elle ait eu ci-devant juſqu'à vingt lieues de circuit. Son terrein diminua peu à peu par les inondations, particuliérement l'an 1532, lorſque la Baronnie de Borſſele, qui étoit ſon principal Territoire, fut engloutie par les eaux de la mer.

Ter-Goes eſt ſur un bras de l'Eſcaut, à quatre lieues de Middelbourg & environ autant de Berg-op-Zoom. C'eſt la troiſieme des Villes qui ont ſéance aux Etats de Zélande. Elle étoit connue dès l'an 1300, lorſqu'étant aſſiégée par les Flamands, elle ſe défendit ſi courageuſement, qu'ils furent obligés

d'en lever le ſiege, après y avoir perdu 1800 hommes. Elle appartenoit alors aux Seigneurs de Borſſele. Le Comte de Rupelmonde, Baron de Licques, porte encore le titre de Seigneur de Ter-Goes. TER-GOES.

L'inondation de l'an 1548 faillit à l'engloutir; ſix ans après, un incendie en conſuma une grande partie : mais elle s'eſt rétablie depuis, par les privileges qui lui furent accordés & par le grand débit de ſel qui s'y fait. Les Etats s'en rendirent les maîtres en 1577, & quelque temps après le Prince d'Orange la fit fortifier; depuis elle fut agrandie & embellie. On y voit maintenant ſix portes, dont celle de l'eau, qui eſt ſur le Havre, eſt fortifiée de deux bons baſtions, qu'on nomme *Ooſter & Weſter-Schans.*

Il n'y a plus qu'une Egliſe, dédiée autrefois à Ste. Marie-Madelaine : on y a vu encore un Couvent de Croiſiers, qui ſert maintenant pour les Ecoles Latines; un Hôpital de Religieuſes; & un des Sœurs-Griſes, dont l'Egliſe a été donnée aux François Réfugiés.

La Maiſon-de-Ville eſt aſſez jolie. La Régence conſiſte en un Bailli, deux Bourguemeſtres, deux Penſionnaires,

TER-GOES. neuf Echevins, deux Secretaires, & vingt & un du Conſeil de la Ville.

Cette Ville a produit pluſieurs Savants, qui ſe ſont rendus célebres par leurs écrits. Gaſpar Barzæus, Jéſuite, a été le compagnon des travaux de St. François Xavier, dans la converſion des Indiens. Ce ſaint Apôtre en étoit ſi content, qu'il a demandé d'avoir encore d'autres Miſſionnaires natifs des Pays-Bas, pour l'aſſiſter dans ſes fonctions évangéliques. Le Pere Barzæus mourut à Goa l'an 1553. Jean Ramus fut un célebre Docteur en Droits des Univerſités de Louvain & de Douai, & mourut Profeſſeur à Dole en Bourgogne, l'an 1578. Leonard Marius, Docteur de Cologne, fut un des plus ſavants Théologiens du Clergé Catholique de Hollande; il mourut l'an 1652.*

Il y avoit autrefois dans l'Iſle de Zuyd-Beveland la Ville de ROMMERSWAEL, qui n'étoit pas éloignée de Ter-Goes; mais les eaux de la Mer l'ont entiérement

* Les Armes de Ter-Goes ſont coupées, le chef écartelé au 1 & 4 de Baviere, au 2 & 3 de Hainaut moderne, & la pointe de ſable, à l'oie paſſant d'argent.

nent engloutie & ruinée. On remarque que depuis l'an 1551, juſques en 1563, elle fut ſix fois ſubmergée par la haute marée, qui ſe trouva quelquefois juſques à douze pieds de hauteur dans l'Egliſe, & qui fit tomber à la fin la Maiſon-de-Ville. ROMMERSWAEL.

En 1634, les Etats de Zélande firent vendre le pavé des rues & quelques maſures reſtantes, dont on ne fit que 540 florins 18 ſols, qui furent partagés entre les Créanciers de cette Ville de Rommerſwael, comme ſi elle fût morte inſolvable. Il y a eu autrefois un Prieuré de Chanoines Réguliers. La famille de Vander Gracht, à Malines, porte encore le titre de Baron de Rommerſwael.

## *LA VILLE DE THOLEN.*

L'Iſle de Tholen, dont cette Ville eſt la principale, eſt ſituée ſur les confins du Brabant, vis-à-vis de Berg-op-Zoom, à une lieue de cette Place. Elle comprend ſept Villages, & la Ville tient le quatrieme rang aux Etats de la Zélande & à la Chambre des Comptes. Sa

THOLEN. Régence consiſte en un Bailli, deux Bourguemeſtres, neuf Echevins, un Penſionnaire, un Secrétaire.

Tholen * étoit autrefois ſous l'Evêché de Liege; ſon Egliſe, dédiée à Notre-Dame, eſt aſſez jolie; il y a eu un Chapitre de neuf Chanoines avec un Doyen, fondé en 1305, par Jean, Seigneur de Tholen & de Beaumont, fils de Jean, Comte de Hainaut & de Hollande. On voit dans cette Egliſe une belle tombe de Guy, Bâtard de Blois, & de ſon épouſe Claire de Botland.

Les environs de Tholen ſont des Poldres très-fertiles, au nombre de vingt-deux, leſquels ont été ſouvent inondés, & la Ville menacée du même péril. Il y a quelques années que les Etats la firent fortifier réguliérement, & firent conſtruire un Fort de l'autre côté de la riviere, qu'on nomme Slickenbourg; & il y a ordinairement un Régiment de la Province de Zélande en garniſon.

Le 13 Novembre de l'an 1572, le Prince d'Orange crut ſurprendre cette

* Les Armes de Tholen ſont d'or à la nacelle de ſable, ſurmontées d'un mât de même, accompagnée de quatre Lions, le 1 & 3 de gueules, & le 2 & 4 de ſable.

THOLEN.

Ville ſous la conduite d'Arend Van Dord, Gouverneur de Ziriczée; mais il fut repouſſé par le Capitaine Mondragon, & la plupart de ſes gens y laiſſerent la vie. L'an 1577, elle ſe rendit au Prince d'Orange pour les Etats.

L'an 1712, un détachement de Dragons François, ſous le Brigadier Jacques Paſture, ayant traverſé une grande partie de la Domination Hollandoiſe, vint piller cette Ville, où ils firent un butin très-conſidérable, & mirent le feu à pluſieurs maiſons, en repréſailles d'une courſe que les Alliés avoient faite en France.

Il y a ſous le diſtrict de Tholen, le Village de Staveniſſe, où les Eſpagnols furent défaits, le 13 Septembre 1631, par Marin Hollart, Vice-Amiral de Zélande, qui commandoit la Flotte des Etats. On leur prit dans le Canal, nommé *de Vlieten*, 76 vaiſſeaux, tant grands que petits, & on fit 4140 priſonniers, qui furent conduits à Berg-op-Zoom. Jean de Naſſau, leur Général, & Albert, Prince de Barbançon, ſe ſauverent avec dix Compagnons ſeulement dans un eſquif. On appella cette action *le combat des Chaloupes*. Les Eſpa-

THOLEN. gnols avoient fait cet armement pour couper la communication de la Hollande avec la Zélande.

## *LA VILLE DE FLESSINGUE.*

CEtte Ville, en Flamand *Vliſſinghe*, eſt la cinquieme de celles qui ont voix & ſéance aux Etats de Zélande; elle eſt ſituée dans l'Iſle de Walcheren, vis-à-vis de l'Iſle de Cadſant & de la Flandre, à deux lieues de l'Ecluſe, & à l'embouchure de cette partie de l'Eſcaut, à laquelle on donne le nom de *Hondt*, qui s'y décharge dans la Mer. Il paroît qu'elle a été conſtruite pour défendre le paſſage de cette riviere, & de toutes les Iſles de la Zélande, dont elle eſt une clef importante. Le Roi Philippe II, lorſqu'il partit de ce Port, l'an 1559, pour prendre poſſeſſion de l'Eſpagne, après la mort de Charles-Quint, ordonna d'y conſtruire une Citadelle; mais elle ne fut pas achevée, à cauſe des troubles qui ſurvinrent.

La Mer entre dans la Ville par deux canaux, qui s'avancent juſqu'à l'autre

# LA MAISON.

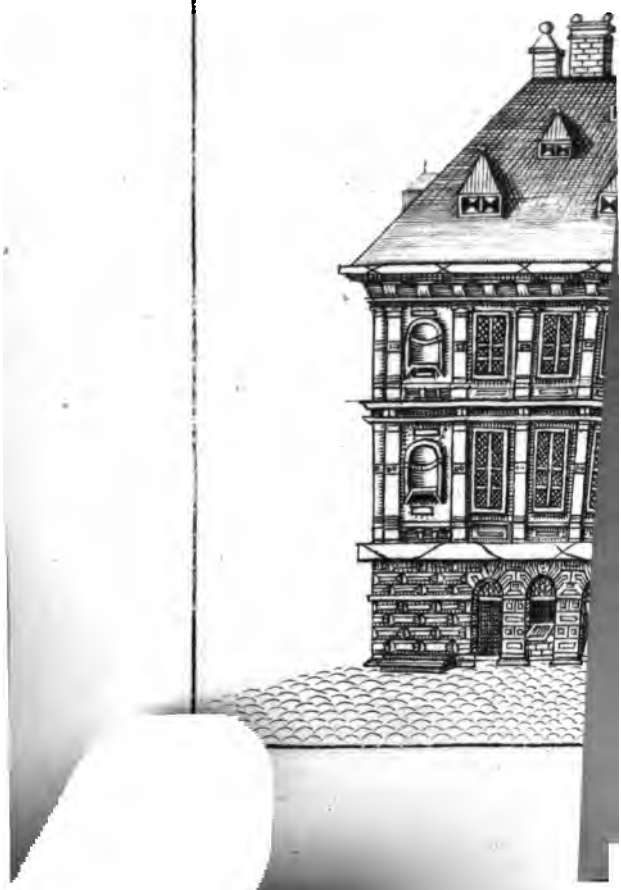

vaiſſeaux peuvent arriver FLESSIN-
eur charge. C'eſt auſſi la GUE.
AISON L commode & la plus riche
Zélande, après Middel-
nt elle n'eſt éloignée que
& demie. Il n'y a que trois
nt une eſt du côté de la Mer.
rivage, il y a un très-beau
où l'on radoube & carene
ux en quantité.
peu de choſe avant le XVe. ſie-
Adolphe de Bourgogne, (Bâ-
uc Philippe-le-Bon) qui en
neur, la fit entourer de mu-
étant auparavant qu'une Bour-
ui ſervoit de paſſage pour la
mais depuis ce temps-là elle
nentée conſidérablement.
giſtrat de Fleſſingue, conſiſte
ailli, deux Bourguemeſtres,
evins, deux Penſionnaires, un
re & vingt-quatre Conſeillers.
agnificence de l'Hôtel-de-Ville
d'être conſidérée : il a été conſ-
n 1594, ſelon le modele de ce-
nvers, dans l'endroit où étoit
is le Couvent des Carmes. Le
pice eſt ſurmonté d'une ſtatue qui
ente la Juſtice. Un autre bâtiment

FLESSINGUE. remarquable, c'eſt la Cour du *Prince*, bâtie autrefois par Guillaume I, Prince d'Orange.

L'Egliſe principale eſt dédiée à ſaint Willebrod; il y a eu encore des Carmes, des Récollets, & des Dominicains, fondés dès l'an 1255, dont les Couvents ont été convertis en d'autres uſages.

Les habitants de l'Ecluſe pillerent cette Ville en 1485. Les Etats-Généraux s'en emparerent le 27 Avril 1573, par le moyen de ſept bateaux chargés de Soldats, que le Prince d'Orange y envoya de la Brille. Ils pendirent le Commandant, *François Paciotti*, un des premiers Ingénieurs, & très-conſidéré du Duc d'Albe. Ils pillerent auſſi les Egliſes & les Cloîtres, & ſe firent redouter tant par terre que par mer; car ils prirent la Ville de Vere, & défirent la Flotte d'Eſpagne, que le Duc de Medina-Celi commandoit.

Le 29 Janvier 1574, l'Eſcadre des Fleſſinguois, ſous le commandement de l'Amiral Ewout Worſt, prit pluſieurs Vaiſſeaux Eſpagnols qu'on envoyoit d'Anvers au ſecours de Middelbourg, aſſiégée par les Confédérés. Le Com-

mandant & le Vice-Commandant Eſpagnols furent pris, & conduits à Fleſſingue. FLESSINGUE.

Les Etats la donnerent enſuite pour otage à Eliſabeth, Reine d'Angleterre, afin d'obtenir du ſecours contre le Roi d'Eſpagne. Le Comte de Hohenlo, Lieutenant du Prince Maurice, la remit entre les mains de Robert Dudley, Comte de Leiceſtre, que la Reine y établit Gouverneur, le 29 Octobre 1585. Il y arriva vers la fin de la même année, avec un ſecours de ſix mille hommes, & de plus de 500 Gentilshommes. Mais enfin l'an 1616, Fleſſingue rentra ſous la domination des Etats, par la négociation du Penſionnaire Jean Olden-Barnevelt, qui avoit été Ambaſſadeur de la République vers le Roi Jacques I.

Ceux de Fleſſingue ont été de tout temps excellents Mariniers, renommés même ſous l'Empereur Charles-Quint, & ſous le Roi Philippe II. Ils ont rendu des ſervices conſidérables aux Provinces-Unies. Pluſieurs d'entr'eux ont été élevés aux premieres Charges maritimes de l'Etat. Les Amiraux Ewout Worſt, Marin Hollart, Corneille & Jean Evertzen, étoient tous de Fleſſingue; ainſi

FLESSINGUE.

que le fameux Michel-Adrien de Ruyter, qui y naquit l'an 1607. Ce grand homme ayant été Matelot & Pilote, devint Capitaine de vaiſſeau, Contre & Vice-Amiral, & enfin Amiral des Provinces-Unies. Il fit huit fois le voyage des Indes Occidentales, & deux fois celui du Breſil. Après s'être trouvé dans huit batailles navales, il fut bleſſé d'un boulet de canon, le 22 Avril 1676, dans un combat qu'il livra aux François, commandés par le fameux * Abra-

* Abraham du Queſne, Gentilhomme de Normandie, a été, ſans contredit, un des plus grands hommes de Mer qu'il y ait eu dans le ſiecle de Louis XIV, & même dans les ſiecles précédents. C'étoit le ſeul Général des Armées navales, contre lequel Ruiter craignit de commettre ſa réputation. Rien n'égaloit ſon intrépidité, ſa valeur, ſon ſang-froid dans les plus grands périls, ni l'étendue de ſes connoiſſances dans tout ce qui regardoit le ſervice & le commandement maritime. Il étoit Proteſtant; & lorſqu'il demanda au Roi le Bâton de Maréchal de France, qu'il avoit mérité par le nombre & par la grandeur de ſes ſervices, le Roi lui répondit que la Religion qu'il profeſſoit, ne lui permettoit pas de l'élever à cette Dignité. *Quoi, Sire*, lui dit du Queſne, *ma Religion ne m'a pas empêché de vous ſervir, & la vôtre vous empêche de me récompenſer!* Le Roi, pour l'en

ham du Queſne, devant la Ville d'Aouſte en Sicile. Il mourut le 29 ſuivant à Siracuſe, & ſon corps fut tranſporté à Amſterdam dans l'Egliſe neuve, où l'Amirauté lui dreſſa un ſuperbe Monument. On fit, à l'occaſion de ſa mort, l'Epigramme ſuivante : FLESSINGUE.

Terrui *in Oceano jam ſolo nomine claſſes :*
Ter *nunc in Siculo territus ipſe* Rui.
*Si vera inverſum quondam dedit omina nomen,*
*Nunc* Rui-ter *nomen verius omen habet.*

Fleſſingue eſt un ancien Fief, érigé l'an 1477, par Marie de Bourgogne, comme Comteſſe de Zélande. L'Empereur Charles-Quint le réunit avec la Vere l'an 1555, & les érigea en Marquiſat, en faveur de Maximilien de Bourgogne, Seigneur de Beveren, premier Noble de la Zélande. Jean, Comte de Bouſſu, neveu de Maximilien, hérita de ce Marquiſat; mais comme il étoit

---

dédommager, lui fit préſent de la Terre du *Boucbet*, ſituée auprès d'Etampes, une des plus belles du Royaume, qui fut érigée pour lui en Marquiſat, ſous le nom de du Queſne. Ce grand homme mourut le 2 Février 1688, âgé de 78 ans.

FLESSINGUE. chargé de dettes, le Conseil de Malines le fit vendre par Décret. Le Comte de Bousſu l'acheta pour 152000 florins; mais le Roi d'Espagne, comme Seigneur Souverain, se servit du Droit de Clameur, & obligea, l'an 1565, le Comte de Bousſu à lui remettre ce double Marquisat, moyennant la même somme. Ceux de Flessingue & de la Vere voulurent eux-mêmes acheter leur Marquisat du Roi, afin d'avoir par ce moyen voix & séance aux Etats de Zélande. Sur ces entrefaites suivit la révolution de la Zélande. Ils s'adressèrent ensuite, l'an 1574, à Guillaume I, Prince d'Orange, qui leur accorda leur demande, & les Députés de Flessingue & de la Vere prirent séance aux Etats de Zélande, où il n'y avoit plus de Nobles ni d'Ecclésiastiques.

Ensuite le Prince d'Orange forma le dessein d'acquérir ce Marquisat, dont il voulut donner le titre à son fils, le Comte Maurice. Il fit proposer, l'an 1581, sous différents prétextes, une nouvelle vente de ces Domaines, & acheta Flessingue pour 70100 florins, & la Vere pour 144600. Par ce titre il devint premier Noble de la Zélande, il présidoit

LA MAISON

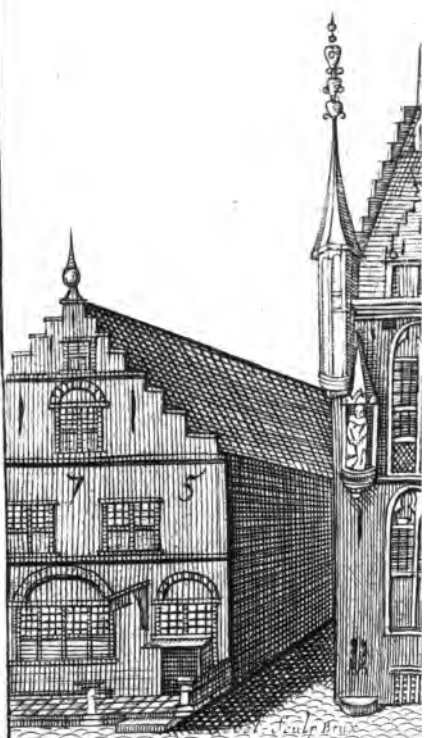

la Province, il créoit les FLESSIN-
ec le pouvoir de nommer GUE.
qui représentât sa Perſon-
étoit abſent.

AISON D

## E DE TER-VERE.

ième & derniere Ville de
ont voix aux Etats de la
le eſt ſituée ſur le bord de
la Partie Orientale de l'Iſle
en, à deux lieues de Fleſ-
une de Middelbourg. On
autrefois *Kamp-Vere*; l'o-
du mot flamand *Veer*, qui
*t*, parce que c'étoit le paſ-
e de cette Iſle, vers celle
eveland.

neurs de Borſſele l'ont en-
urailles l'an 1358, & l'Hô-
y a été commencé en 1470;
de pluſieurs ſtatues des Sei-
Dames de Ter-Vere, & ſa
bâtie l'an 1599. Il y eut au-
Chapitre de Chanoines, fondé
voiſin de Sandenbourg; mais
Borſſele, Seigneur de Ter-

TER-VERE. Vere, le mit, l'an 1572, dans l'Eglise de Notre-Dame de Ter-Vere, laquelle avoit été bâtie dès l'an 1448 : elle fut réduite en cendres l'an 1686. On y admire un beau portail de menuiserie, artistement travaillé, comme aussi les Tombes de marbre de Pierre, Jean & Jacques Boreel, qui ont rempli les principales Charges de cet Etat.

Ter-Vere a souvent été fortifiée ; mais la Mer a emporté une grande partie de ses ouvrages. Son Port est très-propre pour l'entrée des plus grands vaisseaux qui y abordent d'Espagne, de France & d'Angleterre. Il y a un des plus beaux arsenaux de la Zélande, garni de tout le nécessaire pour l'armement d'une grande Flotte. Le Roi Philippe II le fit bâtir l'an 1564, & cette Ville devint la résidence des Amiraux & des Conseillers de l'Amirauté des Pays-Bas.

Les habitants y sont particuliérement adonnés à la pêche du poisson de Mer, qu'ils transportent en France, en Brabant, Flandres, &c. Leur commerce principal est maintenant sur l'Ecosse, étant comme l'étape des marchandises, qui passent de là en Hollande.

Ter-Vere est un ancien Fief, érigé dès

l'an 1282. L'Empereur Charles-Quint l'érigea en Marquiſat l'an 1555, en faveur de Maximilien de Bourgogne, Seigneur de Beveren. Guillaume I, Prince d'Orange, l'acheta l'an 1581, pour la ſomme de 144600 florins. Ce Prince lui donna pluſieurs privileges, & juriſdiction ſur neuf Villages, parmi leſquels eſt la Seigneurie & l'Office d'Ooſt-Capelle. Les autres Princes d'Orange furent auſſi inſtallés dans ce Marquiſat & celui de Fleſſingue, juſques à l'an 1702, que mourut le Roi Guillaume III. L'an 1732 les Etats de Zélande s'en approprierent la Seigneurie.

TER-VERE.

## *LA VILLE D'ARNEMUIDEN.*

ARnemuiden, par corruption *Armude*, eſt ſituée entre Middelbourg & Ter-Vere, autrefois ſi conſidérable, qu'il y avoit vieille & nouvelle Ville. La commodité & la profondeur de ſon Port, & ſa ſituation près de la Mer, y attiroient alors le commerce de ſes voiſins, & l'on y voyoit entrer à pleines voiles les vaiſſeaux les plus chargés.

ARNE-MUIDEN. Elle jouissoit des mêmes privileges que Middelbourg, dont elle est à une lieue.

En 1571, elle fut fermée de murailles; mais l'année suivante les Soldats de sa garnison l'abandonnerent. Le Prince d'Orange s'étant emparé de Middelbourg, fit fortifier Arnemuiden en 1574; il y fit revenir aussi-tôt les habitants, qui se dévouerent entiérement aux Etats. Cette conduite irrita tellement les Etats Espagnols, que s'en étant de nouveau rendus les maîtres, ils maltraiterent plusieurs Bourgeois. L'abondance des sables a gâté entiérement son Port, & le commerce s'est diminué peu à peu. Son principal trafic consiste présentement dans le sel blanc, qu'on y raffine en beaucoup d'endroits, & qu'on transporte ensuite dans les Pays-Bas Autrichiens.

Arnemuiden * a eu des Seigneurs particuliers, dont le dernier fut créé Chevalier en 1418; il eut deux filles, dont l'une porta la Seigneurie ou Vicomté

* Les Armes d'Arnemuiden sont d'or à la fasce ondée d'azur, surmontée d'un château, sommé d'une tour de gueules, accompagné de deux aigles en chef & d'un à deux têtes de sable en pointe.

dans la Maiſon de Traizegnies. Il y a eu en cette Ville un Prieuré de Chanoines Réguliers, fondé l'an 1438, par Guillaume, Seigneur du lieu, lequel fut transféré à Rommeſwael l'an 1462.

ARNEMUIDEN.

## *LA VILLE DE BROUWERSHAVEN.*

ELle ſignifie en Flamand *le Port des Braſſeurs*, ce nom lui ayant été donné à cauſe que les bierres braſſées en Hollande, & nommément à Delft, aboutiſſoient ordinairement à Brouwershaven, comme y étant plus à portée pour être diſtribuées parmi toute la Zélande. Elle eſt ſituée à l'extrêmité de l'Iſle de Schouwen, vis-à-vis de l'Iſle de Goerée, qui dépend de la Hollande. Ses habitants étoient autrefois pour la plupart des Pêcheurs; mais à préſent ils s'occupent preſque tous à l'agriculture. Brouwershaven échut, avec pluſieurs autres Terres, à Maximilien de Bourgogne, Amiral des Pays-Bas, qui l'hérita d'Anne de Borſſele, ſon aïeule; mais étant mort ſans enfants l'an 1558, ſa

BROUWERSHAVEN.

succeſſion paſſa dans les Familles de Bouſſu & Cruyninghe, auxquelles ſe deux ſœurs étoient alliées.

Deux illuſtres Citoyens ont fait honneur à cette Ville. Cunerus Petri ou Peterſen, Docteur de l'Univerſité de Louvain, & Pléban de l'Egliſe de Saint Pierre, a été le premier Evêque de Leuwarde en Friſe. Il en fut chaſſé par les Hérétiques l'an 1574, & ſe retira à Cologne, où il enſeigna l'Ecriture Sainte, & mourut l'an 1580, âgé de 49 ans, ayant rempli tous les devoirs d'un Evêque Apoſtolique.

Jacques Cats, Grand-Penſionnaire des Etats de Hollande & de Weſt-Friſe, étoit auſſi natif de Brouwershaven. Ce grand homme, célebre par ſon eſprit, ſon éloquence, & par les œuvres de Poéſie morale, qu'il a compoſées, quitta ſa charge l'an 1651, pour ſe retirer à ſa belle Maiſon de campagne, près de La Haye, à laquelle il avoit donné le nom de *Sorgvlied*, afin de s'occuper uniquement aux études. Il mourut l'an 1660.

L'an 1426 il ſe donna au voiſinage de Brouwershaven une ſanglante bataille, où Philippe, Duc de Bourgogne, défit

défit 3000 Anglois, conduits par le Duc de Glocester, frere de Henri V, Roi d'Angleterre, & troisieme mari de Jacqueline, Comtesse de Hollande. * BROUWERSHAVEN.

## *LA VILLE DE ST. MERTENSDYCK.*

CEtte Ville, appellée autrefois *Haestrecht*, est située sur l'Escaut oriental, dans l'Isle de Tolen, à une lieue de la Ville de ce nom. C'est une belle & ancienne Seigneurie, qui a appartenu à l'illustre Maison de Borssele, dont il subsiste encore, dans les environs, un ancien Château, portant aussi le nom de Saint-Mertensdyck.

Les anciens Seigneurs de Borssele y ont fait plusieurs belles fondations, du temps des Catholiques. Franco y fit ériger, l'an 1400, un Chapitre de Chanoines, dont ses héritiers augmenterent

* Brouwershaven porte parti au 1 d'or à l'aigle de sable, chargé sur la poitrine de l'écusson de Hainaut en lozange; & au 2 d'or, au lion de gueules.

ST. MERTENSDYCK. les revenus. Florent, son fils, y fonda l'an 1411, un Prieuré de Chanoines Réguliers : de plus, il y a un Hôpital pour douze vieillards, qu'on appelle *t'Kapoen-huys*, qui subsiste encore ; il fut fondé par Franco de Borssele.

Celui-ci étoit Comte d'Ostrevant, Seigneur d'Hoogstraete, Saint-Martensdyck, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, & Gouverneur de Hollande & de Zélande. Il s'est rendu fameux par le mariage clandestin qu'il contracta avec Jacqueline, Comtesse de Hollande & de Hainaut, l'an 1432. Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, en ayant eu connoissance, fit mettre le Seigneur de Borssele en arrêt au Château de Rupelmonde. Sa délivrance coûta cher à la Comtesse son épouse ; car, afin de l'obtenir, elle fut obligée de céder au Duc de Bourgogne ses Comtés de Hainaut, de Hollande & de Zélande, & mourut l'an 1436, sans laisser d'enfants, quoiqu'elle eût été mariée quatre fois.

Franco de Borssele fut rétabli par le Duc Philippe-le-Bon, dans la Charge de Stadthouder ou Gouverneur de Hollande & de Zélande, & mourut dans un

âge très-avancé, l'an 1470, à St. Mertensdyck, où il fut enterré. Sa sœur unique, Eléonore de Borssele, épousa Jean, Comte d'Egmont & de Buren, & lui porta en dot tous les biens de la Maison de Borssele. En 1551, ils passerent à Guillaume I, Prince d'Orange, en vertu de son mariage avec Anne d'Egmont, Dame de Buren, Saint-Mertensdyck, &c. Guillaume-Charles-Henri, Prince de Nassau-Orange, Stadthouder de Frise, en est maintenant le possesseur, comme héritier du Roi Guillaume III.

ST. MERTENSDYCK.

## *LA VILLE DE CORTGENE.*

Elle a reçu ce nom & son origine d'une petite étendue dans l'Isle de Noort-Beveland. En 1413, elle fut munie de remparts; en 1470, elle échut avec plusieurs autres Terres à Florent de Borssele, bâtard de Franco, Comte d'Ostrevant, Seigneur de Saint-Mertensdyck, &c. qui y fonda, environ l'an 1495, un petit Chapitre de Chanoines. L'an 1522, à la Toussaint, elle fut en-

CORTGENE. gloutie par la mer, avec 72 Villages voisins; mais ayant été rétablie par la diligence des habitants, Guillaume III, Roi d'Angleterre, fit présent de sa Seigneurie à son parent, Guillaume, Comte de Nassau-Odyck, dont les héritiers en jouissent encore.

## *LA VILLE DE WESTCAPELLE.*

ELle est située dans l'Isle de Walcheren, près de la mer, & est très-ancienne : l'on soutient que ce fut autrefois un célebre Port de mer, & que la pêche y faisoit subsister quantité d'habitants. Du temps de l'Empereur Charles-Quint, on y a construit des digues très-remarquables, pour rompre la force des flots. Sa Seigneurie appartient maintenant à M. Veth, Bourguemestre de Middelbourg, & un des Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales.

Matthieu Galenus, qui reçut le premier le degré de Docteur en Théologie dans l'Université de Douay, étoit

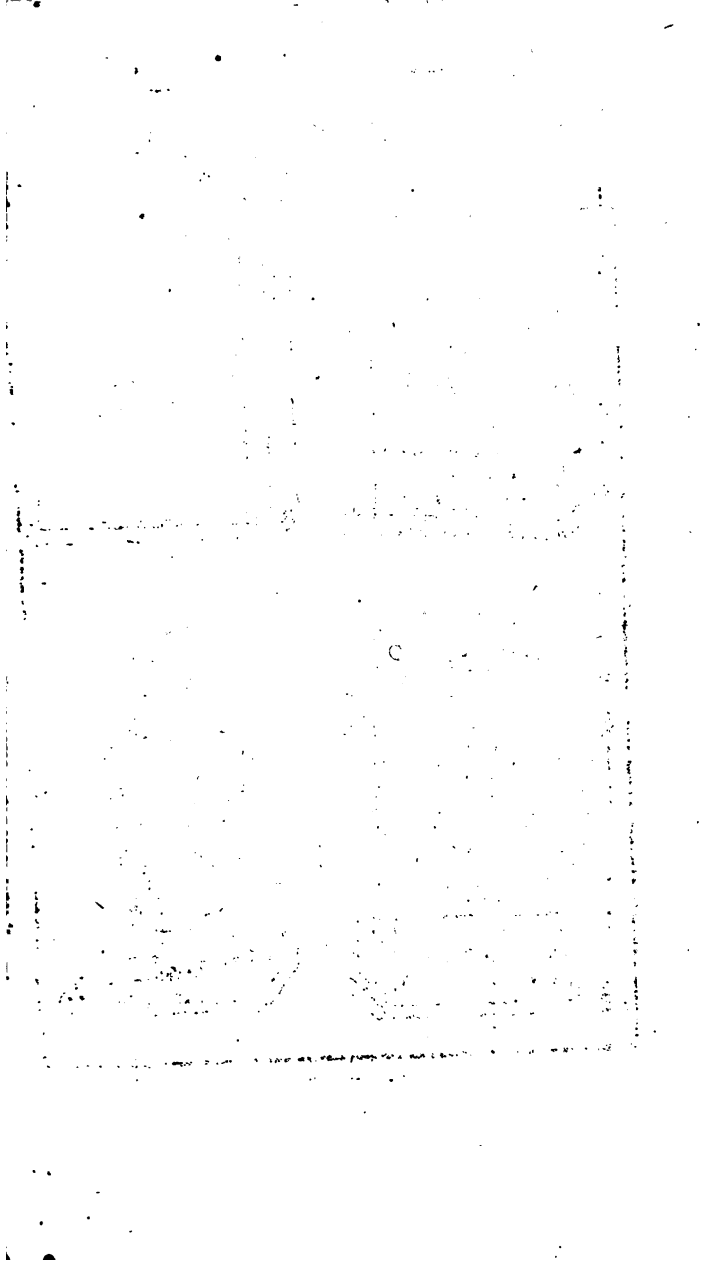

IOVI O.M
TEXOVISIVS
FACTI
V. S. L. M.

NEHALENNIAE
DACINVS LIFFIONIS
FILIVS. V.S.L.M

de Weſtcapelle. Il y fut Prévôt de Saint-Amé, & Chancelier de ladite Univerſité, & mourut l'an 1573, âgé de quarante-cinq ans, célebre par pluſieurs Livres qu'il a publiés. WESTCAPELLE.

## *LA VILLE DE DOMBURG.*

ELle eſt très-ancienne, & eſt ſituée en l'Iſle de Walcheren, à une demi-lieue de Weſtcapelle. La Seigneurie appartient à M. van Dieshoeck, Echevin de la Ville de Middelbourg, & Directeur de la Compagnie des Indes Orientales en Zélande.

Vers la fin de l'an 1646, il y eut des vents ſi impétueux, que les Dunes de Domburg furent découvertes, & que les ſables en furent emportés. On trouva au pied des Dunes diverſes pierres, ayant des Inſcriptions antiques, & des Idoles du Paganiſme. Sur l'une étoit la ſtatue de Jupiter, ayant une pique en main, & un aigle à ſes pieds; ſur une autre, celle de Neptune, avec un dauphin à la main droite, & ſon trident à la gauche; ſur la troiſieme, la Déeſſe *Ne-*

DOMBURG.

*halennia*, qui étoit assise, ayant sur le giron un panier de fruits, à sa droite un chien, & à la gauche un autre panier, outre plusieurs autres pierres hiéroglyphiques. Plusieurs Savants ont cru qu'il y a eu anciennement en cet endroit un Temple des Païens; ce que l'on conjecture par l'arrangement de ces pierres, car il y en avoit grand nombre, la plupart avec la figure de la Déesse *Nehalennia*, à laquelle on croit que ce Temple avoit été dédié. Depuis quelques années, on y a déterré encore une statue de grand goût, représentant la Victoire.

Le Seigneur de Domburg, Monsieur Ewoud van Dieshoeck, a eu le soin de faire graver toutes ces antiquités sur plusieurs planches de cuivre, à dessein de les donner au Public avec leur explication.

## *LE CHÂTEAU DE RAMMEKENS.*

CE Château, autrement dit *Zeeburg*, eſt ſitué ſur l'avenue de l'Iſle de Walcheren, entre Middelbourg & Fleſſingue. Il y a un Port, où les plus grands vaiſſeaux peuvent être en ſûreté, tant contre les tempêtes que contre les ennemis. Marie, Reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas, fit bâtir ce Château l'an 1547, par ordre de l'Empereur Charles-Quint, ſon frere; & celui-ci s'embarqua, l'an 1556, au Port de Rammekens, lorſqu'après ſon abdication, il alla ſe retirer en Eſpagne.

L'Amiral Boiſot, avec le ſecours de ceux de Fleſſingue, s'empara de cette Forteresſe le 5 Août 1573, après cinq jours d'attaque; ce qui ôta aux Eſpagnols les moyens de ſecourir la Ville de Middelbourg, que les Mécontents avoient étroitement reſſerrée.

Les Etats-Généraux ayant obtenu de la Reine Eliſabeth, l'an 1585, un ſecours de ſix mille Anglois, pour réſiſ-

RAMMEKENS.

ter aux Eſpagnols, cette Reine ſe fit donner pour otage la Ville de Fleſſingue avec le Château de Rammekens, & celle de Briele, en Hollande, où les Anglois mirent d'abord garniſon; mais ces Places revinrent au pouvoir des Etats-Généraux l'an 1616, après qu'ils eurent rembourſé à Jacques I, Roi d'Angleterre, l'argent qu'on avoit promis à la Reine Eliſabeth.

# LA SEIGNEURIE
## *D'UTRECHT.*

CETTE Province tient le cinquieme rang dans la République des Provinces-Unies; elle a pour limites à l'Orient & au Midi, la Gueldre; au Nord, la Zuyderzée ou Mer du Sud, & à l'Occident, la Hollande.

Quoique ſon étendue ſoit très-petite, le Pays étoit néanmoins autrefois ſi puiſſant, qu'il pouvoit mettre ſur pied une armée de 40000 hommes; & quoiqu'il fût attaqué continuellement par les Hollandois, les Friſons & les Gueldrois, qui l'environnoient de tous côtés, il ſe défendit vaillamment contre tant de puiſſants ennemis.

Ses Villes ſont Utrecht, la Capitale; Amersfort, Rhenen, Montfort, Wyckte

SEIGNEURIE D'UTRECHT.

Duerstede, &c. On le divise en quatre Quartiers, qu'on nomme le Diocese supérieur & inférieur, l'Eemsland & le Pays de Montfort. On respire dans cette Province un air beaucoup plus sain qu'en Hollande, & le terrein y est aussi plus élevé, mieux cultivé, & moins marécageux.

Les Evêques d'Utrecht furent autrefois ses Seigneurs spirituels & temporels, Princes souverains du St. Empire; & ils comptoient parmi leurs Feudataires vingt-huit Comtes & grands Seigneurs. Le Duc de Brabant en étoit l'Echanson; le Comte de Hollande, Maréchal; le Comte de Cleves, Chambellan; le Comte de Gueldres, Grand-Veneur; le Comte de Bentheim, Portier; le Comte de Cuyck, Bouteillier; & le Comte de Goerée, Porte-Enseigne. Le Comte de Flandres étoit aussi Vassal de l'Evêque, à raison du Pays de Waes. L'Empereur Charlemagne avoit donné cette Seigneurie aux premiers Evêques, avec une partie de la Hollande, l'Overissel, la Gueldre, &c. en récompense de ce qu'ils y avoient travaillé à la conversion des Peuples infidèles.

## *Evêques d'Utrecht.*

I. St. Willebrord arriva aux Pays-Bas vers l'an 690, avec douze Compagnons, ayant été appellé de l'Angleterre par Pepin de Herſtal, Duc de Brabant, pour tirer les Bataves & les Friſons des erreurs du Paganiſme. Il fit le voyage de Rome, où le Pape Serge l'ordonna Archevêque des Friſons: puis ayant obtenu de Pepin la Ville d'Utrecht avec ſon Territoire, il établit le Siege Epiſcopal dans l'Egliſe de Saint-Sauveur, qu'il fit bâtir. Il y fonda auſſi une Abbaye, qu'il dédia à ſaint Martin, qui devint dans la ſuite l'Egliſe Cathédrale. Après avoir étendu la Foi Chrétienne juſques dans le Royaume de Danemarck, il mourut à Echternach, au Pays de Luxembourg, l'an 740, dans l'Abbaye des Religieux qu'il y avoit fondée.

II. St. Boniface, dit *l'Apôtre d'Allemagne*, avoit gouverné premiérement l'Archevêché de Mayence, & fondé la célebre Abbaye de Fulde. Pendant qu'il prêchoit par-tout la Foi Chrétienne, avec zele & avec ſuccès, quelques Idolâtres le firent mourir à Dockum, en

ÉVÊQUES D'UTR. Friſe, l'an 755, avec cinquante-un de ſes Compagnons.

III. St. Grégoire, Allemand, gouverna juſqu'à l'an 775.

IV. St. Alberic, Anglois, Abbé de Stavelot, mort l'an 783.

V. St. Théodard, Friſon, mort en 792.

VI. Harmacaire, Friſon, mourut en 800.

VII. Rixfride, Friſon, mourut en 820.

VIII. St. Fréderic fut un des plus grands Prélats qui aient rempli ce Siege; ſon devoir l'obligea à réprimander l'Empereur Louis, dit *le Pieux*, au ſujet de ſon inceſte avec Judith, ſa proche parente, qu'il avoit épouſée contre les ſaints Canons de l'Egliſe; mais cette méchante femme le fit maſſacrer l'an 838, par vengeance. L'Egliſe célebre la Fête de ce ſaint Martyr le 18 Juillet.

IX. St. Alfride, Abbé de St. Amand, au Dioceſe de Tournay, ſuccéda à ſaint Fréderic, ſon frere, & mourut en 845 ou 849.

X. St. Ludger mourut l'an 851. Quelques-uns ſoutiennent qu'il a été auſſi Evêque de Munſter; mais ſi cela eſt, il auroit dû avoir été Evêque d'Utrecht devant le ſeptieme Evêque Rixfride.

ÉVÊQUES D'UTR.

XI. St. Hungere vit ruiner sa Ville Épiscopale par les Normands, en 866. Il se retira avec son Clergé vers l'Empereur Lothaire, qui avoit embrassé la vie monastique dans l'Abbaye de Pruim, au Diocese de Treves, & qui lui accorda pour sa demeure l'ancienne Abbaye de St. Pierre près de Ruremonde, où il mourut en 866.

XII. Odilbalde mourut en 900.

XIII. Egilbolde mourut en 901.

XIV. St. Radbode, issu des Rois de Frise, gouverna pendant que les Danois ravagerent & ruinerent sa Ville Episcopale; il mourut en 918.

XV. Balderic de Cleves rétablit le Siege Episcopal & les Eglises à Utrecht, & mourut en 977.

XVI. Folcmaire mourut en 990.

XVII. Baudouin mourut en 994.

XVIII. St. Ansfride, Comte de Brachbant & de Hui, donna plusieurs Terres considérables à son Eglise d'Utrecht; il fonda l'Abbaye de Saint-Paul de la même Ville, & mourut en 1008.

XIX. Adelbolde, Religieux de l'Abbaye de Lobbes, au Pays de Liege, fit rebâtir & consacra son Eglise Cathédrale; il mourut en 1027.

Évêques d'Utr.

XX. St. Bernulphe étoit Pasteur du Village d'Oosterbeeck, près d'Arnhem, lorsque l'Empereur Conrard II étant venu à Utrecht pour assoupir quelques désordres arrivés au sujet de l'élection d'un nouvel Evêque, fut obligé de laisser Ghiselle, son épouse, enceinte, dans la maison de ce Pasteur, où elle accoucha. Bernulphe en porta la nouvelle à l'Empereur, qui le fit élire Evêque. Ce Prélat fit plusieurs belles fondations, bâtit les Eglises de St. Jean & de Saint-Pierre à Utrecht, & fut enterré, l'an 1054, dans celle-ci. Son corps fut trouvé en son entier l'an 1675, par quelques Ouvriers qui y fouillerent la terre.

XXI. Guillaume de Pont, fils de Wichard, Seigneur de Gueldres, fut presque toujours en guerre, & mourut en 1075.

XXII. Conrard de Suabe étoit Précepteur de l'Empereur Henri IV, lequel contribua beaucoup à son élection. Il fit bâtir l'Eglise de Notre-Dame à Utrecht, où il fonda un Chapitre de Chanoines. Le fond de cette Eglise étant marécageux, un Maçon s'offrit d'y faire des fondements solides, pourvu qu'on lui donnât une bonne récompen-

e. L'Evêque ne souhaitant pas de don- Évêques d'Utr.
er une somme excessive, engagea par
romesse, le fils de ce Maçon à lui ré-
éler le secret de son pere : (c'étoit de
bâtir les colonnes sur des peaux de
bœufs,) mais le Maçon voyant son se-
cret découvert, s'en vengea sur la per-
sonne de l'Evêque, qu'il assassina l'an
1099; son corps fut enterré dans l'E-
glise de Notre-Dame.

XXIII. Burchard mourut en 1113.

XXIV. Godebald obtint, l'an 1119, du Pape Gelase, au Concile de Rheims, le pouvoir de porter la mitre & les autres ornements Epiſcopaux; ce qui n'avoit pas encore été accordé à ses Prédécesseurs. Il fonda, l'an 1113, l'Abbaye d'Oostbroeck, près d'Utrecht, pour des Religieux de l'Ordre de saint Benoît : il mourut en 1128.

XXV. André de Cuyck, Prévôt de la Cathédrale à Liege, eut de grands démêlés avec Thierry, Comte de Hollande, à cause que son frere, Herman de Cuyck, avoit assassiné Florent, frere de ce Comte. Cet Evêque mourut l'an 1138.

XXVI. Heribert de Boreeu soutint de cruelles guerres contre Thierry VI,

Évêques d'Uta.

Comte de Hollande, qui assiégea la Ville d'Utrecht, & la pressa si vivement, que l'Evêque crut devoir se servir d'armes spirituelles. Il sortit donc de la Ville en habits pontificaux, avec tout son Clergé, & menaça d'excommunier le Comte, s'il ne levoit le siege. Thierry, frappé de ce spectacle, se jetta à ses pieds, &, de son ennemi, il devint un de ses plus grands défenseurs. La Ville d'Utrecht fut entiérement réduite en cendres, avec la plupart des Eglises, du temps de cet Evêque, qui mourut en 1150.

XXVII. Herman de Hornes, auparavant Prévôt de Saint-Géreon à Cologne, fut élu Evêque après de grandes factions; mais le Comte de Hollande le soutint, & il mourut en 1156.

XXVIII. Godefroi de Rhenen, Grand-Prévôt d'Utrecht, fut élu aux instances de l'Empereur Fréderic Barberousse, qui étoit venu à Utrecht pour cette raison. Il augmenta les revenus de son Evêché, & fit construire plusieurs Forts pour sa défense. Il mourut l'an 1178.

XXIX. Baudouin, frere de Florent, Comte de Hollande, Prévôt de Notre-Dame à Utrecht & de Saint-Plechelme à Oldenzeel, mourut en 1196.

XXX.

XXX. Arnoud d'Iſembourg, Prévôt de Déventer, fut élu par une partie des Chanoines, appuyée par Othon, Comte de Gueldres; pendant que l'autre avoit choiſi Thierry de Hollande, Grand-Prévôt d'Utrecht. L'Empereur Henri VI, oncle du dernier, remit l'élection à la déciſion du Pape Innocent III, qui confirma Arnoud; mais il mourut à Rome l'an 1198, ſans avoir pris poſſeſſion de ſon Evêché. Evêques d'Utr.

XXXI. Thierry, frere de Florent, Comte de Hollande, & de Baudouin, Evêque d'Utrecht, obtint les Bulles pour cet Evêché, du Pape Innocent III; mais il mourut à Pavie l'an 1198, étant en chemin pour en prendre poſſeſſion.

XXXII. Thierry de Are, Prévôt de Saint-Jean à Utrecht, & de Saint-Servais à Maeſtricht, mourut l'an 1210.

XXXIII. Othon, fils d'Othon II, Comte de Gueldres, Prévôt de Zanten, au Pays de Juliers, devint Evêque à l'âge de 18 ans, & mourut en 1214.

XXXIV. Othon de la Lippe, Grand-Prévôt de la Cathédrale, ſe croiſa avec l'Empereur Fréderic II, pour conquérir la Terre-Sainte. A ſon retour, il fit la guerre au Châtelain de Coevorde;

ÉVÊQUES D'UTR. mais il fut tué par les habitants du Pays de Drenthe, dans une bataille près de Coevorde, l'an 1227.

XXXV. Willebrand d'Oldenbourg, auparavant Evêque de Paderborn, punit sévérement le Châtelain de Coevorde & les Drenthois, pour le meurtre de son Prédécesseur. Il mourut en 1236, après avoir fait deux fois le voyage de la Terre-Sainte.

XXXVI. Othon, fils de Guillaume I, Comte de Hollande, fut le tuteur de Guillaume II, son neveu, Comte de Hollande & Roi des Romains, lequel, en considération de son oncle, donna de grands privileges & exemptions à l'Eglise d'Utrecht; cet Evêque mourut l'an 1249.

XXXVII. Goswin d'Amstel, Prévôt de Saint-Jean à Utrecht, résigna son Evêché l'an 1250.

XXXVIII. Henri de Vianden, Grand-Prévôt de Cologne, commença à rebâtir son Eglise Cathédrale; mais il mourut avant qu'elle fût achevée, l'an 1267.

XXXIX. Jean de Nassau s'acquitta si mal de son devoir Episcopal, que le Pape Honoré III le déposséda l'an 1287,

aux instances de Florent, Comte de Hollande, & du Clergé d'Utrecht. ÉVÊQUES D'UTR.

XL. Jean de Sierch, Lorrain, après avoir louablement administré cet Evêché pendant sept ans, fut transféré, l'an 1296, à celui de Toul, en Lorraine.

XLI. Guillaume de Berthaut, issu des Seigneurs de Malines, fut Prévôt de Saint-Pierre à Louvain, & Chanoine-Archidiacre dans la Cathédrale de Liege. Il a eu de grands démêlés avec ses Sujets, dont les désordres monterent à un tel excès, qu'ils l'avoient tenu un an prisonnier. Il fut tué l'an 1301, dans une bataille contre les Hollandois.

XLII. Guy de Hainaut, fils de Jean d'Avesnes, Comte de Hainaut, auparavant Chanoine-Tréfoncier de Liege, gouverna avec beaucoup d'honneur l'Evêché d'Utrecht; il refusa le Cardinalat, que le Pape Clément V lui offrit au Concile de Vienne, & mourut en 1317.

XLIII. Fréderic de Sierch, Prévôt de Saint-Pierre à Utrecht, mourut en 1322.

XLIV. Jacques de Outshorn, Doyen d'Utrecht, mourut en 1323, n'ayant administré cet Evêché que peu de mois.

Evêques d'Utr.

XLV. Jean de Dieſt, Prévôt de l'Egliſe de Cambray, fut confirmé Evêque d'Utrecht, aux inſtances de Guillaume, Comte de Hollande, par le Pape Jean XXII, qui s'étoit réſervé l'élection du Chapitre; il mourut en 1341.

XLVI. Nicolas de Caputiis, Romain, Prévôt de Déventer & de Saint-Omer, fut nommé Evêque par le Pape Benoît XII, à cauſe du différend qui étoit entre les Chanoines; les uns ayant élu Jean de Bronchorſt, Prévôt de Saint-Sauveur; les autres, Jean d'Arckel, Chanoine d'Utrecht: mais ayant été fait Cardinal l'an 1350, il remit l'Evêché entre les mains du Pape.

XLVII. Jean d'Arckel obtint la confirmation de ſon élection du Pape Clément VI; il quitta en 1364, pour l'Evêché de Liege.

XLVIII. Jean de Vernenbourg quitta l'Evêché de Munſter pour prendre poſſeſſion de celui d'Utrecht. Il mourut en 1371.

XLIX. Arnoud de Hoorn, devint Evêque par la nomination du Pape Urbain V, pendant les diſſentions qui regnoient entre les Chanoines; il paſſa, l'an 1378, à l'Evêché de Liege.

L. Florent de Wevelinchoven eut plusieurs démêlés avec son Prédécesseur, qui prétendoit jouir des deux Evêchés de Liege & d'Utrecht; il mourut en 1393.

LI. Fréderic, Comte de Blanckenheim, auparavant Evêque de Strasbourg & de Bâle : il mourut en 1423.

LII. Zuedere de Culembourg, Grand-Archidiacre d'Utrecht, fut nommé à cet Evêché par le Pape Martin V, pendant les factions du Clergé. Quatre Chapitres, appuyés par Albert, Comte de Hollande, avoient élu Rodolphe de Diepholdt, Prévôt d'Osnabruck & de Notre-Dame à Utrecht, & Chanoine de Cologne. Le seul Chapitre Cathédral élut Jean de Buren, Prévôt d'Aix-la-Chapelle, & de Notre-Dame à Maestricht ; mais celui-ci étant mort peu après, on choisit en sa place Walrave de Meurs, frere de Thierry, Archevêque de Cologne. On appella de ces élections au Pape Martin V, qui les cassa toutes deux, & conféra l'Evêché d'Utrecht à Rabanus de Helmstadt, Evêque de Spire; lequel voyant tant de difficultés, y renonça, & fit en sorte que l'Evêché fut donné au grand Archi-

ÉVÊQUES D'UTR.

diacre d'Utrecht. Cependant le Clerg d'Utrecht ne voulant pas le reconnoître le Pape mit tout le Dioceſe en interdi La plupart des Religieux qui y défé roient, furent chaſſés; & le Peuple étan partagé dans ſes ſentiments, il y eut de guerres inteſtines dans tout le Pays Cet interdit cauſa beaucoup de ſcanda le, & dura neuf ans, ſavoir juſqu'à l'an 1434, lorſque Zuedere mourut à Bâle en Suiſſe.

LIII. Rodolphe de Diepholdt obtint enfin la confirmation du Pape Eugene IV, qui l'avoit excommunié auparavant; & ſon Compétiteur, Walrave de Meurs, devint Evêque de Munſter; ils moururent tous deux vers l'an 1455.

LIV. Gisbert de Bréderode, Grand-Prévôt d'Utrecht, ne gouverna l'Evêché qu'environ deux ans, lorſqu'il le remit entre les mains du Pape Calixte III, ſe réſervant une penſion, & les Prévôtés de la grande Egliſe de Saint-Sauveur à Utrecht & de Saint-Donat à Bruges.

LV. David de Bourgogne, fils naturel de Philippe-le-Bon, auparavant Evêque de Térouane, en Artois, fut

nommé à l'Evêché d'Utrecht par le Pape, l'an 1457, & mourut l'an 1496. ÉVÊQUES D'UTR.

LVI. Fréderic de Bade gouverna parmi de grands troubles, ſuſcités par ſes propres Sujets, & par Charles d'Egmont, Duc de Gueldres; il quitta l'Evêché l'an 1516.

LVII. Philippe de Bourgogne, Chevalier de la Toiſon d'or, fils naturel de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, obtint cet Evêché par réſignation; il mourut en 1524.

LVIII. Henri de Baviere, fils de Philippe, Electeur Palatin, étoit Prévôt d'Aix-la-Chapelle, & Coadjuteur de Worms. Ce fut le dernier Evêque qui poſſéda la Ville & Seigneurie d'Utrecht en Souveraineté. Ses Sujets, ſoutenus par Charles d'Egmont, Duc de Gueldres, ſe révolterent contre lui; & ne ſe ſentant pas en état de leur réſiſter, il ſe mit ſous la protection de l'Empereur Charles-Quint. Il lui tranſporta, l'an 1528, du conſentement de ſon Clergé & des Etats, le Domaine temporel ſur la Ville & la Seigneurie d'Utrecht, avec ſes dépendances. Le Pape Clément VII confirma cette ceſſion, & ſuppléa de pleine autorité à tous les défauts qui

ÉVÊQUES D'UTR. pouvoient s'y être gliſſés. En 1529, ce Prélat devint Evêque de Worms.

LIX. Guillaume de Enckevort, natif de Bois-le-Duc, Cardinal & Evêque de Tortoſe, en Eſpagne, créature unique du Pape Adrien VI, devint Evêque par l'autorité du Pape Clément VII, & de l'Empereur Charles-Quint; il étoit auſſi Prévôt de Saint-Sauveur à Utrecht, & de St. Rombaut à Malines, & mourut à Rome en 1536, ſans avoir réſidé.

LX. Georges d'Egmont, auparavant Grand-Doyen de Liege, adminiſtra cet Evêché juſqu'en 1559, lorſqu'il mourut dans l'Abbaye de Saint-Amand, près de Tournay, dont il étoit Commandataire.

Adrien de Reneſſe, Grand-Doyen d'Utrecht, fut nommé à cet Evêché l'an 1559; mais il mourut avant que d'avoir reçu les Bulles.

Philippe II, Roi d'Eſpagne, ayant ſollicité le Pape Paul IV, afin qu'il érigeât quelques nouveaux Evêchés aux Pays-Bas, pour le maintien de la Religion Catholique, l'Evêché d'Utrecht fut ſouſtrait de la Juriſdiction de l'Ar-

chevêque de Cologne, & érigé en Archevêché. On lui donna pour Suffragants les nouveaux Evêchés de Harlem, en Hollande; Middelbourg, en Zélande; Leuwarde, en Friſe; Déventer, dans l'Overiſſel, &. Groeningue, dans la Province de ce nom.

### *ARCHEVÊQUES D'UTRECHT.*

I. Fréderic Schenck de Tautenbourg, Prévôt de Saint-Pierre à Utrecht, & Préſident de la Chambre Impériale à Spire, fut inſtallé l'an 1562. Il tint, le 10 Octobre 1565, un Concile Provincial, auquel aſſiſterent tous ſes Suffragants, avec tout le Clergé de la Hollande; mais les eſprits des Peuples étant portés à la révolte pour la nouvelle Religion, ce Prélat fut obligé de ſe retirer, & mourut en 1580.

II. Herman, Comte de Rennebourg, Prévôt de Saint-Sauveur à Utrecht, & de Ste. Croix à Liege, fut nommé enſuite par le Roi Philippe II, mais ſans effet.

III. Jean Bruheſen, Grand-Doyen d'Utrecht, ayant été nommé au même Archevêché, n'eut pas plus de ſuccès

ARCHEV. D'UTR. que ſon Prédéceſſeur ; il devint Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Cologne, où il mourut l'an 1600.

Les Vicaires Apoſtoliques pour les ſept Provinces-Unies, ont ſuccédé au pouvoir ſpirituel des Archevêques d'Utrecht : *voyez la page 166 du Tome IV.*

L'Archevêché d'Utrecht eſt reſté d'une grande étendue, quoiqu'il ait été diviſé en cinq nouveaux Evêchés. Il contenoit autrefois vingt-quatre Chapitres de Chanoines, douze Abbayes, ſeize Commanderies de l'Ordre de Malthe ou de l'Ordre Teutonique, dix-huit Prieurés de Chanoines Réguliers, quatre Chartreuſes, &c. en tout 188 Monaſteres, tant d'Hommes que de Filles.

Il s'étend encore actuellement ſur quelques Villes du Duché de Cleves, où l'exercice libre de la Religion Catholique eſt permis, qui ſont Emmeric, Huſſen, Zevenaer, Griete, Gruthuſen, &c. Les derniers temps ont fourni pluſieurs événements remarquables touchant cet Archevêché, dont voici le détail.

Le Clergé Janſéniſte d'Utrecht s'étant ſouſtrait à l'obéiſſance due au Saint-

Siege Apoſtolique, & refuſant de reconnoître les Vicaires que le Pape y avoit établis, commença ouvertement ſon Schiſme dès l'an 1718. Il adhéra, le 19 Mai 1719, à l'Appel que le Pere Paſquier Quênel, réfugié en Hollande, avoit interjetté au futur Concile contre la Conſtitution *Unigenitus* du Pape Clément XI. Les principaux Chefs de ce Clergé s'étant érigés de leur propre autorité en forme de Chapitre, & ſe donnant le nom de Vicaires-Généraux de l'Archevêché d'Utrecht, *Sede Vacante*, prétendirent qu'il leur étoit permis de ſe choiſir un Archevêque, & de le préſenter au Pape pour être confirmé; & en cas de refus, de paſſer outre juſqu'à la conſécration, malgré toutes les Cenſures du St. Siege. C'étoit le conſeil que le Pere Quênel leur avoit donné. Ils avoient pour cet effet à la main l'Evêque de Babylone, Dominique-Marie Varlet, François de nation, lequel ayant été ſuſpendu de ſes fonctions Epiſcopales par ordre du Pape, avoit quitté le Royaume de Perſe, & s'étoit réfugié parmi les Janſéniſtes en Hollande.

SEIGNEURIE D'UTRECHT.

## *Archevêques Schismatiques d'Utrecht.*

I. Corneille Steenhoven, d'Amſterdam, ci-devant Paſteur à Amersfort & à Leyde, fut le premier ſur lequel on ſe détermina pour le choiſir Archevêque d'Utrecht, le 17 Avril 1723. Malgré toutes les oppoſitions du St. Siege, il fut ſacré à Amſterdam le 15 Octobre 1724, par l'Evêque de Babylone, aſſiſté de deux Prêtres du Clergé d'Utrecht. Le Pape Benoit XIII déclara, par une Bulle du 21 Février 1725, cette élection & cette conſécration ſchiſmatiques & illicites, &c. Steenhoven mourut à Leyde le 3 Avril 1725, âgé de 64 ans.

II. Corneille-Jean Barchman Wuytiers, d'Utrecht, fut élu de la même maniere Archevêque d'Utrecht, le 17 Mai 1725, & ſacré à La Haye le 30 Septembre ſuivant. Il fut excommunié pareillement par le Pape Benoit XIII, & mourut ſubitement le 13 Mai 1733, âgé de quarante ans.

III. Théodore vander Croon, de Culembourg, au Pays de Gueldres, Paſ-

teur de Tergow, fut élu Archevêque le 22 Juillet 1733, & sacré le 28 Octobre de l'année suivante. Le Pape Clément XII l'excommunia, & déclara son élection nulle, & sa consécration sacrilege. Il mourut néanmoins dans son obstination à Tergow, le 9 Juin 1739, âgé d'environ 70 ans. ARCHEV. SCHISMAT. D'UTR.

IV. Pierre-Jean Meyndarts, de Groeningue, Curé & Archiprêtre de Leuwarde, établi par les Jansénistes, fut élu Archevêque au mois de Septembre 1739, & sacré à Leyde le 18 Octobre suivant, par l'Evêque de Babylone, de la même maniere, & par le même esprit de schisme que les trois précédents. Il a été excommunié par le Pape Clément XII, le 6 Octobre 1739, & par Benoit XIV, le 24 Janvier 1741. Les Successeurs qu'on leur a donnés, ont eu le même sort.

### *ETATS DE LA PROVINCE D'UTRECHT.*

Ils sont composés de trois Ordres, dont le premier contient les Chanoines des cinq Chapitres d'Utrecht, autrefois *l'Etat Ecclésiastique.* Ce sont ceux de la Métropole ou du *Dome*, de Saint-

ÉTATS DE LA PROV. D'UTR.

Sauveur ou *d'Oude-Munſter*, de Saint-Pierre, de Saint-Jean & de Ste. Marie. Tous ces Chanoines ſont encore au nombre de 140, quoique chaque Corps ait ſes revenus ſéparés. Autrefois dans les élections des Evêques, ils avoient tous voix égale, (ce qui a très-ſouvent cauſé des troubles,) & dans les Aſſemblées & Proceſſions, ils avoient rang ſelon l'ancienneté de leur poſſeſſion.

Il n'y a maintenant que huit Députés de tout ce Corps, que l'on nomme *Elus*, qui ont voix & ſéances au premier Etat. Ils ſont moitié Nobles, moitié Bourgeois: ceux de l'Etat Noble & les Députés des quatre petites Villes, en choiſiſſent un des deux que le Magiſtrat d'Utrecht leur propoſe, lorſqu'une Place eſt vacante.

Le ſecond Ordre de cet Etat eſt la Nobleſſe, où ſont reçus ceux qui ont des Terres Seigneuriales dans cette Province, pourvu qu'ils ſoient agréés par les huit Elus du premier Ordre, & par le Magiſtrat d'Utrecht.

Le Tiers-Etat eſt compoſé des Villes d'Utrecht, d'Amersfort, Rhenen, Wyck & Montfort. Ceux d'Utrecht peuvent conclure contre l'avis des au-

tres. Il y a de plus un Conſeil de Ville, de quarante perſonnes, qui a beaucoup de pouvoir.

ÉTATS DE LA PROV. D'UTR.

Depuis la mort du Roi Guillaume III, ce Conſeil fait lui-même ſon élection pour les places vacantes.

L'Aſſemblée ordinaire conſiſte en douze Députés, dont quatre ſont du Clergé, quatre de la Nobleſſe, & quatre de la part des Villes. Utrecht y envoie ſes deux Bourguemeſtres Régents, Amersfort un, & les trois autres petites Villes n'y ont qu'un ſeul Député par tour, qui change tous les quatre mois.

Chacun de ces trois Corps envoie un Député aux Etats-Généraux à la Haye; il y en a un auſſi au Conſeil d'Etat, deux à la Chambre des Comptes de la Généralité, un dans chacune des cinq Amirautés des ſept Provinces, & un Député aux deux Compagnies des Indes.

Le Conſeil des Finances de cette Province, compoſé de cinq perſonnes, réſide auſſi à Utrecht, ainſi que la Cour Féodale, les Watergraves, & pluſieurs Dyckgraves, avec leurs Aſſeſſeurs, Secretaires, &c. dont le détail ſeroit trop long pour les rapporter ici.

ÉTATS DE LA PROV. D'UTR.

Le Conſeil Provincial d'Utrecht y fut établi par l'Empereur Charles-Quint le 24 Mars 1529, & commença ſes Séances le 2 Avril de l'année ſuivante. Il fut compoſé d'un Préſident, de trois Conſeillers extraordinaires, de huit ordinaires, d'un Procureur-Général & d'un Greffier. Ces Places ſe conferent par tour de chaque Ordre des Etats de cette Province, ſelon la réſolution de l'Etat, du 20 Janvier 1669. Les ſeuls Conſeillers ordinaires ſont à vie, les trois autres ont leur terme, étant députés par le Clergé, la Nobleſſe ou le Tiers-Etat. On juge ici ſans appel.

*PRÉSIDENTS.*

I. Gaſpar Levinze van Hooghelande, auparavant Conſeiller au Conſeil de Hollande, prit poſſeſſion de la Préſidence le 2 Avril 1530. Huit ans après, il quitta cette Charge, & retourna à la Cour de Hollande, où il mourut en 1547.

II. Martin de Naerden, auparavant Conſeiller au Conſeil de Friſe, fut Préſident depuis l'an 1538 juſqu'en 1541, lorſqu'il fut promu à Groeningue.

III. Hec-

PRÉSID. D'UTR.

III. Hector Hoxwier, Frison, Conseiller au Conseil de Frise, lui succéda l'an 1541, & décéda en 1547.

IV. Adrien vander Burgh devint Président de ce Conseil en 1547, & ensuite Président du Conseil de Flandres l'an 1556. Il mourut en Angleterre l'année suivante, y étant alors Ambassadeur du Roi Philippe II.

V. Hyppolite de Persyn, Conseiller à la Cour de Hollande, puis Président en Frise, fut transféré à Utrecht l'an 1557. Il mourut le 3 Décembre 1568.

VI. Georges Rataller, Frison, Conseiller au grand Conseil à Malines, lui succéda l'an 1569. Il fut aussi Ambassadeur du Roi d'Espagne en Danemarck, & mourut d'apoplexie le 6 Octobre 1581, pendant qu'il étoit au Conseil.

VII. Jacques Bellechier lui succéda l'an 1586, & mourut en 1598.

VIII. Guillaume Radelandt lui succéda l'an 1598; il fut remercié l'an 1611, lorsqu'il fut ordonné que les Conseillers de ce Conseil présideroient par tour.

IX. Barthelemi Panhuys, Seigneur de Voorn, Conseiller ordinaire du Conseil d'Utrecht, fut établi de nouveau

SEIGNEURIE D'UTRECHT.

Hollande, en moins d'un mois de temps. Ce qui occasionna les Vers suivants, à l'honneur du Roi.

*Una dies Lotharos, Burgundos hebdomas una,*
*Una domat Batavos luna; quid annus erit?*

„ Il prend en un jour la Lorraine,
„ La Bourgogne en une semaine,
„ La Hollande en un mois;
„ S'il fait la guerre un an, quels seront ses exploits?

Les François abandonnerent leurs conquêtes en 1673 & 1674, avec la même rapidité qu'ils les avoient faites, après avoir démoli les fortifications des Places, & tiré de grosses contributions du Pays qu'ils occupoient. *

* Les Armes de la Province d'Utrecht sont de gueule à la Croix d'argent; depuis qu'elle s'est unie aux autres Provinces, elle écartele des Armoiries de celles de Hollande.

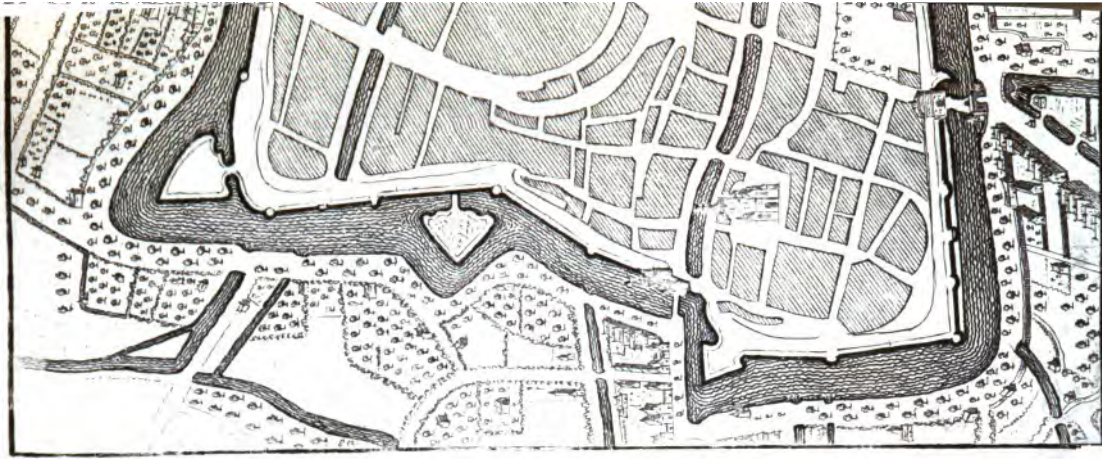

## *A VILLE D'UTRECHT.*

Es anciens l'ont nommée, *Ultrajectum*, *Trajectum-Inferius*, *Trajectum Utricenſium*; *Antonina Civi-* à cauſe qu'elle fut bâtie par le Séur Antoine, ſous le regne de Né- & *Trajectum ad Rhenum*, pour ſtinguer de Maeſtricht, qu'on ap- en Latin *Trajectum ad Moſam.* une belle, grande & riche Ville, ſur l'ancien Canal du Rhin, dans eu extrêmement commode & fer- On la compte preſqu'au milieu en- Nimegue, Arnhem, Leyde & Amſm, éloignée de chacune d'environ lieues.

s Wiltes la ruinerent & n'en laiſſe- que le Château, qu'ils nommerent *henbourg.* Clotaire IV, Roi de ce, l'ayant fait rebâtir vers l'an 718, ut qu'on l'appellât Utrecht, du mot *cht*, à cauſe que c'étoit le trajet ou ge du Rhin, avant que ce fleuve eût gé de lit. L'Evêque Balderic de es la fit agrandir & entourer de mu-

UTRECHT.

railles vers l'an 934; ſon circuit eſt maintenant d'environ cinq quarts de lieue. Elle eſt de figure ovale, ayant quatre gros Fauxbourgs, & de très-belles promenades dans ſes environs: quoiqu'elle ſoit munie de quelques baſtions & demi-lunes, elle ne paſſe pas pour forte.

L'Empereur Charles-Quint étant devenu maître de la Seigneurie & de la Ville d'Utrecht, y fit bâtir, l'an 1529, un Château, qu'on nomma *Vrebourg*, ou *Château de Paix*. Il célébra, en 1546, un Chapitre de l'Ordre de la Toiſon d'or dans l'Egliſe Cathédrale, où il créa Chevaliers Maximilien, Roi de Boheme, depuis Empereur; Coſme de Médicis, Duc de Florence; Albert, Duc de Baviere; Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, avec dix-huit autres Seigneurs.

Le Dôme ou l'Egliſe Cathédrale a porté anciennement le nom de Saint-Martin. On ſoutient qu'elle fut bâtie l'an 630, par le Roi Dagobert I, & que St. Willebrord y établit une Abbaye de Religieux. Elle devint Cathédrale peu de temps après, & fut rebâtie par l'Evêque Adelbolde, qui la bénit l'an 1024, en préſence de l'Empereur Henri II, du

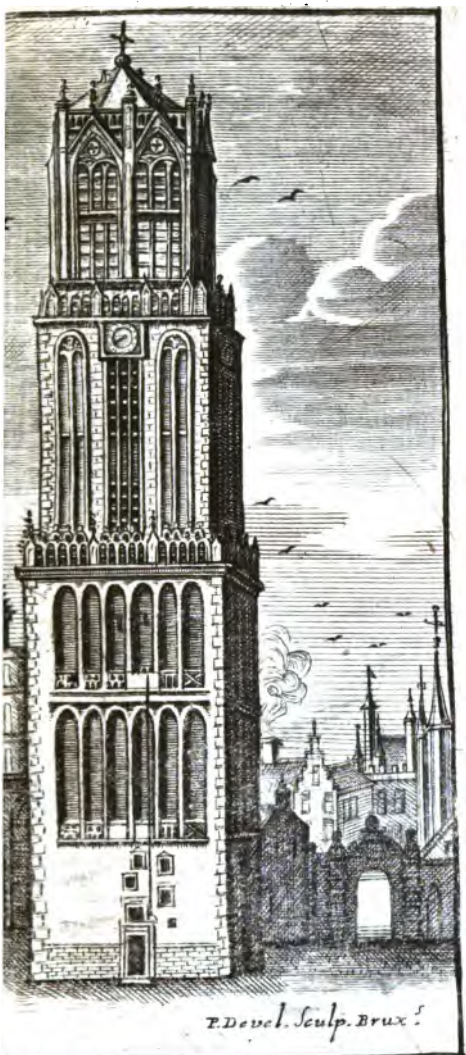
P. Devel. Sculp. Brux.s

Duc de Brabant, des Comtes de Hollande, de Gueldres, de Cleves, de Cuyck, & de douze Evêques. UTRECHT.

L'Evêque Henri de Vianen commença, l'an 1224, à la rebâtir, & à la mettre dans l'état où on la voit préſentement, & ſes Succeſſeurs l'ont embellie. Les Prébendes & maiſons ſont occupées par les Réformés depuis l'an 1622, qu'on a exclu entiérement les Catholiques de tous les Chapitres qui ſont à Utrecht : le dernier des Chanoines Catholiques mourut l'an 1663.* Les Chanoines du Dôme ſont encore au nombre de quarante; ils choiſiſſent leur Doyen & les autres Dignités : c'eſt par ces Prébendes qu'ils ont l'entrée aux Etats de la Province. Les Collations qui appartenoient autrefois au Pape ou à l'Evêque, appartiennent préſentement aux Etats de la Province, qui vendent les Prévôtés & Prébendes au profit de l'Etat, ſelon la réſolution priſe le 5 Mai 1707; mais celles qui viennent aux

* Cette époque eſt remarquable, parce qu'elle prouve que depuis ce temps-là il n'y a plus de Chapitre à Utrecht en état de donner ſa voix pour l'élection d'un Evêque.

UTRECHT. Collateurs ordinaires ou aux Tournaires dans leurs mois reſpectifs, ſont encore en vigueur.

Au bas de l'entrée du Dôme, il y a une belle Tour, bâtie, l'an 1321, par l'Evêque Fréderic de Syrch, qui a 388 pieds de hauteur. Comme tout le Pays eſt plat, on peut diſtinguer de cette Tour quinze ou ſeize Villes de la Hollande. Le premier Août 1674, après-midi, un vent de tempête horrible ſoufflant avec une extrême violence contre le flanc de la maſſe entiere de cette Egliſe, ébranla le corps des nefs, & les renverſa de fond en comble, ſans porter aucun dommage ni à la Tour, ni aux bras de la Croix de l'Egliſe vers le Chœur, qui ſubſiſtent dans leur entier.

Outre la Cathédrale, il y a quatre Egliſes Collégiales; la principale eſt celle de Saint-Sauveur, bâtie par ſaint Boniface, dite *Oude-Munſter*. Il y a dans cette Egliſe un Prévôt, Doyen, Chantre & Tréſorier, avec vingt Chanoines; & l'Empereur y étoit autrefois Chanoine honoraire. Cette Collégiale ſe fait honneur d'avoir eu pour Prévôts deux Papes, Pierre de Beaufort, élu, l'an 1374, ſous le nom de Grégoire XI,

& Adrien VI, élu l'an 1521. L'Egliſe a été détruite l'an 1587, pour élargir les rues voiſines ; mais les Chanoines ne laiſſent pas de tenir leurs Aſſemblées dans l'ancienne Abbaye de St. Paul à Utrecht. UTRECHT.

L'Egliſe Collégiale de Notre-Dame a été bâtie l'an 1076, par l'Evêque Conrard ; il y a dans cette Egliſe un Prévôt, un Doyen, un Ecolâtre, un Tréſorier, & trente Chanoines. L'Egliſe ſert maintenant à l'uſage des Anglois. On y remarque un de ſes piliers, qui n'ayant pu être bâti ſur des pilotis, fut fondé ſur des peaux de bœufs ; ce qui paroît par deux Vers écrits ſur ce même pilier.

*Accipe poſteritas, quod per tua ſæcula narres:*
*Taurinis cutibus fundo ſolidata columna eſt.*

La Collégiale de Saint-Pierre a été bâtie vers l'an 1045, par l'Evêque Bernulphe ; il y a auſſi trente Chanoines, avec un Prévôt & un Doyen.

Celle de Saint-Jean-Baptiſte fut pareillement fondée par l'Evêque Bernulphe, pour vingt Chanoines, avec un Prévôt & un Doyen. On y voit une belle Bibliotheque publique, ornée de pluſieurs Manuſcrits, tirés des Egliſes &

UTRECHT. des Monasteres Catholiques, qui est présentement où étoit le Chœur de cette Eglise.

Les Dignités de l'Eglise d'Utrecht étoient, 1°. l'Archevêque, 2°. le Grand-Prévôt de la Métropole, 3°. le Grand-Doyen, 4°. le Prévôt de Saint-Sauveur, 5°. le Prévôt de Saint-Pierre, 6°. le Prévôt de Notre-Dame, 7°. le Prévôt de Saint-Jean, 8°. le Cor-Evêque, 9°. le Prévôt d'Arnhem, 10°. le Prévôt d'Emmerick, 11°. le Prévôt de Deventer, 12°. le Prévôt d'Oldenzeel, 13°. le Prévôt d'Elst, 14°. le Grand-Chancelier, 15°. l'Ecolâtre, 16°. le Trésorier, 17°. le Suffragant, 18°. un Inquisiteur de la Foi, établi par l'Empereur Charles-Quint, &c. Tous ces Prévôts avoient le droit d'Archidiacre.

Outre les Collégiales, il y a quatre Paroisses, Notre-Dame la petite, communément *Buur-Kerck*, St. Jacques, Saint-Nicolas & Sainte-Gertrude.

Il y a eu aussi deux Abbayes; l'une de Saint-Paul, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, fondée vers l'an 998, auprès d'Amersfort, par l'Evêque Ansfride, puis transférée à Utrecht l'an 1054, par l'Evêque Bernulphe; l'autre

de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, dite Saint-Servais ou Ten-Daele, fondée vers l'an 1233, par l'Evêque Willebrand d'Oldenbourg. Près de la Ville, il y avoit deux belles Abbayes, l'une dite Ooſtbroeck, de Bénédictins, fondée vers l'an 1125, par Godebald, Evêque d'Utrecht; l'autre, dite Vrouwen-Clooſter, de Bénédictines, fondée l'an 1138, par le premier Abbé d'Ooſtbroeck; & un Prieuré de Chanoines Réguliers, dit Vredendael. UTRECHT.

Les autres Maiſons Religieuſes étoient, une Prévôté de Religieuſes nobles, de l'Ordre de Prémontré, dites Dames Blanches; un Prieuré de Chanoines Réguliers, de l'Ordre de ſaint Auguſtin; une Chartreuſe, fondée l'an 1399, par Swedere, Seigneur de Gaesbeeck & de Putten, &c.; des Dominicains, qui y ont été depuis l'an 1232; des Récollets, qui y vinrent en 1246; des Carmes, qui y furent fondés vers l'an 1468, par Goſwin Hexius, Evêque de Hiérapole, & Suffragant d'Utrecht; des Religieuſes de Sainte-Agnès, & celles de Jéruſalem; des Brigittines, des Repenties ou Sœurs de Sainte-Marie-Madelaine; des Hoſpitalieres, un beau Bé-

UTRECHT.

guinage, &c. Tous ces Couvents & Monaſteres ont changé de face, depuis que la Ville a changé de domination & de Religion; mais il y ſubſiſte encore quantité de fondations pieuſes pour les pauvres, orphelins, vieillards, veuves, &c. ſous la direction du Magiſtrat. Il y a maintenant douze Miniſtres Réformés pour les Flamands, deux pour les François, & un pour les Anglois. Les Catholiques y jouiſſent auſſi de plus de tranquillité que dans pluſieurs autres Provinces.

Le Conſeil Provincial, où ſe rapportent toutes les affaires de la Province, ſe tient en cette Ville, dans l'ancienne Abbaye de Saint-Paul : *voyez ci-deſſus, page* 240.

Le Magiſtrat d'Utrecht eſt compoſé d'un Grand-Bailli, de deux Bourguemeſtres, de douze Echevins, & de deux Secretaires. La Chambre des Finances a un Préſident, trois Commiſſaires, & un Tréſorier. La Chambre des Orphelins a auſſi ſon Préſident, trois Commiſſaires, &c. Le Magiſtrat eſt renouvellé tous les ans le 12 Octobre, & tient ſes Aſſemblées à l'Hôtel-de-Ville, lequel eſt très-beau. La Bourgeoiſie, qui y

monte la garde, eſt partagée en huit Compagnies, qui portent le nom de leurs Bannieres différentes, ſous les ordres d'un Colonel. UTRECHT.

Utrecht fut la patrie du Pape Adrien VI, qui y naquit en 1459, nommé avant ſon Pontificat *Adrien Florenty*, ou fils de Florent. Son pere étoit Tapiſſier de profeſſion, ou Braſſeur de bierre, ſelon d'autres; le ſurnom de ſa famille étoit *Boyens*. Adrien fit ſes Humanités à Utrecht, & ſa Philoſophie à Louvain, au College du Porc, où il fut déclaré le premier dans la Promotion des Arts, l'an 1478; il enſeigna enſuite la Philoſophie au College du Faucon. Il prit le bonnet de Docteur en Théologie le 21 Juin 1491; Marguerite d'Angleterre, ſœur du Roi Edouard IV, & douairiere de Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, voulut elle-même faire la dépenſe de cette cérémonie. Quelque temps après, on le fit Chanoine & Profeſſeur en Théologie, puis Doyen de l'Egliſe de St. Pierre à Louvain. L'Empereur Maximilien I lui confia l'éducation de ſon petit-fils Charles, âgé alors de ſept ans. Il fut envoyé enſuite en Eſpagne auprès du Roi Ferdinand, qui le

UTRECHT. nomma à l'Evêché de Tortoſe. Après la mort de ce Roi, Adrien partagea la Régence de l'Eſpagne avec le Cardinal Ximenès, & puis il demeura ſeul Vice-roi de ces Royaumes. Le Pape Leon X le créa Cardinal le premier Juillet 1517; & le 9 Janvier 1522, pendant qu'il étoit en Eſpagne, il fut élevé au ſouverain Pontificat, par les ſuffrages de tous les Cardinaux, excepté d'un ſeul. Son Pontificat ne fut que d'une année, huit mois & ſix jours, puiſqu'il mourut le 23 Septembre 1523, regretté pour ſa piété & ſa profonde Doctrine.

Anne-Marie Schurman, ſavante non-ſeulement dans le Latin, le Grec, l'Italien, l'Eſpagnol & le François, mais auſſi dans les Langues Hébraïque, Syriaque & Chaldaïque, a vécu pluſieurs années en cette Ville. Chriſtine, Reine de Suede, paſſant par Utrecht, voulut l'aller viſiter chez elle, & admira les ouvrages qu'elle avoit faits de ſes mains, tant de peinture, de miniature & d'enluminure, que de gravure au burin & au diamant, ſur le cuivre & ſur le verre. Cette ſavante Fille étoit née au Dioceſe de Cologne en 1607, & mourut à Wivert, en Friſe, en 1678, âgée de

71 ans, dans les sentiments singuliers des Labadistes. UTRECHT.

Le 13 Janvier 1577, les Troupes des Etats-Généraux assiégerent les Espagnols dans le Château qu'ils occupoient à Utrecht, & les obligerent à le rendre. Maximilien, Comte de Bousſu, qui étoit alors dans les intérêts des Hollandois, le fit raser le 4 Septembre de la même année.

Ce fut aussi en cette Ville que les Etats-Généraux des sept Provinces s'assemblerent le 13 Janvier 1579, pour faire cette fameuse Union, qui fut le fondement & la base de la République. Elle consistoit en quatorze Articles, dont le précis fut de se soustraire à la domination du Roi d'Espagne, d'introduire la Religion Réformée, & d'employer toutes leurs forces pour leur défense mutuelle. Les Députés des Provinces de Gueldres, Zutphen, Hollande, Zélande, Utrecht, Frise, & des Ommelandes, composerent cette Assemblée, & même ils attirerent à leur parti les Villes de Gand, Anvers, Bruges, & plusieurs autres.

Les Etats de la Province érigerent en cette Ville, le 25 Mars 1636, une

UTRECHT. Université, qui est devenue célebre dans la suite. Bernard Scotanus, célebre Jurisconsulte, en fut le premier Recteur. Cent ans après, on y célébra solemnellement l'année jubilaire de son établissement : les plus savants Professeurs de cette Université ont été :

Savants d'Utrecht. I. François Burman, pour la Théologie des Protestants. Il étoit né à Leyde en 1628, & il mourut à Utrecht le 1 Novembre 1679, âgé de 41 ans : on ne doit pas le confondre avec Pierre Burman, habile Commentateur de Phedre, de Lucain, & de quelques autres Auteurs Latins.

II. Melchior Leydeckers, fameux Théologien dans la Secte Calviniste. Il étoit né à Middelbourg, le 25 Janvier 1652. Il devint Professeur en Théologie à Utrecht en 1678, & il y mourut le 6 Janvier 1721, âgé de 78 ans : homme savant dans les Antiquités Ecclésiastiques. Son *Traité de la République des Hébreux* est très-instructif sur tout ce qui concerne le Judaïsme moderne : on estime beaucoup aussi son *Histoire de l'Eglise d'Afrique*; Ouvrage rempli de recherches très-curieuses & très-peu connues.

III, If-

III. Isbrand Diemerbrocik, ſavant Profeſſeur en Médecine & en Anatomie à Utrecht, étoit né à Montfort, en Hollande, le 13 Décembre 1509. On a de lui un *Traité de la Peſte*, qui mérite d'être lu, & pluſieurs autres Ouvrages ſur l'Anatomie & ſur la Médecine, qui ont été recueillis & imprimés à Utrecht en 1685 : il y mourut le 17 Novembre 1674, âgé de 65 ans. SAVANTS D'UTR.

IV. Gisbert Voet, Profeſſeur en Théologie & en Langues Orientales, dans l'Univerſité d'Utrecht, ennemi déclaré de Deſcartes, & de ſa Philoſophie, étoit né à Heuſden, le 3 Mars 1589 : il écrivoit avec emportement, & appuyoit ordinairement ſes raiſons d'un torrent d'injures ; il n'a pas, à beaucoup près, autant de réputation que Deſcartes, dont il fut l'antagoniſte, parce qu'il eſt bien plus aiſé de critiquer le ſyſtême de ce Philoſophe, que d'en donner un meilleur. Voet mourut le premier Novembre 1676, âgé de quatre-vingt-ſept ans.

V. Jean-Georges Grævius, dont le vrai nom étoit Græw, enſeigna l'Hiſtoire, l'Eloquence & la Politique à Utrecht, pendant 41 ans : il s'eſt rendu

SAVANTS D'UTR. célebre par *le Tréſor des Antiquités Romaines*, imprimé en treize volumes *in-folio.* C'eſt un Recueil immenſe de différentes Pieces ſur les mœurs, les Loix & les uſages des anciens Romains, auquel Grævius a travaillé conjointement avec Jacques Gronovius, Profeſſeur en Belles-Lettres & en Géographie dans l'Univerſité de Leyde: celui-ci étoit né à Deventer, le 20 Octobre 1641, & il mourut à Leyde en 1716, âgé de 71 ans. Le Pere de Jacques Gronovius, nommé Jean-Fréderic, étoit natif de Hambourg, & il vint s'établir à Leyde, où il eut une Chaire de Profeſſeur de Belles-Lettres, qui fut enſuite donnée à ſon fils. Quant à Jean-Georges Grævius, il a donné au Public une édition des Epîtres & des Oraiſons de Cicéron, faite avec beaucoup de ſoin, que l'on ſuit aujourd'hui préférablement à toutes les autres. Il y a joint des Notes très-ſavantes & très-étendues ſur les endroits difficiles de cet Auteur, où l'on trouve tous les éclairciſſements que l'on peut avoir. Il étoit intime ami de M. Huet, Evêque d'Avranches, qui fut toujours en commerce de lettres avec lui. Grævius, né le 29 Janvier 1632,

à Numbourg, mourut en 1705, le 11 du même mois, à Utrecht, âgé de 71 ans. C'étoit ſans contredit un des plus ſavants hommes du dernier ſiecle.

SAVANTS D'UTR.

VI. Adrien Reland, Profeſſeur en Langues Orientales & en Antiquités Eccléſiaſtiques dans l'Univerſité d'Utrecht, étoit né à Ryp, Village du Nord-Hollande, le 17 Juillet 1676 : ſon pere, qui faiſoit dans l'Egliſe de ce Village les fonctions de Miniſtre, fut appellé à Amſterdam, pour y rendre les mêmes ſervices dans une des Egliſes de cette grande Ville. Il deſiroit paſſionnément que ſon fils réuſsît dans l'étude des Sciences, pour leſquelles il paroiſſoit avoir de grandes diſpoſitions, & l'on peut dire que ce fils remplit à cet égard tous les deſirs, & qu'il ſurpaſſa toutes les eſpérances du pere. Il acquit en fort peu de temps une parfaite connoiſſance des Langues Orientales, & particuliérement de la Langue Hébraïque, dont il a donné une Grammaire : ſa *Deſcription de la Paleſtine ;* ſes *Diſſertations ſur les Médailles des anciens Hébreux, & ſur d'autres ſujets, auſſi peu connus ;* ſon *Traité de la Religion Mahométane*, ſont écrits avec une clarté

SAVANTS D'UTR. & une préciſion ſinguliere, jointe à une érudition très-profonde & très-recherchée. Il mourut de la petite-vérole à Utrecht, le 11 Février 1719, âgé de 43 ans.

VII. Nicolas Hartſoecker, né à Tergow, le 26 Mars 1656, après avoir illuſtré par ſes travaux, les Villes de Leyde, d'Amſterdam, de Rotterdam, de Paris & de Heydelberg, vint enfin s'établir à Utrecht, où il a fini ſes jours le 10 Décembre 1725. Dès ſa jeuneſſe, il s'étoit appliqué à perfectionner les Microſcopes, par leſquels on découvre un monde nouveau, & rempli d'une multitude & d'une variété innombrable de plantes & d'animaux qui ſe dérobent à notre vue. C'eſt par le ſecours de ces verres admirables, que l'on pourroit appeller des yeux artificiels, qu'il découvrit le premier ces petits animaux, que pluſieurs Phyſiciens regardent comme les germes primitifs de l'eſpece humaine. Cette découverte, inconnue juſqu'alors à tous les Anatomiſtes, lui fit une grande réputation. Tout ce qui regarde l'organe de la vue, devint, en quelque ſorte, de ſon reſſort; il fabriqua de nouveaux Téleſcopes, & un

Miroir ardent, dont le foyer étoit d'une grandeur extraordinaire ; il augmenta l'idée avantageuse que le Public avoit de lui, par son *Essai sur la Dioptrique*, qu'il fit imprimer à Paris en 1694; il embrassa ensuite la *Physique générale*, sur laquelle il a proposé différents systêmes qui n'ont pas été fort suivis; il attaqua vivement celui de Newton, qui a prévalu, malgré toutes ses objections, comme celui de Descartes avoit triomphé de toutes celles de Voet. SAVANTS D'UTR.

VIII. Jean Vaneuyck, Conseiller à Utrecht, a donné des Remarques sur les Offices de Cicéron, & une édition de Cornelius Népos, qui est rare & estimée : il mourut en 1566. Il y a eu en Hollande plusieurs autres Savants de la même Famille.

Les François se rendirent maîtres d'Utrecht le 27 Juin 1672, & le Roi Louis XIV y fit son entrée le 5 Juillet, étant accompagné du Duc d'Orléans, & du Duc de Montmouth. Le 9 suivant, le Cardinal de Bouillon, Grand-Aumônier de France, y fit la fonction de réconcilier & de bénir la grande Eglise, où il chanta la Messe & le *Te Deum*. Jean

UTRECHT. Neercaſſel, Evêque de Caſtorie, & Vicaire Apoſtolique de Hollande, y vint auſſi avec pluſieurs Eccléſiaſtiques; mais le 13 Novembre 1673, le Gouverneur, Duc de Luxembourg, & l'Intendant Robert l'abandonnerent, après l'avoir taxé à 450000 livres. Les Réformés recommencerent, le 23 Novembre, d'y faire leurs Prêches. Le Colonel Fariau y entra avec quelques Régiments Hollandois. Les Etats-Généraux furent très-mécontents de ce que ceux de la Province d'Utrecht avoient fait éclater leur attachement pour les François, & leur averſion contre le Prince d'Orange. Ils les exclurent d'abord de leurs Séances & du Gouvernement de la République; ce qu'ils firent auſſi aux Provinces de Gueldres & d'Over-Iſſel : mais ces trois Provinces furent réunies à la Généralité le 29 Janvier 1674, malgré les proteſtations de ceux de Friſe & de Groeningue.

Congrès d'Utrecht. On a tenu dans l'Hôtel-de-Ville d'Utrecht ce célebre Congrès, pour terminer la guerre qui avoit déſolé une grande partie de l'Europe pendant onze années, pour la ſucceſſion des Royaumes d'Eſpagne, depuis la mort du Roi Char-

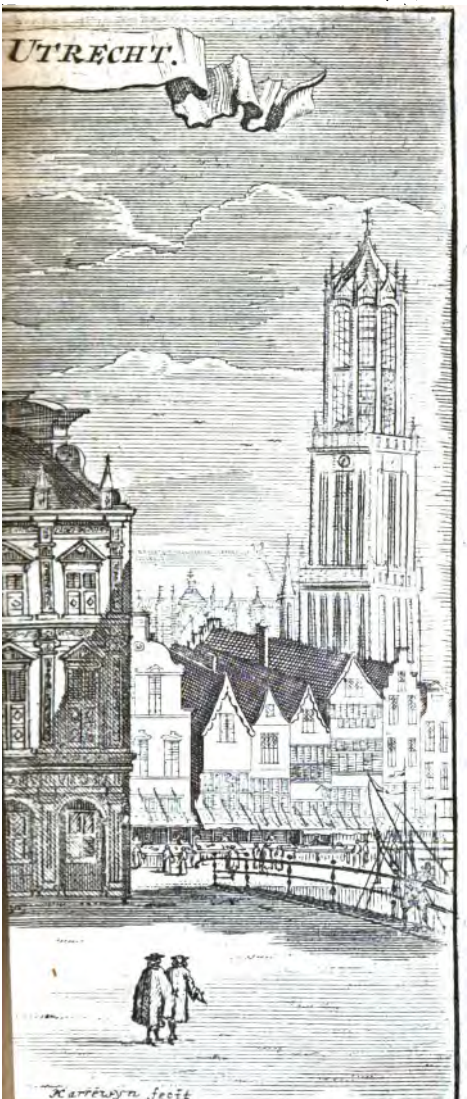
UTRECHT.
Karreeuyn. fecit

les II. On y commença, le 29 Janvier 1712, les premieres Conférences, & la Paix y fut conclue le 11 Avril 1713, entre la France, l'Angleterre, le Portugal, la Pruſſe, la Savoie & la Hollande; entre l'Eſpagne & l'Angleterre, le 13 Juillet de la même année, & entre l'Eſpagne & la Hollande, le 26 Juin 1714. UTRECHT.

*Ambaſſadeurs de France.* Nicolas Du Blé, Marquis d'Huxelles, Maréchal de France; Melchior, Abbé de Polignac, enſuite Cardinal; & Jean Menager, Conſeiller & Secretaire du Roi. De *l'Angleterre.* Jean Robinſon, Evêque de Briſtol, & puis de Londres, & le Comte de Strafford, Vicomte de Wentworth. De *Portugal.* Jean Gomez de Sylva, Comte de Tarouca, & Louis d'Acunha, Conſeiller du Roi. De *Pruſſe.* Otthon Magnus, Comte de Denhoff; Erneſt, Comte de Metternich; & Jean-Auguſte, Maréchal de Biberſtein. De *Savoie.* Le Comte Maffei, les Marquis del Borgo & de Mellarede, Conſeillers d'Etat. De *la Hollande.* Le Baron de Randtwyck, pour la Province de Gueldres; Guillaume Buys, & Bruno van-der Duſſen, pour la Hollande; M. de

UTRECHT. Moermont, pour la Zélande; mais il mourut le 13 Décembre 1712 : le Baron de Renſwoude, pour celle d'Utrecht; Sicco de Goſlinga, pour la Friſe; le Comte de Rechteren, pour celle d'Over-Iſſel; (mais il ſe démit de ſon emploi, à cauſe d'un démêlé avec M. Ménager;) & le Comte de Kniphauſen, pour celle de Groeningue.

Le Pape y envoya l'Abbé Paſſionei, enſuite Nonce à Vienne & Cardinal; les Electeurs & Princes de l'Empire, les Princes d'Italie, & pluſieurs autres Souverains & Seigneurs y eurent leurs Envoyés & leurs Miniſtres. L'Empereur y avoit envoyé le Comte Philippe-Louis de Sinzendorff, ſon Grand-Chancelier; Dom Diego de Hurtado de Mendoza, Comte de la Corzana; Gaſpar-Florent de Consbruch, & le Baron de Kirchner; mais Sa Majeſté Imp. ne fit ſa paix avec la France que l'année ſuivante, à Raſtadt. Les Plénipotentiaires envoyés à Utrecht par Philippe V, étoient le Duc d'Oſſune & le Marquis de Monteléon, qui conclurent, l'an 1714, une Paix ſéparée avec les Provinces-Unies, ſignée de leur part par MM. Vander-Duſſen, Spaenbroeck, le Baron de Reinſwoude, & le Comte de Kniphauſen.

UTRECHT.

La Paix d'Utrecht ſera une époque mémorable dans l'hiſtoire, par les changements qu'elle a produits dans l'Europe. Les Ennemis de la France avoient eu de ſi grands avantages dans la guerre qui la précéda, qu'ils ſembloient l'avoir miſe à deux doigts de ſa perte. Le Roi Louis XIV, effrayé de leurs progrès, s'étoit vu ſur le point d'être obligé de quitter Verſailles, pour ſe retirer au-delà de la Loire; il s'étoit vu réduit à demander la Paix dans les Conférences de Gertruidenberg, & à offrir, pour l'obtenir, de ſe ſoumettre aux conditions les plus dures & les plus humiliantes; il ne lui reſtoit preſque plus aucune eſpérance de voir ſon petit-fils établi ſur le Trône d'Eſpagne, lorſque tout-à-coup la fortune change.

La Reine d'Angleterre, qui faiſoit elle ſeule preſque tous les frais de la guerre, commence à ſe dégoûter de la Ducheſſe de Marleborough, qui avoit eu juſqu'alors un empire abſolu ſur ſon eſprit. Le parti des *Torys*, opprimé par celui des *Wigts*, dont le Duc de Marleborough étoit le Chef, lui ouvre les yeux ſur l'avidité inſatiable de ce Général, qui vendoit à ſon profit tous les

UTRECHT. Emplois militaires, prenoit tout l'argent des contributions, & qui, ſous prétexte de payer des Eſpions, qu'il ne payoit pas, ou qu'il payoit mal, s'approprioit la plus grande partie des ſommes conſidérables qu'il tiroit du Tréſor public. La Reine ſe brouille ouvertement avec la Ducheſſe de Marleborough, qui lui étoit devenue inſupportable par ſes hauteurs. Auſſi-tôt tout le Miniſtere d'Angleterre eſt changé; les *Torys* prennent le deſſus. La Cour de France eſt promptement avertie de cette révolution par un Abbé Gauthier, Aumônier du Maréchal de Tallard, qui étoit demeuré priſonnier à Londres, depuis la bataille d'Hochſtet.

Louis XIV commence à reſpirer; Marleborough eſt rappellé, & le Duc d'Ormond lui ſuccede. L'Angleterre ne penſe plus qu'à faire la Paix, & elle conſent que Philippe V demeure ſur le Trône d'Eſpagne.

D'un autre côté, la mort prématurée de l'Empereur Joſeph, qui ne laiſſe après lui aucun enfant mâle capable de lui ſuccéder, change la face des affaires. L'Archiduc Charles, qui diſputoit la Couronne d'Eſpagne à Philippe V, eſt

déclaré Empereur; & s'il eût été en même-temps Roi d'Eſpagne & des Indes, ſa puiſſance, auſſi formidable pour le moins que l'avoit été celle de l'Empereur Charles V, auroit allarmé toute l'Europe. Dans ces circonſtances, le Prince Eugene a beau paſſer en Angleterre pour engager le Parlement à continuer la guerre; il y eſt reçu avec tous les égards dus à ſa naiſſance, à ſon mérite, & à ſa haute réputation; mais on n'entre pas dans ſes vues. On y parle de faire le procès au Duc de Marleborough, ſur ſes malverſations. Le Duc tâche de ſe juſtifier; mais c'eſt plutôt un reſte de conſidération pour ſes talents militaires, qui impoſe ſilence à ſes ennemis, que les raiſons qu'il allegue par ſa défenſe. Suivant l'opinion des *Torys*, ſes adverſaires, il méritoit d'être puni; il ne fut que diſgracié, & il quitta l'Angleterre, pour ſe retirer à la Cour de l'Electeur de Hanover, qui étoit appellé au Trône de la Grande-Bretagne, en cas que la Reine Anne vînt à mourir. UTRECHT.

Elle mourut le 12 Août 1714, & cet Electeur lui ſuccéda ſous le nom de Georges I.

Marleborough revint alors en faveur,

UTRECHT. & il fut rétabli dans tous ſes Emplois. Les *Torys*, ſes ennemis, furent pourſuivis à leur tour par le nouveau Parlement, qui n'approuvoit pas la Paix d'Utrecht, quoiqu'elle fût aſſurément très-avantageuſe à la Nation Angloiſe; mais dans un Pays continuellement agité par des factions oppoſées, il ſuffit qu'une Déclaration de guerre ou un Traité de Paix ſoit l'ouvrage d'un parti, pour qu'il ſoit blâmé par l'autre. Cette querelle occupa les Anglois pendant les premieres années du regne de Georges I; mais la Paix étoit faite, & le nouveau Roi étoit trop ſage pour vouloir recommencer la guerre. Marleborough jouit encore pendant quatre ou cinq ans du rétabliſſement de ſa fortune; il eut enſuite de fréquentes attaques d'apoplexie, qui affoiblirent tellement ſon eſprit, qu'il tomba tout-à-fait en enfance, & qu'il devint un objet de pitié pour les Etrangers qui venoient encore le voir par curioſité, & même pour ſes ennemis. Il mourut en cet état le 27 Juin 1722, âgé de 73 ans. Sa mort réveilla l'eſtime & l'attention des Anglois pour ce grand Capitaine, qui avoit fait tant d'honneur, par ſes exploits, aux armes de la Grande-

Mort de Marleborough.

Bretagne; on lui fit des obſeques magnifiques, qui furent comme une eſpece de triomphe, où les couronnes de laurier, les trophées, & tous les ornements qui rappelloient le ſouvenir de ſes victoires, ne furent pas épargnés. Il fut inhumé à l'Abbaye de Weſtminſter, dans la Chapelle de Henri VII. UTRECHT.

Sa veuve propoſa une ſomme d'argent aſſez conſidérable pour celui qui lui feroit la meilleure Epitaphe de ſon mari. Tous les Poëtes & les beaux Eſprits de Londres y travaillerent à l'envi; elle en fit une elle-même en proſe toute ſimple, & tout le monde convint que la ſienne étoit la meilleure de toutes, & que le prix qu'elle avoit propoſé lui appartenoit.

Voici cette Epitaphe, qui mérite d'être conſervée.

*Ci gît Jean, Duc de Marleborough, qui n'a jamais donné de bataille qu'il n'ait gagnée; qui n'a jamais aſſiégé de Ville qu'il ne l'ait priſe; qui n'a jamais entrepris de négociation qui n'ait réuſſi.*

*Qui que tu ſois, ſi l'Europe eſt libre, & ſi tu l'es, rends-en grace à Jean, Duc de Marleborough.*

UTRECHT. On a imprimé ſa vie, jointe à celle du Prince Eugene, dans un très-petit Volume, à la tête duquel on a mis ces trois Vers de Virgile:

*Si duo prætereà tales Idæa tuliſſet,*
*Terra viros, ultrò Inachias veniſſet ad urbes*
*Dardanus, & verſis lugeret Græcia fatis.*

C'eſt-à-dire: "Si les Troyens avoient „ eu encore deux Généraux d'un pa„reil mérite, ils auroient conquis la „ Grece; les Deſtins ſe ſeroient tour„nés contre elle; & nous l'aurions vue „ accablée & gémiſſante ſous le poids „ de ſes malheurs.

## *LA VILLE D'AMERSFORT.*

CEtte Ville eſt la ſeconde de la Province d'Utrecht: la petite riviere de Eem arroſe ſes murs. Elle eſt à quatre lieues d'Utrecht, & à deux & demie de la Zuyderzée, où la riviere d'Eem ſe perd. L'Evêque Henri de Vianen lui accorda, l'an 1257, le droit municipal, & pluſieurs autres privileges. On y en-

re par quatre Portes. Les lieux les plus remarquables ſont : le Port, l'Hôtel-de-Ville, la grande Place, qui eſt triangulaire, & le Cours planté d'arbres. AMERSFORT.

La grande Egliſe de Saint-Georges fut bâtie l'an 1248 : il y a eu un Chapitre de douze Chanoines, fondé l'an 1337, par Jean de Dieſt, Evêque d'Utrecht. L'Egliſe de Notre-Dame a une belle & haute Tour, laquelle ayant été brûlée par la foudre l'an 1651, fut rétablie peu après par le Magiſtrat. Les Récollets y avoient auſſi un Couvent, dont le terrein a été donné à la Compagnie des Arbalêtriers. L'Egliſe de Saint-Jean étoit aux Freres de Saint-Jérôme, qui y vinrent l'an 1444 ; c'eſt à préſent l'Egliſe Wallonne ; ſans compter les Couvents des Chanoines Réguliers, des Alexiens, & trois de Filles, ſous la Regle de ſaint Auguſtin, outre pluſieurs Chapelles & Hôpitaux, qui ſubſiſtent encore.

Depuis que les Janſéniſtes ont été chaſſés des Pays-Bas Catholiques, & qu'ils ont fortifié leur parti en Hollande, en ſe choiſiſſant un Archevêque d'Utrecht, ils ont auſſi établi, en 1728, un College à Amersfort, où ils enſei-

AMERSFORT.

gnent les Humanités, la Philoſophie & la Théologie. C'eſt en ce College que mourut, le premier Octobre 1728, Zéger-Bernard van Eſpen, Prêtre, natif de Louvain, ſavant Docteur en Droits de l'Univerſité de Louvain, célebre par pluſieurs Livres qu'il a compoſés ſur le Droit Canon; les Janſéniſtes l'avoient entraîné avec eux. Ils ont auſſi érigé, vers le même-temps, une Maiſon de Chartreux François appellants à Schoonaw, dans la Province d'Utrecht, & une autre Maiſon à Rynwyck pour les Religieux Orvalliſtes fugitifs, & Appellants de la Conſtitution.

Les Gueldrois ont ſouvent maltraité la Ville d'Amersfort, principalement en 1543, lorſque le fameux Général Martin van Roſſem la prit d'aſſaut. En 1629, le Général Comte de Montecuculli la prit pour les Eſpagnols, pendant que le Prince d'Orange aſſiégeoit Bois-le-Duc; mais il ne la garda pas long-temps. Louis XIV s'en rendit maître en 1672, & les François y reſterent environ quinze mois.

Le Magiſtrat ſe fait annuellement par ceux-là même qui doivent ſortir de la Magiſtrature; mais il s'éleva à cette occaſion

caſion un tumulte l'an 1703. La Charge de Stadthouder des Provinces-Unies étant vacante par la mort du Roi Guillaume III, les Bourgeois prétendirent que le droit de renouveller la Magiſtrature leur étoit dévolu. En effet, ils caſſerent eux-mêmes le vieux Magiſtrat, & en choiſirent un nouveau. Les Etats y envoyerent quelques Troupes pour aſſoupir les déſordres; mais les Bourgeois leur fermerent les Portes. Enfin, lorſqu'on avoit déja braqué le canon contre eux, ils ſe rendirent aux Etats; quatre Régiments entrerent dans la Ville pour y vivre à diſcrétion; on empriſonna ceux du nouveau Magiſtrat, & on fit le procès aux plus coupables, deſquels le nouveau Bourguemeſtre & un Echevin furent décapités ſur la grande Place d'Amersfort. AMERSFORT.

Le Territoire d'Amersfort eſt très-fertile en grains d'un côté; de l'autre, ce ſont des bruyeres, des bois taillis & de bons pâturages. La montagne qu'on nomme *Amersforter-Berg*, eſt longue de deux lieues, & large d'autant, ſur laquelle on a planté une allée d'arbres juſqu'à une lieue d'Utrecht. On voit auſſi dans ſes environs une belle Maiſon

AMERSFORT.

de plaiſance, dite *Soeſt-dyck*, appartenante à la Maiſon d'Orange.

Parmi pluſieurs Savants que cette Ville a produits, on compte Henri Zoeſius, Docteur en Droits dans l'Univerſité de Louvain, à laquelle il a fait honneur par ſes Ecrits. Nicolas Zoeſius a été Evêque de Bois-le-Duc, & Fondateur d'un College dans la même *Univerſité*. Michel van Iſſelt, célebre Hiſtorien, mourut l'an 1597. Le plus fameux Citoyen d'Amersfort fut Jean-Olden Barnevelt, Avocat-Général des Etats d'Hollande, & Penſionnaire de Rotterdam. Il étoit d'une érudition profonde, & conſommé dans les affaires d'Etat: après avoir ſoutenu les intérêts de la République avec beaucoup de zele, il eut le malheur d'être enveloppé dans les factions des Arminiens, qui furent condamnés dans le Synode de Dort en 1619. Le Prince d'Orange, qui ſoutenoit le parti des Gommariſtes, & qui d'ailleurs étoit très-mécontent du Penſionnaire Barnevelt, prit cette occaſion pour s'en venger & le perdre. On l'accuſa entr'autres griefs, d'avoir voulu livrer le Pays aux Eſpagnols; & quoiqu'on n'en eût pas la moindre preuve, il ne

laiſſa pas d'être condamné à avoir la tête coupée ſur un échafaud, à l'âge de 72 ans; il fut exécuté à La Haye le 13 Mai 1619. René de Barnevelt, ſon fils ainé, eut le même ſort en 1622, pour n'avoir pas déclaré la conſpiration de ſon frere cadet, contre la vie du Prince d'Orange; celui-ci eut le bonheur de ſe ſauver.

AMERSFORT.

## *LA VILLE DE WYCK-TE-DUERSTEDE.*

ON croit que c'eſt le *Batavodurum*, ou *Doroſtadium*, renommé dans Tacite, Ptolomée & Pline, & qu'elle fut bâtie par Battus, Roi des Cattes & des Bataves. C'eſt aſſurément une des plus anciennes Villes de tout ce Pays. L'Empereur Charlemagne la donna, avec ſon Territoire, à l'Evêque Rixfride, & à l'Egliſe d'Utrecht, en récompenſe du zele de ce Prélat, pour la converſion des Peuples. L'Abbé Trithême écrit, qu'elle avoit autrefois trois lieues de circuit, & 55 Egliſes Paroiſſiales, que les Normands & les Danois la ruine-

WYCK-TE-DUERSTE-DE.

rent juſqu'à trois fois, du temps de l'Evêque Hungere.

Le Rhin entroit, il y a 900 ans, par Wyck, & paſſoit de là par Utrecht, Woerden & Leyde, pour ſe rendre dans la mer à Catwyck; mais on a coupé depuis ſon cours à Wyck, pour le faire entrer dans le Leck, là où cette Ville eſt ſituée. Il y reſte quelques marques d'une ancienne Forteresſe, qu'on croit avoir été bâtie par Druſus, du temps des Romains.

Wyck eſt à une lieue de Culembourg, & à trois d'Utrecht, d'Arnhem & de Nimegue. Son Chapitre, de douze Chanoines, fut fondé l'an 1366, dans l'Egliſe de St. Jean-Baptiſte, par Guibert, Seigneur d'Abcoude & de Wyck; il ſubſiſte encore parmi les Réformés, qui ſe choiſiſſent leur Doyen, & achetent les Prébendes, comme à Utrecht. Du temps des Catholiques, il y eut un Couvent de Religieuſes Dominicaines, & près de la Ville un Prieuré de Chanoines Réguliers, dit *Vredendael*, fondé l'an 1419.

## *LA VILLE DE RHENEN.*

ELle eſt ſituée ſur le Leck, qui eſt un bras du Rhin, à trois lieues de Nimegue, à quatre d'Utrecht, & à cinq d'Arnhem. Elle eſt très-ancienne, quoique petite; renommée dans les Annales de Tacite, ſous le nom de *Grinnes*.

Son Egliſe eſt dédiée à ſainte Cunere, Vierge & Martyre, une des Compagnes de ſainte Urſule, dont on y célebre la Fête le 12 Juin. Il y a encore une Commanderie de l'Ordre Teutonique, qui ſubſiſte parmi les Réformés. L'ancien Monaſtere de Religieuſes de Saint-Agnès a été converti en un Palais pour la demeure de Fréderic V, Electeur Palatin, que les Etats du Royaume de Boheme avoient élu pour leur Roi en 1619. Celui-ci ayant perdu la bataille de Prague, l'an 1620, contre les Troupes de l'Empereur, ſe retira, l'an 1621, à Rhenen, après qu'il eût été mis au Ban de l'Empire, & dépouillé de ſes Etats & de l'Electorat, que l'Empereur donna à Maximilien, Duc de Baviere.

RHENEN. Godefroi de Rhenen, Evêque d'Utrecht, étoit iſſu des anciens Seigneurs de cette Ville, qu'il annexa au Domaine Epiſcopal d'Utrecht. Les François y mirent garniſon en 1672, & l'abandonnerent au bout de deux ans. *

## *LA VILLE DE MONTFORT.*

GOdefroi, Seigneur de Rhenen, étant devenu, en 1157, Evêque d'Utrecht, dans un temps que cette Ville étoit remplie de troubles, tant par les factions de quelques-uns de ſes Sujets, que par les entrepriſes des Princes voiſins, fit bâtir, pour ſe garantir de toute inſulte, quatre Châteaux; le premier à Hoerſt, pour ſe défendre contre l'invaſion du Comte de Gueldres; le ſecond à Vollenhove, contre les irruptions des Friſons; le troiſieme à Woerden, contre la rebellion de ſes Sujets; & le qua-

* Les Armes de Rhenen ſont d'argent au château de trois tours de gueules, couvertes d'azur & ſurmontées de trois banderoles d'argent, accompagné d'une clef de ſable paſſée en faſce entre les toits & les banderoles.

trieme à Montfort, contre les insultes des Comtes de Hollande. Ce dernier Château devint une Ville, laquelle a été agrandie depuis par les habitants qui s'y sont venus établir. MONTFORT.

Montfort est sur le fleuve d'Issel, qui est un bras du Rhin, à une lieue de Woerden, d'Oudewater & d'Isselstein, & à trois d'Utrecht. Les Espagnols la pillerent & y mirent le feu l'an 1574, pour se venger de l'affront qu'ils avoient reçu devant Leyde, & pour se payer des gages qu'ils prétendoient leur être dus. Sa Seigneurie appartenoit autrefois à la Famille de Merode; elle a porté le titre de Comté jusqu'en 1684, lorsque Ferdinand-Philippe de Merode, Marquis de Westerloo, le vendit aux Etats de la Province d'Utrecht. Il y avoit du temps des Catholiques un petit Chapitre de Chanoines, dans une Eglise dédiée à saint Jean-Baptiste.

Les François s'emparerent de Montfort * l'an 1672; mais ils l'abandonnerent d'abord, après en avoir démoli le

* Montfort porte d'argent au château de gueules, couvert d'azur, surmonté de deux banderoles de gueules.

MONTFORT. Château, qui étoit très-fort, étant situé sur une montagne. C'est delà que cette Ville tire son nom, aussi-bien que ses Armes.

## *LA VILLE D'ISSELSTEIN.*

LEs Hollandois ont disputé à ceux de la Province d'Utrecht la possession de cette Ville; mais il paroît qu'elle a été décidée en faveur d'Utrecht, dont Isselstein n'est qu'à une lieue & demie. Elle tire son nom de la riviere d'Issel, qui se jette, après l'avoir traversée, dans la Meuse vis-à-vis d'Isselmonde. Quoiqu'elle soit petite, & qu'elle ait été autrefois souvent pillée & brûlée, principalement par les Gueldrois, elle ne laisse pas d'être aussi agréable, & son terroir aussi fertile, qu'aucun autre endroit des Provinces-Unies.

Du temps des Catholiques, il y avoit dans l'Eglise de Saint-Nicolas un Chapitre de huit Chanoines, fondé l'an 1397, par Arnoud, Seigneur d'Egmont & d'Isselstein; comme aussi un Prieuré de Religieux de l'Ordre de Cîteaux.

Isselstein est une ancienne Baronnie, laquelle étoit autrefois du Domaine des Comtes d'Egmont & de Buren. Guillaume I, Prince d'Orange, Fondateur de la République, l'acquit, vers l'an 1550, du chef de sa premiere femme, Anne d'Egmont, Comtesse de Buren, Leerdam, &c. Guillaume III, Roi d'Angleterre, étant mort l'an 1702, sans laisser postérité, le Prince de Nassau-Dietz, Stadthouder de Frise, acquit la possession de la Baronnie d'Isselstein, laquelle lui fut finalement adjugée par le Traité de partage conclu avec le Roi de Prusse, le 16 Juin 1732. * ISSELSTEIN.

* Les Armes d'Isselstein sont d'or à la fasce de sable au sautoir échiqueté d'argent & de gueules de deux traits, brochant sur le tout.

# LA SEIGNEURIE DE FRISE.

IL y a plusieurs Pays très-distingués l'un de l'autre, auxquels le nom de FRISE est commun. La *Frise propre* & la principale, est celle dont on donne ici la description. *L'Ooſt-Friſe*, ou Frise Orientale, est une Principauté comprise sous le Cercle de Westphalie; la *Weſt-Friſe* ou Frise Occidentale, est proprement la Hollande Septentrionale; c'est pour cela que l'on y lit dans les titres: *les Etats d'Hollande & de Weſt-Friſe.* La *petite Friſe* n'est autre chose que la Seigneurie de Groeningue & des Ommelandes, qui font maintenant une Province séparée. Anciennement le nom de Frise s'étendit encore bien plus loin,

& même dans la Weſtphalie, & juſqu'aux rivieres de l'Elbe, Wéſer, l'Ems, &c. SEIGNEURIE DE FRISE.

La Friſe eſt la cinquieme des ſept Provinces-Unies. Elle a ſouvent prétendu le rang avant celle d'Utrecht; mais ce différend fut premiérement décidé par le ſort en faveur d'Utrecht, & confirmé encore, l'an 1674, par les Etats des autres Provinces. Cette Seigneurie contient quarante-cinq lieues de circuit, ayant pour bornes, au Nord, le grand Océan; au Midi, l'Over-Iſſel; à l'Orient, la Groeningue; & au Couchant, la Zuyderzée.

Les Peuples y ont été de tout temps très-belliqueux & jaloux de leur liberté. Les plus anciens Auteurs en parlent ſous le nom de *Friſii*, *Phreſii* ou *Friſones*. Ils ſervoient autrefois ſous les Romains, & les Empereurs Tibere & Néron les eſtimoient pour les meilleurs Soldats de toute l'Allemagne. Ils avoient alors pour leur Capitale l'ancienne Ville de Vroone, ſituée dans la Nord-Hollande, qui a été ruinée par les Hollandois l'an 1303, d'où vint ce Chronogramme :

*eCCe CadIt Mater frIsIæ.*

SEIGNEURIE DE FRISE.

Leur origine & celle de leurs Princes, qu'ils font remonter juſqu'au temps d'Alexandre-le-Grand, eſt extrêmement douteuſe, ſi elle n'eſt pas fabuleuſe. Nous en donnons la ſuite, avec l'abrégé des principales révolutions arrivées en cette Province.

## *PRINCES DE FRISE.*

I. Friſon, premier Prince de Friſe, y vint de l'Aſie, 313 ans avant la naiſſance du Sauveur, du temps d'Alexandre-le-Grand, ſous lequel il avoit ſervi. Il donna ſon nom à toute la Friſe, bâtit la Ville de Staveren, & mourut 245 ans avant Jeſus-Chriſt.

II. Adel ſuccéda à ſon pere, & mourut l'an 151 avant J. C.

III. Ubbo mourut l'an 71 avant J. C. On le tient pour fondateur de la Ville de Cologne, qu'on nomme, pour cette raiſon, *Colonia Ubiorum.*

IV. Aſinga Aſcon mourut 11 ans après la venue de J. C.

V. Diocare Segon refuſa de payer le tribut aux Romains, contre leſquels il gagna une bataille, & mourut l'an 46.

VI. Dibbalde Segon fut allié des Ro-

mains : il combattit pour l'Empereur Claude, & envoya deux Ambaſſadeurs à Rome vers l'Empereur Néron. Ceux-ci ayant remarqué que parmi le rang des Sénateurs de Rome au théatre de Pompée, on avoit placé auſſi quelques Ambaſſadeurs des Princes étrangers, qui avoient mérité cet honneur par leur fidélité & leur alliance avec les Romains, s'y placerent pareillement, ſoutenant que leur Nation étoit plus affectionnée aux Romains que nulle autre. Cette franchiſe plut tellement à l'Empereur Néron, qu'il les fit Citoyens de Rome. L'Apôtre ſaint Pierre leur fit annoncer l'Evangile par ſon Diſciple Ægiſte, qu'il envoya dans leur Pays, & l'on tient qu'il ſouffrit le martyre à Harderwyck. PRINCES DE FRISE.

VII. Tabbo, dernier Prince de Friſe, ayant ſuccédé à ſon pere l'an 85, mena de puiſſants ſecours à l'Empereur Domitien dans la guerre contre les Cattes, & mourut l'an 130.

## *Ducs de Frise.*

I. Aſcoine, fils de Tabbo, fut le premier Duc de Friſe, & mourut l'an 173.

Ducs de Frise.

II. Adelbolde fut élevé à la Cour de l'Empereur Antonin, auquel il fit enſuite la guerre. Il ſe démit de ſa Souveraineté l'an 187, en faveur de ſon frere.

III. Tite Bojocare avoit auſſi été élevé à Rome : il défit les Vandales qui ravageoient ſon Pays, & mourut en 240.

IV. Ubbo ſuccéda à ſon oncle ; il bâtit la Ville de Dockum, & mourut en 299.

V. Haron Ubbo, mourut en 335.

VI. Odilbalde défit les Bataves & les Weſtphaliens, qui ravageoient la Friſe, où il bâtit pluſieurs Châteaux, & mourut en 360.

VII. Udolphe Haron mourut l'an 392 ; il eut deux fils, Engiſte & Horſe, qui s'établirent en Angleterre, & ſe rendirent maîtres de la Province de Kent, qu'ils érigerent en Royaume ; ils y furent tués avant la mort de leur pere.

## *Rois de Frise.*

I. Richolde Uffo ſuccéda à ſon beaufrere, & prit le titre de Roi de Friſe ; il défit les Danois & les Normands, qui voulurent envahir ſon Pays, & mourut en 435.

II. Odilbalde mourut l'an 470. ROIS DE FRISE.

III. Richolde II ſubjugua les Weſtphaliens rebelles; il fit une irruption en Danemarck, où il mit tout à feu & à ſang, & mourut en 533.

IV. Béroalde fut attaqué par les Troupes de Clotaire, Roi de France, à cauſe qu'il avoit fait priſonnier Dagobert, fils de ce Prince, qui aſſiégeoit une Ville en Weſtphalie. Il livra bataille aux François, dans laquelle le Roi Clotaire fut bleſſé; mais Béroalde y fut vaincu & tué l'an 590.

V. Adgille I fut rétabli dans les Etats de ſon pere par le Roi Clotaire, qui l'obligea à lui payer tribut, & qui lui ôta la Weſtphalie, avec tous les Etats que les Friſons avoient conquis au-delà du Rhin. La Religion Chrétienne commença ſous ſon regne à s'établir dans la Friſe. Il mourut en 672.

VI. Radbode ſoutint de cruelles guerres contre Pepin de Herſtal & Charles Martel, Maires du Palais d'Auſtraſie, ſur leſquels il reconquit pluſieurs Terres. Ce Roi Païen perſécuta tyranniquement les Chrétiens, & fit mourir ſaint Wigbert, Compagnon de l'Evêque ſaint Willebrord, qu'il aſſiégea mê-

Rois de Frise.

me dans la Ville d'Utrecht; mais le Roi Pepin-le-Gros l'obligea à se retirer. Saint Wulfran, Archevêque de Sens, avoit été envoyé pour l'instruire dans la Foi : on dit qu'étant sur le point de se faire baptiser, il demanda au Saint ce qu'étoient devenus ses ancêtres ? Ce Saint lui ayant répondu qu'ils étoient tous dans l'Enfer, étant morts dans le Paganisme, Radbode repliqua qu'il aimoit mieux leur aller tenir compagnie, & refusa le Baptême : il mourut l'an 723.

VII. Adgille II, premier Roi Chrétien de la Frise, y a fait abattre les Temples des Idoles. Il eut trois fils; l'ainé, Gondobalde, & Radbode le cadet, lui succéderent. Jean, son second fils, fut surnommé le *Prêtre*, à cause de sa piété & de son zele pour la Religion Chrétienne. Il s'embarqua avec plusieurs Frisons & Danois vers les Indes, & il se rendit maître d'une grande étendue de Pays dans l'Ethiopie. On soutient qu'il fut le fondateur du Royaume des Abissins, qu'on nomme encore à présent *du Prêtre Jean.* C'est le sentiment de plusieurs célebres Historiens, comme de Martin Hamcomius *de Rebus Frisiæ*, de Nauclerus, de Joachim Hopperus, &c.

Le

Le Roi Adgille II mourut en 737. Rois de Frise.

VIII. Gondobalde hérita des vertus & de la piété de ſon pere; il mena un ſecours de 8000 Friſons à l'Empereur Charlemagne, dans ſes guerres contre les Sarraſins en Eſpagne. C'étoit l'oncle maternel de ſaint Fréderic, Martyr & Evêque d'Utrecht. Ce Roi décéda en 749, ſans poſtérité.

IX. Radbode II, frere de Gondebald, ayant été élevé auprès de ſa tante Othilde, Reine de Danemarck, demeura dans les erreurs du Paganiſme. Il perſécuta cruellement tous les Chrétiens, & fit ſouffrir le martyre, vers l'an 759, au St. Evêque Boniface, & à 51 Prêtres, ſes Compagnons, dans la Ville de Dockum. Cette cruauté ne demeura pas impunie: car l'Empereur Charlemagne prit les armes contre lui, l'an 775, & le chaſſa de toute la Friſe; mais il y retourna quelques années après, ayant été converti & baptiſé par ſaint Hildebert, Archevêque de Cologne, & mourut à Egmont l'an 792. Il laiſſa deux fils, dont l'ainé, Gondobald, acquit la Nord-Hollande. Celui-ci fut biſaïeul de Thierry, premier Comte de Hollande; c'eſt pour cela que les Comtes de Hol-

Rois de Frise.

Hollande ſe ſont qualifiés Seigneurs de Friſe, & qu'ils en ont toujours prétendu la Souveraineté. Le cadet Gerbrand obtint la Seigneurie d'Egmont, & mourut en 845, laiſſant un fils, Wolbrand, qu'on ſoutient être la Tige de l'illuſtre Famille des Comtes d'Egmont.

## *Gouverneurs de Frise.*

L'Empereur Charlemagne ayant conquis la Friſe ſur Radbode, l'érigea en Province libre en 802, lui donnant des Podeſtats ou Gouverneurs.

I. Saint Magnus Fortema conduiſit une armée de Friſons en Italie, au ſecours de l'Empereur contre les Sarrazins, & mourut à Fondi, dans la Campagne de Rome, l'an 810, d'une bleſſure qu'il avoit reçue en combattant contre ces Infideles. On l'a mis depuis au nombre des Saints; ſon nom ſe trouve dans le Martyrologe, au 4 Septembre, & ſon corps repoſe dans l'Egliſe de Saint-Michel à Rome, au rapport du Cardinal Baronius.

II. Taco Ludigman repouſſa les Danois, qui avoient fait une irruption en Friſe.

III. Adelbric Adelen lui ayant succédé, défit, l'an 830, les Sueves & les Goths, qui lui avoient déclaré la guerre. GOUVERN. DE FRISE.

IV. Heſſel Hermana défit, l'an 869, Rodolphe, Duc des Normands, qui vouloit envahir la Friſe, & l'obligea, par ſerment, à n'y plus retourner; mais quelques années après, il y revint, pilla & brûla Utrecht, & tout le Pays d'alentour, même juſqu'en Friſe, où il fut de nouveau battu près du fleuve d'Ems.

V. Igo Galema commença à gouverner l'an 884, & fut tué en 886. Godefroi, Duc des Normands, qui avoit épouſé la niece de l'Empereur Charles-le-Gros, s'empara enſuite de la Friſe; mais peu de temps après, il fut tué par les gens de Henri, Comte de Louvain. Sa mort irrita tellement les Normands, qu'ils revinrent du Nord en plus grand nombre avec Sigefroi, leur Duc, & mirent à feu & à ſang tous les Pays-Bas, & la France même, où ils s'établirent enſuite dans la Normandie. Sigefroi retourna en Friſe, où il fut tué, l'an 890, par les Friſons, qui recouvrerent leur ancienne liberté.

VI. Goſſo Ludigman fit la paix avec

GOUVERN. DE FRISE.

les Normands, en vertu de laquelle ils évacuerent la Friſe, & ſe retirerent en Normandie. Arnoud, Comte de Hollande, lui déclara la guerre, à cauſe qu'il protégeoit ſon fils Suffride; mais le Comte fut tué dans une bataille en 995, avec une grande partie de la Nobleſſe Hollandoiſe.

VII. Les Saxons étant venus enſuite pour envahir la Friſe, & Egbert, leur Duc, s'étant déja emparé, en 1076, d'une grande partie de ce Pays, les Friſons les défirent en 1106, dans une bataille, où Henri-le-Gros, Duc de Saxe, fut tué. Ils élurent enſuite pour leur ſeptieme Podeſtat, Saco Reinalda, qui gouverna paiſiblement, & mourut en 1167. Pluſieurs illuſtres Friſons allerent en ce temps-là à la Croiſade, pour conquérir la Terre-Sainte, où ils ſignalerent leur valeur.

VIII. Les Friſons, toujours jaloux de leur liberté, attaquerent & tuerent, l'an 1252, Abel, Roi de Danemarck, qui avoit fait une irruption dans leur Pays. Quatre ans après, ils défirent pareillement au Village d'Hoogwoude, Guillaume II, Comte de Hollande, qui fut tué dans la bataille. Ils élurent en-

suite pour leur huitieme Podestat, Regnier Cammenga, qui fut tué l'an 1309, dans une bataille où les Danois furent entiérement défaits. GOUVERN. DE FRISE.

IX. Hessele Martena mourut l'an 1312; il fut la tige des Familles d'Aylua & Burmannia. Les Frisons ne pouvant convenir ensuite pour l'élection d'un nouveau Podestat, Guillaume IV, Comte de Hollande, les vint attaquer avec une puissante armée; mais il fut mis en déroute, & tué dans une bataille près de Staveren, l'an 1345, où plus de 18000 de ses gens périrent.

X. Ivo Juvinga soutint la guerre contre Marguerite-Auguste, sœur & héritiere de Guillaume IV, & contre son fils Albert de Baviere. Celui-ci mit les Frisons en déroute dans deux batailles consécutives. Le Podestat Juvinga y fut tué, & les Hollandois soumirent presque toute la Frise.

XI, XII, XIII. Sixte Dekema, Galo Hanya, & Odo Botnya, furent élus Podestats tous trois à la fois. Ils défendirent si bien leur Patrie contre les Hollandois, qu'ils leur enleverent toutes leurs conquêtes, excepté Staveren & Lemmare.

GOUVERN. DE FRISE.

XIV, XV. Suffride Wiarda, & Harengo Harenxma gouvernerent conjointement, & reconquirent, en 1414, le reſte de la Friſe, avec leur ancienne liberté. Elle leur fut confirmée en 1417, par l'Empereur Sigiſmond, & en 1447 par Fréderic III; mais lorſque les Friſons ſe trouvoient délivrés des ennemis étrangers, ils ſe déſolerent par des guerres inteſtines. Deux factions puiſſantes ſe formerent parmi eux; l'une nommée des *Vetcoopers*, l'autre des *Scbyrings*, leſquelles contribuerent à la fin à faire changer le Gouvernement de la Province.

XVI. Ulric Syrcſena fut profiter de cette déſunion; il avoit déja été élu Podeſtat de l'Ooſt-Friſe. Sous prétexte d'arrêter les différends qui ſurvenoient à chaque fois qu'il falloit choiſir un Podeſtat, il ſe fit donner, en 1454, cette Dignité par l'Empereur Fréderic III, pour lui & ſes héritiers; & ayant captivé la bienveillance des Nobles & du Peuple, il s'y fit reconnoître en 1464, en qualité de Comte & Gouverneur héréditaire d'Ooſt-Friſe.

XVII. Jules Dekema fut élu Podeſtat de l'autre partie de la Friſe par le

parti des *Schyrings* en l'an 1494, après plusieurs guerres intestines, (qui ressembloient alors à celles que nous voyons de nos jours arriver en l'Isle de Corse.) On n'y entendoit parler que de pillages, de meurtres & de massacres. Les Ducs de Bourgogne, comme Comtes de Hollande, prétendoient aussi à la Souveraineté de la Frise, où ils avoient un fort parti; mais il n'étoit pas toujours supérieur. Enfin, l'Empereur Maximilien voulut être l'arbitre de toutes ces querelles; & pour mettre les mutins à la raison, il leur donna, tant en son nom qu'au nom de l'Empire, Albert, Duc de Saxe, pour Gouverneur perpétuel, sous le nom de Comte ou Podestat de Frise. GOUVERN. DE FRISE.

XVIII. Albert, Duc de Saxe, prit possession de cette dignité l'an 1498; & pour s'y maintenir, il fit construire un Château à Lewarde, & établit une Cour de Justice à Franeker. N'ayant pas dessein de demeurer en Frise, il se démit de son Gouvernement en faveur de son fils Henri. Ce jeune Prince ayant exigé des Frisons des Subsides extraordinaires, on en vint de nouveau à une guerre civile, qui obligea son pere à revenir en Frise.

GOUVERN. DE FRISE.

Ce retour ne sauva pas la vie au fils, qui fut tué en voulant se retirer à Embden, & le Duc Albert fut obligé de continuer la guerre pour maintenir son autorité.

XIX. Georges, Duc de Saxe, son fils ainé, fut reconnu par les Etats pour leur Podestat; mais la Noblesse ne voulut pas reprendre de lui en Fief les Terres qu'elle possédoit. La guerre se ralluma à ce sujet; les Frisons eurent recours à la protection d'Edsard, Comte ou Podestat d'Oostfrise. Peu de temps après, ils se soumirent à Charles, Duc de Gueldres, qu'ils choisirent pour leur Gouverneur. Le Duc de Saxe ne pouvant pas conserver sa Dignité de Podestat de Frise, la céda avec tous ses droits, en 1515, à Charles, Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, pour la somme de cent mille florins d'or, faisant 140000 florins.

Ce jeune Prince eut assez de peine à conserver ses droits dans cette Province, jusqu'à ce qu'ayant été élu Empereur, sa puissance devint redoutable aux Frisons, qui se soumirent à la fin.

Philippe II, Roi d'Espagne, étant monté sur le Trône l'an 1552, par l'ab-

dication de l'Empereur son pere, ne conserva la Frise paisiblement que pendant seize ans. En 1568, le Comte d'Aremberg, Gouverneur de cette Province, y fut mis en déroute, & lui-même tué près d'Heyligerlée, par Louis, Comte de Nassau, frere du Prince d'Orange. Quelque temps après, le Duc d'Albe eut sa revanche, il défit le Comte Louis, & le chassa au-delà de la riviere d'Ems. Les Révoltés prirent, l'an 1572, les Villes de Sneeck, Bolswaert & Franeker; mais Gaspar de Robles, Baron de Billy, Gouverneur de Frise pour le Roi d'Espagne, les reprit peu de temps après. Ces Confédérés y retournerent enfin l'an 1586, par la Pacification de Gand, & deux ans après, les Frisons se donnerent entiérement au Prince d'Orange, & renoncerent en même-temps à l'ancienne Religion, & à la fidélité due à leur Souverain. GOUVERN. DE FRISE.

*STADTHOUDERS DE FRISE ET DE GROENINGUE.*

I. Jean, Comte de Nassau, dit *le Vieux*, fut le premier Stadthouder choisi par les Provinces de Frise & de Groeningue, & les Ommelandes. Il étoit

STADT-HOUDERS. DE FRISE.

frere de Guillaume, Prince d'Orange, fondateur de la République, & mourut en 1606, âgé de 71 ans, ayant eu de ſes trois épouſes, Eliſabeth de Leuchtenberg, Cunegonde Palatine, & Jeanne de Witgenſteyn, 25 enfants, & 85 neveux & nieces, d'où ſont ſorties les quatre Branches, de Siégen, Dillenbourg, Dietz & Hadamar, que l'Empereur Ferdinand III éleva, l'an 1654, au rang des Princes de l'Empire.

II. Guillaume-Louis, fils aîné de Jean, mourut l'an 1620, ſans laiſſer poſtérité.

III. Erneſt-Caſimir, cinquieme fils de Jean, épouſa Sophie de Brunſwick, & devint le Chef de la Branche de Naſſau-Dietz. Il fut tué au ſiege de Ruremonde, l'an 1632.

IV. Caſimir-Henri, fils aîné d'Erneſt, Grand-Commandeur du Bailliage d'Utrecht, de l'Ordre Teutonique, mourut l'an 1640, au ſiege de Hulſt, en Flandres.

V. Guillaume-Fréderic, frere du précédent, épouſa Albertine, fille de Fréderic-Henri, Prince d'Orange. Pendant qu'il viſitoit ſes armes, un piſtolet chargé ſe lâcha tout d'un coup, & la balle lui

fracaſſa la joue, dont il mourut à Leward, l'an 1664.

STADTHOUDERS DE FRISE.

VI. Henri-Caſimir, ſon fils, obtint des Etats de Friſe l'an 1674, que le Gouvernement ſeroit héréditaire dans ſa Famille; il épouſa Amélie, Princeſſe d'Anhalt, & mourut l'an 1696, d'une chûte de cheval, qui lui avoit rompu une veine.

VII. Jean-Guillaume Friſon de Naſſau, Prince d'Orange, naquit l'an 1687, & fut noyé au paſſage du Moerdyck, le 14 Juillet 1711. Il avoit été déclaré, l'an 1695, héritier univerſel de Guillaume III, Roi d'Angleterre, mort en 1702; mais le Roi de Pruſſe lui en diſputa la ſucceſſion. Ce Prince épouſa, l'an 1700, Marie, Princeſſe de Heſſe-Caſſel, de laquelle il ne laiſſa qu'une fille, & un fils poſthume.

VIII. Guillaume-Charles-Henri Friſon, né à Lewarde, le premier Septembre 1711, ſuccéda aux Charges de ſon pere. En 1723, il fut élu auſſi Stadthouder de la Gueldre; le 25 Mars 1734, il épouſa Anne, Princeſſe de Hanover & d'Angleterre, fille ainée du Roi Georges II, née à Londres le 13 Novembre 1709, & fut élu Stadthouder des ſept Provinces-Unies en 1747.

## *Etats de la Frise.*

La Friſe eſt partagée en trois Quartiers : I. l'Ooſtergoo, qui contient deux Villes, Lewarde & Dockum : il eſt partagé en onze Bailliages, qui contiennent en tout 112 Villages.

II. Le Weſtergoo a huit Villes, qui ſont Staveren, Bolſwaert, Sneeck, Ilſt, Franeker, Harlingen, Worcum & Hindeloopen. On le diviſe en dix Bailliages, qui contiennent 124 Villages.

III. Les ſept Forêts, ou *Sevenwoldingerland*, n'a que la Ville de Slooten, & dix Bailliages; on y compte 98 Villages.

Chacun de ces trente-un Bailliages eſt gouverné par un Bailli, qu'on nomme *Grietman*, qui juge de toutes les Cauſes civiles en premiere inſtance, avec un certain nombre d'Aſſeſſeurs; l'appel de leur Sentence va à la Cour de Juſtice ou Conſeil de Friſe, qui réſide à Lewarde. Le Gouvernement de la Friſe a cela de particulier, que ces *Grietmans* & autres Députés du plat-Pays, ont également voix & ſéance à

l'Etat, comme les neuf Villes, qui ne font que le quatrieme Membre.

SEIGNEURIE DE FRISE.

Le College des Députés des Etats de Friſe eſt compoſé de neuf perſonnes, deux du Quartier d'Ooſtergoo, deux de celui de Weſtergoo, deux de Seven-Wolden, & trois autres de la part des Villes. On change ces neuf Députés ordinairement tous les trois ans. La Préſidence roule entre les Membres de quinze en quinze jours. Le Prince de Naſſau-Orange, Stadthouder héréditaire de Friſe, entre dans ce Conſeil : on lui laiſſe la nomination de la Magiſtrature des Villes, excepté celles de Lewarde & de Franeker; mais lorſqu'il y a diſpute pour l'élection des Grietmans, ce ſont les neuf Conſeillers-Députés de l'Etat qui en décident, ainſi que des affaires qui regardent le Militaire. La nomination des Colonels, Lieutenants-Colonels & Majors eſt réſervée à l'Etat en général. A l'égard des autres Charges, les Députés les donnent par tour.

Outre la Cour de Juſtice, qui réſide à Lewarde, & le College de l'Amirauté, qui eſt à Harlinghe, il y a une Chambre des Comptes, compoſée de quatre perſonnes, dont l'une eſt priſe

SEIGNEURIE DE FRISE.

des Villes, & les trois autres des Grietenies ou Bailliages.

Le Pays abonde en pâturages, qui y ſont meilleurs qu'en aucun autre endroit. C'eſt ce qui fait que les chevaux y ſont plus gros & plus forts qu'ailleurs. Il en eſt de même des bœufs, des vaches & des moutons. Cette Province eſt ſi fertile en bleds, qu'elle en fournit une grande quantité aux Provinces voiſines, quoiqu'elle n'ait pas une ſi grande étendue de terres labourables; mais le terroir y eſt ſi bon, qu'il rend le plus ſouvent cent pour un, chaque grain y pouſſant deux ou trois épics, qui ont du moins 40 ou 50 grains chacun, & les bleds ſont ſi épais, que les chevaux ont de la peine à y paſſer.

Les Eccléſiaſtiques y ont été autrefois nombreux & puiſſants; ils y ont même poſſédé une grande étendue de Pays: mais ce qu'il y a de particulier à la Province de Friſe, c'eſt que ſes terres ont été de tout temps exemptes du droit de Dixmes. *

* Les Armes de la Province de Friſe ſont d'azur, ſemé de billettes couchées d'or, à deux lions de même.

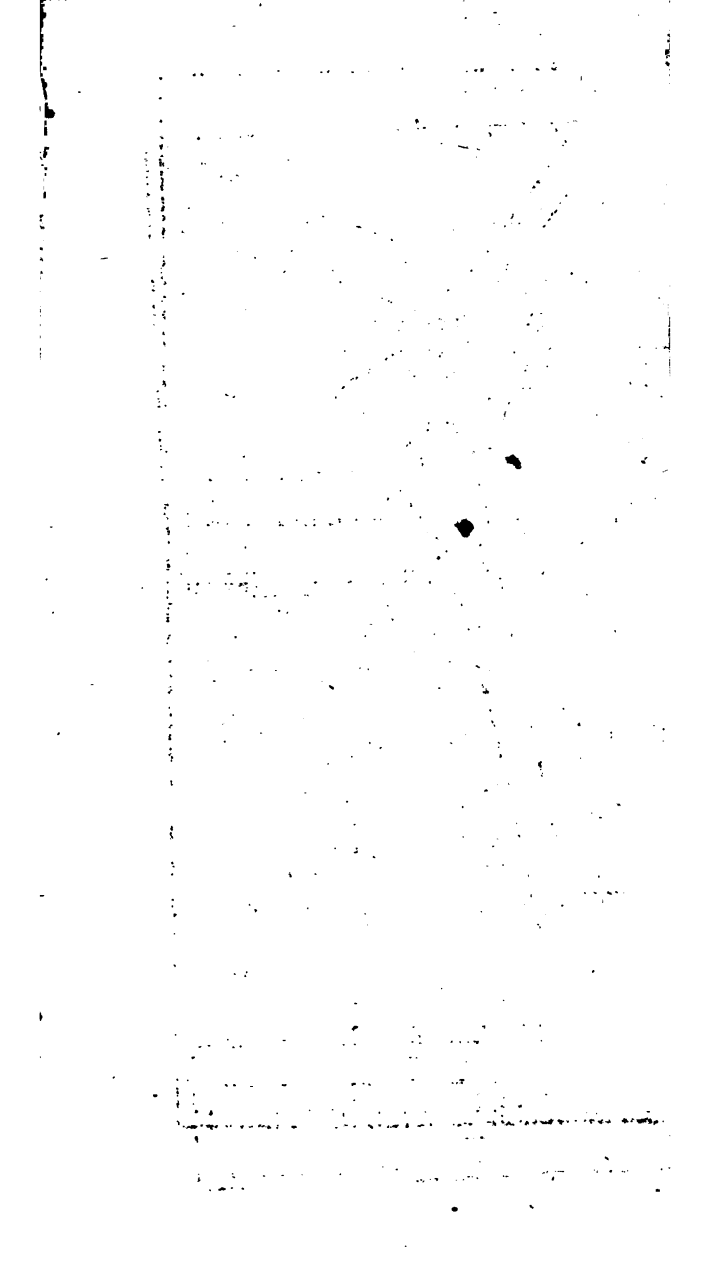

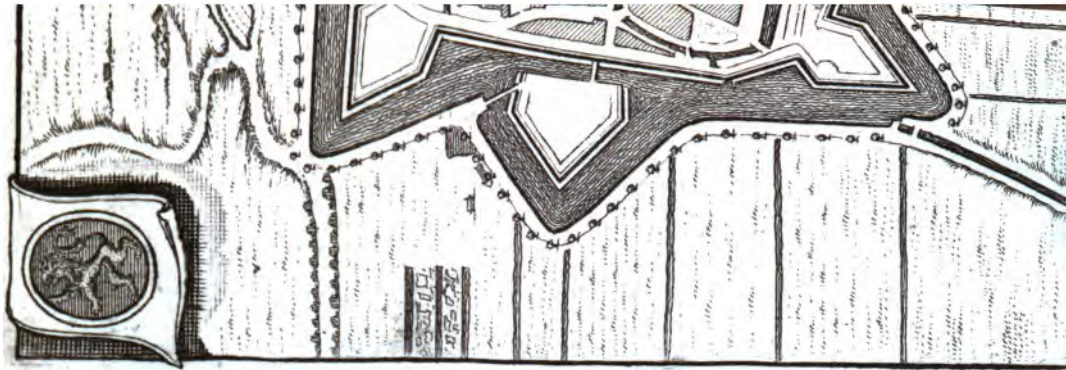

## DE LEWARDE.

, appellée en latin *Leo-*
ſt ſituée entre les marais,
er d'Oofstergoo, dont elle
, ainſi que de toute la Fri-
rande, riche & pourvue
parts, quoiqu'ils ne ſoient
ns. Ils ſont défendus par
plein d'eau, par pluſieurs
par d'autres ouvrages. Au-
nparts, il y a pluſieurs ran-
es, d'où on peut voir les
pagnes & les jardins agréa-
vironnent la Ville. Elle eſt
es de Dockum, & autant de
Nord, & à neuf de Groenin-
aſſant vers Harlinghe, dont
ignée de trois lieues.
roit autrefois qu'un Bourg,
commença d'entourer d'une
l'an 1190, dont l'enceinte s'eſt
t agrandie depuis, qu'elle a
ment plus de trois milles de cir-
s rues ſont droites & larges,
par pluſieurs Canaux, qui s'y

LEWARDE. rencontrent de tous les côtés de la Province. Outre les Fortifications, il y eut encore autrefois un Château, bâti l'an 1499, par Albert, Duc de Saxe, Seigneur de Friſe, pour contenir dans leur devoir les habitants, de tout temps portés à l'indépendance.

L'Hôtel-de-Ville eſt d'une belle architecture moderne, de la façon de l'Architecte Balck, bâti au même endroit où l'ancienne Maiſon-de-Ville étoit autrefois. Guillaume-Charles-Henri Friſon, Prince d'Orange, Stadthouder de Friſe & de Groeningue, en mit la premiere pierre le 2 Avril 1715, âgé de trois ans & ſept mois, comme porte l'Inſcription Flamande écrite en lettres d'or. Au-deſſus de la porte on lit ces mots : *Pace et Justitiâ.* Le Magiſtrat conſiſte en douze perſonnes, dont trois ſont Bourguemeſtres, & neuf Echevins; deſquels, au premier jour de chaque année, il en ſort un Bourguemeſtre & deux Echevins. Les trois Bourguemeſtres préſident par quartier dans les Aſſemblées, où chacun a une voix égale; mais le Préſident ſigne les Actes publics, & garde les Clefs de la Ville. Il y a auſſi trois Penſionnaires perpétuels, qui ſont

Juriſ-

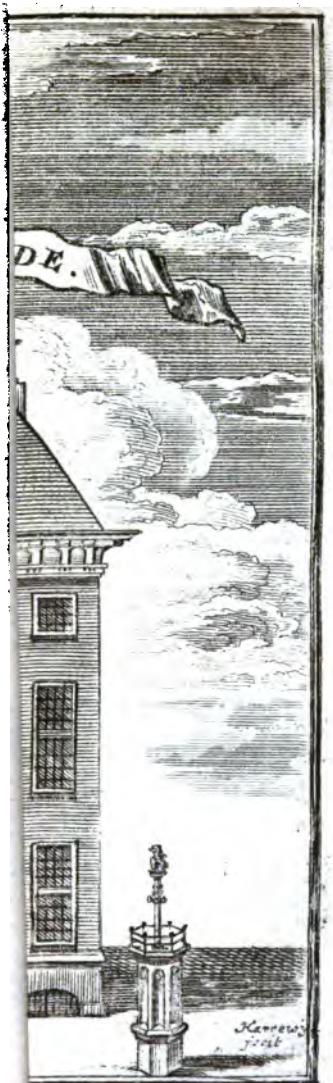
DE.

Jurisconsultes, dont l'un est ordinairement Secretaire de la Ville, & Garde des Archives. La Recette publique est administrée par quatre Tréſoriers; l'un reçoit les revenus de la Ville; l'autre, celui du spirituel; le troisieme, celui qui provient de la Campagne, sous le Département de la Ville; & le quatrieme, celui des Fermes, qu'on nomme des Consomptions. LEWARDE.

Le Conseil Souverain de la Province de Frise réside à Lewarde, où il a été transféré, l'an 1504, par Georges, Duc de Saxe & Seigneur de Frise, ayant été institué cinq ans auparavant par le Duc son pere, dans la Ville de Franeker. Il est composé maintenant de douze Conseillers, dont chacun est élu par son Quartier particulier, & introduit dans l'Assemblée par deux Députés des Etats. Autrefois il y avoit aussi un Président.

Cette Cour est d'une très-grande autorité, & juge souverainement & sans appel de toutes les Causes civiles & criminelles de la Province, excepté de celles qui regardent l'Amirauté ou la Milice. Si les parties demandent la grande Révision, elle se fait au nom des Etats

LEWARDE. de Friſe : les Députés choiſiſſent au nom de l'Etat ſix Réviſeurs Juriſconſultes, trois de la Province & trois étrangers, qui s'aſſemblent à Lewarde. Un Conſeiller de cette Cour livre le Procès cacheté, pour être lu ſur les mêmes Actes, & demeure préſent à la lecture, qui ſe fait par le Secretaire des Etats. Après que les Réviſeurs ont donné leur ſuffrage, le Conſeiller de la Cour produit dans un papier cacheté les ſentiments des Conſeillers qui avoient jugé auparavant; & les Députés de l'Etat prononcent la Sentence à la pluralité des voix, tant des Réviſeurs que des Conſeillers de la Cour.

Lewarde eſt auſſi la réſidence ordinaire, & la Cour du Prince de Naſſau, Stadthouder héréditaire de Friſe & de Groeningue, qui y a un beau Palais, & une Garde particuliere. Ses Domaines furent augmentés conſidérablement l'an 1702, par la mort de ſon couſin, Guillaume III, Roi d'Angleterre, & Prince d'Orange, qui l'avoit déclaré ſon héritier univerſel; mais cette ſucceſſion lui fut diſputée par le Roi de Pruſſe. Les droits de S. M. Pruſſienne étoient fondés ſur ce qu'il deſcendoit de Louiſe

de Naſſau, fille de Fréderic-Henri, Prince d'Orange, qui avoit épouſé l'Electeur de Brandebourg, & qui étoit morte à Berlin le 8 Juin 1667, âgée de près de 40 ans. On en eſt venu à la fin à un Traité d'Accommodement & de Partage, ſigné à la Haye le 16 Juin 1732, ſous la médiation des Etats-Généraux. Le Prince d'Orange a auſſi une Maiſon de plaiſance, dite *Oraniewouw*, à ſept lieues de Lewarde, qui eſt un lieu très-délicieux, orné de beaux jardins. LEWARDE.

Zuichem, Village qui a donné naiſſance à Viglius de Aytta, Chef & Préſident du Conſeil d'Etat & Privé à Bruxelles, ſous le regne de Philippe II, Roi d'Eſpagne, n'eſt qu'à une lieue de Lewarde. Ce grand Miniſtre avoit été Docteur en Droits, & Profeſſeur en différentes Univerſités, enſuite Conſeiller au grand Conſeil à Malines, Chancelier de l'Ordre de la Toiſon d'or, Ambaſſadeur de Sa Majeſté auprès de pluſieurs Souverains, & à différents Congrès, &c. Enfin étant veuf, il devint Prêtre & Prévôt mitré de l'Egliſe Cathédrale de Gand. Il eſt mort à Bruxelles l'an 1577, âgé de 70 ans: ſon corps fut enterré à Gand, dans l'E-

LEWARDE. gliſe de Saint-Bavon. Il a fait pluſieurs belles fondations, entr'autres d'un College pour les Friſons étudiants à Louvain, qui porte ſon nom.

Il y avoit autrefois à Lewarde trois Egliſes Paroiſſiales, l'une d'*Aldenhove*, ou de Saint-Vit; l'autre de *Nyenhove*, ou de Notre-Dame, & celle de Sainte Catherine. La premiere & la principale a été ruinée vers l'an 1580, & il n'en eſt reſté que la Tour, bâtie long-temps après cette vieille Egliſe, & qui en avoit été détachée, en intention d'y ajouter une nouvelle Tour, ce qui n'a jamais été exécuté.

L'Egliſe de Notre-Dame ſubſiſte encore; celle de Sainte-Catherine ſert maintenant d'Arſenal à la Province de Friſe. La principale Egliſe d'à-préſent eſt celle qui a ſervi autrefois aux Dominicains, bâtie l'an 1487. On l'a embellie dans la ſuite, comme il paroît par le plan ci-joint. On y vit auſſi quatre Couvents : les Dominicains, admis vers l'an 1228; les Récollets, reçus l'an 1473; les Dames Blanches, ou de l'Ordre de ſaint Dominique, & les Sœurs Griſes, outre pluſieurs Hôpitaux bien fondés, qui ſubſiſtent encore au-

jourd'hui pour les Pauvres, les Orphelins, &c.

LEWARDE.

La Friſe a été ſoumiſe, pour le Spirituel, aux Evêques d'Utrecht, juſqu'en 1559, que le Pape Paul IV y érigea dans la Ville de Lewarde un Evêché Suffragant du nouvel Archevêché d'Utrecht. L'Egliſe de St. Vit devint Cathédrale; & outre ſix Prébendes qu'il y avoit anciennement, on ſupprima l'Abbaye de Mariengarde, Religieux de l'Ordre de Prémontré, ſituée à une lieue de Lewarde, afin de fonder ſur leurs revenus neuf Prébendes graduées, avec les Dignités. On aſſigna pour l'entretien de l'Evêque les revenus d'un riche Prieuré de Bergum, de Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin, près de Lewarde, & ceux d'une Prévôté de Religieux Prémontrés à Bolſwaert. Le nouveau Dioceſe avoit ſous ſa Juriſdiction dix Villes; il étoit diviſé en onze Doyennés Ruraux, avec dix Abbayes, quatorze Prévôtés ou Prieurés, & vingt-ſix autres Monaſteres.

## *Evêques de Lewarde.*

I. Remi Driutius, Conseiller du grand Conseil à Malines, & Prévôt de Notre-Dame à Bruges, ayant été nommé à cet Evêché l'an 1560, devint Evêque de Bruges l'an 1569, avant que d'avoir été sacré.

II. Cunerus Petri, Docteur en Théologie dans l'Université de Louvain, & Pasteur de l'Eglise de Saint-Pierre, fut sacré l'an 1569. Il prit possession le premier Février 1570, & tint d'abord un Synode; mais l'an 1578, les Réformés le chassèrent de son Eglise, & se saisirent de tous les biens Ecclésiastiques; ainsi cet Evêché a été supprimé dans sa naissance, & l'Evêque obligé de se retirer à Cologne, où il mourut l'an 1580, âgé de 49 ans. *

---

* Les Armes de la Ville de Lewarde sont d'azur au lion d'or.

## *LA VILLE DE FRANEKER.*

ELle eſt ſituée dans le Quartier de Weſtergoo, à deux lieues de la Zuyderzée, & autant de Lewarde & de Harlingue. On nomme ſon canton *Franekeradeel.* Elle eſt arroſée par deux Canaux portant bateaux, ayant auſſi un ancien Château, bâti il y a plus de trois cents ans, qui a ſervi quelquefois de demeure aux Gouverneurs. On tient que la Ville fut bâtie l'an 1191, ſous le regne de l'Empereur Henri VI, fils de Fréderic Barberouſſe.

Elle jouit de pluſieurs privileges, & a une Univerſité célebre pour toutes les Facultés, établie par les Etats de Friſe, & par le Comte Guillaume-Louis de Naſſau, le 24 Juillet 1585. Adrien Metius, Profeſſeur des Mathématiques; Pierius Winſemus, Hiſtoriographe de Friſe; Georges Paſor, Profeſſeur en Langue Grecque; Sixte Amama, Théologien, & Ulric Huberus, Juriſconſulte, lui ont fait beaucoup d'honneur par leur ſcience & par leurs écrits.

FRANEKER.

C'eſt la plus propre de toutes les Villes de Friſe, & le ſéjour ordinaire de la plus grande partie de la Nobleſſe. Autrefois le Conſeil de la Province y a été établi, mais on l'a transféré, en 1504, à Lewarde.

Son Magiſtrat eſt compoſé de ſix Bourguemeſtres & d'un Secretaire. La grande Egliſe eſt dédiée à ſaint Martin. Il y a eu autrefois des Religieux Croiſiers, fondés l'an 1468, dont le Couvent a été converti en Ecoles publiques. Près de la Ville, on voyoit l'Abbaye de Lidlum, Religieux de l'Ordre de Prémontré, fondée en 1182, qui a été détruite vers l'an 1570. *

## *LA VILLE DE DOCKUM.*

L'Amirauté de la Province de Friſe a été établie autrefois en cette Ville, laquelle eſt ſituée ſur la riviere d'Ee, avec un bon Port, où les plus grands

* Les Armes de Franeker ſont d'azur à la cloche d'or bataillée de même.

vaiſſeaux peuvent remonter. Elle eſt dans le Pays d'Oſtergoo, à quatre lieues de Lewarde, à cinq de Groeningue, & à huit de Franeker. Ses campagnes ſont excellentes pour les pâturages. Ubbo, Duc de Friſe, la fit bâtir en 248; le Roi Gondebalde la fit entourer de murailles en 739, & y fit frapper de la monnoie d'or. Ses murailles ont été pluſieurs fois démolies par les triſtes effets des guerres, mais enfin rétablies en 1582. DOCKUM.

On y conſervoit autrefois les ornements, un vaſe d'argent, & le Livre des Evangiles du ſaint Apôtre Boniface, Evêque d'Utrecht, qui ſouffrit le martyre à Dockum en 759, avec cinquante & un de ſes Compagnons. Cette cruauté des habitants ne demeura pas impunie; car le Roi Pepin envoya en Friſe une puiſſante armée, qui s'arrêta à Dockum, où on punit, par un juſte ſupplice, ceux qui avoient fait mourir leurs bienfaiteurs. Du temps de l'Empereur Charlemagne, fils du Roi Pepin, on y bâtit un Monaſtere de Religieux Bénédictins, à l'honneur du même ſaint Boniface. Il y eut une autre Abbaye, fondée vers l'an 1163, pour des Religieux de

DOCKUM. l'Ordre de Prémontré, tirés de l'Abbaye de Mariengarde, pour deſſervir l'Egliſe Paroiſſiale, qui a pour Patron ſaint Martin. On dit auſſi que ſaint Ludger, Evêque de Munſter, avoit été ſept ans Curé à Dockum.

La Ville eſt aſſez agréable; elle a un bel Hôtel-de-Ville, bâti ſur le bord d'un grand Canal, couvert d'un beau Pont. Elle eſt munie d'un bon rempart de terre, qui a ſes foſſés & ſes baſtions.

On y a creuſé un large Canal, par lequel on va à Lewarde, & qui ſe jette dans la Zuyderzée, au-deſſous de Harlingue. Ce fut la patrie de Gemma Friſius, un des plus célebres Mathématiciens de ſon temps, qui mourut à Louvain l'an 1555. *

* Les Armes de Dockum ſont d'azur au croiſſant renverſé d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, 1, 2.

## *LA VILLE DE BOLSWAERT.*

ON attribue ſon origine à Bolſwine, fille de Radbode, Roi de Friſe, qui la fit bâtir vers l'an 713. Elle eſt ſituée dans le Weſtergoo, à trois lieues de Lewarde, à une de Sneeck, & à deux de Harlingue & de Franeker. On la comptoit autrefois parmi les Villes Anſéatiques. A une lieue de Bolſwaert, il y a un Port aſſez commode, qui lui eſt d'une grande utilité. Son Egliſe principale eſt dédiée à ſaint Martin. Du temps des Catholiques, il y avoit trois Monaſteres, un de Récollets, un de Freres Jérônimites, qui enſeignoient les Ecoles Latines, & le troiſieme, de Religieuſes de ſaint Auguſtin.

On a vu autrefois près de Bolſwaert* une Abbaye de Religieux de l'Ordre de Cîteaux, dite *Olde-Clooſter*, où les Anabaptiſtes ſe retirerent & ſe fortifierent l'an 1534. C'eſt dans cette Abbaye que

* Les Armes de Bolſwaert ſont d'or à l'aigle à deux têtes de ſable.

BOLSWAERT.

fut enterré Guillaume IV, Comte de Hollande & de Hainaut, qui fut tué par les Friſons dans une bataille, en 1345, près de Staveren.

## *LA VILLE DE SNEECK.*

ELle eſt ſituée dans le Weſtergoo, à une lieue de Bolſwaert, & à trois de Lewarde, de Franeker & de la Zuyderzée. On la nomme en Latin *Sneca*, & ceux du Pays *Snitz*. Elle eſt très-ancienne, bien bâtie & peuplée, entourée de très-bons foſſés & remparts; & quoique ſon aſſiete ſoit dans un endroit marécageux, elle ne laiſſe pas d'être aſſez marchande.

Ce fut la patrie du célebre Joachim Hopperus, Docteur en Droit de l'Univerſité de Louvain, Conſeiller à Malines, & enfin Préſident du Conſeil d'Etat de Philippe II, Roi d'Eſpagne : il mourut à Madrid l'an 1576. Il y avoit autrefois à Sneeck le Prieuré de *Haſken*, des Bénédictins; & une Abbaye de Bernardines, dite *le nouveau Cloître*, & près de la Ville une Commanderie

de l'Ordre de Malthe, & un Prieuré de Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, dit *le Mont Thabor*. Les Jésuites avoient obtenu aussi du Roi d'Espagne, en 1574, la permission de bâtir un College en cette Ville, & d'y enseigner les Humanités; mais les Magistrats leur étant contraires, ils se retirerent à la petite Ville de Ilst, où ils ne resterent qu'environ trois ans, à cause de la révolte générale du Pays. *

SNEECK.

## *LA VILLE DE HARLINGEN.*

C'Est la plus grande, la plus riche & la plus peuplée de toutes les Villes de la Frise, après Lewarde. Elle est située dans le Westergoo, sur le bord de la mer, dans un endroit d'où on pourroit inonder, en fort peu de temps, tout le voisinage. Franeker n'en est qu'à une lieue; Worcum à trois, & Staveren à cinq.

* Sneeck porte parti au premier d'or à un demi-aigle de sable mouvant du parti, au second d'azur à trois couronnes d'or rangées en pal.

HARLINGEN. Ce n'étoit autrefois qu'un Hameau ſitué entre les maiſons de deux Gentilshommes, dont l'un s'appelloit *Harliga*, & l'autre *Harns;* d'où il ſemble que la Ville de Harlingen a tiré ſon origine. Ce Hameau, que la mer avoit englouti environ l'an 1134, ayant été rebâti, devint un gros Bourg, auquel on donna les privileges de Ville, avant même qu'il fût entouré de murailles: ce qui s'exécuta vers l'an 1443. Elle eſt de figure quarrée; ſes rues ſont belles, nettes, droites, & entrecoupées de pluſieurs Canaux. Elle a cinq Portes, quatre du côté de la terre, & une du côté de la mer. Son Territoire eſt très-fertile en bleds & en pâturages, & fournit en abondance tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Le Port ſe diviſe dans la Ville en deux grands Baſſins, capables de contenir les plus gros vaiſſeaux: cependant ils n'y ſauroient entrer avec leur charge entiere, & l'on eſt obligé de les aller décharger en pleine mer avec de moindres bâtiments.

L'Hôtel-de-Ville n'eſt pas fort grand, & il n'y a que deux Egliſes; l'une *Weſt-Kerck*, l'autre de Saint-Michel, qui étoit celle d'Almenum, Village en-

fermé dans les murailles. Le Magiſtrat eſt compoſé de huit perſonnes, qu'on nomme Bourguemeſtres : il eſt changé tous les ans par la Cour ſuprême, qui, ayant reçu leurs noms avec les huit nouvellement élus, en choiſit huit pour le Gouvernement de l'année ſuivante. Outre ceux-ci, il y a encore un Tréſorier & un Intendant des Bâtiments publics. Vers l'année 1645, on y a commencé l'Hôpital & la Maiſon des Orphelins. On enſeigne en cette Ville les Langues Latine & Grecque, & il y a un Recteur & trois Profeſſeurs. HARLINGEN.

Son plus grand ornement eſt le College de l'Amirauté, que les Etats-Généraux y ont établi pour toute la Friſe. Il eſt compoſé de quatre Députés des Etats de cette Province, un de Hollande, un de Gueldres, un d'Utrecht, un d'Over-Iſſel, & deux de Groeningue & des Ommelandes; mais il n'y en a point de Zélande. Ce College a de plus ſon Avocat-Fiſcal, un Secretaire, Receveur, & Commis-Général.

Sa Seigneurie appartient au Prince d'Ooſt-Friſe; & ſi ſa Branche venoit à manquer, les Comtes de Rietbergh en profiteroient. Edſard, Comte d'Oſt-

HARLINGEN.

Frise, y fit bâtir un Château en 1496.

Guillaume I, Prince d'Orange, avoit dessein, l'an 1580, d'en faire un Port de mer considérable, & capable de contenir une armée navale. Enfin, la multitude des habitants, que le trafic y avoit attirés, ne pouvant se contenir dans son enceinte, on a été obligé de l'agrandir de nouveau en 1597. On y a élevé de fortes digues pour arrêter la violence de la mer, & pour assûrer les Navires marchands; mais malgré ces levées, elle a bien de la peine à résister aux flots, qui la minent continuellement. On y fait aussi toutes sortes de toiles, particuliérement pour des voiles, & il y a des Manufactures de papier & de sel.

* Les Armes de Harlingen sont écartelées au 1 & 4 d'azur à trois fleurs de lis d'or, au 2 & 3 de gueules à quatre croix alesées d'argent.

## *LA VILLE DE STAVEREN.*

CEtte Ville, qui eſt la Capitale du vieux Royaume de même nom, en Latin *Stavria*, eſt la plus ancienne de toutes les Villes de la Friſe. On ſoutient qu'elle a été bâtie un an après la naiſſance du Sauveur. Odilbalde VI, Duc de Friſe, la fit entourer de foſſés & de murailles. On croit qu'elle tire ce nom de l'idole *Stavon*, qu'on y adoroit autrefois. Elle eſt ſituée près d'un ancien Canal, nommé *Flevo*, aujourd'hui l'Iſſel, au Quartier de Weſtergoo, à ſix lieues d'Enchuyſe, & à neuf de Vollenhove, ſur une pointe du Golfe de la Zuyderzée, vis-à-vis de la Hollande. La mer n'y a preſque point de profondeur; l'on y trouve par-tout des bancs de ſable, & il n'y a qu'un ſeul endroit capable de porter les gros vaiſſeaux chargés, qui viennent des Indes. Quand la mer eſt baſſe, on voit un banc de ſable, où l'on dit qu'une riche veuve fit jetter autrefois une grande quantité de bled gâté, que l'avarice lui avoit fait entaſſer pendant une grande diſette : ce

STAVEREN

banc est nommé encore présentement *t'Vrowenlandt.* On prétend que Dieu permit, par une juste punition, qu'il s'arrêtât en ce lieu, pour incommoder l'entrée du Port.

Staveren étoit autrefois extrêmement peuplée, puissante, riche, & le plus célebre Port de mer de toute la Côte Septentrionale; mais les fréquentes inondations en ont englouti la plus grande partie, & ce qui a été rétabli par la suite du temps dans un terrein moins exposé aux insultes de la mer, est très-peu de chose en comparaison de ce que Staveren étoit autrefois; malgré cela, il y a encore un bon commerce, plusieurs Marchands, & un Port assez fréquenté. Il est à l'embouchure d'une petite riviere, qu'on retient par un Canal qui coule dans le Pays; outre un grand mole qui s'avance dans la mer, soutenu par des pilotis, pour empêcher que les sables ne bouchent l'entrée de ce Port.

Les anciens Rois de Frise y faisoient leur séjour ordinaire: Richolde, premier Roi de Frise, fit bâtir, vers l'an 400, entre Staveren & Medenblic, un Temple, qui servoit d'asyle à tous les criminels & bannis, & un Palais à Sta-

veren, qui fut la demeure de ſes Succeſſeurs. Radbode, ſixieme Roi, donna à ſes conquêtes le nom du Royaume de Staveren. STAVEREN

St. Odulphe a été le Patron de cette Ville, où il avoit été envoyé, vers l'an 830, par St. Fréderic, Evêque d'Utrecht, pour prêcher la Foi. Il y établit un Chapitre de douze Chanoines; mais l'Evêque André de Kuyck mit en leur place, l'an 1127, des Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, dont l'Abbaye fut appellée *Hemelum*. *

A une lieue de Staveren, on voit un gros Bourg nommé MOLQUERN, ſitué ſur la Zuyderzée, dans un Pays marécageux; l'on y parle un langage fort extraordinaire, & les maiſons ſont ſéparées les unes des autres, placées d'une maniere tout-à-fait bizarre. Quand un Etranger y eſt entré, il faut qu'il ſe ſerve d'un guide, pour ſortir de ce labyrinthe. On croit que c'eſt un reſte des anciens Saxons, tant pour leur langage que pour leur maniere de bâtir & de s'habiller.

* Les Armes de Staveren ſont de gueules au chef d'or à deux croſſes paſſées en ſautoir.

## *LA VILLE DE WORCUM.*

ON la nommoit autrefois *Wolder-cum*, & par abréviation *Worcum.** Elle eſt ſituée dans le Quartier de Weſtergoo, près de la Zuyderzée, à quatre lieues de Harlingen, & à deux de Bolſwaert & de Ilſt. Son Territoire eſt très-fertile, arroſé de pluſieurs Canaux, & d'une riviere qu'on nomme *Vliet*, qui y forme un petit Port. Il faut le diſtinguer d'un autre Worcum, qui eſt une petite Ville de Hollande.

Ceux des Familles d'Inthiema & d'Hottinga étoient anciennement les Seigneurs de cette Ville. Outre la grande Egliſe, dédiée à ſainte Gertrude, & un Hôpital, il y a eu autrefois un Béguinage & un Couvent de Sœurs-Griſes. Son Magiſtrat eſt compoſé de huit Bourguemeſtres, avec un Conſeil de vingt-

* Worcum porte parti, au premier d'or à un demi-aigle de ſable, mouvant du parti, au ſecond de gueules à trois fleurs de lis d'argent rangées en pal.

quatre notables Bourgeois. Le ſavant Petreius Tiara étoit natif de Worcum; il avoit enſeigné la Langue Grecque à Louvain & à Douay, la Médecine à Leyde, & enfin à Franeker, où il mourut l'an 1586. WORCUM.

## *LA VILLE DE ILST.*

ELle eſt ſituée dans le Weſtergoo, à une demi-lieue de Sneeck, & à une de Bolſwaert, ſur le bord de la riviere de Weymer, qui la ſépare en deux, & la rend aſſez agréable, ayant de chaque côté une rangée de tilleuls. Il n'y a qu'une rue aſſez longue, qui forme une eſpece d'arc. On n'y voit qu'une Egliſe, qui a appartenu autrefois aux Carmes. Il y avoit auſſi des Jéſuites avant la révolution. Son Magiſtrat ne conſiſte qu'en cinq Bourguemeſtres, qui ont chacun leur tour de préſider. Les habitants ne vivent que de la culture de leurs terres, & de la fabrique des Navires. *

* Les Armes d'Ilſt ſont un Navire en mer tout appareillé.

## *LA VILLE DE HINDELOOPEN.*

CEtte petite Ville, aujourd'hui dite *Eyndlopen*, eſt ſur le bord de la Zuyderzée, & ſituée dans le Weſtergoo, entre Worcum & Staveren. Elle eſt ſans murailles; ſon Port n'eſt preſque rien, & on n'y voit qu'une Egliſe. Ses habitants s'occupent à la pêche, à la conſtruction des Navires, ou à la culture des terres. L'Hôtel-de-Ville eſt petit, mais aſſez joli. Le Magiſtrat, compoſé de cinq Bourguemeſtres & de ſix Echevins, adminiſtre la Juſtice. *

* Les Armes de Hindeloopen ſont parlantes: car elles ont une biche élancée, qui veut dire en langage du Pays *Hinde-loop*.

## *LA VILLE DE SLOOTEN.*

CEtte Ville eſt la Capitale de cette Contrée, qu'on nomme les ſept Forêts, ou *Seven-wolden*, & ſituée près d'un grand Lac, qui porte le nom de *Slooter-Meer*, à 3 lieues de Sneeck, & à une de la Zuyderzée, avec laquelle ſes habitants ont communication par le moyen d'un Canal. Ses environs ſont fertiles en froment, en pâturages & en bétail, qui fournit du beurre & du fromage; & par la grande quantité des eaux, il y a abondance de poiſſon.

La Ville eſt ſéparée en deux par un grand Canal navigable, qui vient du *Slooter-Meer*, & qui ſe va jetter à une lieue par-delà la Ville, dans un autre Canal, qu'on dit avoir été creuſé par Tacon II, Podeſtat de Friſe. Quoique petite, elle eſt bien peuplée & marchande; il y a trois Portes, une Egliſe, & l'Hôtel-de-Ville, où le Magiſtrat s'aſſemble, qui eſt compoſé de quatre Bourguemeſtres & de trois Sénateurs.

Jean de Waſſenaer, Général des Trou-

SLOOTEN. pes de l'Empereur Charles-Quint, mit le ſiege devant Slooten, l'an 1523, parce qu'elle refuſoit de ſe ſoumettre à ſon Prince. La Ville fut priſe; mais ce Général, qui s'étoit ſignalé à la bataille de Pavie, & dans tant d'autres occaſions, y perdit la vie. Depuis que les Etats-Généraux en ſont devenus les maîtres, ils y ont fait des Fortifications régulieres, & de bons Foſſés.

On pourroit auſſi donner la deſcription de l'Ooſt-Friſe, ou Friſe Orientale; mais elle n'eſt pas compriſe ſous les XVII Provinces, étant une Souveraineté particuliere, dont le Comte eſt Prince de l'Empire. Cependant la Ville d'Embden, ſa Capitale, a été, pendant plus de 150 ans, ſous la protection des Etats-Généraux, qui ſe ſont réſervé le droit d'y entretenir une nombreuſe garniſon, ainſi que dans la Forteréſſe de Lieroodt, malgré pluſieurs Reſcrits contraires que les Empereurs ont donnés en faveur des Comtes d'Ooſt-Friſe.

Charles Edzard, Comte d'Ooſt-Friſe, dernier de ſa Famille, mourut à Aurick, le 26 Mai 1744, âgé de 28 ans, ſans avoir eu d'enfants de ſon épouſe, Sophie-Willelmine de Brandebourg-

Culmbach. Le Roi de Pruſſe, comme plus proche héritier mâle, recueillit la ſucceſſion, & rembourſa aux Etats-Généraux les ſommes qu'ils avoient avancées ſur l'hypotheque d'Embden & de Lieroodt. SLOOTEN.

Le Port d'Embden étant très-avantageux pour le commerce, le Roi de Pruſſe y a établi une Compagnie des Indes, par des Lettres-Patentes, datées du premier Septembre 1750. *

* Slooten porte deux clefs paſſées en ſautoir & chargées d'un château couvert.

# LA SEIGNEURIE D'OVER-ISSEL.

ON la nomme en Latin *Transisalania*, à cauſe de ſa ſituation au-delà du Fleuve d'Iſſel. Elle a pour bornes, au Nord, la Friſe Occidentale, & une partie de la Seigneurie de Groeningue; au Midi, le Duché de Gueldres; à l'Orient, la Weſtphalie; & au Couchant, le Golfe de la Zuyderzée, avec le Fleuve d'Iſſel.

Cette Province, qui eſt la ſixieme des ſept Confédérées, contient environ ſoixante lieues de circuit, avec onze Villes & 180 Villages; elle eſt partagée en trois Bailliages; le Zallant ou Pays des Saliens, qu'on prétend y avoir

demeuré autrefois ; le Bailliage de Vollenhove & le Twende, que quelques-uns nomment *Tubantum ;* d'autres le dérivent du Flamand *Tweede-end*, comme le Pays voiſin de Drenthe ſemble ſignifier *Derde-end.* SEIGNEURIE D'OVER-ISSEL.

Le Bailliage de Zallant, où l'on prétend que la Loi Salique a été inſtituée, contient les trois grandes Villes, Déventer, Capitale de la Province, Campen & Zwol ; la petite Ville de Haſſelt, & quatre Bourgs ; le Bailliage d'Iſſelmuyde, & dix-huit Villages & Seigneuries. On y obſerve encore ſi religieuſement l'Article de la Loi Salique, que les Fiefs & Terres nobles y paſſent toujours aux mâles, à l'excluſion des filles. C'eſt ſelon la même Loi que le Royaume de France ne tombe jamais en quenouille.

Le Bailliage de Vollenhove a ſous ſa Juriſdiction Steenwyck, la Châtellenie de Guurre, les Forts de Blockzyl & de Swaarteſluys, neuf Bailliages, & la Châtellenie de Coevorde.

Le Bailliage de Twente, qui eſt contigu à la Weſtphalie, ſe diviſe en neuf Juſtices, & contient les Villes d'Oldenzeel, d'Oermaerſen, d'Almelo, Entſ-

chede, Delden, Goore, Ryſſen & Diepenheim.

SEIGNEURIE D'OVER-ISSEL.

Les Evêques d'Utrecht furent autrefois les Seigneurs Souverains de cette Province; mais la conſervation leur en coûta cher; car ils furent obligés de ſoutenir pluſieurs guerres contre leurs propres Sujets. L'an 1527, l'Evêque Henri de Baviere ne pouvant réſiſter aux ennemis qui l'accabloient, & particuliérement au Duc de Gueldres, la céda, du conſentement même des Etats du Pays, à l'Empereur Charles-Quint, qui fit enſuite un Concordat l'an 1534, ſigné à Tolede, par lequel les Provinces de Hollande, d'Utrecht & d'Over-Iſſel furent réunies ſous un même Gouvernement. En 1580, l'Over-Iſſel paſſa de la domination de la Maiſon d'Autriche, à celle des Etats-Généraux des Provinces-Unies, deſquelles elle fait le ſixieme Corps.

Les Etats ſont partagés en deux membres, qui ſont la Nobleſſe & les trois grandes Villes autrefois libres & Impériales, Déventer, Campen & Zwol. L'ordre de la Nobleſſe eſt repréſenté par les trois Grands-Baillis, que ceux du Pays nomment *Droſten*, de Zallant,

de Twente & de Vollenhove. Celui de Zallant convoque les Etats, auxquels il préſide & recueille les voix. Tous les Nobles de ces trois Bailliages peuvent aſſiſter aux Etats, pourvu qu'ils poſſedent une Terre noble de vingt-cinq ou trente mille florins. Les Etrangers même y peuvent être reçus, en faiſant preuve de leur Nobleſſe, & de la qualité de leur Terre Seigneuriale, pourvu qu'ils aient demeuré deux ans dans la Province. Les Bailliages d'Iſſelmuyde, de Haexbergen, Diepenhem & Haſſelt, ont leurs Juriſdictions ſéparées. L'Aſſemblée des Etats de la Province ſe tient toujours alternativement à Déventer, à Campen ou à Zwol, & leur tour change tous les ans. Les Villes de Haſſelt & Steenwick ont auſſi prétendu ſouvent le droit d'y entrer avec les autres Villes; mais cela ne ſe fait que lorſqu'il s'agit de conclure la paix ou la guerre, de choiſir un Stadthouder, d'impoſer de nouvelles charges, ou de faire de nouvelles Loix.

SEIGNEURIE D'OVER-ISSEL.

Chaque Ville envoie ſes Députés aux Etats de la Province, qui ſe joignent aux Nobles des trois Bailliages. Déventer nomme ſix Députés; Campen &

SEIGNEURIE D'OVER-ISSEL.

Zwol en ont quatre chacune ; mais chaque Ville ne forme qu'un ſuffrage. On décide les affaires ordinaires à la pluralité des voix, & aucun Corps n'a de ſupériorité ſur l'autre ; mais lorſqu'il s'agit d'affaires nouvelles & importantes à l'Etat, elles ne peuvent être réſolues que d'un conſentement unanime.

Il y a un College dans l'Over-Iſſel, qu'on regarde comme le Conſeil d'Etat ou des Finances : il eſt compoſé de ſix perſonnes, dont trois ſont députés par la Nobleſſe ou les Bailliages, & trois députés des Villes. Le Préſident doit changer toutes les ſemaines, & chaque Ville préſide à ſon tour comme les Nobles. Il y a outre cela une Chambre des Comptes & une Chancellerie, dont on tranſporte les Papiers & Actes néceſſaires dans le lieu où les Etats ſont aſſemblés.

Les habitants du plat-Pays plaident devant les Juges ordinaires des Bourgs ; & ce ſont les Droſſarts ou Baillis qui jugent en dernier reſſort des Cauſes qui méritent peine afflictive ; mais lorſqu'il s'agit de faire la réviſion des procès, il faut s'adreſſer au Tribunal de la Ville de Déventer ou de Zwol : car il n'y a point

de Cour de Juſtice dans la Province d'Over-Iſſel.

SEIGNEURIE D'OVER-ISSEL.

Cependant il y a un Tribunal auquel on peut appeller, & qui, depuis pluſieurs ſiecles, porte le nom de *Klaering*. Les Juges qui le compoſent, s'aſſemblent tous les deux ans à Déventer. Les Députés nobles en font une partie, avec quatre Députés de Déventer, deux de Campen, & deux de Zwol. Le Préſident, ou le *Dingwaerder*, & deux Aſſeſſeurs nommés par la Nobleſſe, convoquent les Commiſſaires lorſqu'ils le trouvent à propos. Les Gentilshommes, leurs veuves & leurs enfants y plaident en premiere inſtance, lorſque le procès regarde leurs perſonnes & leurs terres; mais les Bourgeois des petites Villes & les Payſans ne peuvent aller à ce Tribunal, pas même par appel. Les grandes Villes, comme Déventer, Zwol & Campen, ne ſont point ſoumiſes à cette Juriſdiction, & leurs Sentences ſont exécutées ſans appel. C'eſt le privilege qu'elles ont ſur toutes les Seigneuries ou Terres nobles des trois Quartiers.

Quant à l'exercice de la Religion Réformée, qui y eſt la dominante, comme en Hollande, les affaires qui la con-

SEIGNEURIE D'OVER-ISSEL.

cernent se divisent en cinq classes, qui sont à Campen, Déventer, Zwol, Steenwyck & Vollenhove, qui ont chacune plusieurs Ministres. On y donne aussi aux Catholiques quelque liberté qu'ils n'ont pas ailleurs.

Le Pays est plat, fertile en grains & rempli de marécages & de bruyeres, ce qui n'est pas sans utilité, puisqu'on en tire quantité de tourbes, qu'on transporte en Hollande par les Canaux & les rivieres. Ces tourbes étant tirées, le fond se trouve encore propre à porter du grain. Les principaux marais de ces tourbieres sont appellés *Smilder* & *Ecl ter-Veenen.* *

## *LA VILLE DE DEVENTER.*

CEtte Ville, appellée en latin *Daventria*, est la Capitale de la Province d'Over-Issel. C'étoit anciennement

* Les Armes de la Province d'Over-Issel sont d'or à la fasce ondée d'azur, au lion de gueules brochant sur le tout.

10 20 30 40
Echelle de 40. Verges.

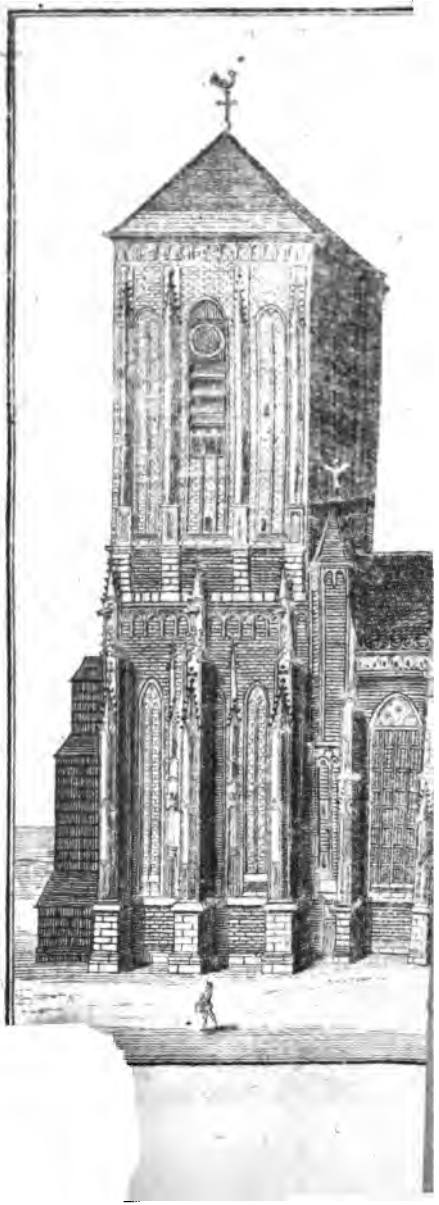

ment une Ville libre & Impériale; elle est située dans la partie qu'on nomme Zallant, à deux lieues de Zutphen, & à quatre de Zwol, sur un bras du Rhin, appellé l'Issel. Il y a sur cette riviere un Pont, qui est posé sur des piliers de bois aux deux extrêmités, & sur des bateaux au milieu; le long de l'eau il y a un beau Quay, qui a à ses deux bouts des allées d'arbres fort longues & très-agréables. Elle est assez grande & bien bâtie; l'Hôtel-de-Ville n'est pas des plus grands, mais il ne manque pas de beauté. La Ville a six portes; une forte muraille l'environne, flanquée d'un grand nombre de Tours, & fortifiée de larges & profonds fossés, toujours remplis des eaux du Fleuve d'Issel. DÉVENTER.

Quelques-uns croient que Déventer a reçu ce nom de Davon, riche habitant du Pays, ami de l'Apôtre saint Lievin, lequel mourut à Déventer vers l'an 770, après avoir converti par ses Prédications toute cette Contrée à la Foi Chrétienne. En reconnoissance de ces bienfaits, l'Eglise principale y est dédiée à ce Saint; & saint Bernulphe, Evêque d'Utrecht, ayant obtenu, l'an 1046, de l'Empereur Henri III, toute

DÉVENTER. la Juriſdiction ſpirituelle & temporelle ſur la Ville de Déventer, y érigea peu de temps après un Chapitre de Chanoines. Il y tranſporta de l'Egliſe de Saint-Sauveur à Utrecht, vingt Prébendes, & mit pour Dignités un Prévôt & un Doyen.

Le Pape Paul IV y établit, en 1559, un Evêché Suffragant de l'Archevêché d'Utrecht. On donna à l'Evêque les Prévôtés des Chapitres de Déventer, de Zutphen & d'Oldenzeel, & le Prieuré des Chanoines Réguliers de Berg-Clooſter, ou Sainte-Agnès, près de Zwol. Il avoit ſous ſa Juriſdiction les Villes de Déventer, Zwol, Campen, Vollenhove, Zutphen, &c. avec la Ville & Comté de Benthem; mais le Pape Alexandre VI tranſporta ce dernier ſous la Juriſdiction de l'Evêque de Munſter, vers l'an 1655. Le Dioceſe comprenoit auſſi quatre Chapitres de Chanoines, & ſoixante-deux Monaſteres; mais les Evêques n'y ont pas fait longue réſidence, parce que les Proteſtants s'en rendirent peu après les maîtres.

*Evêques de Déventer.*

I. Jean Mahuſius ou Mahieu, Religieux de l'Ordre de St. François, avoit été nommé premier Evêque; mais il s'en démit enſuite à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté, & il ſe retira chez les Récollets d'Oudenarde, où il fut cruellement traité par les Huguenots en 1572: il mourut en 1577.

II. Gilles du Mont lui ſuccéda l'an 1570; il étoit Provincial des Récollets de Brabant, & mourut en 1577.

III. Gisbert Coeverinx, Doyen de la Cathédrale de Bois-le-Duc, fut nommé à cet Evêché l'an 1589; mais il n'en put jamais prendre poſſeſſion.

L'Egliſe Cathédrale a un carillon harmonieux, augmenté juſqu'à trente-quatre cloches l'an 1694. Les autres Paroiſſes ſont: Notre-Dame & St. Nicolas, dite *Berg-Kercke*. Du temps des Catholiques, il y eut quatre Couvents de Religieux, ſavoir: un Prieuré de l'Ordre de Prémontré, fondé en 1123, dépendant de l'Abbaye de Varlaer, au Dioceſe de Munſter. Ces Religieux avoient la Cure de Saint-Nicolas. Les

DÉVENTER. Récollets y furent fondés vers l'an 1335, par Eléonore, femme de Renaud, Duc de Gueldres; des Freres Alexiens, & des Chanoines Réguliers, fondés en 1396. Il y avoit auſſi ſix Couvents de Filles; l'Abbaye d'Honeppe, Religieuſes Nobles, de l'Ordre de Cîteaux, fondées dans ſes environs, l'an 1227, reçues en Ville l'an 1578; les Religieuſes de l'Ordre de ſaint François, les Hoſpitalieres, & trois Prieurés de Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin, dites de Ste. Cécile, de St. Jean l'Evangéliſte, & de Ste. Urſule, outre un Béguinage.

Déventer fut la patrie de Jacques Gronovius, célebre Auteur des Antiquités Grecques, & de pluſieurs autres Livres, qui mourut Profeſſeur de Géographie & d'Hiſtoire en l'Univerſité de Leyde, le 12 Septembre 1716.

La juſtice ſe rend à Déventer d'une maniere ſinguliere : douze Echevins & quatre Conſeillers compoſent le Tribunal de cette Ville. Ces Juges ſont élus tous les ans le 22 Février, par une Aſſemblée de Bourgeois, qui prêtent ſerment de donner leur voix ſans intérêt, & de choiſir des perſonnes incorrupti-

bles. Ces Bourgeois Electeurs ſont au nombre de quarante-huit, tirés de tous les Quartiers de la Ville, partagée pour cet effet en huit Corps différents, & chaque Corps eſt compoſé de ſix perſonnes. Ces quarante-huit notables Bourgeois ont encore le privilege de s'aſſembler tout au moins quatre fois par an, pour délibérer ſur les affaires importantes de la Province, ſans en excepter même la paix ou la guerre; ce qui leur donne beaucoup d'autorité dans la Ville. DÉVENTER.

Déventer a éprouvé ſouvent les triſtes effets de la guerre. Le Pays d'Over-Iſſel n'ayant pas voulu reconnoître pour ſon Souverain David de Bourgogne, Evêque d'Utrecht, & bâtard de Philippe-le-Bon, ce Prince, irrité de l'affront que l'on faiſoit à ſon fils, inonda l'Over-Iſſel de trois armées, l'an 1457, & aſſiégea Déventer, qu'il regarda comme la Ville la plus coupable, qui animoit les autres à la révolte. Le ſiege dura neuf ſemaines; mais le Duc de Gueldres, en qualité de Médiateur, obligea Philippe-le-Bon à lever le ſiege, & les Villes d'Over-Iſſel à reconnoître leur Evêque.

DÉVENTER. Les Etats-Généraux s'en rendirent les maîtres le 10 Novembre 1576, après trois mois de siege; mais pendant qu'elle n'étoit pas en bonne intelligence avec les Confédérés, le Général Comte de Leyceſtre y entra, en 1586, avec des Troupes Angloiſes, & s'aſſura de la Place. Le Colonel Guillaume Stanley, qu'il y avoit mis Gouverneur, la livra au Duc de Parme le dernier Janvier 1587, & les Eſpagnols la garderent juſqu'au 11 Juin 1592, lorſque le Prince Maurice d'Orange la reprit ſur eux.

En 1672, Bernard de Ghalen, Evêque de Munſter, accompagné de l'Electeur de Cologne, vint mettre le ſiege devant cette Ville, le 13 Juin : il y avoit 500 Soldats en garniſon; mais lorſqu'on commença à jetter des bombes, le Gouverneur Stecke épouvanté, rendit la Place le 22 ſuivant. Les conditions furent, que la Ville ſeroit réunie à l'Empire, ſous l'Archevêque de Cologne & l'Evêque de Munſter; que la Religion Réformée y ſeroit maintenue, & que la Garniſon ſeroit priſonniere de guerre; mais ces Prélats abandonnerent la Ville le 2 Mai 1674, moyennant une rançon de 42000 écus.

A trois lieues de là, on voyoit le célebre Prieuré de Windesheim, Chanoines Réguliers de St. Auguſtin, fondé en 1387, par Florent, Diſciple de Gerard, dit le Grand, morts tous deux en odeur de ſainteté. Ce Prieuré étoit Chef d'Ordre, ayant ſous ſa dépendance plus de 80 Monaſteres, tant aux Pays-Bas qu'en Allemagne. DEVENTER.

Il y en a encore quantité qui ſubſiſtent, dont on choiſit le Général, qui porte actuellement le titre de Prieur de la Congrégation de Windesheim; & c'eſt alternativement un Allemand, ou un des Pays-Bas Autrichiens. Le Cardinal d'Alſace, Archevêque de Malines, fut nommé, l'an 1739, par le Pape Clément XII, Protecteur de cette Congrégation.

## *LA VILLE DE CAMPEN.*

LEs Auteurs Latins la nomment *Campi*; il ſemble qu'elle a pris ſon nom des campagnes où elle eſt ſituée: on dit qu'elle commença vers l'an 1286. Elle eſt ſituée ſur la rive gauche de l'If-

CAMPEN. ſel, près de ſon embouchure, à cinq lieues de Déventer, & à deux de Zwol. Sa figure eſt ronde d'un côté, en forme d'un arc, dont la riviere eſt comme la corde.

Elle eſt aſſez jolie, grande & importante, puiſqu'elle peut aiſément inonder par ſes Ecluſes toute la campagne voiſine. On y traverſe la riviere par un Pont de bois très-bien conſtruit, fondé ſur de groſſes poutres, lequel d'un côté a un petit Fort pour ſa défenſe.

Parmi ſes Bâtiments publics, l'Hôtel-de-Ville eſt d'une aſſez belle ſtructure, ainſi que les Egliſes de Saint-Nicolas & de Notre-Dame, dont la derniere eſt ornée d'une haute Tour. Il y avoit du temps des Catholiques, des Récollets, des Alexiens & des Chartreux, fondés en 1484, outre ſix Couvents de Filles.

La Ville eſt gouvernée par ſix Echevins, quatre Conſeillers, & vingt-huit perſonnes, qu'on nomme *Gemeynts-luyden.* Elle étoit autrefois très-marchande, quand l'embouchure de ſon Port étoit plus profonde : cette Place eſt néanmoins encore en très-bon état, & jouit du privilege de pouvoir battre

CAMPEN.

monnoie. Elle eſt environnée de hautes murailles & de groſſes Tours à l'antique, avec de larges foſſés, mais peu profonds.

Jean Campen, ſavant dans les Langues étrangeres, & Hemeric Campen, grand Philoſophe, & Théologien de l'Univerſité de Louvain au quinzieme ſiecle, étoient natifs de cette Ville, ainſi que le célebre Albert Pighius, que le Pape Adrien VI appella à Rome, dans le deſſein de l'avancer. Paul III, auquel Pighius avoit enſeigné les Mathématiques, lui donna la Prévôté de Saint-Jean à Utrecht, où il mourut en 1543, ayant été un des plus grands hommes de ſon temps.

Campen ſe déclara, en 1578, pour les Etats, au pouvoir deſquels elle eſt demeurée juſqu'au 23 Juillet 1672, qu'elle ſe rendit aux Munſteriens, ſans coup férir : l'on y mit Garniſon Françoiſe. Ceux-ci la quitterent l'an 1673, après avoir emporté le canon, & des ôtages pour 80000 florins de contributions.

## *LA VILLE DE ZWOL.*

ELle eſt dans le Pays de Zallant, à une lieue de Déventer, & à deux de Campen; la Place eſt forte & très-réguliere, aſſurée par un double foſſé, rempli des eaux de la petite riviere d'Aa, qui s'y joint à celle du Vecht: c'eſt le paſſage ordinaire de la Hollande vers les Provinces de Friſe, de Groeningue & d'Over-Iſſel, & vers la Principauté de Munſter. On a tiré, pour le commerce, un Canal de Zwol à Munſter, qui fut perfectionné l'an 1724. La ſituation de cette Ville eſt très-avantageuſe ſur une éminence, d'où elle commande la campagne, & outre cela trois Forts en empêchent l'accès.

Zwol étoit autrefois une Ville libre & Impériale : on lui donne encore le rang parmi les Anſéatiques. Willebrand d'Oldenbourg, Evêque d'Utrecht, en fit une Ville, environ l'an 1233. Il y a les Egliſes de Saint-Michel & de Notre-Dame. Les Couvents des Catholiques, tant de la Ville que de ſes envi-

rons, étoient autrefois au nombre de dix; deux de Chanoines Réguliers, un de Freres vivants en commun, un de Dominicains, fondé l'an 1465, & ſix Couvents de Filles. ZWOL.

Près de cette Ville, il y avoit un Prieuré de Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin, dit *le Mont de Ste. Agnès*, ou *Berg-Clooſter*. Le vertueux Thomas à Kempis, autrement dit *Hamerken*, y fit profeſſion en 1407, & y mourut en odeur de ſainteté l'an 1471, à l'âge de 91 ans. On croit qu'il a compoſé le Livre de *l'Imitation de Jeſus-Chriſt*, ſi connu de tout le monde, qu'on a traduit en toutes les Langues, & qui a paſſé juſqu'à la connoiſſance des Nations les plus barbares. On raconte qu'un Religieux Trinitaire étant allé trouver le Roi de Maroc pour racheter les eſclaves Chrétiens, ce Prince lui fit voir ce Livre, dans ſa Bibliotheque, en Langue Turque, & lui dit qu'il le préféroit à tout autre.

Le Magiſtrat de Zwol eſt compoſé de huit Echevins, & de pareil nombre de Conſeillers. Ils ſont changés tous les ans le 28 Juin, par douze perſonnes, qu'on choiſit du large Conſeil de la Vil-

ZWOL. le, qui consiste en quarante-huit des principaux Bourgeois.

L'an 1580, les Catholiques de Zwol prirent les armes, & firent entrer grand nombre de Payſans des environs, pour ſe mettre hors d'inſulte; mais les Réformés s'en emparerent par ſurpriſe, & chaſſerent les Catholiques; ainſi elle tomba ſous la puiſſance des Etats. En 1672, après la reddition de Déventer aux Evêques de Cologne & de Munſter, les Magiſtrats de Zwol ſe rendirent auſſi par accommodement, & renvoyerent leur Garniſon, qui auroit pu ſoutenir un ſiege dans les formes; mais les Munſteriens l'abandonnerent le 23 Mai 1674.

Au commencement de l'an 1718, on conduiſit à Zwol une Fille ſauvage, âgée d'environ 18 ans, qu'on avoit trouvée dans les Forêts de la Seigneurie de Cranenbourg. Elle étoit nue, n'ayant qu'une eſpece de ceinture de paille: elle étoit douce & tranquille, & parloit un jargon que perſonne n'entendoit; ſa nourriture étoit des herbages, racines ou feuilles d'arbres. Il y avoit déja quelque temps que les Payſans, travaillant aux environs, l'avoient découverte, ſans

pouvoir la joindre, parce qu'elle s'enfuyoit d'une grande vîteſſe. Enfin, la réſolution ayant été priſe de la prendre en vie ſans la bleſſer, on tendit des filets aux endroits où elle s'étoit montrée, & on y mit du lait pour l'attirer à en boire. Les Payſans s'étant mis en embuſcade, la prirent ainſi dans les filets, où elle ſe trouva embarraſſée. On la mena d'abord à Zwol, & le Magiſtrat en ayant fait prendre ſoin, en fit avertir le Public, en décrivant ſon âge, ſa taille, &c. Il ſe trouva qu'une femme d'Anvers avoit perdu ſa fille vers l'an 1702, & qu'elle avoit à peu près les mêmes marques que cette Sauvage. Elle s'en alla d'abord à Zwol, & reconnut ſon enfant, qui témoigna auſſi tous les ſentiments de connoiſſance & d'affection envers ſa mere. Le Magiſtrat de Zwol fit rendre la Sauvage à cette femme d'Anvers, & on la fit voir par toutes les Villes des Pays-Bas. *

ZWOL.

* Les anciennes Armes de Zwol étoient un St. Michel, ayant ſous ſes pieds un dragon, & dans ſa main un écuſſon, ſur lequel étoit une croix d'argent. Les habitants avoient pris ces armes à l'honneur de St. Michel, leur Patron; mais à préſent ils portent d'azur à la croix d'argent.

## *LA VILLE DE VOLLENHOVE.*

LA Contrée de ce nom fait un des trois Bailliages de la Province d'Over-Iſſel, & s'étend le long de la Côte de la Zuyderzée, qu'elle a pour bornes à l'Occident; la Friſe, au Nord; le Pays de Drente, à l'Orient; & la Hollande au Midi. Vollenhove, qui eſt ſa Ville principale, eſt ſituée ſur le Golfe de la Zuyderzée, à deux lieues de Steenwyck, à trois du Fort de Blockzyl, à quatre de l'embouchure de l'Iſſel, & à cinq de Zwol, ſur la route de Lewarde.

Vollenhove doit ſes commencements à Godefroi de Rhenen, Evêque d'Utrecht, qui y fit conſtruire, en 1178, un Château très-fort, (qu'on a nommé juſqu'à préſent *t'Olde-buys*,) pour garantir ſon Pays des incurſions des Friſons. Ce Château ſervit depuis de priſon aux Eccléſiaſtiques mal-vivants, & aux ſcélérats du Dioceſe d'Utrecht. On y a bâti dans la ſuite pluſieurs maiſons, à cauſe de la commodité du lieu, qui

est devenu une petite Ville, où il y a un assez bon commerce. Les Réformés y ont deux Eglises, l'une de Notre-Dame, & l'autre de Saint-Nicolas; autrefois il y avoit deux Couvents, un de Religieux, & l'autre de Religieuses du tiers-Ordre de saint François. VOLLENHOVE.

Philippe II, Roi d'Espagne, étant encore le maître de la Province d'Over-Issel, établit à Vollenhove un Conseil Souverain pour toute la Province, qui jugeoit de toutes les Causes sans appel. Sa Juridiction néanmoins étoit fort bornée; car il ne prononçoit jamais de Sentence, sans l'intervention du Gouverneur de la Province, qui résidoit pour cet effet le plus souvent à Vollenhove.

## *LA VILLE D'OLDENZEEL.*

ENtre l'Evêché de Munster, les Comtés de Zutphen & de Benthem, & le Pays de Zallant, est le Quartier de Twente, dont la Ville d'Oldenzeel est la Capitale. Sa situation est très-agréable, à cinq lieues de Coeverden, & à douze de Déventer.

OLDENZEEL.

Quelques Auteurs prétendent que les anciens Saliens ont été originaires de cette Ville, à cauſe de ſon nom Latin *Oldeſalia* & *Salia vetus.* Ils en rapportent pour témoignage le Pays voiſin, qu'on nomme *Sallant*, qui ſignifie Pays des Saliens.

L'Empereur Louis *le Pieux*, fit donation de cette Ville à Baudouin, Comte de Cleves, qui mourut en 821. Saint Balderic de Cleves, Evêque d'Utrecht, la fit entourer de murailles, & la donna, en 970, à ſon Egliſe d'Utrecht. Il y fonda auſſi en 954, dans l'Egliſe de Saint-Silveſtre, un Chapitre de quinze Chanoines, avec un Prévôt & un Doyen, à l'honneur de ſaint Plechelme, Ecoſſois, qui étoit devenu Evêque Régionaire vers l'an 773, pour annoncer la Foi Chrétienne aux Peuples du Pays de Twente, vers leſquels il avoit été envoyé par Pepin, Roi de France. L'Egliſe d'Oldenzeel porte encore le nom de ce ſaint Apôtre, dont les Reliques y furent ci-devant en grande vénération. Il y avoit autrefois quatre Hôpitaux, & un Couvent de Religieuſes ſous la Regle de ſainte Claire, leſquelles ſe ſont retirées, pendant le ſiecle paſſé, dans les

les Villages de Vreden & de Haſelum, en Weſtphalie. Le ſavant Philippe Rovenius, Archevêque & Vicaire Apoſtolique des Provinces-Unies, étoit natif d'Oldenzeel. OLDENZEEL.

L'Empereur Henri III donna, l'an 1049, de grands privileges & franchiſes à cette Ville, en conſidération du ſaint Evêque Bernulphe. Elle ſubit deux fois le malheur d'être réduite en cendres; en 1492 par un incendie caſuel, & en 1520 par les Troupes de Charles d'Egmont, Duc de Gueldres. Le Prince Maurice de Naſſau la prit en 1596; le Général Ambroiſe Spinola la reprit l'an 1605, & y fit 300 priſonniers de guerre; mais les Hollandois, qui la prirent en 1626, ſous le Prince Fréderic-Henri de Naſſau, en démolirent les fortifications.

## *LA VILLE DE STEENWYCK.*

ELle eſt ſituée ſur la riviere d'Aa, dans la Contrée de Zallant, & n'a qu'environ 1600 pas de longueur, formant une eſpece d'arc. Quand la Pro-

STEENWYCK. vince d'Over-Issel vint sous la domination de Charles-Quint, on y abattit, en 1523, le Château, qui avoit été construit dix ans auparavant, & dont on voit encore les fossés. D'un côté de la Ville le Pays est très-élevé, & de l'autre fort plat; de sorte qu'en temps de pluies, tout le bas Quartier est souvent inondé. Ses remparts ne sont que de terre; mais les défenses sont épaisses de quatre à cinq pieds, & ses fortifications bonnes & régulieres.

Il y a trois Eglises, dont la principale est dédiée à saint Clément; elle est assez grande, avec un beau clocher quarré. Henri de Vianen, Evêque d'Utrecht, y fonda, l'an 1262, un Chapitre de neuf Chanoines. Les autres sont: l'Eglise de Notre-Dame & celle de l'Hôpital. Steenwyck étoit autrefois sous l'Evêché de Déventer.

Sieges de Steenwyck. Le Comte de Meurs l'assiégea l'an 1522, pour Charles d'Egmont, Duc de Gueldres, sans pouvoir la prendre. En 1581, le Comte de Rennebourg l'assiégea pour le Roi d'Espagne; mais il en fut chassé après cinq mois d'attaque, par le Général Anglois Norris, qui étoit au service des Etats. L'année sui-

vante, le Duc de Parme l'attaqua, & la prit par le ſtratagême de François Verdugo, Gouverneur de la Friſe, qui ſe ſervit d'une fille pour ſavoir la profondeur de l'eau du foſſé; ce qu'elle fit fort adroitement, en laiſſant tomber ſon chapeau de paille dans l'eau. Les Eſpagnols paſſerent par l'endroit que la fille leur avoit indiqué; ils eſcaladerent la Ville, & la pillerent, faiſant main-baſſe ſur les habitants, à cauſe qu'ils avoient briſé encore deux jours auparavant les Images, & pillé les ornements eccléſiaſtiques de la Ville de Haſſelt. Le Prince Maurice reprit Steenwyck, le 4 Juillet 1591, après un ſiege de ſix ſemaines, & elle eſt reſtée depuis aux Etats-Généraux, qui y ont fait des fortifications très-belles & régulieres. STEENWYCK.

Les Troupes de l'Evêque de Munſter, qui s'en étoient emparées durant la guerre contre les Hollandois, l'évacuerent l'an 1673, après avoir exigé des Bourgeois la ſomme de dix mille florins, pour s'exempter du pillage.

La Forteresſe de BLOCKZYL n'eſt guere éloignée de Steenwyck, & fut conſtruite par les Hollandois au commencement de leur établiſſement, pour

STEEN-WICK.

se garantir contre les invasions des Espagnols. Elle est située dans les tourbieres, sur la riviere d'Aa, à l'endroit où elle se jette dans la Zuyderzée, après avoir formé à Blockzyl un Port capable de contenir plus de 200 vaisseaux. Ce Fort a six bons bastions, & plusieurs autres fortifications très-régulieres.

Les Frisons y assiégerent, en 1672, les Munsteriens, qui s'en étoient rendus les maîtres peu de temps auparavant, pendant qu'une petite flotte de vaisseaux particuliers qu'ils avoient pris à leur solde, l'assiégeoit par mer. Les habitants s'étant révoltés contre leur Gouverneur Munsterien, le poursuivirent jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, où il fut assommé à la porte à coups de crosses de mousquets, & l'on ouvrit les Portes aux Soldats Frisons.

## *LA VILLE DE HASSELT.*

IL y a deux Villes qui portent ce nom; l'une au Pays de Liege, & l'autre dans la Province d'Over-Issel. Celle-ci est sur la riviere de Vecht, qui se jette

ensuite dans la Zuyderzée, à deux lieues de Zwol & de Vollenhove, & à quatre de Steenwyck. Les Evêques d'Utrecht en ont été les Seigneurs, parmi lesquels Henri de Vianen lui donna les privileges de Ville l'an 1252, avec haute & basse Justice. Le Magistrat consiste en quatre Echevins & quatre Conseillers, qu'on change annuellement le 25 Janvier. HASSELT.

L'Eglise principale est dédiée à saint Etienne; il y a encore un Hôpital, & on y voyoit autrefois un Couvent de Religieux & un de Religieuses du Tiers-Ordre de saint François, lesquelles se retirerent, du temps des révolutions passées, à Nieuwstadt, au Dioceſe de Lubeck, d'où elles ont été pareillement chassées.

En 1654, il y avoit de grandes factions dans la Province d'Over-Issel, qui étoit partagée en deux partis, à cause de quelques différends survenus entre la Ville de Déventer, d'une part; & celles de Campen & de Zwol, de l'autre. Ces deux partis se firent la petite guerre, jusques-là même que la Ville de Hasselt, qui tenoit avec Déventer, fut prise par un siege dans les formes; mais

HASSELT. les Etats de Hollande accommoderent, en 1657, les deux partis, dont ils avoient été faits arbitres.

On voit près de Haſſelt le Fort de SWARTE-SLUYS, ſitué ſur le Vecht, lequel eſt en très-bon état, ayant cinq baſtions & de grands marais, qui en empêchent l'accès. Les Munſteriens, qui l'avoient pris, en ſortirent le 16 Mai 1674.

## *LA VILLE DE COEVERDEN.*

LEs Etats-Généraux la conſiderent comme une Place de ſi grande importance, qu'ils l'appellent la clef des Provinces de Groeningue & de Friſe, & du Pays de Drenthe. Elle eſt à cinq lieues de Linghen & de Zwol, & à ſept de Déventer, ſur les frontieres de la Weſtphalie & de l'Evêché de Munſter. C'eſt la grande route vers l'Allemagne, quoique par des chemins fort étroits, au milieu des marais. Ces marais rendent l'approche de Coeverden ſi difficile, qu'ils n'y laiſſent que trois avenues; & en cas d'attaque, une armée

n'y pourroit aborder que dans les plus grandes séchereſſes, ou les plus fortes gelées. COEVERDEN.

Ce fut pour ces raiſons que le fameux Coehorn, le plus grand Ingénieur qu'aient eu les Provinces-Unies, l'a fortifiée à ſa maniere, & en a fait un chef-d'œuvre de ſon art, qui repréſente la figure d'un pentagone très-régulier, avec ſept gros baſtions, qui portent chacun le nom d'une des ſept Provinces-Unies, autant de demi-lunes, & ſept ravelins, outre un Château ou Forteresſe, entourée de cinq autres baſtions, d'un double foſſé très-profond, de remparts fort élevés, & de bonnes terraſſes, tels que demande une Place ſi importante.

Coeverden étoit anciennement du Domaine de l'Evêque d'Utrecht. Charles-Quint l'acquit, l'an 1527, avec le Pays d'Over-Iſſel & de Drenthe. En 1560, elle fut ſoumiſe, pour le Spirituel, au nouvel Evêché de Groeningue. Son Egliſe principale porte le nom de Notre-Dame, & fut bâtie l'an 1641, lorſqu'on démolit la vieille Egliſe, qui étoit ſi ſpacieuſe, qu'elle empêchoit les fortifications qu'on y vouloit ajouter.

COEVERDEN.

Les Eſpagnols & les Hollandois l'ont ſouvent priſe & repriſe au commencement de la révolte du Pays. Les Troupes de l'Etat s'en emparerent en 1579; & à cauſe de ſa ſituation importante, ils commencerent à la fortifier. Elle leur fut enlevée en 1581, par les Eſpagnols, ſous le Comte de Rennebourg. Maurice, Prince d'Orange, la reprit pour les Etats en 1592, quoique ſon Gouverneur, Everard Ens, eût fait une belle réſiſtance pendant ſix ſemaines. François Verdugo, Gouverneur de la Friſe Eſpagnole, qui en avoit tenté le ſecours, fut battu par le même Prince Maurice, lequel obligea encore, l'an 1594, les Eſpagnols, qui l'étoient venu bloquer, d'abandonner les Forts qu'ils avoient conſtruits dans ſes environs.

Chriſtophe-Bernard de Ghalen, Evêque de Munſter, ſe rendit maître de cette Ville le 12 Juillet 1672. Ce Prélat guerrier n'avoit qu'une armée d'environ 18000 hommes; mais la Place fut lâchement défendue par le Colonel Burum, & comme trahie par le Colonel Broerſma. Cette priſe déconcerta fort les Etats-Généraux, & ils n'oublierent rien pour la reprendre.

Charles de Rabenhaut, qui commandoit l'armée des Etats, ayant été averti que la Garniſon ſe fioit ſur la bonté de la Place, & faiſoit aſſez mauvaiſe garde, réſolut de la ſurprendre, & de profiter de la rigueur de la ſaiſon, qui avoit glacé les marais. Il confia au Colonel Eybergen la conduite de cette expédition, & ſe ſervit des inſtructions & du plan d'un nommé van Thienen, qui de Marguillier de l'Egliſe de Coeverden, s'étoit fait Ingénieur. Les Troupes étant arrivées aux dehors de Coeverden, le 23 Décembre 1672, à trois heures du matin, attaquerent la Ville avec tant de vigueur, qu'elles l'emporterent de force le même jour, & tuerent le Gouverneur de Mooy; il ne reſta de la Garniſon de l'Evêque de Munſter, que 300 hommes, qui, après s'être défendus en braves gens, furent conduits priſonniers à Groeningue. Cette belle entrepriſe ne coûta que très-peu de monde aux Hollandois, qui donnerent pour récompenſe à Rabenhaut, la Lieutenance-Générale de la Province de Groeningue, & le Gouvernement de cette Place, outre la Charge de Droſſart du Pays de Drenthe. Le Colonel Eybergen y de- COEVERDEN.

COEVERDEN. vint Vice-Commandant ; & l'Ingénieur van Thienen, Major de la Place. Le Général Rabenhaut fit encore d'autres merveilles, ſur-tout au ſiege de Grave ; mais trop fier des ſervices qu'il avoit rendus, il ſe brouilla avec la Province d'Over-Iſſel, & avec le Prince de Naſſau, Stadthouder de Friſe ; ce qui lui fit perdre ſon crédit.

Le Fort, dit *Ommerſchans*, eſt ſitué dans la Contrée de Zallant, ſur la riviere de Vecht, à cinq lieues de Zwol, & à ſix de Coeverden, & ſert à la défenſe de ces deux Places. Il fut lâchement abandonné à l'approche des Troupes Munſteriennes, l'an 1672, par la Garniſon, qui déſerta.

## *LA VILLE DE LINGHEN.*

A L'extrêmité de la Province d'Over-Iſſel, ſur les frontieres d'Allemagne, on voit la Ville de Linghen, Capitale du Comté de ce nom. Ses fortifications ſont aſſez régulieres : elle eſt environnée de bons remparts, avec ſix grands baſtions, dont deux lui ſont com

muns avec ſon Château. La riviere d'Ems la traverſe ; Coeverden en eſt éloignée de ſept lieues du côté de l'Orient, & Munſter de ſeize vers le Nord. LINGHEN.

Linghen étoit autrefois ſoumis, pour le Spirituel, à l'Evêque d'Oſnabruck ; mais elle en fut démembrée l'an 1559, & ſoumiſe au nouvel Evêché de Déventer. On y remarque deux Egliſes Paroiſſiales, l'une de Sainte-Walburge, & l'autre de Saint-Boniface.

Le Comté de Linghen eſt ſitué entre les Bailliages de Meppel & de Benthem. Il comprend encore treize Villages, & il eſt enclavé dans l'Evêché de Munſter. En 1518, Eric, Duc de Saxe, Evêque de Munſter, le prit ſur Nicolas, Comte de Teckelembourg ; mais en 1526, Charles d'Egmont le reprit, & le rendit audit Comte.

L'Empereur Charles-Quint confiſqua, l'an 1546, les Comtés de Linghen & de Teckelembourg, & la Seigneurie de Reyden ſur Conrard, Comte de Teckelembourg, qui s'étoit révolté contre lui. Sa Majeſté l'ayant donné, l'an 1546, à Maximilien d'Egmont, Comte de Buren, Guillaume, Prince d'Orange, s'en aſſura la poſſeſſion, par le mariage

LINGHEN. qu'il contracta avec Eliſabeth, fille unique de ce Comte.

Le Prince Maurice de Naſſau prit Linghen l'an 1599, pour les Etats, en fort peu de temps, quoiqu'elle fût bien fortifiée, & qu'il y eût une garniſon ſuffiſante, ſous la conduite du Comte Van den Bergh. Le Marquis Ambroiſe Spinola, Général de l'armée d'Eſpagne, la reprit ſans beaucoup de réſiſtance; mais depuis, elle eſt reſtée aux Etats, & ſous le Domaine des Princes d'Orange.

# LA SEIGNEURIE
## *DE GROENINGUE.*

CETTE Province fit autrefois partie de la Friſe ; mais c'eſt à préſent un Etat ſéparé, ayant ſa Juriſdiction & ſes Loix particulieres. Ses Etats ſe gouvernent de même qu'en Friſe, par ceux qui poſſedent certaine quantité de Terres, & par les Villes. Son circuit eſt de quarante lieues, dans un Pays qui eſt entrecoupé de Canaux, qui en rendent les pâturages très-fertiles. Il eſt borné, au Septentrion, par la Mer du Nord ; au Couchant, par la Friſe, dont la petite riviere de Lauwers la ſépare ; au Midi, il a l'Over-Iſſel & la Drenthe ; & à l'Orient, il eſt ſéparé de l'Allemagne & de la Friſe Orientale par le Golfe de Dollart, qu'une inondation de trente-

SEIGNEURIE DE GROENINGUE.

trois Villages y forma l'an 1277, & par le grand marais de Bourtanghe, qui le divise du bas Evêché de Munster.

L'Empereur Henri III donna, l'an 1040, la Seigneurie de Groeningue, avec ses dépendances, aux Evêques d'Utrecht; mais Groeningue étant devenue plus considérable, ses habitants se révolterent, l'an 1166, contre Godebald, leur Evêque. Florent, Comte de Hollande, vint à son secours, pour le délivrer des mains des habitants, qui le tenoient prisonnier. Il assiégea la Ville de Groeningue; mais malgré tous ses efforts, il ne put la prendre. L'Empereur Fréderic, comme Seigneur Féodal, trouva à propos d'interposer son autorité, & réconcilia les Bourgeois avec leur Evêque, & ensuite l'Evêque avec le Comte de Hollande.

Pour terminer leurs différends, l'Empereur décida, qu'à l'avenir ils partageroient les revenus, qu'ils choisiroient un Comte ou Burgrave, qui en auroit l'administration; & que s'ils ne pouvoient convenir de la personne, elle seroit nommée par l'Empereur, &c. Les Evêques d'Utrecht furent obligés plusieurs fois de maintenir leur Juridiction

à main armée, contre les *Gruns* : c'étoit le nom de ceux de Groeningue. En 1226, l'Evêque Otthon de la Lippe ayant assemblé ses Troupes pour attaquer Rudolphe Vackefort, Châtelain de Coeverden, qui étoit à la tête des Révoltés, fut surpris dans les marais & dans les défilés. L'Evêque y fut tué lui-même, & enseveli dans la boue; & les vainqueurs firent un carnage épouvantable de ceux d'Utrecht.

SEIGNEURIE DE GROENINGUE.

Albert, Duc de Saxe, fut nommé en qualité de Burgrave de Groeningue, par l'Empereur Maximilien, environ l'an 1490, pendant que ce Pays étoit désolé par deux puissantes factions, qu'on nommoit les *Schyrings* & les *Vetcoopers*; mais l'arrivée du Duc de Saxe, bien-loin de calmer les factions, ne fit qu'augmenter les désordres. Ceux de Groeningue, pour ne pas obéir au Duc de Saxe, aimerent mieux se réconcilier avec Fréderic de Bade, Evêque d'Utrecht, à de certaines conditions, qui ne furent pas long-temps observées. Ils se mirent ensuite sous la protection d'Edsard, Comte d'Oost-Frise; mais en 1505, ils s'en lasserent aussi, & appellerent à leur secours Charles d'Egmont,

SEIGNEURIE DE GROENINGUE.

Duc de Gueldres. Enfin, après de longues & cruelles guerres, l'Evêque d'Utrecht ne pouvant soutenir ses droits, aima mieux y renoncer, l'an 1527, en faveur de l'Empereur Charles-Quint, auquel ceux de Groeningue se livrerent par un Accommodement particulier, l'an 1536. Tout le Pays suivit ensuite l'exemple des autres Provinces Confédérées, & se révolta contre le Roi Philippe II, son Souverain. En 1594, la Province de Groeningue fut incorporée à la République des Etats-Généraux, où elle occupe le septieme & dernier rang.

Cette Province n'est pas de grande étendue ; car elle ne comprend que le terrein qui est entre les rivieres d'Ems & de Lawers. On la divise en deux Corps, dont les habitants de Groeningue composent l'un ; ceux du plat-Pays, qu'on appelle les *Ommelandes*, forment l'autre. C'est dans ces deux Corps assemblés que réside la Souveraineté des Etats de la Province, étant représentés par un College de huit Conseillers-Députés, dont la moitié est nommée par la Ville de Groeningue, & l'autre par les Ommelandes.

Les Etats de la Province s'assemblent ordi-

ordinairement tous les ans le 8 Février, & dans ce jour toutes les Charges annuelles deviennent vacantes; mais on les remplit auſſi-tôt, ſoit par une élection nouvelle, ſoit en continuant ceux qui étoient déja en Charge. Ces mêmes Etats ſont convoqués extraordinairement par les Conſeillers-Députés, lorſqu'ils le trouvent convenable.

SEIGNEURIE DE GROENINGUE.

Les Etats-Généraux ſtatuerent, comme Arbitres, l'an 1597, qu'ils ne feroient qu'une ſeule Province, qu'il n'y auroit dans l'Aſſemblée que deux ſuffrages, l'un de Groeningue, & l'autre des Ommelandes; & que l'un ne prévaudroit pas ſur l'autre. Ainſi les Emplois ſe donnent par moitié ou par alternative; & lorſque les avis ſont différents, on ne peut prendre une réſolution déciſive, qu'après avoir obligé l'un des partis à convenir avec l'autre. Les Penſionnaires ou Syndics parlent dans l'Aſſemblée, & ſont chargés de porter l'avis de leur Corps, & de le ſoutenir. Quant au lieu de l'Aſſemblée, les Etats-Généraux ordonnerent, comme Arbitres, l'an 1645, que, par proviſion, on s'aſſembleroit dans l'Hôtel de la Province, qui eſt à Groeningue.

SEIGNEURIE DE GROENINGUE.

Les Ommelandes, ou le plat-Pays de Groeningue, peuplé de Gentilshommes, d'Officiers, de Propriétaires des terres, &c. eſt diviſé en trois Quartiers: *Uſingo*, dans lequel eſt la Ville de Groeningue; *Fivelingo*, borné par la riviere d'Ems, dans lequel eſt la Ville de Dam; & le *Weſt-Quartier*. Ils ſont environ 130 Bourgs & Villages, & ſont ſubdiviſés en neuf autres, qu'on nomme *Smaldeelen*. Lorſque le Corps entier des Ommelandes n'eſt pas aſſemblé, neuf perſonnes, ſavoir, une de chaque petit Quartier, ont la direction de toutes les affaires, & ſont comme les Conſeillers-Députés du plat-Pays. Chaque Quartier & ſous-Quartier a ſon tour pour entrer dans les Charges de la Province, dont on diſpoſe tous les deux ans; comme auſſi pour entrer dans les Députations qu'on fait aux Colleges de la Généralité.

Les trois grands Quartiers envoient leurs Députés à l'Aſſemblée de l'Etat: ils ſont élus à la pluralité des voix, & toute perſonne qui poſſede un fonds de terre, enrégiſtré, de mille livres, monnoie d'Embden, a droit de donner ſon ſuffrage. Les Députés de chaque Quar-

tier n'ont qu'une voix dans l'Assemblée particuliere des Ommelandes ; & les Députés du plat-Pays n'ont qu'une voix dans celle des Etats de la Province.

SEIGNEURIE DE GROENINGUE.

Ces mêmes Etats envoient six Députés aux Etats-Généraux, deux au Conseil d'Etat, deux à la Chambre des Comptes de la Généralité, quatre à l'Amirauté de Harlingue, & un à celle d'Amsterdam; outre six Curateurs qui reglent les affaires de l'Université de Groeningue. Ils disposoient des Charges du Conseil de guerre qui réside à Groeningue, & des Emplois militaires qui sont de la répartition de la Province.

La Chambre de Justice, qu'on appelle *Hooftmans-kamer*, est composée de huit Conseillers & d'un Président. Celui-ci est nommé tous les deux ans, tour-à-tour, par la Ville & par les Ommelandes. Cinq de ces Conseillers sont nommés par la Ville, & les Ommelandes y mettent les trois autres. On appelle à cette Cour de toutes les Sentences prononcées par les Juges subalternes du plat-Pays : certaines autres affaires y sont plaidées aussi en premiere instance, & l'on y prononce les plaidoyers comme en France.

SEIGNEURIE DE GROENINGUE.

Outre le Conſeil des Finances, compoſé de ſix perſonnes, & le Conſeil de guerre, qui eſt compoſé d'un Préſident, de deux Aſſeſſeurs, & d'un Secretaire, il y a dans le plat-Pays trois Juriſdictions particulieres, ſemblables à celles de *Heymraadſchappen* de la Hollande, leſquelles décident de tout ce qui regarde les Eaux & Forêts, les chemins, digues, & terres qui ſont dans leur reſſort.

En 1717, le 24 Décembre, & jours ſuivants, les eaux de la mer cauſerent des inondations ſi terribles dans la Province de Groeningue, que par le dénombrement fait, & ſigné par les Magiſtrats, il y a eu 1430 maiſons ſubmergées; 2091 perſonnes, de tout âge & de tout ſexe, noyées; & 3063 chevaux, 11441 bêtes à corne, 20953 moutons ou brebis, & 1272 cochons ont péri par les eaux. Des malheurs ſemblables lui ſont encore arrivés en d'autres temps, nommément au mois de Novembre de l'an 1686.

Echelle de 60. Verges.

## *LA VILLE DE GROENINGUE.*

ON prétend que Corbulon, Général Romain, fit bâtir autrefois une Citadelle dans cette Contrée, pour s'assurer de la fidélité des Frisons, qui venoient de rentrer sous l'obéissance de l'Empire Romain. On conjecture aussi que ce fut là l'origine de la Ville de Groeningue : il y en a pourtant qui attribuent sa fondation & l'étymologie de ce nom, à *Grunnus*, Capitaine Gaulois, & d'autres dérivent le nom de *Groeningue* des beaux pâturages verds qui l'environnent.

Elle a donné son nom à toute cette Province, dont elle est la Capitale, ainsi que du Quartier d'Usingo, où elle est située. La Ville est grande & riche, forte par son assiete naturelle, bien peuplée, ornée de beaux édifices, tant publics que particuliers. Sa figure est à peu près ronde ; elle est environnée de bons remparts fort élevés, & entourés de fossés larges & remplis d'eau ; plusieurs bastions, & autres ouvrages très-régu-

GRONINGUE.

liers, en rendent l'attaque bien difficile. Il y a ſept Portes ; & on y bâtit, l'an 1607, une bonne Citadelle. Son Port eſt très-commode, & les navires y entrent par un grand Canal, qui ſervoit autrefois de foſſé à la Ville, conſidérablement agrandie depuis par ſes nouvelles fortifications. Elle eſt à trois lieues de la mer, en allant vers Lewarde, dont elle eſt à ſix lieues. Les deux petites rivieres, l'Hunne & l'Aa, qui ſe joignent hors de la Ville, & ſe vont jetter de là dans la mer du Nord, y forment pluſieurs coupures. Avant l'an 1605, elle n'avoit que 2618 pas de circuit; mais elle a été augmentée de beaucoup en 1615, lorſqu'on y comprit le Fauxbourg, dit *Schuten-diep.*

C'étoit autrefois une Ville libre & Impériale, quoique l'Empereur Henri III en eût donné le Domaine ſpirituel & temporel à l'Evêque d'Utrecht, l'an 1040. Elle eſt gouvernée par douze Conſeillers, & par quatre Bourguemeſtres. Ces Magiſtrats ſont élus par un Corps de Bourgeois, qu'on appelle *Jurés*, leſquels s'aſſemblent à cet effet tous les ans, le 8 Février. Huit des anciens Magiſtrats demeurent en poſſeſ-

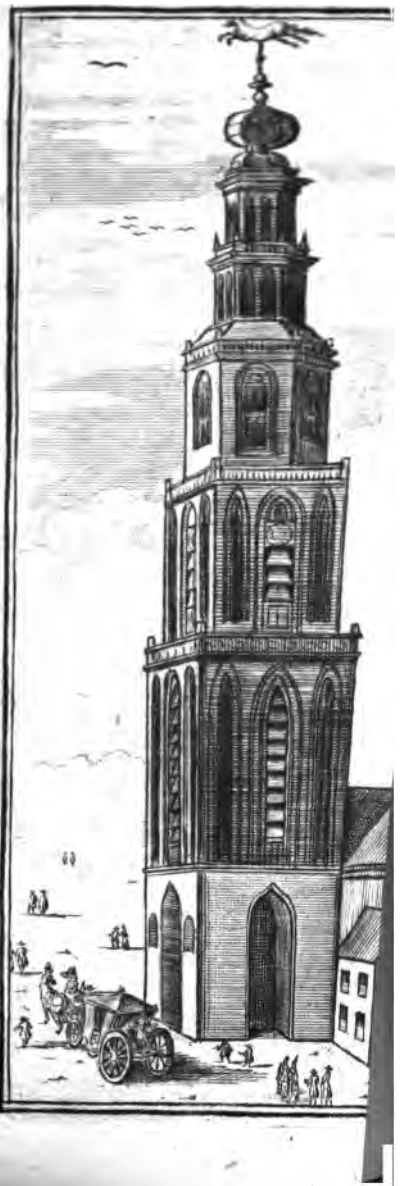

rourante, & huit nou- GRONINGUE.
ent : enſuite ces ſeize
rs Corps les quatre
qui préſident par quar-
trois mois. C'eſt auſſi
regle la Police, & qui
Procès, tant civils que
hoiſit ſon Penſionnaire,
es, un Fiſcal, les Direc-
mbre des Orphelins, &c.
ille eſt la Juriſdiction des
, où les Bourguemeſtres
llers ont le droit de nom-
Officier, dit le *Landtman*,
taire. Ils établiſſent auſſi un
avec deux Juges, dans le
*Veſtwoldingerland.*
de Egliſe, dédiée à St. Mar-
une belle ſtructure : ſa Tour
encée l'an 1468, & le ſom-
vé en 1627. Derriere cette
y en a eu une ſeconde, dé-
inte Walburge, qui étoit d'une
onde : elle tomba en ruine l'an

grande Place, qui eſt une des plus
de tout le Pays, a 179 pas de
eur, & un peu moins de largeur,
x-ſept belles rues y aboutiſſent.

GROENINGUE.

L'Hôtel-de-Ville, qui eſt au milieu, eſt joint à la Bourſe & au Poids de la Ville.

Les Etats-Généraux y établirent une Univerſité le 22 Août 1614, qu'ils ont dotée des revenus de pluſieurs Monaſteres. Ubbo Emmius, célebre Hiſtoriographe de Friſe, en fut le premier Recteur, dont on renouvelle encore annuellement la Charge le 22 Août. Les Ecoles publiques ſervoient ci-devant de Cloître aux Récollets, & la Bibliotheque eſt placée dans leur Egliſe. Six Curateurs, nommés par les Etats, reglent toutes les affaires de cette Univerſité, & nomment les Profeſſeurs. Parmi ceux-ci, il y a eu les Alting, Gommarus, Deſmaretz, Barbeyrac, & autres, célebres par leur érudition & par leurs Ouvrages.

Du temps des Catholiques, il y avoit dix Hôpitaux, & cinq Monaſteres; des Récollets, des Dominicains, fondés l'an 1308; des Chanoines Réguliers, dont le Couvent fut enſuite le Palais de l'Evêque de Groeningue; il ſert maintenant de demeure au Gouverneur de la Ville. Il y avoit encore des Clariſſes & un autre Couvent de Religieuſes de noble extraction. Deux autres Couvents ayant

été abandonnés durant les guerres pour la Religion, furent donnés, en 1590, aux Jésuites, pour l'établissement de leur College; mais après la prise de la Ville, ils furent obligés de se retirer. Près de la Ville étoit une belle Abbaye de Religieuses de l'Ordre de Prémontré, dite *Schilwolde.* GROENINGUE.

Quoique cette Ville fût de l'ancien Evêché d'Utrecht, une partie des Ommelandes étoit sous l'Evêché de Munster, & une autre moindre sous celui d'Osnabruck. En 1559, le Pape Paul IV & le Roi Philippe II, y établirent un Evêché Suffragant de l'Archevêché d'Utrecht. Il avoit sous sa juridiction, sans la Province de Groeningue, les Pays de Drenthe & de Westerwolde. Outre la Cathédrale, il y eut deux Collegiales, six Abbayes, & deux Prévôtés de Religieux, & trente autres Monasteres. L'Eglise de Saint-Martin devint Cathédrale, avec un Chapitre, composé d'un Prévôt, d'un Doyen, d'un Archidiacre, & de neuf Chanoines gradués, parmi lesquels on répartit les revenus du Prieuré d'Ezen, de Chanoines Réguliers de saint Augustin, & de l'Abbaye de Wittewerom, Religieux de l'Ordre

GROENINGUE.

de Prémontré. L'Evêque eut pour l'entretien de sa Table Epiſcopale, la belle & puiſſante Abbaye d'Adwaerde, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, près de Groeningue : elle fut fondée l'an 1192 ; ſon Egliſe étoit bâtie de la même forme, & auſſi magnifiquement que celle de Clairvaux, en France.

*ÉVÊQUES DE GROENINGUE.*

I. Jean Knyf, natif d'Utrecht, Religieux de l'Ordre de ſaint François, fut ſacré l'an 1563, & mourut en 1578.

II. Jean Bruheſen, fut nommé peu après à l'Archevêché d'Utrecht.

III. Arnould Neylen, de Nimegue, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, Curé & Vicaire-Général à Groeningue, fut nommé à cet Evêché l'an 1589 ; mais il fut chaſſé par les Réformés l'an 1594, & mourut à Bruxelles, l'an 1603, ſans avoir été ſacré.

Jean Bernouilli, grand Mathématicien, enſeigna long-temps les Mathématiques à Groeningue : il étoit né à Bâle, où Jacques Bernouilli, ſon frere, avoit le même emploi, & jouiſſoit de la même réputation.

Groeningue a ſouvent éprouvé les

malheurs de la guerre. L'an 1500, Albert, Duc de Saxe, vint l'assiéger; mais il reçut une blessure, qui l'obligea de se faire transporter à Embden, où il mourut peu de temps après. La Paix se fit par l'entremise de Frédéric de Bade, Evêque d'Utrecht : dans la suite, ceux de Groeningue entreprirent le siege de Damme; ils furent attaqués par le Comte d'Oost-Frise, qui en tua environ deux mille, & les obligea de lever le siege, & de se retirer chez eux. Le même Prince vint ensuite les assiéger en 1505, & ils furent obligés de capituler, après s'être défendus long-temps. Ce Comte y fit bâtir une Citadelle, qui fut rasée en 1544. Les Espagnols y en bâtirent une autre, fortifiée de cinq bastions; mais elle fut démolie par les habitants, après la Pacification de Gand. GROENINGUE.

En 1536, les Bourgeois demanderent la protection de l'Empereur Charles-Quint, auquel ils se soumirent, en gardant leurs anciens privileges. Dans les commencements de la révolte, ils ne voulurent ni recevoir garnison, ni entrer dans l'Union d'Utrecht; ce qui fut cause que cette Province n'eut que le dernier rang parmi les Provinces-Unies.

GRONINGUE. Le 24 Mai 1568, Louis de Naſſau, frere de Guillaume I, Prince d'Orange, mit en déroute, au Village de Winſchote, à cinq lieues de cette Ville, un corps de 3500 Eſpagnols, commandés par le Comte d'Aremberg, Gouverneur de la Friſe, & par le Comte de Meghem & le Colonel Braccamonte. Les Eſpagnols y perdirent 1200 hommes, tout leur bagage, & ſix pieces de canon. Le Comte d'Aremberg fut tué dans la mêlée, & enterré à l'Abbaye de Heyligerlée, près de Winſchote. Les Etats y perdirent le Comte Adolphe de Naſſau, frere du Prince Guillaume, que le Comte d'Aremberg avoit tué lui-même, au commencement de la bataille; il a été enterré au Château de Wedde. Ce fut le premier combat qui ſe donna pour la liberté des Provinces-Unies.

Le Comte Louis, animé par cet heureux commencement, vint aſſiéger Groeningue, où le Comte de Meghem s'étoit retiré avec le débris de ſes Troupes; mais ſon bonheur ne continua pas. Le Duc d'Albe vint lui-même en Friſe, & obligea le Comte de Naſſau à lever le ſiege. Celui-ci ſe retira vers le

Village de Jemminghe, dans l'Ooſt-Friſe, où le Duc d'Albe remporta une victoire complete ſur les Révoltés. Les Eſpagnols prirent tout leur bagage, vingt drapeaux & étendards, & dix pieces de canon, que le Duc d'Albe fit tranſporter en Brabant, dont il fit faire ſa fameuſe ſtatue, qu'il plaça dans la Citadelle d'Anvers. GRONINGUE.

La Ville de Groeningue ſe rendit l'an 1576, par accord, aux Etats; mais le Comte de Rennebourg la reprit par ſtratagême, le 10 Juin 1579, pour le Roi d'Eſpagne, & obligea le Colonel Schenck, qui l'avoit aſſiégée l'année ſuivante pour les Etats, de lever le ſiege. Enfin, le Prince Maurice de Naſſau s'en rendit maître le 24 Juillet 1594, après un ſiege de deux mois. La Capitulation portoit, que toute la Seigneurie de Groeningue ſeroit remiſe en l'Union des Provinces Confédérées, & que Guillaume, Comte de Naſſau, couſin-germain du Prince Maurice, y ſeroit Gouverneur ou Stadthouder perpétuel, lui & ſes deſcendants, ſous l'autorité des Etats-Généraux, comme ils le ſont auſſi de la Province de Friſe. *Voyez la page* 290.

GRONNINGUE. Maximilien-Henri de Baviere, Electeur de Cologne, & Christophe-Bernard de Ghalen, Evêque de Munster, l'avoient assiégée en 1672, avec une armée de 22000 hommes; mais ils furent obligés de lever ce siege le 27 Août, après six semaines d'attaque & de plusieurs assauts donnés inutilement. Le Général Rabenhaut, qui y commandoit une Garnison de 2000 hommes, acquit beaucoup de gloire à ce siege : on frappa une médaille à son honneur, où il fut nommé le Libérateur de la Patrie. Les Bourgeois, rangés sous vingt-deux drapeaux, & les Etudiants, au nombre de 150 portants les armes, se signalerent aussi à cette défense.

La populace de Groeningue y excita un grand tumulte le 15 Mars 1748, & pilla la maison du Bourguemestre *Geerssema*, parce que le Magistrat avoit trop long-temps différé de déclarer le Prince d'Orange Stadthouder héréditaire. Ce tumulte fut le signal de quantité d'autres, qui éclaterent en même-temps dans la plupart des Villes de Hollande & de Frise, lesquels eurent pour objet l'abolition des Impôts, & le renouvellement des Magistrats. La Chapelle

des Catholiques fut pillée dans ce tumulte. GRONINGUE.

## *LA VILLE DE DAMME, autrement dite APPINGEDAM.*

CEtte Ville, située sur la riviere de Fivel, est la Capitale du Quartier de Fivelingo, qui comprend quarante-cinq Villages : elle est à deux lieues de Groeningue, & y communique par un Canal. L'Empereur Charles-Quint la prit d'assaut en 1536; trois ans après, elle fut démantelée, & l'on convint par un Traité, qu'elle resteroit toujours ouverte.

## *LE FORT DE LEZIL.*

IL eſt ſitué dans les Ommelandes, ſur la Côte de la mer, & ſur la riviere d'Ems, à l'embouchure du Fivel, ou de *l'Amſterdiep*. Il eſt à trois lieues de Groeningue, en paſſant vers Embden, dont il eſt à quatre lieues. On l'a ſouvent démoli & rebâti; à préſent c'eſt une Place forte, munie de bons remparts, de ſept baſtions, & d'une Citadelle, qui a de larges foſſés: le célebre Ingénieur Coehorn a eu ſoin de la mettre en ſa perfection. Son Havre eſt très-commode pour recevoir des vaiſſeaux.

Le Prince de Parme la fit aſſiéger par le Comte de Rennebourg en 1581, après que ce Comte eut défait les Troupes du Comte de Hohenlo, au Village de Hardenberg, près de Coeverden. Les Aſſiégés ſe rendirent après ſeize jours d'attaque, à condition que cinq Compagnies, qui avoient déſerté de l'armée de Rennebourg, en ſortiroient libres. En 1590, le Prince Maurice de Naſſau ſe rendit maître de ce Fort, qui reſta

resta depuis aux Etats-Généraux, quoique les Espagnols eussent tenté, en 1594, de le reprendre par stratagême. LEZIR.

## *LE FORT DE BOERTANG.*

IL y a un marais fort étendu vers les confins de l'Evêché de Munster, que ceux du Pays nomment *Boertang*. Il est divisé entre diverses dominations, qui s'en approprient chacune une partie; la Septentrionale, où est situé le *Fort de Boertang*, est de la Province de Groeningue; l'Orientale est du bas Evêché de Munster; la Méridionale est du Comté de Benthem; & l'Occidentale est du Pays de Drenthe.

Ce Fort est situé à 8 lieues de Groeningue, & à quatre petites du Fort d'Eidelet, à côté d'un grand chemin, qu'on a élevé au travers des marais, servant de route vers Munster. Les Etats-Généraux ont jugé la construction de ce Fort très-nécessaire, pour garder leurs frontieres de ce côté-là; ayant éprouvé au siecle passé le mal que leur pouvoit causer le voisinage d'un Evêque de

BORDANG. Munſter. Auſſi eſt-il fortifié avec tout l'art poſſible, & il y a toujours une garniſon nombreuſe. En 1672, les Munſteriens l'aſſiégerent, ſans pouvoir le prendre.

## *LE PAYS DE DRENTHE.*

IL borne la Province de Groeningue, & eſt voiſin de la Weſtphalie. Il ſe gouverne en ſon particulier, & jouit des droits de Souveraineté, uniquement ſous les ordres des Etats-Généraux. Cependant, quoique ce Pays ſoit entré volontairement dans l'Union, & qu'il en porte les charges, en payant preſqu'un pour cent dans les charges générales de l'Etat, il n'en a pas les avantages. C'eſt pourquoi les Drenthois ont fait pluſieurs fois de fortes inſtances, nommément l'an 1643 & 1651, pour avoir les privileges d'envoyer, comme les autres, leurs Députés à l'Aſſemblée des Etats-Généraux; mais leurs efforts ont été juſqu'à préſent inutiles.

Les Evêques d'Utrecht ont prétendu être les Seigneurs ſpirituels & tempo-

rels du Pays de Drenthe; mais les habitants se joignirent toujours à ceux de Groeningue, pour défendre leur liberté commune. En 1226, ils gagnerent une victoire complete sur l'Evêque Otthon, qui s'étoit engagé dans un marais avec beaucoup de noblesse. Ce Prélat même y fut tué avec son frere; & par un excès de rage, ils couperent sa tête, & percerent son corps de plusieurs coups après sa mort, & on l'ensevelit dans la boue, d'où ses Diocésains eurent beaucoup de peine à le tirer; mais dans la suite ils payerent bien cher cette barbarie. DRENTHE.

Le Pays est divisé en six Bailliages, & contient environ soixante Bourgs ou Villages, dont les principaux sont Ruynen, Meppel & Assen. La Ville de Coeverden en est regardée comme la Capitale, & les affaires de tout le Pays s'y traitent.

*FIN.*

# TABLE

## *DES MATIERES*

Contenues dans ce cinquieme Volume.


A

ABbayes fondées dans le Voiſinage de Leyde, *Page* 45
Alcmaer, Ville de Hollande, 141
Amersfort, Ville de la Seigneurie d'Utrecht, 270. Sieges qu'elle a ſoutenus, 272
Arnemuiden, Ville de Zélande, 205
Aſperen, Ville du Comté de Hollande, 118

B.

BArnevelt, (Olden) Avocat-Général des Etats de Hollande, & Penſionnaire de Roterdam, décapité à la Haye en 1619, 274
Boertang, Forteresſe ſituée dans la Seigneurie de Groeningue, 385
Boerhaave, célebre Médecin de l'Univerſité de Leyde; ſon éloge, 39
Bolſwaert, Ville de la Province de Friſe, 315
Briele, (la) ou la Brille, Ville de Hollande, 72; conquiſe par les Rebelles en 1572, 75
Brouwershaven, Ville de Zélande, 207

C.

CAmpen, Ville de

la Province d'Over-Iſſel, 343
Catwyck, Village ſitué près de Leyde, englouti par la mer, 44
Cortgene, Ville de Zélande, 211
Coeverden, Place forte de la Province d'Over-Iſſel, 358. Sieges qu'elle a ſoutenus, 360

D.

DAmme, autrement dite Appingedam, Ville de la Seigneurie de Groeningue, 383
Delft, Ville de Hollande, 1. Tombeau de l'Amiral Tromp dans l'Egliſe de Delft, 4. Guillaume I, Prince d'Orange, aſſaſſiné à Delft; circonſtances remarquables de cet événement, 5 & *ſuiv.*
Déventer, Capitale de la Province d'Over-Iſſel, 336. Noms des Evêques de Déventer avant la révolution, 339. Tribunaux établis dans la Ville de Déventer, 340. Sieges qu'elle a ſoutenus, 341
Dockum, Ville de la Province de Friſe, 312
Domburg, Ville de Zélande, 213
Drenthe, (Pays de) Etat ſéparé de la Seigneurie de Groeningue, 386

E.

EDam, Ville de Hollande, 159
Egmont, Bourg de Hollande, voiſin d'Alcmaer, 145. Le Comte d'Egmont décapité à Bruxelles en 1568, 147
Embden, Capitale de l'Ooſt-Friſe, 328

Enchuyſe, Ville de Hollande, 155

F.

Fleſſingue, Ville de Zélande, 196
Franeker, Ville de la Province de Friſe, 311. Univerſité établie à Franeker, *ibid.*
Friſe, Seigneurie, 282. Noms des anciens Princes de Friſe, 284. Noms des anciens Ducs de Friſe, 285 & *ſuiv.* Noms des anciens Rois de Friſe, 286. Noms des Gouverneurs de Friſe établis par Charlemagne en 802, 290. Noms des Stadthouders de Friſe & de Groeningue, depuis la révolution, 297. Etats de la Province de Friſe, 300. Batailles qui ſe ſont données dans la Friſe, au temps des troubles de la Religion, 297

G.

Gorcum, Ville du Comté de Hollande, 63. XIX Prêtres ou Religieux Catholiques martyriſés à Gorcum, 65
Groeningue, Seigneurie, 365. Hiſtoire abrégée de cette Seigneurie, 366
Groeningue, deſcription de cette Ville, 373 & *ſuiv.* Noms des Evêques de Groeningue avant la révolution, 378

H.

Harlingen, Ville de la Province de Friſe, 317
Haſſelt, Ville de la Province d'Overiſſel, 356
Haye, (la) réſidence ordinaire des Etats-

Généraux des Provinces-Unies, 77. Description de ce Village, le plus beau qui soit en Europe, 80. Eglises de la Haye, 81 & *suiv.* Palais du Prince à La Haye, 85. Tribunaux établis à La Haye, 91. Conseil de Hollande résidant à La Haye, 98. Noms des Présidents de ce Conseil depuis l'an 1430, 99. Grand Pensionnaire de Hollande; ses fonctions, 92. Noms des grands Pensionnaires de Hollande, depuis l'an 1560, 93
Heusden, Ville de Hollande, 122
Hindeloopen, Ville de la Province de Frise, 326
Horn, Ville du Nort-Hollande, 151
Huygens, fameux Mathématicien, né à La Haye, 109

I.

Ilst, Ville de la Province de Frise, 325
Ijselstein, Ville de la Seigneurie d'Utrecht, 280

L.

Leerdam, Ville du Comté de Hollande, 116
Lewarde, Capitale de la Province de Frise, 303. Noms des Evêques de Lewarde, avant la révolution, 310
Leyde, Ville du Comté de Hollande, 15. Situation de cette Ville, 16. Sieges qu'elle a soutenus, 19. Université de Leyde, 22. Riche Bibliotheque de cette Université, 24. Savants qui ont brillé dans l'Université de Leyde, 26 & *suiv.* Commerce de la Ville de

Leyde, 40. Jean de Leyde, fameux Chef des Anabaptiſtes; ſon hiſtoire, 42
Lezil, Fortereſſe ſituée dans la Seigneurie de Groeningue; ſieges qu'elle a ſoutenus, 384
Linghen, Ville de la Province d'Over-Iſſel, 362

M.

Marleborough; ſa diſgrace, ſa mort, ſon épitaphe, 265 *& ſuiv.*
Medemblic, Ville de Hollande, 163
Mertenſdyck, (Saint) Ville de Zélande, 209
Middelbourg, Capitale du Comté de Zélande, 178. Ecole établie à Middelbourg, 182. Noms des Evêques de Middelbourg avant la révolution, 183. Siege de Middelbourg, *ibid.*
Moerdyck, Village de Hollande, où le Prince Jean-Guillaume de Naſſau, Stadthouder de Friſe, périt malheureuſement en 1711, 129
Monikendam, Ville de Hollande, 161
Montfort, Ville de la Seigneurie d'Utrecht, 278

N.

Naerden, Ville de Hollande, 130. Sieges qu'elle a ſoutenus, 131
Nort-Hollande, Pays menacé d'inondations, dont il eſt préſervé par des digues, 138

O.

Oldenzeel, Ville de la Province d'Over-Iſſel, 351
Oudewaeter, Ville de Hollande, 136

Over-Iſſel, Seigneurie, 330. Etats de la Province d'Overſſel, 332

P.

PUrmerent, Ville de Hollande, 165

Q.

QUeſne, (du) Général des Armées navales de France, 200

R.

RAmmekens, Château ſitué en Zélande, 215
Rhenen, Ville de la Seigneurie d'Utrecht, 277
Riſwyck, Château ſitué en Hollande, 113; célebre par le Traité de Paix conclu en 1697, 115
Rotterdam, Ville du Comté de Hollande, 49. Deſcription de cette Ville, 50 & *ſuiv.* Amirauté de Rotterdam, 52. Magiſtrats de Rotterdam, 53 & 54
Ruyter, Amiral des Provinces-Unies, 200

S.

SAurin, (Jacques) fameux Prédicateur Calviniſte, 110
Sardam, Bourg de la Nort-Hollande, 168
Schiedam, Ville du Comté de Hollande, 68
Schoonhove, Ville du Comté de Hollande, 70. Siege de cette Ville en 1240, 71
Statue d'Eraſme à Rotterdam; abrégé de ſa vie, 55. Pierre Bayle réfugié à Rotterdam, caractere de ſon eſprit, 57
Schurman, (Anne-Marie) fille ſavante, 254
Sneeck, Ville de la

Province de Frise, 316
Slooten, Ville de la Province de Frise, 327
Steenwyck, Ville de la Province d'Over-Issel, 353. Sieges qu'elle a soutenus, 354
Staveren, Ville de la Province de Frise, 321

T.

Ter-Goes, Ville de Zélande, 190
Tergouw, ou autrement nommée Gouda, Ville du Comté de Hollande, 45
Ter-Vere, Ville de Zélande, 203
Tessel, Isle de la Nort-Hollande, 167
Tholen, Ville de Zélande, 193

V.

Viane, Ville de Hollande; possédée successivement par différents Seigneurs, 133 *& suiv.*
Vollenhove, Ville de la Province d'Over-Issel, 350
Utrecht, (Seigneurie d') 217. Noms des Evêques d'Utrecht depuis l'an 690, 219. Union d'Utrecht, époque célebre dans l'Histoire des Provinces-Unies, 255. Université d'Utrecht, 256. Etats de la Province d'Utrecht, 237. Noms des Présidents du Conseil Provincial d'Utrecht, depuis l'an 1530, 240. Noms des Archevêques d'Utrecht, depuis l'an 1562, 233. Noms des Archevêques Schismatiques d'Utrecht, depuis l'an 1723, 236. Eglises de la Ville d'Utrecht, 246 *& suiv.* Louis XIV se rend maître d'U-

trecht en 1672, 261. Congrès d'Utrecht en 1713, 262. Paix d'Utrecht, 265. Ecrivains célebres de la Ville d'Utrecht, 256. Adrien VI, Pape, né à Utrecht; abrégé de sa vie, 253

W.

Walembourg, (Adrien & Pierre) célebres Controversistes de la Communion Romaine, 60
Westcapelle, Ville de Zélande, 212
Willemstadt, Forteresse de Hollande, 128
Witt, (De) massacre des deux freres De Witt en 1672, 107
Woerden, Ville de Hollande, 119
Worcum, Ville de Hollande, 125
Worcum, Ville de la Province de Frise, 324
Wyck-te-Duerstede, Ville de la Seigneurie d'Utrecht, 275

Z.

Zelande, (le Comté de) 171
Ziriczée, Ville de Zélande, 186. Sieges qu'elle a soutenus, 188
Zuichem, Village de la Province de Frise, 307
Zwol, Ville de la Province d'Over-Issel, 346

*Fin de la Table du Tome cinquieme.*

## *ERRATA du Tome V.*

*Page* 35, *ligne* 4, antiquités Romaines, *lisez* Grecques & Romaines.

78, *ligne* 6, on le dit Village, *lisez* on le nomme *Village*.